This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07579696 5

Digitized by Google

LENOX LIBRARY

Astor Collection.
Presented in 1884.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Montaiglon
NKH
Set 2
ASTOR ... NEW YORK

Digitized by Google

Paris. — Impr. Guiraudet et Jouaust, 338, rue S.-Honoré.

Digitized by Google

RECUEIL

DE

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Morales, facétieuses, historiques

RÉUNIES ET ANNOTÉES

PAR M. ANATOLE DE MONTAIGLON

Ancien élève de l'école des Chartes
Membre résident de la Société des Antiquaires de France

TOME VI

A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

MDCCCLVII

Digitized by Google

LENOX LIBRARY
NEW YORK

Digitized by Google

La grand et vraye Pronostication generale pour tous climatz et nations, nouvellement translatée d'arabien en langue françoyse, et jadis subtilement calculée sur le temps passé, present et advenir, par le grand Haly Habenragel.

On les vend à Callicuth, cheux le seignour de Senegua, à l'enseigne dalz Canibales. Cum privilegio.

Cette pièce, qui se trouve dans le cabinet de M. Cigongne, est un in-4 gothique de 16 feuillets, sous les signatures A-Diiii. Sur le recto du premier feuillet, on voit, entre le titre et l'indication de l'éditeur supposé, un bois représentant à droite le soleil et la lune, et dans le coin gauche inférieur le globe du monde, dont la croix se trouve tournée en bas par l'effet du souffle des deux astres, que le graveur représente comme soufflant sur cette boule; dans le coin supérieur gauche, un moine tient un rouleau sur lequel on lit, en deux lignes et en caractères d'impression, le vers

Hæc duo fallacem pervertunt lumina mundum.

Digitized by Google

Le distique suivant, imprimé en caractères ronds, comme le vers précédent, se lit en hauteur le long de chaque côté de ce bois :

Hoc duce mortales ignota discrimina cernent
Quo proprio scelerum sunt cumulata lacu.

Le premier vers est faux, le cinquième pied de l'hexamètre se trouvant composé d'une brève entre deux longues; mais cette faute est corrigée dans l'errata : il faut lire, à la place de *discrimina*, *pericula*, qui fait la mesure. Un autre bois se voit au verso de ce premier feuillet : une femme debout, à droite, parle à un homme assis sous un arbre, en bonnet, en longue robe et avec un livre ouvert sur ses genoux. Au dessus de leur tête, deux cartels offrent les noms *Habenragel* et *Astrologie*, imprimés en caractères gothiques; on lit au dessous une belle et noble devise : *Virescit vulnere virtus*. Le verso du dernier feuillet est décoré d'un troisième bois, représentant une sphère armillaire tenue par un bras vêtu d'une manche juste et interrompue par un crevé qui commence à la saignée et s'évase sur le coude.

Les caractères gothiques sont un peu ronds, et la présence sur le titre de lettres rondes, employées avec les gothiques, met l'impression de cette pièce vers la fin du premier tiers du XVIe siècle, et la date approximative de 1530 donnée par M. Brunet (*Manuel*, II, 499) est tout à fait admissible. Il la croit sortie des presses lyonnaises; cela est moins probable : une longue allusion qui se trouve à la fin sur une bataille des bourgeois

Digitized by Google

de Paris avec les écoliers de l'Université montre que la pièce est tout à fait parisienne et de circonstance; par là, il y a lieu de croire qu'elle est parisienne aussi d'impression.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est l'œuvre d'un écolier se raillant des choses de l'Université. J'attirerai d'abord l'attention sur une strophe du chapitre des *gens de lettres*, c'est-à-dire des clercs :

> Leur sçavoir gist en choses sophistiques,
> En distinctions et autres cas nouveaulx,
> Et soustenir opinions fantastiques,
> L'un des reaulx, l'autre des nominaux.

Quand on commence la lecture de cette pièce, le tour de la satire rappelle le Testament de Jean de Meung; mais, outre l'emploi des rimes croisées dans les quatrains, et leur enchaînement d'une strophe à l'autre, caractères extérieurs qui conviennent mieux au XVe siècle qu'à tout autre, la mention de l'imprimerie prouve que la pièce ne peut pas être antérieure à la fin du XVe siècle. L'allusion à la querelle des réalistes et des nominalistes le montreroit à elle seule. En effet, long-temps après que sembloit apaisée la vieille querelle soulevée par Guillaume d'Hockham, le chef des nominalistes, elle se réveilla dans l'Université de Paris, sous le règne de Louis XI. Les réalistes, mieux en cour que leurs adversaires, obtinrent du roi une ordonnance, en date du 1er mars 1474, par laquelle l'enseignement des doctrines des nominalistes étoit absolument dé-

Digitized by Google

fendu; la lecture même de leurs livres fut interdite, et, pour assurer l'exécution de cette défense, les livres des auteurs nominalistes durent être apportés au premier président, pour être conservés par lui et retirés ainsi de la circulation. Six ans plus tard, les partisans de ce système réussirent à obtenir la levée de cette défense, et une lettre du prévôt de Paris en date du 29 avril 1481 rendit la liberté aux prisonniers. Les manuscrits des couvents, enchaînés et cadenassés pendant tout ce temps, furent délivrés tout de suite; mais les livres confiés à la garde du premier président ne furent remis à l'Université par son fils qu'un an après, le 17 mai 1482. Du Boulay, dans sa belle histoire latine de l'Université de Paris (V. 705-11, 739-41, 747), a donné toutes les pièces relatives à cette curieuse affaire, qui a été ensuite bien exposée dans l'excellent résumé de Crevier (*Histoire de l'Université de Paris*, Paris, 1761, in-12, tome 4, p. 360 et suivantes).

Du moment où il est impossible d'admettre que notre pièce soit du moyen âge, il est certain que ce passage fait allusion à cette dernière reprise de la querelle. Comme on dut continuer à discuter, la pièce peut être un peu postérieure; elle auroit été faite au moment même, si la date plaisante de 6480, mise dans l'*explicit*, équivaloit à 1480. Cela ne seroit pas impossible, et ce ne seroit pas à la façon des dates de certains livres du XVIIIe siècle, où le premier chiffre est seul changé; l'explication seroit beaucoup plus dans le sens du XVe. En effet, cette date de 6480 est donnée

Digitized by Google

comme celle de l'an du déluge; l'opinion du moyen âge sur le nombre d'années écoulées entre la création du monde et la naissance du Christ étoit de les fixer à 5500 ans; or, en retranchant 500 ans pour la période antérieure au déluge, on a 5000 ans avant le Christ et 1480 après, ce qui donne 9480. Mais je ne fais qu'indiquer cette supposition; y tenir, et croire à une explication positive pour un détail d'une souscription, où les mentions burlesques sont accumulées à plaisir, seroit en méconnoître l'esprit.

Dans l'errata, il est question d'une augmentation du droit d'assistance des professeurs aux examens, porté de vingt francs à vingt-quatre; mais ces variations ont été trop nombreuses pour donner les éléments d'une date. Un instant j'ai espéré pouvoir arriver à quelque chose de tout à fait positif. Lorsque notre écolier-poète termine son œuvre, il parle d'une bataille entre les bourgeois et les écoliers; il dit que cette journée a été désignée par le nom de *Quem queritis*. Sans doute quelqu'un de ses pareils, peut-être de ses amis, avoit mis à mal une fille, assommé un ou deux bourgeois, fait une franche repue au détriment de quelque marchand, et aux menaces des bourgeois qui réclamoient le coupable, sans savoir son nom, on répondoit en raillant: Qui cherchez-vous? Malheureusement les peccadilles de ce genre, et les conflits qui s'ensuivoient, étoient trop fréquents, du Boulay en est plein et en a encore plus négligé qu'il n'en a mis, pour que celui de notre pièce pût être identifié, si l'on ne trouvoit

Digitized by Google

dans le récit le mot même *Quem queritis*, et nous ne voyons rien de tel dans du Boulay.

Un dernier mot sur une particularité de langage. Outre l'habitude d'élider toujours dans la prononciation le *qui* suivi d'une voyelle (*qui aura* doit être prononcé *qu'aura*, pour avoir la mesure du vers), il faut remarquer surtout que le *ne*, employé d'abord dans son acception négative, l'est aussi avec le sens, peu usité, du pronom *en*, comme dans le vers

Que nonobstant qu'ils n'hayent abondance,

dont le sens est évidemment : *nonobstant qu'ils en aient abondance.* Ceci prouve que l'auteur étoit du nord de la France, car cette forme est particulière aux Picards et aux Normands, qui, par exemple, pour : *Tu vas en avoir*, disent encore : *T'vas nn'avoir.*

LE PROLOGUE.

Il y ha long-temps que j'avoys proposé
Mettre en escript pour le temps advenir
L'estat ou quel le monde est exposé,
Et les grandz maulx que veois de loing venir.
Dont à la fin ne me suis peu tenir
Quoy qu'il en soit, dire mon intention,
Scelon qu'ay peu des saiges retenir,
Qui de telz cas ont fait ample mention.

Digitized by Google

Plusieurs ont fait mainte revolution
Du temps futur, qui n'ont pas heu l'hardiesse
D'interpreter sans aulcune fiction
L'estat present qui les vertueux blesse.
Par quoy seroit à moy grande simplesse
De me mesler après eux de ce cas,
Si ne faisois de tout mention expresse,
Ou pour le moins des plus notables pas.
Par my mes dictz se trouveront grand tas
De gens divers de leurs propres las pris;
Mais, non obstant, si ne prétens-je pas
Dire ung seul mot digne d'estre repris.
Puis qu'ainsi est que j'ay donc entrepris
Pronostiquer ce que veois clerement[1],
Si vous requiers, esveillez vous espritz,
Et ne glosez mes dictz que saigement.
J'ay de propos à parler rondement,
Prestz à narrer si très grand habondance
Qui me troublent le cerveau tellement
Que je ne sçay à quel bout je commence.

1. Bonne façon de ne pas se tromper.

Cy fine le prologue.

Digitized by Google

De la letre dominicale[1]. Cap. I.

Pour ensuyvir des antiens l'ordonnance
Qui ont traicté de science astrologalle,
Premier je veulx donner la cognoissance
De la letre qu'on dit dominicale.
Elle n'est pas ny fust jamais esgalle
Entre les gens qui furent et sont nez,
Car les ung n'ont ny letre ny intervalle,
Vivans ainsi que gros beufz estonnez.
Les aultres sont esté mieulx ordonnez,
Qui, dès le temps qu'il ont peu concepvoir,
Du tout se sont aux letres adonnez
Mais d'en user n'eurent oncques vouloir,
Comme à present on peult l'exemple veoir
D'aulcuns docteurs et gens ecclesiastiques,
Lesquelz montrent qu'assez est de sçavoir
Sans practiquer les letres dominiques.
Dont, si plusieurs en leurs faictz sont iniques
L'on ne doibt pas havoir admiration,
Veu que les clercz preschans en lieux plubliques
Font au rebours de leur predication.

1. Avec la donnée de notre auteur, qui ne prend le comput pour thème que pour jouer sur les mots et arriver à la satire, il n'y a pas lieu d'annoter son texte au point de vue de l'explication du calendrier. J'ai publié, il y a trois ans, dans l'*Annuaire de la Société des Antiquaires de France* (1853, p.), des poésies inédites du moyen âge sur le comput, et cette fois sérieuses, qui ont été tirées à part, à 50 exemplaires.

Digitized by Google

Et, qui pis est, je crois que à perdition
Viendra bien tost la letre dominique,
Car peu de gens hont en elle affection;
A biens ravir tout le monde s'applique.
Qui mieulx sçaura demener sa practique,
Son pathelin entendre caultement,
On le tiendra pour sçavant authentique,
Pour bien letré et non point aultrement.
Amassez donc de tous biens amplement,
Et vous monstrez très puissans en tout lieu,
Et vous aurez non point tant seulement
La letre, mais les epistres de Dieu.

Du bisserte. Cap. II.

Sans rien gloser ensuyvant le vray texte
Pour declairer tout plus apertement;
Dire je veulx du grand cours du bissexte
Que nous havons et harons consequemment.
Le bissexte survient communement
Quant il y a de letre mutation;
Mais à propos le prendrons largement
Tant qu'on pourra l'appliquer sans fiction.
Premierement, touchant son invention
Je ne sçauroys bonnement que n'en dire,
Car de long temps règne la variation
De ce mond cy et de pis en pis tire.
Touchant son cours, qui le vouldroit descripre
De mot à mot ce seroit trop penible,
Veu que le mond de jour en jour empire
Et vient chétif, qu'est une chose horrible.

Digitized by Google

Les unz verront tout le cours de la Bible,
Faignans aymer la très saincte Escripture;
Mais c'est affin qu'un jour leur soit possible
Tirer à eulx quelque grosse adventure.
D'aultres y a, qui, par tort ou droicture,
Des superieurs veulent havoir l'office,
Et toutesfois de justice n'ont cure
Mais d'atrapper la main tousjour propice.
Aulcuns prelatz aymans le court service
En lieu d'ayder aux povres indigens
Ne serviront, tant sont remplis de vice,
Fors de monstrer maulvais exemple aux gens.
Plusieurs aussi des maistres et regens,
En lieu d'avoir bonnes meurs et doctrines,
Seront rassis tout ainsi que sergens
Et abrevez des letres de cuysine.
Bref, j'ay grand peur que tost le monde fine
Tant est rompu, tant hors de raison mis,
Tant sont de gens qui soubz leur faulse mine
Ne sont que loups et contrefaictz amis.
Dont, puisque tous à tous maulx sont commis,
Puisque les gens vivent ainsi que bestes,
Puisque tous sont de bien faire remis,
L'on ne veist onc courrir tant de bissextes.

Du nombre d'or. Cap. III.

Je n'ay traicté, comme je veois, encor
Chose qui soit de si grand importance
Qu'est l'invention et l'art du nombre d'or,
Duquel fait bon havoir la cognoissance.

Digitized by Google

Venant au point, j'ay trop grande doubtance
Que les aspectz attractifz saturniens
Le nombre d'or retirent hors de France
Par le moyen de ces caultz Italiens.
Mais un point est qu'un tas de gros terriens,
Chiches bourgeois, et meschans covoyteux,
Gros tresoriers, trouveront les moyens
D'en retirer la plus grand part cheux eulx.
Et d'aultre part plusieurs ambitieux,
Gens qui manger n'osent ung bon morceau,
Au nombre d'or haront toujours les yeulx
Prenans plaisir le veoir en ung monceau.
Puis il y hara tousjours quelque gros veau
Par faulx moyens obtenant quelque office,
Qui nuyt et jour lassera son cerveau
A n'attraper contre droit et justice.
Gens eslevez souvent par fol service
Et sans droit mis depuis n'a guères hault,
A le garder n'haront pas le cueur nice
De la grand peur qu'ilz haront de deffault.
A maintz prelats s'on veult livrer l'assault,
L'on trouvera qu'ilz sont le plus souvent
Si pertroublez que de rien ne leur chault,
Fors d'havoir l'or qui s'en va comme vent.
Si vous entrez aussi dans un couvent,
Soit d'Augustins, Carmes ou Cordeliers,
Vous trouverez que pour l'or on y vent
Tout ce qu'on peult songer en leurs monstiers.
Consequemment, ung tas de vieux rotiers,
Gens despourveux et tous desfaçonnez,
Pour havoir l'or par voyes et sentiers
Prendront les gens bien souvent par le nez.

Digitized by Google

Mais aulcuns sont de si malheure nez,
Que, non obstant qu'ilz n'hayent habondance,
Contens ne sont, tant sont desordonnez,
Et deslongnez de dame Souffisance.
D'aultres y ha, quant de bien près je y pense,
Qui, nonobstant leur labeur vertueux,
D'or ou d'argent n'heurent jamais finance,
Je le sçay bien, car suis nombre d'iceulx.
Bref, les meschans sont à ce plus heureux
Que gens de bien et de très saincte vie,
Et, qui pis est, chascun est curieux
De n'habuser en lieu qu'il fructifie.
Pour l'or on fait toute meschanterie,
Pour l'or on vend le plomb et cire à Romme,
Pour l'or chascun use de tromperie,
Pour l'or on ha souvent la mort de l'homme.
Pour abreger et dire tout en somme,
Il n'est vivant qui pour l'or ne desvoye,
Il n'est mesfaict que l'or tost ne consomme,
Tant est de l'or à tous plaisant la proye.
Ung bien y ha que pour l'or et monnoye
Plusieurs se sont plongez en l'Escripture,
Et malgré eux venus à bonne voye,
Qui aultrement n'eussent jamais heu cure.
Finablement, je veulx doncques conclure
Qu'il fault trouver la façon et manière
D'avoir de l'or et faire tant qu'il dure,
Car autrement l'on sera mis arrière.

Digitized by Google

Des Festes mobiles. Cap. IIII.

Pour ce qu'il est commande aux Evangiles, [ment,
Conformement au grand vieulx Testa-
A tous garder les grandz festes mobiles
Et celles que hont leurs jours expressement,
Appliquer veulx mon dur entendement
A racompter ce que bon il m'en semble ;
Mais je n'y veois bout ny commencement,
Tant est confus leur ordre et mis ensemble.
Il n'est celluy à qui le cueur ne tremble,
S'il veult penser comment plusieurs ont feste,
De jour en jour vivans comme il leur semble,
Sans faire rien, tout ainsi qu'une beste.
Les aultres ont le diable dans la teste
Qui les confit en leur folle avarice,
Tant qu'ilz vivent, malgré la court celeste
Sans observer ny feste ny service.
Plusieurs aussi, qui n'est pas moindre vice,
Travailleront les bons jours seulement,
Et puis le temps qui est à ce propice
Consummeront vivans oysivement.
Combien n'y ha il despourveux tellement
De sens rassis qui ne sçavent s'ilz sont
En jour ouvrier ou de commandement,
Et qui jamais ne sceurent qu'ilz se font ?
Ung aultre point nostre esglise confond,
C'est qu'on transmue les grandz festes en dances,
C'est que aux bons jours de jouer l'on se morfond,
C'est qu'on ne veoist que remplir ces grandz panses.
Ha ! qui en vouldra faire les remonstrances

Digitized by Google

L'on trouvera maint estre plus habile
A perpetrer tant plus grosses offences
Qu'il cognoistra la feste plus mobile.
Mais on verra trop mieulx que l'Evangile
A tous garder la feste sainct Panssart,
De sainct Trotet et de saincte Babille,
Desquelz viendra maint passe-temps à part.
Et qui pis est, soit matin ou soit tard,
Chacun hara du dyable remembrance
En luy offrant de leurs corps la pluspart,
Comme si Dieu n'havoit plus de puissance.
Ceulx qui craindront que trop grand habon-[dance
Tout à un cop vienne de jour ouvriers,
Des mendians leur fault tenir l'usance,
Soyent Augustins, Carmes ou Cordeliers.
Ils sont de cueur envers Dieu si entiers,
Et si rempliz de bonne devotion
Que tous les jours l'on n'oist que leurs clochiers,
De nouveaulx sainctz tousjour quelque invention.
Bref, il fauldra faire reparation
Du kalendier, tant est desordonné,
Tant est remply chascun d'imperfection,
Tant est le trein de l'esglise tourné.

De la nouvelle et pleine lune et de ses quartiers. Cap. V.

En ensuyvant l'ordonnance commune
Du grand Zahel Haly Haben Rhodan,
Rüminer veulx le vray cours de la lune
Et l'appliquer à tout le temps de l'an.
L'on est après depuis la mort Adam
A speculer tout ce que j'en veulx dire,

Digitized by Google

Ou pour le moins depuis le grand Abraham,
Qui les haultz cours premier a sçeu descripre.
Mais je ne sçay si pleurer ou m'en rire,
Tant suis troublé, à cause que je veois
Que tout le mond à la lune retire
Et se regist par elle maintes fois.
Dont me seroit trop importable pois
S'il me falloit dire en particulier
Tout ce qui en est ou ce que j'en congnois ;
Il souffira toucher le plus entier.
Premièment veulx narrer un millier
De gens nouveaulx qui, pleuve, neige ou gresle,
Soit en printemps ou quelque autre mestier
Haront cheux eulx tousjour lune nouvelle.
Tous ceulx qui hont l'entendement rebelle
A faire bien ou sçavoir quelque chose
Sont des premiers, et puis de leur sequelle
Sont ces baboins usans tousjour de gloso,
Jeunes prelatz desquels le cueur ne pose
De souhaiter tousjour degré plus hault,
Nouveaulx regens desquelz chascun suppose
Qu'ilz ne fairont jamais un seul deffault ;
Nouveaulx mariez qui tousjour ont trop chault,
Tous advocas et nouveaulx officiers,
Gens sans arrest à qui de rien ne chault,
Tous inventeurs et nouveaulx espiciers ;
Oblier ne veulx ces gentilastres frères,
Gens bigarrez, gens ennobliz à haste,
Carmes nouveaulx, Augustins, Cordeliers,
Tous Jacopins et qui sont de leur paste ;
Et, puis qu'il fault que de plusieurs on taste,
Gens curieux, gens pleins de fascherie,
Nouveaulx plaideurs, desquelz le bien se gaste,

Digitized by Google

Pourront tenir aux aultres compaignie.
Pour abreger, tous gens de bonne vie
Deliberez, tant aux villes que aux champs,
Comme sont ceulx de l'art d'imprimerie,
La lune haront nouvelle tout le temps.
Consequemment ainsi comme j'entens,
Plusieurs haront toujours la lune pleine,
Ne fust qu'un tas de villains malcontens
Du bien d'aultruy et de leur bon demaine.
Gens qui n'ont point de parolle certaine,
Gens sans propoz, gens inconsiderez,
Povres chetifz de volunté haultaine,
Vieulx papelartz à tout vice donnez;
Tristres, pensifz, de trop malheure nez,
Villains ingratz chargez de benefices,
Faulx envieulx, tousjour habandonnez
Contre chascun inventer malefices;
Un tas de veaulx trop paresseux et nices,
Un tas de gens rempliz de deception,
Gens qui d'aultruy voyent plus tost les vices,
Gens qui d'aultruy hont tousjour suspection;
Gens abrevez de sophistication,
Gens aveuglez en leur sotte doctrine
Presbtres plongez en trop folle ambition,
Bigotz infectz dessoubz leur faulse mine;
Gens habusans de la grace divine,
Tous ces souffleurs et faiseurs d'arquemie,
Mignons bragars portans la robe fine,
Qui sont contrainctz tenir très povre vie;
Tous gens usans de quelque sotterie,
Tous gens pervers et très hors de raison,
Tous ces bavars qui n'hont que mocquerie,
La lune haront pleine toute saison.

Digitized by Google

Puis il y hara d'aultres gens à foison,
Comme sont ceulx qui contrefont le saige,
Qui n'haront plus toute la lunaison
Fors qu'un quartier, ou bien peu davantaige;
Vieulx theologiens qui de prescher font raige,
Vieulx medecins aprins par experience,
Tous religieux estans reduictz en caige,
Gens qui des loix font maulvaise despence;
Tous ces bigotz qui crachent la prudence,
Et la pluspart du commun populaire,
Gens qui chascun reprenent sans offence,
Gens desprisans ce qu'ilz ne sçavent faire.
Je ne veulx pas du nombre me soubtraire,
A bref parler, car je suis trop entier;
Qui se vouldra doncques vers moy retraire,
L'on trouvera que j'en tiens un quartier.
Finallement, puis que j'ay du papier,
Oblier ne veulx les plus grandz lunatiques,
Ceulx qui tousjour de rêver font mestier,
Ceulx qui jamais ne furent sans repliques.
Pour abreger, ce sont gens fantasiques,
Gens contrefaictz, gens de la quinte essence,
Gens ensuyvans les voyes plus obliques
Et qui tout bien n'estiment que meschance;
Escervellez remplis d'oultrecuydance
Et qui cinq piedz veulent en un mouton[1],
Gens qui tousjour augmentent leur chevance
Sans en user la value d'un boton;
Tous ceulx aussi qui du bon valeton
Font à chascun sans faire aulcun service,
Ceulx qui hont tousjour la grand barbe au menton,

1. Cf. t. 4, p. 155.

Digitized by Google

Ceulx qui aveuglez sont en fait de justice;
Un tas de folz qui ne voyent leur vice,
Et toutesfois veulent conseil donner,
Gens qui en lieu d'aultruy font edifice,
Folz eslevez pour aultruy dominer.
Adjouster veulx avant que terminer,
Ceulx qui souvent mangent leur bled en verd,
Ceulx qui tousjour veulent très bien disner,
Sans rien faire dessoubz quelque couvert.
Tous ces jaloux qui ont l'oiel trop ouvert
Dessus les gens qui vont en leur maison,
Chantres legiers hors de tout bon gouvert,
Tous ceulx haront toute la lunaison.
Dont il appert qu'en tout temps et saison,
Nonobstant ce que la lune descroist,
De lunaticz sera grande foison,
Veu que par tout le nombre d'iceulx croist.

Des eclypses et de leurs effectz. Cap. VI.

Venant tousjours aux plus haultains secrectz
Pour declairer les choses plus propices,
Il est ja temps d'exposer les effectz
Qui surviendront à cause des eclypses.
Premierement gens aymans les services
Et observans les mandemens divins
Eclypsent jà, dont croiscent les malices
Des faulx chrestiens pires que Sarrasins,
Vertu s'en veult monter aux celestins,
Dont les humains habonderont en vice;
Bonté fauldra [1], laissant plusieurs mutins
Hayans le cueur à tout meffaict propice.

1. Impr. : frauldra.

Digitized by Google

Consequemment loyaulte, aussi justice,
Ne luyront plus, mais toute tromperie;
De bons prelatz harons souvent eclypse
Qui engendera prebstres d'estrange vie.
Noblesse est jà quasi de tout faillie,
Fors entre aulcuns François, ses vrays subjetz;
Bons officiers ont jà perdu la vie,
Dont plusieurs gens seront bas et dejectz.
Bons theologiens demonstrans par effectz
Le droit chemin de nostre salvation
Sont jà eclypsez, dont viennent les objectz
Tirans plusieurs à vraye perdition.
Bons medecins sont en leur defection,
Qui engendrera de plusieurs gens la mort;
De juristes n'harons point mention,
Car tout le mond jure à droict ou à tort.
Les bons curez sont desjà sus le bort
De leur deffault, dont maintz seront damnez;
Bref tous bons chiefz d'eclypses haront l'assault,
Dont les membres seront mal gouvernez.
Bons relligieux, à Dieu servir donnez,
S'on n'y pourveoit, de tout eclypseront,
Et nous larront bigotz deffaçonnez,
Force apostacz qui le mond gasteront.
Bons principaulx et bons regens seront
Si obscurciz qu'on ne les pourra veoir;
Bons escoliers leur eclypse suyvront
Qui faira en bref les colliéges descheoir.
Bonnes femmes n'haront plus le pouvoir
De se monstrer, tant seront eclyptiques,
Dont l'on verra force maulx concepvoir,
Force babil, argumens et repliques.

Digitized by Google

Finallement, tous loyaulx mecaniques,
Bons serviteurs, tous gens de bon affaire,
Eclypseront et deviendront obliques,
Qui destruira le commun populaire.
Pour plus à plain la matière perfaire,
D'or et d'argent plusieurs eclypse haront,
Ne fust que moy, qui n'hay [1] tousjours affaire,
Dont il n'y hara qui en souffreteront.
D'aultres divers eclypses surviendront,
Comme deffault, et bon ordre, et police,
Dont sans l'argent maintz havoir ne porront
En lieux publicz ce qui leur est propice.
On le peult veoir de la grand injustice
Qu'est à Paris touchant le faict du bois,
Qui n'est vendu fors scelon l'avarice
D'aulcuns rog[n]eurs violeurs de bonnes loix.
Qui sçaura donc entendre son patois
Et veoir de loing des aultres les malices
Craindre ne doit toutes et quantesfois
Verra venir quelqu'un de ces eclypses.

Des douze signes et leur domination.
Capitulum VII.

Descripre après je veulx les douze signes
Du grand zodiac estant au firmament,
Et leurs aspectz tant benings que malignes
Qu'ils font sur nous exposer clerement.
Aries [2] est scelon tous droictement

1. Pour *qui en ay*.
2. Les signes sont dans l'ordre de l'année pascale.

Digitized by Google

Au premier lieu, lequel nous admoneste
Qu'il ha tousjours le droit gouvernement
Dessus tous ceulx qui hont maulvaise teste.
Après s'ensuyt l'aultre signe celeste
Vulgairement appelé le Thoreau,
Dominateur de toute grosse beste
De dur engin et trop rude cerveau.
En *Gemini*, qui tout en un monceau
S'ensuyt après, sont tous ces bons suppoz
Et ces bragars faisans du damoiseau,
Ceulx qui souvent font la beste à deux doz[1].
Cancer, auquel le soleil prend repoz
Le temps d'esté en faisant son decours,
Regist tous ceulx qui sans aulcun propoz
Comme cordiers proffitent à rebours.
Tous ces gros veaulx orgueilleux comme un [ours
Seront logez au fier signe du Lyon,
Tous ceulx aussi qui contrefont les sours
Totiens quotiens[2] de bien faire est question.
Virgo n'ha pas trop grand domination;
Encor ce n'est que dessus le[s] enfans,
Car tout le monde use de corruption,
Et la pluspart avant qu'il en soit temps.
Mais le pis est que ny petis ny grandz

1. C'est ici le cas, comme toujours, de citer Rabelais : « En son eage virile, Grandgousier espousa Gargamelle, fille du roy des Parpaillos, belle gouge et de bonne troigne, et faisoyent eux deux souvent ensemble la beste à deux dos, et joyeusement se frottans leur lard, tant qu'elle engroissa d'un beau filz, et le porta jusqu'à l'unziesme mois. » (Livre 1, ch. 3.)

2. Toutes les fois que.

Digitized by Google

De *Libra* n'ont jamais heu cognoiscance,
Dont il s'ensuyt, ainsi comme j'entens,
Que d'aller droit n'heurent oncques influence.
D'aultre part ceux qui, soubz faulse semblance,
Usent tousjour de quelque deception
Ont heu l'aspect en leur prime naiscance
Du venimeux signe de l'Escorpion.
Ceux qui souvent prenent delectation
De leur voisin le bon renom soubstraire,
Ou qui d'aultruy parlent sans discretion,
Sont gouvernez du triste Sagittaire.
Marchans trop loing poursuyvans leur affaire,
Et qui au Palais assister sont tenus,
Tous ceulx qui hont femmes de bon attraire,
Sont des subjectz du grand *Capricornus*.
Consequemment, ces petis vins menus
Qu'on baille à ceulx qui sont mis en portion,
Et ses povres à Montaigu reclus [1]
D'*Aquarius* sentiront l'infection.

1. Pauvres étoient les écoliers de Montaigu, les plus pauvres, les plus durement nourris et les plus salement logés de toute l'Université de Paris. Le souvenir de leur régime, qui semble maintenant une fable, tant il est loin de nos mœurs, nous a été conservé entre autres par l'invective de Rabelais (l. 1, p. 37), par les railleries d'Erasme, par l'érudition de Dubreuil, qui ont spirituellement été mises en œuvre dans l'article que M. Ed. Fournier a consacré dans son *Paris démoli* (1853, p. 71–85) au vieux collége de Montaigu, dont nous nous rappelons les épaisses murailles noires et les étroites fenêtres en tiers-point, à l'endroit où s'élève maintenant la bibliothèque Saint-Geneviève.

Digitized by Google

Pisces haront tousjours domination,
Ne fust qu'un tas de villains maquereaulx
Par le moyen desquelz et tentation
De jour en jour se font coquus nouveaulx.
Je laisse un tas d'aultres signes très beaulx
Dont les effectz ne sont encore seurs;
Les dessusditz sont trouvez plus feaulx
En ce qu'ay dit selon nous grandz docteurs.

Les XII mois et IIII saisons de l'année. Capit. VIII.

Tant plus j'escripz, tant plus de choses vois
Dignes d'entrer en ma pronostication,
Comme l'estat et cours des douze mois,
Des quatre temps, et leur disposition.
Ensuyvant donc l'antique ordination[1],
Mars, Apvril, May, du temps vernal seront,
Auquel tous fruictz prendront renovation,
Mais peu de gens en vertu fleuriront
Force poissons en ce temps regneront,
Fraiz et salez, vieulx, pourris et nouveaulx,
Dont ceulx d'apvril le bruit emporteront
Principalement entre ces juvenceaulx.

1. L'on voit par cette remarque que, tout en continuant de commencer l'année légale à Pâques, on se reprenoit dans l'usage à la considérer comme commencée au mois de janvier; aussi l'ordonnance de Charles IX, comme toutes les bonnes lois, n'a fait que suivre et consacrer l'opinion, sans la forcer.

Digitized by Google

Il seroit bon qu'un tas de ganiveaux
Et ceulx qui sont de trop mal heure nez
Bien replantez fussent comme poireaux
Pour revenir plus bons et façonnez.
Juing, Juillet, Aoust sont trois mois ordonnez
Pour estre mis au joly temps d'esté,
Au quel tous fruicts sont meurs et saisonnez,
Mais les humains trop verdz en leur bonté.
Plusieurs haront le foie si gasté
Et le cueur mat du grand chauld qu'il fera
Que de vertu sera tout desgouté
Tant que pour rien meilheurer ne sçaura.
Il est certain qu'en ce temps tonnera
Et surviendra sur terre maint encombre,
Car le vouloir d'aulcuns trop chauld fera, [bre.
D'aultres y hara plus froidz qu'un vieulx cocum-
Septembre, après Octobre, aussi Novembre,
Autumne font, le vray temps de vendange,
Dont maintz seront par voyes à grand nombre
Illuminés comme beaulx petis anges.
Mais aulcuns poinctz je trouve trop estranges:
L'un est que tous deviennent orgueilleux
Quand en ce temps ont bien remply leurs gran-
Comme si tout estoit venu par eulx; [ges,
L'aultre point est, qui me rend trop peineux,
Qu'on apperçoit tomber en ce quartier
Feuilles et fruictz denotant qu'après eulx
Tomber fauldra dedans un cimentier.
Decembre vient avec Janvier, Febvrier,
Le temps d'iver faisans, comme j'entens,
Trop froid et sec pour gens qui fructifier
N'ont point volu quant il faisoit beau temps.

Digitized by Google

Ces maschefoins, rongeurs de pauvres gens,
Auprès du feu fairont leur bon debvoir
De jouer, riffler, et perdre tout le temps
Cuydans chascun mieulx qu'eulx encore havoir.
Force neige l'on verra souvent cheoir,
Dont plusieurs gens, desquelz le nom je tais,
Le droit chemin ne sçauront oncques veoir,
Soit à Paris, Rouen, Bordeaux ou Aix.
D'aultres effectz surviendront à grandz fais,
Ne fust qu'un tas de folles oppressions,
Dont plusieurs gens en seront mal refais,
Scelon qu'ay veu par mes revolutions.

De l'estat des gens en general scelon les sept planètes. Cap. IX.

Plusieurs ont dit que les haultz sept planètes [men
Hont dessus nous special gouverne-
Qui voudra donc si chausse ses lunettes,
Car je n'en veulx parler qu'obscurement.
Les Saturniens, trop près du firmament,
Comme gens sotz, terrestres, envieulx,
Faulx et pensifz et de vil traictement,
Ne furent onc ny seront point heureux.
Les Joviaulx, comme gens glorieux
Et ceulx qu'on dit nobles et grandz seigneurs,
Seroient heureux s'ilz estoient curieux
A leurs subjectz demonstrer bonnes meurs.
Les Martiaulx, trop grandz espovanteurs,
Gens estourdiz, regis par leur colère,
N'espargneront cousins, frères ne seurs,

Digitized by Google

Dont maintes fois la fin en sera amère.
Tous ceulx après que le Soleil modère,
Comme sont roys de haulte seigneurie,
Sont inclinez havoir estat prospère
S'ils n'havoyent tant au tour de flaterie.
Les Veneriens, tous gens de bonne vie
Et inclinez au sexe feminin,
Haront bon temps, pourveu qu'ilz n'hayent mie
Faulte d'argent; mais garde le venin!
Tous Mercuriaulx qui ont subtil engin,
Indifferens et prestz à tout propoz,
Haront l'aspect d'envie trop maling,
Mais ilz vaincront s'ilz luy tornent le doz.
Lunatiques, comme gens sans repoz,
Et ceulx qui hont etheroclit cerveau,
Pour abreger, tous ces legiers suppoz,
Haront tousjour quelque cy de nouveau.
Ceulx qui ne sont de feu, terre, ny d'eau,
Ny d'air aussi[1], mais de la quinte essence,
Particuliers, groingneurs comme un porceau,
Vouldront sus tous cracher de la prudence.

1. Ces vieux distiques, qui se trouvent dans un très grand nombre d'anciens livres d'Heures, expliquent à merveille cette allusion :

Le colerique tient du feu et du lyon,
Il a perilleux vin, male complexion;
De l'eau et de l'aignel tient le flumatique;
Il est simple et doulx, entendant à pratique.
Du singe et de l'air tient le sanguin,
Qui est franc et plaisant et a joyeulx (le) vin.
Melancoliq tien du pourceau et de terre;
Il est pesant et ort; d'honneur ne lui chaut guère.

Digitized by Google

On en peult veoir clerement l'experience
D'aulcuns lourdaultz qui leurs frères chrestiens,
Principalement gens rempliz de prudence,
Tachent blasmer et mordre comme chiens.
C'est un des pointz, scelon nous theologiens
Qui vient d'orgueil, envie, aussi sottise;
Mieulx se vauldroit tenir entre ses biens
Que de l'aultruy mesdire à sa devise.

Des gens d'esglise. Capit. X.

Je n'ose pas exposer à ma guise
Le troublement et grand adversité
Que j'apperçois tous les jours en eglise
De peur de ceulx qui craingnent verité.
En delaissant la grand auctorité
Du père sainct, pour toutes adventures,
Ruminer veulx un peu la dignité
De ses prelatz et nouvelles creatures.
L'on a trouvé des inventions trop dures
Pour augmenter le trein des cardinaulx,
Dont les curés en ont heu trop de cures,
Pour les curer ainsi que les oyseaulx.
Ilz ont vendu et vendent cher leurs seaulx;
On n'ha qu'un peu de vieulx plomb ou de cire
Dont nuyt et jour atrappent à monceaulx
Force ducatz, encor ne peult souffire,
Aulcuns d'iceulx à peine sçavent lire
Ny entendre aux pointz que Dieu leur commanda;
Malheureux est quiconques, au vray dire,
Telz ignorans aultrement prebenda.

Digitized by Google

Ce ne sont pas de ceulx que Dieu manda
Parmy le mond pour la foy soustenir;
Oncques vivant par telz ne s'amenda,
Ny sçeut jamais ung bon mot retenir.
Consequemment, s'il vous plaist de venir
A nous, prieurs, evesques et abbez,
Et ceulx qui hont le bruit d'entretenir
Trop grand estat comme sont prebendez,
Vous trouverés les ungs tous desreiglez
Les aultres sotz, la pluspart ignorans,
Dont, si de bref ne sont mieulx amendez,
Ilz rongeront[1] entr'eulx tout le bon temps.
C'est un des pointz qui contrainct les enfants
Souventes fois tenir le lieu des saiges;
C'est un des pointz qui incite les plus grans
Eslever hault leurs serviteurs et paiges.
Lesquelz mittrez, à dire à brefz langaiges,
Sont inclinéz auprès le cul des dames,
Rire, braver, banqueter, faire raiges,
En lieu de prier Jesuchrist pour noz ames.
Par quoy souvent en choses très infames
Est employé l'argent du crucifix;
Velà comment sont demenées nous ames,
Velà l'estat de noz ecclesiasticz.
Aulcuns prelatz toutefois sont hatifz
D'entretenir de bonté la lumière,
En soublevant les povres et chetifz,
Mais ilz sont clers comme grain de fougière.

1. Impr. : rougeront. Sur Bon Temps, voyez notre 4e volume, p. 122, et une note postérieure de M. Fournier dans ses *Variétés littéraires*, t. 6, p. 57.

Digitized by Google

De l'estat de noblesse. Cap. XI.

J'ay entrepris, comme veois, grand matière
Et si dur fais que j'en suis en destresse,
Veullant parler de l'estat et manière
De ceulx qu'on dit protecteurs de noblesse.
Entre lesquelz ceulx de plus grand haultesse,
Comme sont roys, princes et grandz seigneurs,
Seroyent heureux, s'ilz n'avoyent si grand presse,
A l'entour d'eux, d'ignorans et flateurs.
Car la pluspart de tous ces serviteurs,
Tant à la court comme ès aultres quartiers,
Ne tachent fors tirer les royaux cueurs
A leur voloir, pour estre plus gorriers.
Ceulx qui doib[v]royent à chascun estre entiers
Et procurer tousjour le bien publique,
Comme plusieurs des royaulx offeciers,
Sont inclinez suyvre la voye oblique.
Dont s'il advient quelque cas trop inique,
Soit contre Dieu ou contre leur prochain,
S'ilz ont conceu en havoir quelque practique,
Dangier sera qu'il ensuyve son trein.
Et, si ainsi advient, il est à tous certain
Qu'ilz gasteront le povre populaire,
Dont bien souvent plusieurs mourront de fain
Pour ces rongeurs eslever et refaire.
L'autre point est, qui est dur et austère,
Qu'un tas de gens qui en hont la cognoisçance,
De peur qu'il hont à verité complaire,
Ne font aux chiefz la vraye remonstrance.

Digitized by Google

C'est un des pointz qui desgastaroyt France
Si les seigneurs n'avoyent subtil engin
De se regir selon droit et prudence
Et d'eviter de leurs serfz le venin.
Consequemment, pour faire tort la fin,
Plusieurs verront abourder à milliers
Gentillastres hayans en un butin
Tout sus le doz pour soy monstrer gorriers.
Les ungs sont prestz courir comme levriers,
Les aultres sotz, effeminez, bragars,
Et pour tourner à tout vent trop legiers;
Mais aulcuns sont des aultres trop bavars.
Leur refection prenent en plusieurs pars
Dessus le doz de plus grandz qu'ilz ne sont;
Mais, s'il advient qu'ilz arrivent trop tardz,
Morans de fain, le disné contrefont.
Aulcuns d'iceulx de vice vertu font,
De villainie font aujourd'huy noblesse,
Et par ainsi chascun d'eux se morfond
A vilz effectz. Velà leur gentillesse.

Des gens de lettres. Capit. XII.

Après il faut faire mention expresse
Des gens letrez, au moins qui en hont le bruit;
Car si de bref leur estat ne s'adresse,
Leur estude ne faira pas grand fruict.
La pluspart d'eux prend tout son fol deduit
A poursuyvir les sciences plus obliques,
Scelon lesquelz l'on n'est jamais instruict
S'on n'ha tousjour argumens et repliques.

Digitized by Google

Leur sçavoir gist en choses sophistiques,
En distinctions et mettre cas nouveaulx,
Et soustenir opinions fantastiques,
L'un des *reaulx*, l'autre des *nominaulx* [1].
Et, qui pis est, il n'y a ha de si lourdaulx,
Si hebetez, de si lourd jugement
Qu'ilz cuydent tous du tout leur estre egaulx,
Sans que savoir puissent plus amplement.
Mais il viendra que gens d'entendement,
Gens vertueux à vray sçavoir donnez,
Haront le bruit sus eulx certainement,
Qui leur fera souvent tordre le nez.
Car, s'il advient que vous entreprenez
De quelque bien faire vraye ouverture,
Incontinent par eulx serés blasmez,
Qui clerement leur revient à injure.
Bref, ce sont gens qui n'hont point d'aultre cure
Fors de picquer et mordre leur prochain,
Ou d'atrapper quelque grosse adventure
Pour devenir en estat plus haultain.
Si vous suyvez quelque estude certain
Ou surmontant leur dur entendement,
Ilz vous diront : « Las ! vous mourrez de fain;
Si me croyez, vous ferés aultrement. »
Dont, pour parler sans flater, rondement,
Plusieurs enfans, de bonne condition,
Sont destournez par leur exhortement
Qui parviendroyent à grande perfection.
Les orateurs ont leur revolution

1. Cette allusion a été expliquée dans notre première note.

Digitized by Google

Parachevée, et tous aultres bons clercz;
Poëtes haront sur eulx domination,
Veu que le mond se faict jà tout[1] par vers.
Bref, gens letrez sont aujourd'huy divers:
Les ungs mordent leur prochain comme chiens
Et toutesfois leur cas va de travers,
Sans onc avoir beaulx faictz, diz ny moyens.
Plusieurs gastent la voye des anciens
Et bons docteurs par leur gloire et folie;
L'on n'ha garde de veoir nouveaulx chrestiens
Comme jadis par gens de saincte vie.
Dont il s'ensuyt que, si on n'y remedie,
S'on n'abolist ces gloseurs de sentences,
Tous ces auteurs de sotte artillerie[2],
L'on ne tiendra plus conte des sciences.

Du commun populaire. Capitulum decimum tertium.

Finablement veulx toucher des influences
Et affections du commun populaire,
Lequel n'est pas ny sera sans grevances,
Sans oppressions ou quelque dur af-
Il sera enclin et de trop bon attraire [faire.
A concepvoir tousjour nouveaulx propoz;

1. La pièce donne ici *ja une*, qu'on pouvoit lire *jaune*; nous suivons dans le texte l'errata qu'on lira plus loin.

2. Notre écolier donne ici à ce mot un sens dérivé de *ars*, son origine étymologique; mais il l'emploie précisément parcequ'il est consacré dans le sens de canons, que lui a donné le XVe siècle.

Digitized by Google

Mais beaucoup mieulx seroit de se retraire
Et faire à part son mesnaige en repoz.
Les plus petis se gardent bien des groz,
Surtout de cheoir en leur faulx contrepoints;
Car aultrement seront jusques aux os
Mangéz, riffléz de ces gros masche-foins,
Qui ne pourroyent vivre s'ilz n'estoyent oinctz
Et soustenuz du labeur des petis,
Par quoy suyvront tant de voyes et coingz
Qu'ilz tacheront saouller leurs appetis.
Dont plusieurs gens, miserables, chetifz,
A leur prochain serchans tousjour debatz,
Seront repris de ces gens attractifz,
Et longuement tenus entre leurs las.
Par ce moyen, de jeunes advocas
Se faict tousjour inutile creation,
En esperant par noises et durs cas
Du bien d'aultruy gripper quelque portion.
Mais ceulx qui hont sur eulx domination,
Veu qu'encor sont au point de leur jeunesse,
Bien replanter les doib[v]royent sans fiction
Pour veoir si d'eulx souldroit quelque saigesse.
Un aultre point le commun trop oppresse:
C'est le deffault de bon droit et justice,
Dont bien souvent les plus vertueux on blesse,
Qui les maulvais confit en leur malice.
L'on ne fait plus l'un à l'aultre service
S'on ne pretend n'havoir bon poyement;
L'on n'ayme plus se rejouyr sans vice
Ou sans penser en mal aulcunement.
Plusieurs aussi prenent esbatement
A dire mal de leur voisin prochain,

Digitized by Google

Qui toutesfois vivent meschantement,
Et à leurs enfans monstrent un lasche trein.
Dont, si telz gens meurent souvent de fain
Et sont tousjour povres et malheureux,
Ce leur advient de ce que, soir et main,
Serchent ailleurs ce qu'il hont trop cheux eulx.
Monstrez-vous donc fermes et vertueux
Entre vous, gens du commun populaire,
Et de l'aultruy ne soyés curieux:
L'on est assez chargé de son affaire.

Des maladies. Capit. XIIII.

Oncques ne fust qu'en ceste courte vie
Ne dominast en tout temps et saison
Quelque frimat et dure maladie
De dur support et forte guerison.
Premierement n'eschappera maison
Où n'ait tousjour quelque maulvaise teste
Pour faire bruit à tort et sans raison,
Pour engendrer tonnoirres et tempeste.
Maintes femmes, allans en quelque feste
A sainct Trotet[1], ou jouer à my les bois,
Seront picquées d'une scorpieuse beste,
Dont enfleront l'espace de neuf mois.

1. Un poète que nous ne connoissons que sous le nom de Maximien a écrit vers ces époques *l'Advocat des dames de Paris touchant les pardons de Saint-Trotet*, qui sera réimprimé dans notre recueil de pièces en vers sur Paris.

Digitized by Google

La plus grand part des marchans et bourgeois
Seront frappez d'orgueil et d'avarice ;
Je crains aussi que ces suppoz des loix
Hayent les yeulx aveuglez en justice.
Envie sera tousjour en sa malice,
Principalment entre gens de rudesse ;
Les relligieux, quant au divin service
Fauldra marcher, seront prins de paresse.
Et, d'aultre part, le mal saincte Simplesse
Tiendra plusieurs atachéz de son lien ;
Aulcuns haront la gorge en tel destresse
Qu'il n'y pourra jamais demeurer rien.
Plusieurs haront la langue en tel maintien
Qu'il n'en pourra sortir que de venin ;
D'aultres y hara enraigez comme un chien
A trouver mal contre leur bon voisin.
Tous ces suppoz de l'ordre sainct Babouyn
Haront tousjour pertroublé le cerveau,
Les ungs d'iceulx par trop boire de vin,
Et la plus part pour ne boire point d'eau.
Aulcuns seront vestiz de belle peau
Qui toutesfois dedans seront pourris ;
Gens mariéz et conjoinctz de nouveau
De jalousie seront follement pris.
D'aultres y hara de folle amour surpris
Et si aveuglez en leur gloire et folie
Qu'ilz tacheront quelque femme de pris
Du premier sault faire leur sotte amye.
Je laysse ceulx qui jamais en leur vie
Ne sçeurent veoir ny verront bien cheulx eulx,
Et ceulx aussi qui creveront d'envie
Quant ilz verront leur prochain estre heureux.

Digitized by Google

Pour abreger, plusieurs maulx dangereux
Viendront à gens de basse condition,
A ces meschans qui sont trop curieux
De meilleurs qu'eulx sercher l'imperfection.

De la fertilité et sterilité d'aulcunes choses. Capit. XV.

Consequemment, touchant la production
Des biens terriens, je treuve qu'en tout temps
N'harions assez pour nostre refection,
Pourveu qu'il fust assez de bonnes gens.
D'or et d'argent, ainsi comme j'entens,
Ne sera pas assez grande foison
Pour contenter l'appetit des meschans
Et aultres gens qui l'ayment sans raison.
Quant au gibbier et fresche venaison,
Depuis que tous à prendre sont trop fins,
L'on n'hara peu ; mais tout temps [en] saison
Ne fauldront point becasses et tarins.
De faulx regnars [1] et ravissans mastins,
D'asnes confitz en leur sotte ignorance,
De venimeux et trop meschans voisins,
Est et sera tousjour grand habundance.
L'on hara assez de froumaiges en France,
Veu qu'on y veoist tant de femmes au laict;

1. Je vevrois ici une preuve de plus que cette pièce est de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe; *Les regnars traversant les voies perilleuses des folles fiances du monde*, par Jean Bouchet, étoient alors fort à la mode.

Digitized by Google

Soussiez, pensiéz regneront à oultrance,
Mais la mente le bruit hara en tout faict[1].
Force noises, dont maint sera deffaict,
Croistront par gens de maulvais entretien;
Un mal y ha que nul sera refaict
Du fruict qu'on dit poires de bon chrestien.
Les escoliers n'haront pas trop de bien
Par le deffaut de chandelles d'estude,
Car s'ilz n'usoyent, ce leur seroit moyen
De n'havoir plus l'entendement si rude.
Faulte sera de foy et certitude,
Fors entre aulcuns rares et loyaulx cueurs;
Il sera assez de faulse ingratitude
Dont maintz seront frustrez de leurs labeurs.

De la paix et de la guerre. Capitulum XVI.

Finablement soyez trestous asseurs
Qu'il regnera tousjour quelque bataille
Entre les gens, tant moindres que greigneurs
Et bien souvent sans que le cas le vaille.
Les pis assaultz, tant d'estoc que de taille,
Viendront tousjour de quelque sot bavart,
Faulses putains et meschante canaille,
Qui leur venin vuydent en toute part.

1. Voilà une strophe bien malade, et que nous ne nous chargeons ni de rétablir ni de comprendre complétement. Les femmes au lait sont peut-être des nourrices, c'est-à-dire des femmes d'abord grosses; alors *la mente* seroit la *menta* latine, seule capable de ce mal. Les mots *l'amante* ou *la menthe* me paroissent inadmissibles ici,

Digitized by Google

L'exemple ay veu d'un morveulx loricart,
Trop plus maulvais que ne fust onc Judas,
Qui à femme, enfans, monstre la voye et l'art
De rapporter, semer noises, debatz.
Gardez-vous donc de tomber en telz las,
Car il n'est point de guerre plus cruelle
Que de gens folz qui prennent leurs esbatz
A controuver quelque faulse nouvelle.
Ne vous fondez jamais en leur querelle;
Le plus seur est, les laissant soy retraire;
Car, si on debvoit gecter hors la cervelle,
L'on ne sçauroit garder un chien de braire.
Je ne veulx pas une aultre guerre taire,
Nonobstant ce qu'elle n'est plus à craindre;
C'est d'aulcuns sotz Parisiens qui deffaire
Les escoliers ont cuydé sans se faindre.
Tous assemblez, dès le grand jusque au moindre,
Et bien armez, un jour de là les pons,
Ont presumé, s'ilz les pouvoient attaindre,
Dessus leurs corps esprouver leurs bastons.
Dont à la fin par voyes et cantons,
Comme enraigez, se sont mis à l'assault,
Devant leurs yeulx treinans les gros canons
Baissez contre eulx, levans le cul en hault.
Les unz havoyent de peur si très grant chauld
Qu'ilz se gectoyent dans les caves de gens;
Plusieurs, si tost qu'un chat faisoit un sault,

et je ne vois pas qu'on puisse tirer meilleur parti de *lamente* en le prenant pour lamentation, plainte, le *lamento* italien, bien qu'il se trouve à la suite de *soucis* et de *pensiers*.

Digitized by Google

Fourroyent leur bas de fin bran par dedans [1].
Un tuille vieulx [2] cheut entre ces sergens,
Qui reculler les fist plus de cent pas;
Pour abreger, ilz cuydoyent que le temps
Fust advenu de leur dernier repas.
Si vous voulez entendre par quel cas
Ilz estoyent meus, ou quelle incitation,
Sachez de vray qu'ilz ne le sçavoyent pas,
Dont ne sçaurois en faire relation.
Ce leur advint de folle presumption,
Veu que c'estoit contre leurs bons amis.
Qui en vouldra faire la description,
C'est la journée dicte *Quem queritis* [3].

1. Je remarquerai que, dans les habitudes du moyen âge, *fourrer* n'avoit pas le sens général de *mettre de la fourrure*, mais celui de *doubler de fourrure*. Par la quantité de draperies ou d'hermines qui entroient dans une robe ou dans un manteau, il est évident que le dessous en étoit garni, et la fourrure qui paroissoit extérieurement au collet, au bord des manches et le long des bords de la robe ou du manteau, n'étoit que l'enseigne de celle qui garnissoit le dessous.

2. L'imprimé donne *un tuille veux*. La phrase comporte forcément le sens d'une vieille tuile qui se détache d'un toit.

3. L'explication que nous avons proposée de cette désignation devient d'autant plus plausible quand on remarque que c'est le mot même du récit de la Passion: « Jesus processit et dixit eis: Quem queritis? Responderunt ei: Jesum Nazarenum. »

Digitized by Google

Epilogation de l'Auteur.

Il est jà temps mettre fin en mes ditz
En vous suppliant qu'on ne veulle pour rien
Havoir despit, eusse dit encor pis,
Ains extimez que je fais tout pour bien.
Ne vous soit grief si maint point je retien,
Narrer trestout me seroit trop grant pois ;
En demenant très joyeux entretien
M'a pleu narrer cecy pour ceste fois.
A l'escart feist ceste œuvre un bon galois [1],
Mais peu de gens sçavent en quel maison ;
Il ne faut pas dire tout maintes fois
Et se monstrer, s'il n'est temps et saison.

Cy fine la grand et vraye pronostication generale, etc., imprimée à Champ-Ro, et prope Pasquerium S. Pancratii par M. R. Arnelhaud, sumptibus G. Planipineti, anno communi vel bissextili, collecto vel expanso, ad eram diluvii, Alphonsi, Nabuchodonosor aut regis Persarum 6480[2], mense autem Tuth, Almuharaz, Fordimech, Εκατομβαιομ[3]

1. De *galler*, rire, se moquer ; *galant* vient de là ; *goliard*, *goliardois*, qui est antérieur à *galois*, avoit le même sens ; *galois*, du reste, étoit déjà une expression commune au XIVe siècle, comme le montre le chapitre des Galois et des galoises du chevalier de la Tour-Landry. Cf. notre édition, p. 241.

2. Voir page 36.

3. Le mois de Tuth, doit être le Τυθι, Τώθ ou Τῆθ du calendrier Alexandrin, le Tebeth hebreu, qui

Digitized by Google

vel Januarii, le jour et heure que nous avions beaucoup d'affères, sans les fractions.

Deo gratias.

Sequuntur aulcuns erreurs commises par la fluxibilité et difficulté de l'art d'imprimerie.

A i. pagina i, lisez *pericula*, au lieu de *discrimina*, car la quantité du mètre le requiert.

C. iiij. pagina .ij, lisez *tout* au lieu de *une*, au verset :

Veu que le mond se faict jà tout par vers.

Capitulo xij. l'on a oblié animadvertere bacchalarios Theo. ut se se precavisent durante cursu quum quidem Saturnius aliquorum M.N. aspectus eos vexabit, ob id quia aliqui ipsorum pro una presidentia, etiam muta, non verecundabuntur xxiiij

correspond au mois de decembre (voir le tableau des mois et systèmes du calendrier des divers peuples de l'antiquité, par M. Alfred Maury, dans l'Annuaire de la Societé des Antiquaires de France, année 1851, in-18, p. 238-40); Almuharaz est peut être le mois de Moharrem du calendrier musulman, qui correspond au mois de juillet, et le mois Εκατομβαιος (*ibidem*, p. 242-4) commençoit dans le calendrier athénien le 24 juin, ce qui prouve que notre auteur a employé ces noms au hasard; nous remarquerons qu'il n'a pas employé d'accents, et qu'à la fin du mot il a laissé passer un μ à la place d'un ν.

Digitized by Google

vel ultra francos exigere. Aliqui vero, quid miror, fragmenta conviviorum petere. Superabunt igitur medicos, legistas, et alios, qui eorum labores benevendere solent.

Item caveant ipsi bacch. Theo. in eandem pestilentiam post magistratum nostratum incidere ne sequaces pari messe metiantur, quia nempe esset processus in infinitum in materia rapacitatis et disturbium in tanta facultatione, etc.

Bene accipe, lector amantissime et vide temporisamentum.

Digitized by Google

Cleri Turonensis Hymni duo ad Henricum IIII, Galliarum et Navarræ regem, unus ante pugnam, alter post victoriam Ibriacam. Addita est vernacula versio. Augustæ Turonum. MDLXXXX[1].

AD LECTOREM.

Quicumque Cleri nomine
Nuper faceto carmine
Risit ducem de Mœnia,
Quam naris emunctæ fuit
Nobisque multum profuit
In hac canenda nœnia.

1. Cette pièce, fort rare, se compose de deux parties in-4. La partie latine a deux feuilles et demie, sous les signatures A-C ; elle est imprimée en italiques et contient quatre strophes à la page. La dernière demi-feuille est signée C et Ciij, mais sans qu'il y ait de lacune, puisque les numéros des strophes se suivent. Par une erreur de mise en pages, l'imprimeur a mis trois strophes seulement sur le recto du dernier feuillet, et sur le verso la quatrième, qui auroit dû se trouver sur le recto. La partie françoise se compose aussi de deux feuilles et demie signées A-C, imprimées en italique et dont les pages sont numérotées de 1 à 20. Quant à la

Digitized by Google

Clerus licet Turonicus
Forsan minus sit clericus
Quam Parisina ecclesia,

pièce elle-même, elle a été évidemment inspirée par la *Prosa cleri Parisiensis ad ducem de Mena*, que nos lecteurs ont vue dans notre second volume (p. 296-316); seulement, quoique la ligne politique soit la même, qu'il y règne le même sentiment françois et la même haine vigoureuse de la Ligue et des étrangers, ce n'est pas l'œuvre du même homme. Dans la prose au duc de Mayenne, le mètre n'est établi que sur le nombre des syllabes, comme dans les proses de l'Eglise; ici l'écrivain, plus littéraire, tout en se servant de la rime, — et l'on remarquera que, pour le troisième et le sixième vers de chaque strophe, il a employé d'un bout à l'autre la même rime, — a eu soin de nous avertir qu'il employoit *des vers iambiques de deux mesures de quatre pieds entiers*, et a, de plus, toujours employé l'élision, ainsi que dans la vraie latinité. C'est une barbarie de dire, comme on le fait dans les colléges, et en le faisant admirer sous cette forme :

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum,

au lieu de :

Monstr' horrend' inform' ingens, cui lumen ademptum.

Le prononcer autrement, c'est le faire trois fois faux de gaîté de cœur. Notre politique ne l'auroit pas fait. Ainsi dans sa pièce, pour avoir la mesure, il faut lire :

Laudemus Henric' optimum
Reg' et ducem fortissimum

et de même dans tous les cas où il y a lieu à élision. — J'ajouterai que la traduction françoise des deux hymnes a été reproduite dans le volume I du recueil A-Z, mais sans indication bibliographique, et sans même dire qu'ils se trouvoient à la suite de pièces latines.

Digitized by Google

Non est tamen fanaticus,
Rebellis aut Hispanicus,
Nec curat arma Guisia.

Cleri Turonensis Hymnus prior.

Versus omnes sunt Iambici Dimetri Acatalectici.

I.

Laudemus Henricum optimum
Regem et ducem fortissimum;
Exultet omnis Gallia;
Grato sonet plebs carmine,
Et sparsa rubro sanguine
Tandem nitescant lilia.

II.

Ex Lodoici semine
Borboniorum sanguine
Splendet virilis linea;
Hinc ille Rex quem dicimus
Illum parentem agnoscimus,
Nec nos movent extranea.

III.

Post classica et sonos truces,
Inter feros belli duces
Et signa militaria,
Inter cruores et neces,
Ille audiet nostras preces
Ad sacra pulvinaria.

Digitized by Google

IIII.

Cedat scelesta factio
Et prava conjuratio
Cum gente Lotharingia,
Nam christiana charitas
Et civium fidelitas
Procul fugerunt jurgia.

V.

Non nos movebit amplius
Dux Mœna spe boni illius
Cum fraudulenta Hispania;
Quæcumque texit callide
Jactatque nobis in fide
Ostenta sunt inania.

VI.

Jam scimus ut sese gerat
Palamque sub nostris ferat
Bezæ cani psalteria,
Et conciones publicæ
Fiuntque lutheranice
Prophana baptisteria.

VII.

Non curat ille quo modo
Ecclesiæ substent, modo
Regni occupet fastigia;
Clamet soror, clamet papa,
Clamet Sabaudus satrapa,
Imo et cadat Liturgia.

Digitized by Google

VIII.

Quid ista sint jam novimus;
Mentem Unionis vidimus,
Cum capta sunt suburbia.
Quis credat ut miles furens,
Natalem per solum insolens,
Patrarit hic tam turpia?

IX.

Templorum abacti cardines,
Ante ora patrum virgines
Raptæ manu nefaria;
Raptis sacerdotum infulis,
Impune equinis ungulis
Turbata sunt altaria.

X.

Pejus patrasset prava mens
Ni fortis Henricus, premens
Hostes sua præsentia,
Huc advolasset protinus,
Labente fratre, cui minus
Cœli favebat gratia.

XI.

Quod cæperat fortissime
Blæsis peregit pessime
Inutili clementia;
Perdenda gens prorsus fuit
Quæ sola nobis obfuit
Nimis gravi potentia.

Digitized by Google

XII.

Habemus hic parvum ducem,
Parvum quidem, sed jam trucem,
Quamvis sit in custodia :
Corvi mali est ovum malum ;
Si jactus esset in salum,
O quanta nobis gaudia !

XIII.

At Lochiis porcus jacet,
Qui, jam saginatus, tacet
Et sacra curat orgia ;
Sed, pocula [1] inter et scyphos,
Plærumque consulit sophos
Super corona regia.

XIIII.

Num vos pudet vestri mali,
Dux Mercuri, dux Aumali,
Qui somniastis talia ?
Quæ portio tot regulis?
Non ipsa certe singulis
Satis fuisset Gallia.

XV.

At cardinalis Carolus,
In quo nec est fraus nec dolus,
Regnabit in Fontania,
Dum Mæna, castrorum potens,
Et mentis et vis impotens,
Corpus gravat vesania.

1. Impr. paucula.

Digitized by Google

XVI.

Laudabilis Vindocinus,
Qui dignitate non minus
Quam nobili constantia
Gentis decus præaspicit,
Regemque lætus suspicit,
Cui paret hæc provincia.

XVII.

Hic præsules doctissimi
Et nobiles fortissimi
Sua exequuntur munia;
Hic jam senatus eminet
Decusque regni sustinet
Et liliorum insignia.

XVIII.

Harlæus ille præsidens,
In vinculis nuper sedens,
Præsto mori pro patria,
Novus Cato, res temperat,
Pacemque cunctis imperat
Ad instituta patria.

XIX.

Hic Fayus, omnium scius,
Virtutis alte conscius,
Consulte pandit fortia,
Guesla procurante acriter,
Ut dissipent viriliter
Rebellium consortia.

Digitized by Google

XX.

Non ille Picto callidus,
Ad lucra semper fervidus,
Sacra inquinat sedilia,
Qui, dum sibi uni consulit,
Edicta nuper protulit
Tam vana quam subtilia.

XXI[1].

Non hinc procul sit nullius
Frendens furensque Nullius,
Tenetur arca Ambrosia,
Amans ubi Spinacius
Per vinculum potentius
Dabat sorori basia.

XXII.

Non hic Pigenatus furit,
Hic nullus incestus parit
Priculosa insomnia;
Nec cocles ille Lanio [2]
Bacchatur, e triclinio
Insaniens solemnia.

XXIII.

Nil hic Rolandus fecerit,
Non si Capella venerit,
Superbiens facundia,
Cum sexdecim latronibus

1. Impr. XVI.
2. Equivoque sur le nom du curé Boucher.

Digitized by Google

Qui languidis mucronibus
Plebis movent incendia.

XXIIII.

Non hic Luchardus aut Cruce,
Aut Bussius, dignus cruce,
Bonis parent ludibria,
Nec Ruta, nec Morlerius,
Nec Hatta, nec Olivarius,
Lutetiana opprobria.

XXV.

Hispanus ille num sapit,
Qui per viros tales capit
Spem de lucranda Gallia?
Quid censet Allobrox gener,
Vel cui pudor valde est tener,
Amata patri filia?

XXVI.

Tun' nos, Philippe, proteges
Et sacros Gallorum reges,
Sacra ipse sectans impia?
Regnum pudenter flagitas;
Sanare strumas cogitas
Quarum est apud te copia.

XXVII.

Iberiscisne fastibus
Galli exigentur finibus
Partis avorum audacia?
Rasum monachi sinciput
In liberum inquiret caput
Hispanica ferocia?

Digitized by Google

XXVIII.

An illa virtus corruit
Quam totus orbis horruit
In occidente et India?
O millies præstat mori
Quam Gallus hostis barbari
Ferat superba tœdia.

XXIX.

Henrice, jam te commove;
Ipsos tumultus amove
Qua tutior detur via;
Nil asperum te detinet;
Hiberna non nix attinet,
Et nulla sunt tibi invia.

XXX.

Te patrueles principes
Atq; ut statim pugnam occupes,
Movet dolens provincia;
Habes bonarum partium
Bironem et Altimontium,
Mira duces prudentia.

XXXI.

Post hæc triumphator redi
Bellumque nobis expedi
Solerte diligentia;
Jam civitas ludos parat
Tibique festa præparat
Mirabili affluentia.

Digitized by Google

XXXII[1].

Jamque omnis ordo te vocat
Divumque numen invocat
Pro pace cum victoria ;
Ob ista vota nos, licet
Legatus excommunicet,
Major sequetur gloria.

XXXIII.

In pace bos terras colet
Et litigator, ut volet,
Recurret ad prætoria ;
Commercium instaurabitur,
Mercator hospitabitur
Per nota diversoria.

XXXIV.

Henrice, victor hostium,
Reclude pacis ostium[2],
Include bella Martia ;
Rex magne, præstans robore,
Tuo quieta tempore
Concede nobis otia.

Amen.

Canebat psaltes Sammartinius Augustæ Turonum nonis Martiis CIↃ. IↃ. LXXXX.

1. Impr. XXII.
2. Impr. hostium.

Digitized by Google

Cleri Turonensis Hymnus alter post victoriam Ibriacam [1].

I.

Henrice, regum maxime,
Bellator invictissime,
Cui dura cedunt omnia,
Eversor ingens urbium,
Cui nil latens, nil invium,
Nulla et resistunt mœnia;

II.

Pervenit ad nos cœlitus
Fœlix tuæ pugnæ exitus
Adversus arma immania,
Quapropter exultavimus
Et *Te Deum* cantavimus
In organo et symphonia.

III.

Audimus hic ut omnium
Quæ gesta sunt ad Ibrium,
Danda est tibi uni gloria,
Dum vim tuorum continues
Turmasque Iberas sustines
Nutante adhuc victoria;

1. Nous n'avons rien à dire ici sur la bataille d'Ivry. Il nous suffira de renvoyer au Père Lelong et au nouveau catalogue de l'histoire de France.

Digitized by Google

IIII.

Ut insidens equo horrido,
Cono coruscans candido,
Per ordinum primordia
Ibas, tuos exasperans,
Pugnæ tenorem temperans
Et velitum præludia.

V.

Hinc inde dextra Contius,
Lævaque Monpenserius,
Adstans feroce audacia;
Uterque, regibus satus,
Circumdabat tuum latus
Mira agminum fiducia.

VI.

Biro pater cum filio,
Hic Nestori, hic Achilleo
Pares, obibant munia;
At fortis Altimontius
Causam dedit qua promptius
Victoriæ strata est via.

VII.

Mox, instar atri turbinis
Aut albicantis fulminis,
Ruens in arma hostilia,
Campos replesti sanguine,
Hostes fuga et formidine,
Nec obfuere hastilia.

Digitized by Google

VIII.

Hic te premente cominus
Vertere terga protinus
Hispania et Germania,
Eques pedesque diffluit,
Horæque momento effluit
Tot hostium vesania.

IX.

At dextra victrix fortiter
Victis pepercit molliter,
Sueta tibi clementia,
Et persequente milite
Verno et Medunta deditæ
Tua fruuntur gratia.

X.

Mirabilem o tuam fidem
Pectusque permanens idem
Inter tubas et prælia,
Dum fortis, audax et vigil,
Laboris invicti ut pugil,
Ad pura tendis lilia!

XI.

Nunc fas erit te agnoscere
Regem patremque dicere,
Re, nomine et potentia;
Dabat tibi hoc jus sanguinis,
Sed plurimum adfert luminis
Virtutis hæc præstantia.

Digitized by Google

XII.

Tandem serenasti polos,
Istos Hiodalgos subdolos
Longe fugans à Francia;
Post hac, tuam clementiam
Vel militum ferociam
Fac sentiat Lutetia.

XIII.

Hæc summa belli civici,
Illinc furores publici
Sumpsere prima exordia;
Si fulmen huc tuum jacis,
Et quid quid est vis conjicis,
Restinxeris incendia.

XIIII.

At nos habet major metus,
Ne fiat in teipsum impetus
Dum tam tui fit copia;
Certa hæc tibi sit cautio
Frater tuus, quem homuncio
Dextra necavit impia.

XV.

Erinnys illa claudicans,
Pro dote regnum vindicans,
Regina jam per somnia,
Adhuc sacerdotes habet
Quos excitat sicut lubet
Aut quos emit pecunia.

Digitized by Google

XVI.

Ordo vetus, funem gerens,
Ægre illius cultri ferens
Dominici præconia,
Ut se quoque ad cœlum ferat
Et te tuis sic auferat,
Tentabit audax omnia.

XVII.

Si quid precando possumus,
Attende ad ista, quæsumus,
Sagace providentia,
Atque a cucullatis cave
Vel cum tibi dicent *Ave*
Audace confidentia.

XVIII.

Tutare vitam charius,
Nec, miles ut gregarius,
Pericula inter vilia
Expone corpus obvium,
Ne, te cadente, civium
Cadant simul tot millia.

XIX.

Heu, cogita tecum catus
Qualis foret rerum status
Tot regulorum insania!
Te mortuo, regnum inclytum,
In frusta mille dissitum,
Parens foret colonia.

Digitized by Google

XX.

Jam magna spes multos tenet,
Nam non tibi pectus manet
Cautes velut Marpesia [1],
Fore ut sine ullius metu,
Sed spiritus sancti impetu,
Decreta linques Bezia [2].

XXI.

Sed, si sit a Republica
Ferantque fata Gallica
Perstes ut in sententia,
Quisquis rei sit terminus,
Non obstet omnis quominus
Præstetur observantia.

XXII.

Nos christianis legibus
Parere scimus regibus,
Ut sacra mandant biblia ;
In principes sectæ Arriæ,
Multum licet contrariæ,
Exempla sunt fidelia.

XXIII.

Quid pluribus nobis opus
Si te sinente missæ opus
Passim fit absque injuria,
Si cuique adesse est liberum,

1. Ton cœur n'est pas dur comme les rochers de Paros.
2. Les décrets de Théodore de Bèze.

Digitized by Google

Si nil novum, nil exterum,
Nostra inficit mysteria?

XXIIII.

Tu das sinisque largiter
Ut curio solemniter
Solito habeat compendia;
Fas est vetustis vitibus
Nefas malignis artibus
Sacra occupare prædia.

XXV.

Quid plura præstet Unio?
Nil tale jam quinquennio
Dedere castra Guisia;
Non arma, non hastas truces,
Sed vota, jejuna et preces
Fert militans ecclesia.

XXVI.

Ibunt tuæ res prospere
Si nunc severe et aspere
Monstra hæc domas nascentia;
Hoc te penetret altius
Nil principi nocentius
Quam criminum indulgentia.

XXVII.

Dum mitiorem te geris
Ex prælio bellum seris,
Nec finem habent negotia;
Æquando partes partibus,

Digitized by Google

Nascuntur hostes hostibus
Qui parta turbent otia.

XXVIII.

Te rege, prœdones tremant,
Pœnæ malos statim premant,
Boni reportent præmia,
Civis quietus dormiat
Et pax labores finiat
Quos bella dant deformia.

XXIX.

Non est tibi mater tenax
Fraterve turbarum ferax
Non exoleti incuria,
Non mens tributorum exigens
Non dextra cuncta porrigens
Quæ te opprimant penuria.

XXX.

Faxit Deus rerum potens
Ut spiritus sensim latens
Tangat tibi precordia;
Interque cives dissitos,
Quos lex tibi dat subditos,
Te rege, sit concordia.

XXXI.

Tunc fata terminaveris
Quibus diu promitteris
Post bella tot civilia,
Orbis monarcham destinet

Digitized by Google

Cum Cantaber Gallus canet
Et vacca pascet lilia[1].

Amen.

Hæc canebat psaltes Sangatianus Augustæ Turonum IX. calen. apriles ann.
CIↃ. IↃ. LXXXX.

1. Pour comprendre ce que cette allusion a au premier abord d'énigmatique, il suffit de se souvenir que les armes de Bearn étoient d'or, à deux vaches de gueules accolées et clarinées d'azur.

Digitized by Google

Deux Hymnes du clergé de Tours, l'une auparavant la bataille et l'autre après la victoire de Sainct-André d'Ivry, au roy Henry IIII, roy de France et de Navarre, tournez du latin.

Au Lecteur.

Quiconque d'une gaillardise
N'a guerres, au nom de l'Eglise
La Prose au duc de Maine fit,
Certes il eut fort bonne grace,
Et le premier rompit la glace
Dont plusieurs ont fait bon profit.

Bien que les prestres de Touraine
Ne soient en la science humaine
Si grands clercs que ceux de Paris,
Pourtant ils ne sont heretiques,
Ni espagnols, ni frenetiques,
Et de la Ligue ils sont gueris.

Digitized by Google

Premier Hymne du clergé de Tours, devant la bataille d'Ivry, tourné du latin.

Les vers sont tous iambiques de deux mesures et quatre pieds entiers [1].

Hymne.

I.

Chantons Henry notre grand prin-
Tout le clergé de la province [ce;
Chante son nom de banc en banc;
Prions que la paix il apporte,
Afin que les trois lys qu'il porte
Ne soient plus entachez de sang.

II.

D'être roi il est le plus digne,
Comme aîné de la mâle ligne
Qui se rapporte à saint Louis;
C'est lui que devons reconnoître
Pour notre père, pour notre maître,
Né en notre propre pays.

III.

Après les horribles allarmes
Et l'effroyable son des armes,
Retourné vainqueur des assauts,
Parmi le sang et le carnage,
Il ne mepprisera l'hommage
Que lui font ses humbles vassaux.

1. Il est bizarre qu'on ne se soit pas aperçu de l'inutilité de traduire ici la phrase latine.

Digitized by Google

IV.

Meure donc, meure donc la Ligue!
Meure cette lorraine brigue
Qui epuisoit tous nos moyens,
Puisque la charité chrétienne
Et la prud'homie ancienne
Renaît entre les citoyens!

V.

Plus ne faut que le duc du Maine
Les etrangers en France amaine,
Pour accroistre encor nos malheurs.
Ce qu'il dit faire pour l'Eglise
N'est qu'un manteau dont il deguise
Les saffraniers et les voleurs.

VI.

Nous sçavons bien de quelle sorte
En son armée il se comporte,
Quand il souffre publiquement
Manger de la chair en caresme,
Faire la cène et le baptesme
Et prêcher huguenotement.

VII.

Pourvu qu'à son but il parvienne,
Peu lui chault que la foi devienne;
La messe est tout son dernier soin.
Pour parvenir à la couronne,
Il etranglera la Sorbonne,
Voire le pape en un besoin.

Digitized by Google

VIII.

Il nous fut aisé de comprendre
A quoi l'Union vouloit tendre,
Lorsque nos fauxbourgs furent pris.
Qui croiroit qu'un soldat de France
Dans le pays de sa naissance
Si vilain cas eût entrepris ?

IX.

Des temples les portes rompues,
Filles et femmes corrompues
Aux yeux des pères desolez,
Les chevaux au chœur de l'eglise,
La croix et la chasuble prise
Et les prestres pris et volez.

X.

Ils eussent bien fait davantage
Si ce prince de grand courage
N'eust volé à nostre secours
Pour delivrer le roi son frère,
A qui la fortune prospère
Ne donnoit un si heureux cours.

XI.

Pauvre roi, tu fis une faute
Quand ta devotion peu caute
A Blois te rendit trop humain ;
Tu devois toute cette race,
Insupportable en son audace,
Achever d'une même main.

Digitized by Google

XII.

Nous en tenons l'aîné de Guise,
Jeune d'ans[1], mais plein de faintise
Et déjà bouffi de fierté;
Toujours le fils au père semble;
Si on les eût noyez ensemble,
O quel bien ce nous eût été!

XIII.

A Loches un pourceau[2] repose
Qui de graisse a la bouche close,
Semblant n'avoir soin que de soi;
Toutesfois, entre les bouteilles,
Quelques fois il conte merveilles,
Disputant qui doit être roi.

XIV.

Vous, duc de Mercure[3] et d'Aumale[4],

1. Charles de Lorraine étoit né le 20 août 1571; il mourut le 30 septembre 1640.

2. Charles, duc d'Elbeuf, petit-fils de Claude de Guise, né en 1556 et mort en 1605, fut arrêté à l'issue des Etats de Blois et conduit à Loches, où il resta sous la garde du duc d'Epernon, qui en étoit gouverneur, jusqu'en 1561. Il passoit pour aimer fort la bonne chair, et les satiristes du temps ne se sont pas fait faute d'en parler.

3. Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, né le 9 septembre 1558, mort à Nuremberg le 19 fév. 1602. Louise de Lorraine, femme de Henri III, étoit sa sœur du premier lit.

4. Charles de Lorraine, duc d'Aumale, né le 25 janvier 1555, mort à Bruxelles en 1631.

Digitized by Google

Qui de cette grandeur royalle
Avez aussi le cœur espoint,
Si le morceau si doux vous semble,
A tant de roitelets ensemble
Six Frances ne suffiroient point.

XV.

Mais le cardinal sans malice
A Fontenai fait la police,
Roi contre son intention [1],
Cependant que le duc de Maine,
Gros et gras et la pance plaine,
Se perd en son ambition.

XVI.

Le neveu, cardinal et prince,
Qui gouverne notre province [2],
Se sçait mieux tenir en son rang;
Quelque chose qu'on puisse faire,

1. Le cardinal de Bourbon, nommé roi de France de par la grâce du duc de Mayenne, étoit prisonnier, d'abord à Tours, et ensuite à Fontenai-le-Comte, en Poitou, depuis l'assassinat des Guises, à la suite duquel Henri III avoit cru devoir s'assurer de sa personne. Il mourut à Fontenai, et toujours prisonnier, le 9 mai 1590, ce qui prouveroit que ce premier hymne a été écrit pendant sa vie, et, par là, qu'il est bien antérieur au second.

2. Charles, fils de Louis Ier, prince de Condé, et de sa première femme Eléonore de Roye, cardinal en 1583 avec le titre de cardinal de Vendôme, étoit bien en effet neveu du cardinal de Bourbon, nommé dans la strophe précédente, et à sa mort, en 1590, il prit le titre de cardinal de Bourbon; il étoit d'ailleurs grand partisan

Digitized by Google

Au monde l'eglise il prefère,
Et soutient l'honneur de son sang.

XVII.

Maints grands prelats sçavans et sages
Et maints autres grands personnages
Auprès de lui nous ont resté.
Deja le Parlement commence
A retablir l'honneur de France
Et son antique majesté.

XVIII.

De Harlay, president très digne,
De la mort mepriseur insigne,
Sorti n'a guères de prison [1],
Comme un nouveau Caton tempère,
Tout ainsi que faisoit son père,
La rigueur avec la raison.

XIX.

Ici le tout sçavant d'Espaisse [2],

de Henri IV, puisque c'est entre ses mains que celui-ci fit son abjuration. (*Gallia Purpurata*, de Pierre Frizon, Paris, Le Moine, 1638, in-fol., p. 651-3). Mais je ne sais comment on peut dire de lui qu'il gouvernoit la province de Touraine.

1. Achille de Harlay, qui, mis à la Bastille le 16 janvier 1589, n'en sortit que quelques jours après la mort de Henri III, et encore au prix d'une rançon de 10,000 écus.

2. Il ne faut pas voir ici le fameux jurisconsulte Antoine Despeisses, qui ne naquit qu'en 1594, mais M. D'Espesses, l'avocat général du Parlement de Paris.

Digitized by Google

De qui la vertu ne s'abaisse
Pour crainte des seditieux,
Montre en ses arrets sa constance,
Desquels La Guesle [1] fait instance
Contre les desseins factieux.

XX.

Ce Poitevin, plein d'avarice,
Plus droit au gain qu'à la justice,
Ne corrompt point notre cité ;
Il fait à Paris ses affaires,
Où il a publié n'a guères
Maints edits pleins de vanité.

XXI.

Près de nous, au château d'Amboise,
Nully [2], plein de fiel et de noise,

1. Le président de la Guesle fut celui qui présenta Jacques Clément à Henri III, et qui, après le coup, lui envoya un coup d'épée. Les deux choses furent interprétées contre lui, comme on peut voir dans l'art. 13 des remarques sur la Menippée de l'édition de Ratisbonne, t. 2, p. 461. Il y a dans l'édition du journal de Henri III, 1720, t. 1, p. 124-31, une lettre de La Guesle lui-même sur cet événement.

2. Etienne de Nully ou de Nuilly étoit premier président à la Cour des aides depuis la Saint-Barthélemy (Cf. une note de la Ménippée de Ratisbonne, t. 2, 133-34). Dans la Remontrance de Jean Gosselin sur la bibliothèque du Roi, publiée par M. Fournier dans ses *Variétés littéraires*, t. 1, p. 2, il est question de la façon dont il força les portes de la bibliothèque et dont il s'empara d'une partie des livres.

Digitized by Google

Fait un etroit et long sejour
Au même lieu où l'Espinace,
Archevesque de la Primace
Avec sa sœur faisoit l'amour[1].

XXII.

Nous n'avons point ici ces pestes
De Pigenat[2] et de L'Incestes[3]
Et de Feuillantins[4] furieux.
Ici Boucher[5], ce borgne infâme,
Tout yvre et tout saoul, ne declame
Ses libelles injurieux.

1. Epinac, archevêque de Lyon, et par conséquent primat des Gaules, fut arrêté aux Etats de Blois et enfermé au château d'Amboise.

2. François Pigenat étoit curé de Notre Dame-des-Champs. (Cf. notre tome 2, p. 304.) Son frère, Odon Pigenat, provincial des jésuites, n'étoit pas moins ligueur que lui.

3. Lincestre, Vincestre, ou mieux Guincestre, qui est la façon dont il signoit, dut la cure de Saint-Gervais à sa *liguerie*. Cf. une note de la Menippée, t. 1, p. 55.

4. Allusion au père Bernard de Montgaillard, connu sous le nom du Petit-Feuillant. *Ibidem*, p. 57-67.

5. Jean Boucher, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Benoît. Il ne mourut qu'en 1646, à Tournai, où il vivoit depuis 1594, date de son départ de France. *Ibid.*, p. 49-55. On se souvenoit si bien de sa haine contre la France que, sous Louis XIII, on lui attribua le fameux libelle : *Admonitio ad regem Ludovicum XIII*, d'une façon tellement positive qu'il fut forcé d'en faire un désaveu public. Cf. Labitte, *Démocratie de la ligue*, p. 258, et la curieuse thèse latine de M. Gustave Hubault, *De politicis in Richelium latina lingua libellis*, Paris, 1856, in-8, p. 46.

Digitized by Google

XXIII.

Roland[1] y perdroit son escrime,
Et La Chapelle[2], qui s'estime
Cauteleux et fin harangueur,
Avec les seize coupe-gorges
Qui, comme des soufflets aux forges,
Allument le peuple ligueur.

XXIV.

Ici on ne voit par la rue
Ni Bussy Le Clerc[3] ni La Rue[4]
Pour outrager les gens de bien,
Ni Louchart[5], ni La Mortelière[6],

1. Roland l'aîné, échevin et fort dans les bonnes grâces du duc de Mayenne, et son frère, qui étoit élu, furent tous deux compris, en 1594, dans la liste des ligueurs endurcis que Henri IV renvoya de Paris.

2. La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands.

3. D'abord tireur d'armes, puis procureur au Parlement, l'un des seize, et de plus gouverneur de la Bastille jusqu'en 1591. Il ne s'appeloit d'abord que Jean Le Clerc; mais il prit le nom de Bussi, pour rappeler celui de Bussi d'Amboise. (Ménippée, t. 2, p. 102-5.)

4. Tailleur d'habits et émissaire des seize. (*Ibid.*, p. 70-322.)

5. Anselme Louchard, l'un des seize, que le duc de Mayenne fit pendre avec trois autres, le 15 décembre 1591, pour avoir écrit directement au roi d'Espagne, pour lui demander un roi de sa main. (*Ibidem*, p. 93-96.)

6. La Morlière, d'abord notaire, puis l'un des seize, et lieutenant criminel de robe courte. (*Ibid.*, p. 205-321.)

Digitized by Google

Ni Crucé[1], ni telle manière
De pendarts qui ne valent rien.

XXV.

Que diroit-on du roi d'Espaigne[2],
Qui de telles gens s'accompaigne,
Et par eux la France pretend ?
Qu'en peut penser le Duc son gendre[3],
Et cette fille à l'honneur tendre,
Fille que le père aime tant.

XXVI.

Quoi ! nous souffrirons qu'un Marrane
Soit de l'eglise gallicane
Protecteur et chef volontiers !
Nous entendons trop ses cautelles :
Il veut guerir des escrouelles
Qui abondent en ses quartiers[4].

XXVII.

Faut-il qu'une payenne race
A coups d'etrivières nous chasse
Hors de nostre possession,
Ainsi qu'il a fait dom Anthoine[5] ?

1. Procureur et capitaine en l'Université. (*Ibid.*, p. 188.)

2. Philippe II.

3. Charles Emmanuel, duc de Savoie, qui avoit épousé, en 1585, Catherine, fille d'Elisabeth de France, la troisième femme de Philippe II.

4. Comme le roi de France passoit pour avoir la vertu de guérir les écrouelles, le roi d'Espagne, devenant roi de France, devoit compter sur cette prérogative.

5. Dom Anthoine, prieur de Crato. La politique de la

Digitized by Google

Voudroit-il qu'un orgueilleux moine
Nous mist à l'inquisition?

XXVIII.

Mourons, mourons de mort cruelle,
Plustost qu'endurer force telle
D'un vieillaque rempli de vent;
La noblesse n'est pas esteinte
Qui parut en la terre sainte
Du ponant jusques au levant.

XXIX.

Emeu-toi, grand roi capitaine;
Delivre-nous de cette peine
Par le plus droit et seur chemin;
Puisqu'un grand hiver ne t'arreste,
Rien ne bornera ta conqueste
Que le ciel, qui n'a point de fin.

XXX.

Tu as près de toi tous les princes,
Et la pitié de tes provinces

France et de l'Angleterre se donna l'air de soutenir ses prétentions à la couronne de Portugal, mais seulement dans la mesure nécessaire pour entretenir les inquiétudes de Philippe II, sans jamais penser à donner au prétendant des secours assez efficaces pour que les espérances qu'on lui faisoit concevoir ne fussent pas toujours déçues. Le livre publié par M. Ed. Fournier en 1851, *Un prétendant portugais au XVIe siècle*, est consacré à l'histoire de ce curieux personnage, qui mourut enfin à Paris en 1595, et fut enterré aux Célestins, laissant deux fils, dont les prétentions furent aussi malheureuses que les siennes.

Digitized by Google

A venir aux mains te semond;
Tu as, pour te faire assistance,
Deux vaillans marechaux de France,
Messieurs de Biron et d'Aumont.

XXXI.

Puis, après une grand' victoire,
Couvert de lauriers et de gloire,
En triomphe revien nous voir;
Dejà nostre ville se pare
Et mil et mil trophées prepare
Pour dignement te recevoir.

XXXII.

Le peuple prie Dieu sans cesse;
Les prestres célèbrent la messe
Pour te rendre victorieux;
Si pour ceste prière unie
Le legat nous excommunie,
Nous en serons plus glorieux.

XXXIII.

Quand tu auras fini la guerre,
Le bœuf ira fendre la terre,
Le marchand ira voyager,
L'artisan ouvrira boutique,
Le procureur aura pratique
A chaque tour de messager.

XXXIV.

O Henry, prince des gens d'armes,
Fay pendre aux rasteliers les armes,

Digitized by Google

Donne la paix en ta saison ;
Fay, durant ton règne paisible,
Qu'aux gens de bien il soit loisible
Vivre en repos en leur maison.

Amen.

Le choriste Saint-Martin chantoit cet hymne à Tours le XVII. *mars* CIↃ.[IↃ.]LXXXX

Second Hymne du clergé de Tours, après la victoire d'Ivry.

I.

Henry, premier roi de la terre,
Invincible chef à la guerre,
A qui rien ne peut resister,
Preneur de villes admirable,
Contre qui nul fort n'est tenable
Et nul mur ne peut subsister.

II.

Au bruit de ta belle victoire,
Pleine de bonheur et de gloire,
Tel aise nous avons senti
Que de nous et nos voisins proches
Les voix, les orgues et les cloches
Jusques au ciel ont retenti.

III.

On nous conte ici par merveille
Qu'à ta vaillance non pareille

Digitized by Google

L'honneur de la victoire est dû,
Et que toi seul soustins la charge
Qui dejà repoussoit au large
Ton bataillon presque perdu;

IV.

Que toi seul au champ de bataille,
Sur un coursier de riche taille,
Ombragé d'un panache blanc,
A tes gens haulsant le courage,
Non apprentif à tel usage,
Ordonnois à chascun son rang;

V.

Que deux grands princes de ta race,
S'avançant d'une brave audace,
Tenoient ferme à tes deux costez,
Et que leur force avec toi jointe
Plus vivement soutint la pointe
Des Espagnols epouvantez;

VI.

Que Biron, marechal de France,
Et son fils, d'une grant prudence,
Conduisoient l'œuvre auprès de toi;
Mais [que] d'Aumont, vaillant et sage,
Le premier ouvrit le passage
Pour te faire vainqueur et roi;

VII.

Puis, te meslant parmi la presse,
Dedans la foule plus epaisse;

Digitized by Google

Comme un foudre qu'on voit venir,
Tu fus premier cause sans doute
Que tout leur gros se mit en route[1],
Ne pouvant tes coups soutenir;

VIII.

Qu'ayant par ta force et conduite
Reduit tes ennemis en fuite
En moins d'une heure le matin
Et defait leur infanterie,
Et gagné leur artillerie,
Et mis leur bagage au butin,

IX.

Toutefois ton cœur debonnaire
Montre sa clemance ordinaire,
Prenant les vaincus à merci,
Et, poursuivant jusques à Mante
Ta victoire bien peu sanglante,
Tu pris Vermont et Mante aussi.

X.

O que tu nous es admirable,
Grand roi, tousjours à toi semblable,
Sans cesse aux hazards travaillant,
Indomptable entre tant de peines,
Pour avoir les fleurs de lys pleines[2],
Tousjours veillant, tousjours vaillant.

1. En déroute.

2. Ses armes de famille étoient de France à la bande de gueules, qui est Bourbon.

Digitized by Google

XI.

Enfin il te faut reconnoître
Pour roi legitime et pour maître,
Roi tout à fait de ce coup-ci :
L'aînesse de la mâle ligne
T'en rendoit assez le plus digne,
Mais ta vaillance y sert aussi.

XII.

Tu as calmé toutes les vagues
En chassant bien loin ces hydalgues,
De nos sœurs destinez maris.
Maintenant avance tes armes
Et la chaleur de tes gens d'armes
Jusques aux portes de Paris.

XIII.

C'est la source et la pepinière,
C'est la retraite et la tanière
Des plus seditieux voleurs ;
C'est le sommaire de la guerre,
C'est où doit tomber le tonnerre
Pour mettre fin à nos malheurs.

XIV.

Une crainte nous donne peine
Que sur ta vie on entreprenne
Et que par dol nous sois osté ;
Ton frère donc te face sage,
Qu'un petit moine plein de rage
Traitreusement a sagmenté.

Digitized by Google

XV.

De France l'Erine boiteuse [1],
D'un sceptre dotal convoiteuse,
Qui se pense roine en songeant,
Tient tousjours des prestres à poste [2]
Que par voluptez elle accoste,
Ou qu'elle corrompt par argent.

XVI.

Les cordeliers, toujours en pique
Contre l'ordre Saint-Dominique,
Jaloux de ce couteau fatal [3],
S'efforceront, en quelque sorte,
Pour faire un acte qui apporte
A la France encor plus de mal.

XVII.

Quel songe, quel cahos etrange,
Quel desordre et cruel melange,
Toi mourant, par tout adviendroit!
La France, en cent pièces tirée,

1. La fameuse duchesse de Montpensier, qui étoit boiteuse. Cf. une note de la *Prosa cleri Parisiensis*, t. 2, p. 311. On faisoit allusion à cette infirmité jusque sur les titres, comme dans celui-ci : *Lettre d'un gentilhomme françois à dame Jaquette Clement, princesse boiteuse de la Ligue, de Saint-Denis en France, le 25 d'août* 1590. — Sur le mot *Erine*, la réimpression du Recueil A-Z met en note *Furie*. Toutes les autres notes sont de ce genre, et c'est la seule pièce qui soit annotée.

2. Imp. : apostes.—3. Le couteau de Jacques Clément.

Digitized by Google

Par cent roitelets dechirée,
Son nom à peine retiendroit.

XVIII.

Tu te mets aux harquebuzades,
Aux brèches et aux escalades,
Comme les simples soldats font;
Songe qu'en te perdant, sans doute
Tu perds, avec la France toute,
Tous ceux qui serviteurs te sont.

XIX.

Si nos vœux peuvent quelque chose,
Que ta Majesté se compose
Avec moins de facilité;
Mais surtout garde-toi des moines:
Il n'y a pas gens plus ydoines
A faire une mechanceté.

XX.

Beaucoup de gens ont esperance
Qu'après avoir reduit la France
Sous une meilleure union,
Sans nulle force et sans contrainte,
Mais de la seule grace sainte,
Tu lairras ton opinion.

XXI.

Toutesfois, si tant il importe,
Et le destin de France porte
Que tu y demeures constant,
Quelques cours que tu pourras prendre,

Digitized by Google

Nous ne lairons pas de te rendre
Toute obéissance pourtant.

XXII.

Instruits par la Bible ancienne
Et nourris sous la loi chretienne,
Aux rois nous devons corps et biens;
Même la catholique Eglise
S'est toujours humblement soumise
Au joug des princes Arriens.

XXIII.

Que nous faut-il, puisqu'on nous laisse
En liberté chanter la messe
Et tout le service amplement ?
Un chacun qui veut y assiste,
Et personne ne nous resiste
En portant le Saint-Sacrement [1].

XXIV.

Nous jouissons de nos prébendes,
De nos baise-mains [2] et offrandes;

1. Le refus des protestants de se découvrir devant le saint Sacrement étoit, au XVIe siècle, une des grandes occasions de querelles et de désordres graves. Mais de toute la tolérance exprimée dans les strophes précédentes il faut conclure que les auteurs de ces pièces ne sont ni un chantre de Saint-Martin, ni un chantre de Saint-Gatien. Pas un prêtre au XVIe siècle ne pouvoit ni dire ni même avoir cette indifférence raisonnable. Un politique seul en étoit capable.

2. Anciennement, le prêtre faisoit baiser sa main sim-

Digitized by Google

Nul n'empêche nos revenus;
Les edits de ta sauve-garde,
En ce que l'Eglise regarde,
Sont saintement entretenus.

XXV.

Tout au contraire par la Ligue
Nous n'avons que peine et fatigue
Et que ruine en nos maisons;
Les armes ecclesiastiques
Ne sont d'arquebuses et de piques,
Mais sont de jeûnes et d'oraisons.

XXVI.

Si tu veux que Dieu te benisse,
Fais autoriser ta justice
Avec plus de severité;
C'est un secret de monarchie,
Qui se rompt quand elle est flechie
Par la moiteur d'impunité.

plement aux gens qui alloient à l'offrande, ce que l'on appeloit, au XIIIe siècle, offrir la main. Voyez les miracles de saint Louis à la suite du Joinville nouveau. (Note du Recueil A–Z.)— Voici le passage : « Et quant ele venoit à l'eglise pour offrir à la main de son prestre en tens que l'on offroit, il n'aparoit pas que ele véist sa main pour besier la, si com il est acostumé, ainçois tastoit ausi come suélent fère autres avugles pour ce que ele trouvast la main du prestre ; més quant li prestres véoit ce, il li tendoit la main en estendant son braz jusques à sa bouche. » (Miracles de saint Louis, à la suite du Joinville de 1761, in-fol., p. 495.)

Digitized by Google

XXVII.

Affectant par trop de clemence,
Tu entretiens la guerre en France,
Et n'en verras jamais le bout;
Tes sujets à toi se comparent,
Et, leur pardonnant, ils preparent
Nouveaux moyens pour troubler tout.

XXVIII.

Il faut que sous ton heureux règne
Le mechant à t'offenser craigne
Et le bon soit recompensé,
Que le citoyen ait relâche,
Et de la garnison qui fâche
Que nul ne soit plus offensé[1].

XXIX.

Tu n'as point d'importune mère,
Tu n'as point de turbulent frère,
Ni de mignons auprès de toi;
Tu n'es pas amateur de daces[2];

1. Cette nécessité de loger les gens de guerre étoit une des plus dures souffrances de ces temps. Dans ses curieux mémoires, Mme de la Guette nous montre au vif ce qu'elle étoit encore au milieu du XVIIe siècle.

2. Faut-il voir dans Daces un équivalent des mignons, parceque la Dacie étant habitée par les Bulgares, on a pu faire de Daces le synonyme de Bulgares, bientôt changés en bougres dans le langage populaire? Faut-il y voir seulement le sens de taxe, d'impôt, du latin *datio*, donné à ce mot par Nicot, Cotgrave, Furetière et Richelet? Je pencherois pour le dernier.

Digitized by Google

Aussi ne fais-tu dons ni graces
Que tu ne sçaches bien pourquoi.

XXX.

Dieu veuille que cette victoire
Face la paix avec la gloire,
Et qu'avec les mieux avisez,
Toi regnant, ton peuple s'accorde,
Chassant cette horrible discorde
Qui tient tes sujets divisez.

XXXI.

Lors en toi seront terminées
Toutes les vieilles destinées
Qui te designent par ces vers :
Quand sur les vaches bearnoises
Naîtront les fleurs de lys françoises,
Un grand nez vaincra l'univers.

Amen.

Le chantre S. Gatian chantoit cet hymne à Tours le XXIIII *mars* CIↃ. [IↃ] LXXXX.

Digitized by Google

S'ensuyt le traicté de la paix faicte et jurée et promise à tout jamais entre le Très Crestien Roy de France Loys, douziesme de ce nom, et la Illustrissime Seigneurie de Venise, cryée et publiée à Paris le vendredy troisiesme jour de juing mil cinq cens et treze, avec une belle Ballade et le Regrect que faict un Angloys de millort Havart[1].

Bonne, vraye, seure et loyalle paix, amytié, confederation, ligue et alliance est faicte, conclute et jurée entre le très crestien Roy de France, nostre souverain seigneur, Loys, douziesme de ce nom, duc de Millan, seigneur de Gennes, et la

1. In-8 gothique de 4 feuillets, de 20 lignes à la page. Au titre un bois de deux hommes debout près d'un coffre-fort ouvert; au dernier verso le bois, si souvent signalé dans les indications bibliographiques de ce recueil, de l'homme en manteau à manches parlant à des soldats armés et rangés en bataille.

Digitized by Google

illustrissime Seigneurie de Venise, pour eulx et leurs successeurs, de l'une partie et de l'autre, perpetuellement et à jamais, à l'honneur et service de Dieu nostre createur, bien desdictes parties et de leurs estatz, repos, union et transquilité de la chose publique et à la chrestienté. Et est en la dicte ligue, confederation et alliance expressement reservé lieu très honorable à nostre très sainct Père le pape Léon, dixiesme de ce nom, pour la devotion et observance que toutes les deux parties ont à Sa Saincteté et au sainct Siége apostol[i]cque [1].

Et vive le Roy et saint Marc!

L'an de grace mil cinq cens et treze, et le vendredy troysiesme jour de juing, fut cryée et publiée la paix, à cry publique et à son de trompe, en la bonne ville, cité et Université de Paris, de par messire Jehan de Fontanet, seigneur Daulhac [2], conseillier, chambellam et prevost de l'hostel du Roy

1. On trouve le texte même du traité dans l'Histoire de Louis XII, etc., mise en lumière par Théodore Godefroy; Paris, 1615, in-4, p. 384-93. Il est daté de Blois, le 23 mars, et n'a pas été recueilli dans la grande collection du corps diplomatique de Dumont.

2. Sans doute Aulhat (Puy-de-Dôme), à 2 lieues d'Issoire.

Digitized by Google

nostre sire. Et estoient en icelle ville le Roy nostre sire, la Royne, monseigneur le Daulphin [1], et plusieurs princes du noble sang royal, tant pers [2] de France que ducz, contes, prelatz, barons, chevaliers et gentilzhommes; et fut faicte ladicte publication à grant triumphe et solennité au pallays Royal du Roy nostre sire [3], sur la pierre de marbre [4], et par les carrefours et lieux accoustumez à faire crys et publ[i]cation en ladicte ville, et le soir furent faictz feuz de joye par toute ladicte ville, où petis et grans desmenoyent grant joye, en chantant :

Vive saint Marc, saint Denis,
Et le très crestien Roy Loys.

1. François Ier.
2. Imp. père.
3. Non pas les Tournelles, mais le Palais de Justice.
4. Guillebert de Metz, dans sa Description de Paris, est le seul qui nous apprenne que la fameuse table de marbre étoit de neuf pièces. (Ed. de M. Le Roux de Lincy; Paris, Aubry, 1855, p. 53.) En 1618 elle fut, par la violence du feu, réduite en petits morceaux, et ne fut pas remplacée. Cf. la pièce sur l'incendie du palais, dans les *Variétés littéraires* de M. Fournier, t. 2, p. 161.

Digitized by Google

S'ensuyt la Balade[1].

L'an de grace mil cinq cens et treze,
Le III jour du mois de juing,
A Paris chascun fut bien aise :
De tous quartiers, de près et loing,
La paix publiée en chascun coing
Fut par ung heraulx du roy Loys;
Tout le monde en est hors de soing,
Petis et grans en sont resjouys.

Nostre sainct père le pape Leon
Et le très crestien roy de France
Sont en bonne paix et union;
Les Veniciens et leur alliance,
Dieu vueille par sa grant puissance,
Les preserver de leurs ennemys;
Prions la dame de clemence,
Sainct Pierre, sainct Marc et sainct Denys[2].

Ledit sainct pape, qui, selon la loy,
Doit mettre paix où est discorde,
A voulu, pour l'honneur de la foy,
Au roy Loys avoir concorde,

1. Elle est certainement d'un vrai poète populaire, car les vers faux y abondent.

2. Saint Pierre est là pour l'Eglise, saint Marc pour les Vénitiens et saint Denis pour la France; mais il est curieux que la victoire de Prégent, dont il sera question dans la dernière strophe, ait eu lieu précisément le jour de Saint-Marc (25 avril).

Digitized by Google

Aussi retirer à sa corde
Plusieurs princes et les Venitiens ;
Il est plain de misericorde
Et ne veult que guerre aux mescreans.

Le Roy si est prince et maistre,
Et par sus tous les roys crestiens ;
Là bas en ce mont terrestre
Dieu si l'a commis son lieutenant
Pour estre sur le peuple régent
Et le deffendre des ennemys ;
Chascun dit : Vive le roy Loys [1] !

La seigneurie de Venise,
Leurs prochains voisins et alliez,
Sont maintenant par bonne guise
Avec Rommains et François ralliez ;
Mais aucuns traistres desvoyez
Seront par les dessus dictz pugnis
Par grant puissance dannés, tuez
Ou noyez, chantant *De profundis*.

Or, Anglois pervers et maulditz,
Esveillé avez le chat qui dort
De faire guerre au roy Loys ;
Arrivez estes à mauvais port ;
Pregent [2], sur la mer puissant et fort,
Vous a monstré son personnage,
Vostre admiral il a mis à mort ;
En fin n'aurés pas l'avantage.

1. Il manque un vers à cette strophe.

2. Je parlerai de Prégent et de milord Havart dans une note spéciale à la suite des deux ballades.

Digitized by Google

Ballade en manière de deploration que fait ung Angloys sur la mort de milort Havart[1].

Plory, plory, plory, d'par tout dyabl,
Plory bin fort; veny goutte à vos yeulx;
Tout Angleter plory, point n'a ti fable,
Car, by saint Georg, tout l'a ty malheu-
Ha, King Henry, fa ty bin le piteux, [reux.
Car ton morel où ton fians avy[2],
Milort Havart, capitain courageux,
Il fout mouru : velà faict de son vy.

Com ly chaval capy[3] de son establ,
En dyablery, tant il esty foureux[4],
Il saily hors de son grant barcq notabl,
Bouty dedens ung galet[5] tout erreux[6];
Il cuydery fary de l'outrageux
Et gaigny tout, mais sa mestre trouvy;
Car, by my fé[7], pour la trestous ses jeux,
Il fout mouru : velà faict de son vy.

Il cuydy bien qui fout insuperabl
Quant il preny la plus cheval rongneulx

1. Imp. Haurat. Toute la ballade est écrite en françois baragouiné à l'angloise. Sous ce rapport il est curieux de la rapprocher des ballades en langage écossois qui se trouvent dans le Jardin de plaisance et fleur de rhétorique.

2. Où tu avois ta confiance.

3. Échappé. — 4. Peut-être pour furieux.

4. Une galère ; *galet* pour *galée*.

5. Du premier coup, très vite, de grant arre.

6. Par ma foi, *by my faith*.

Digitized by Google

Dens son gallet, affin que tout acabl
Et que hapy Pistrigon [1] vertueux,
Au galiack [2] tout sailly comme preux
Et batailly, bi God, bin fort hardy;
Mais tout frelor [3], et Havart, semidieux [4],
Il fout mouru: c'est y faict de son vy.

Envoy.

Prince Henry, tu n'a ty point joyeux,
Je savré bin que tu arragery;
Pry por son am, car tu ne sçaurez mieux;
Il fout mouru: velà faict de son vy.

Explicit.

1. Je ne vois pas pour quoi ce mot peut être, à moins qu'il ne soit pour *Prégent.*

2. Il veut dire soit la galère, la galiasse, soit peut-être le gaillard, nom d'une partie d'un vaisseau.

3. Tout est perdu, de l'allemand *verloren.* Sa présence dans notre ballade montre que, lorsqu'on s'en est servi dans la fameuse chanson de Jannequin sur la bataille de Marignan (Le Roux de Lincy, *Chants historiques français*, I, 67), le mot étoit déjà populaire. Au 17e siècle, on en avoit fait un substantif injurieux :

> Allez, petite frelaure,
> Cajoller la Beaussant.

(Tallemant, éd. de M. Paulin Pâris, t. 5, p. 354.)

4. L'origine de ce juron, bientôt corrompu en un seul mot, est la phrase *se m'aist Dieux*, si Dieu m'aide.

Digitized by Google

Prégent de Bidoux, gentilhomme gascon et chevalier de Rhodes, est l'un des plus vaillants capitaines de mer que la France ait eus à cette époque. M. Jal lui a consacré, dans sa belle étude historique sur la perte du vaisseau *Marie-la-Cordelière* (*Annales maritimes*, numéro de décembre 1844; tiré à part, 1845, in-8 de 80 pages), une longue note (p. 55-58) où il a rassemblé sur lui tous les témoignages de Jean d'Auton, de Belcarius, de Bosio dans l'*Istoria della sacra religione*, de Baudouin dans l'*Histoire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*. Nous y renvoyons le lecteur, en remarquant que ces témoignages vont de 1501 à 1528, et que Prégent paroît être mort à Nice, à l'âge de soixante ans, des suites d'une dernière blessure. Nous n'avons à parler ici que de son combat avec l'amiral anglois. On en a beaucoup parlé, mais souvent avec des confusions, soit en ne faisant qu'un de ce combat avec celui où perit *la Cordelière*, soit en faisant figurer à ce dernier combat, qui est postérieur de quatre mois, l'amiral anglois tué dans l'affaire qui nous occupe. Il est inutile de consulter d'Argentré, *Histoire de Bretagne*, liv. 13, ch. 66, 1588, in-fol., p. 814; Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, 2, 241; Boismelé, *Histoire de la marine*, 1, 1746, in-4, p. 347-48; Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine de France*, 1780, in-12, t. 1, p. 40; Chasseriau, *Précis historique de la marine française*, 1845, in-8, 1, 43, qui ne font que se répéter: il vaut mieux recourir à des sources contemporaines, par exemple aux Mémoires de Mar-

Digitized by Google

tin du Bellay : « Ce mesme temps, ayant le roy « faict passer par le detroict de Gibraltar quatre « galères[1], soubs la charge du capitaine Pregent, « pour résister aux incursions que faisoient les « Anglois sur la mer de Ponant, le long des « costes de Normandie et Bretaigne, l'admiral « d'Angleterre, lequel avoit donné la chasse aux « galères dudit Prégent jusques près de Brest, « feut combatu par les dites galères, et feut blessé « ledit admiral, qui mourut peu de jours après. » (Collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. 5, p. 117.) Mais la source la plus précieuse est sans contredit le récit d'Alain Bouchard dans les *Grandes croniques de Bretagne*, éd. de Paris, 1532, in-fol. gothique, f° 240, recto ; c'est la meilleure explication des deux ballades :

« Durant le temps de ceste guerre, peu avant la descente d'iceulx [Angloys] au siège de Therouenne, se fist ung combat sur mer, le XXII et XXV jours d'apvril, entre Prégent, capitaine françoys, et milort Havart, admiral d'Angleterre : car ledit Prégent, le vendredy vigille Sainct-Georges, cuidant venir à Brest se joindre avecques l'armée françoyse qui là estoit, rencontré fut d'une route de XL à L navires, et fut assailly et invadé de deux galiasses et quattre ou cinq navires d'icelle route Anglesche, et tellement que, à

1. On a dit aussi que ce fut la première fois qu'on employa des galères sur l'Océan. M. Jal (*Marie-la-Cordelière*, p. 74, à la note, et *Archéologie navale*, t. 2, p. 294) a prouvé surabondamment la fausseté de cette assertion.

Digitized by Google

l'approcher l'ung de l'autre, par l'espace de deux heures, y eut merveilleux combat d'artillerie, d'arbalestres et d'arcs, ce qui ne fut pas faict sans grande occision d'une part et d'autre; mais finablement les Angloys [furent] contrains de eulx lever et retraire, et allèrent deux de leurs navires en fons. Semblablement, le lundi ensuivant, qui fut le jour Sainct-Marc, ledit Prégent et sa suitte fut de rechef assailly d'iceulx Anglois, lesquelz estoient en nombre XXX navires et XXV ou XXX basteaulx, duquel nombre la galée dudit Prégent fut assaillie de deux galiasses et trois navires, dont ledit Prégent se delivra en telle sorte, avecques l'aide des Bretons par terre, qui luy firent ung grant secours, que tous ceulx qui estoient dedans la première galeasse furent tuez à coups de picques de traict que le commun du pays tiroit, et les aultres gettez en la mer, exceptez deux prisonniers seullement, dont l'ung fut envoyé au fons de la mer, et mesmement ledit milort Havart, admiral d'Angleterre, lequel fut peschè et le corps d'iceluy embasmé pour mettre en sepulture. En cest assaut et bataille y avoit grand defaut du capitaine Primoguet, car entre tous les aultres il estoit craint et redoubté sur la mer, tant des Anglois que des Espaignols, et aussi il a bien monstré durant son règne. De laquelle mort dudict Havart lesdits Anglois ont esté fort espoventez, et non sans cause, car ce estoit le chef de leur armée; et peuvent bien dire lesdits Anglois que les Bretons leur ont joué d'une mauvaise tuytte, et, ce voyant, lesdits Anglois ont reprins

Digitized by Google

leur chemin aval la mer, retournans vers leur païs et contrée et avecques leur butin, lequel a esté facille à departir entre eulx. »

Pour l'amiral anglois, nous n'avons pas ici à le poursuivre de même dans les documents originaux de son pays. Il suffira de dire, ce qui étoit déjà assez visible de soi, que la forme Havart est une corruption : il s'appeloit Edouard Howard, fils puîné de Thomas Howard, comte de Surrey, et avoit été nommé grand amiral d'Angleterre le 8 mars 1512 (Rapin de Thoiras, *Histoire d'Angleterre*, de l'édition avec la traduction des notes de Tindall, La Haye, 1749, in-4, t. 6, p. 69). Ce fut son frère Thomas Howard qui recueillit la succession de sa charge. — Quant au capitaine Primauguet, dont les chroniques de Bretagne regrettent l'absence à ce combat, c'est Henri Porstmoguer, le brave capitaine de *la Cordelière*, qui périt avec son vaisseau le 10 août suivant. J'ajouterai, à ce propos, que, si M. Jal, dans *Marie-la-Cordelière*, a publié pour la première fois la traduction en vers françois faite par Pierre Choque, héraut d'armes de Bretagne et de France, on a depuis republié l'original latin, ouvrage de Germain Brice ou de Brie, secrétaire d'Anne de Bretagne, d'après l'édition originale de 1513 (*Nouvelles annales de la marine et des colonies*, mars 1855, tiré à part, in-8 d'une feuille). Le titre en est *Germani Brixii Herveus, sive Chordigera flagrans*. Il existe sur le même sujet une ode latine, intitulée *Herveus Portzmogherus*, publiée en 1852 par M. Guichon de Grand-Pont, et

Digitized by Google

imprimée à la suite de la nouvelle édition du poème de Brice, et aussi une pièce à prétentions épiques, une *Herveis*, ouvrage de Humbert de Montmoret, indiqué par le Manuel de Brunet, et qu'il seroit utile aussi de réimprimer; on ne sauroit trop remettre sous les yeux le souvenir des gens de cœur. — Enfin, je remarquerai que notre pièce donne une raison nouvelle pour rejeter la date de 1512, quelquefois attribuée au combat de *la Cordelière* (Cf. Jal, p. 60-1), et pour adopter celle de 1513, donnée d'ailleurs d'une façon positive par le meilleur récit de cette affaire, celui d'Alain Bouchard : « Et ce fut faict le jour de Sainct-Laurens, au mois d'aoust mil cinq cens et treze.» En effet, à propos de la paix avec les Vénitiens, publiée à Paris — la date est incontestable — le 23 juin 1513, on parle du combat de Prégent et de milord Havart. Ce combat ayant eu lieu le 25 avril, la nature de notre pièce, vrai canard qui n'avoit pour la vente d'autre valeur que l'actualité, ne permet pas de croire que le fait ne fût pas tout récent : il seroit inadmissible qu'il fût antérieur de toute une année. Si donc ce combat est de 1513, celui de *la Cordelière* ne peut être que de la même année, et non de 1512, puisqu'il est constant que ce dernier est postérieur. On ne peut changer ni l'ordre des deux combats, ni la date du combat de Prégent : donc, mettre avant celui-ci l'affaire de *la Cordelière*, ce seroit aller contre tous les témoignages.

Digitized by Google

Le Testament de Monseigneur des Barres, capitaine des Bretons, et la Prinse de Fougières en Bretaigne.

S'ensuit le Codicille et Testament de Monseigneur des Barres, et la Prinse de Fougières en Bretagne[1].

L'an mil IIII cens IIII vings,
Nombre qui court avecques huit,
Loys des Barres si fut prins
En juillet ainsi que l'on dit [2],
Lequel, sans terme ne respit,

1. Il existe trois éditions gothiques de cette pièce. L'une, conservée à la Bibliothèque de la ville de Nantes, a été imprimée par M Grégoire dans la *Revue des provinces de l'ouest*, Nantes, Armand Guéraud, année 1853, numéro de décembre, p. 60-70. Elle a pour titre: *Le codicille et testament de monseigneur des Barres.* Elle a en plus une ballade de la prophétie de Bretagne, mais il lui manque un rondeau. M Brunet en indique deux autres éditions, dont l'une seroit terminée par les mots : *Dieu le roy.* Quant à l'autre, qui a de moins que l'édi-

Digitized by Google

Descapité fut à Saulmur [3],
Par luy fut fait maint grant delit.
Bon fait tenir le chemin seur.

tion conservée à Nantes la ballade, et de plus un rondeau final, nous l'avons vue chez M. Cigongne et à la Bibliothèque impériale : c'est un petit in-4 de 8 ff., dont un de titre, avec le grand L contourné, déjà indiqué par nous, et le dernier feuillet blanc; les pages imprimées ont 24 lignes en comptant les blancs. Quant à la pièce elle-même, elle est écrite dans l'intérêt du roi, contre la Bretagne et ses partisans, et il n'y a pas à douter qu'elle n'ait été imprimée au moment même et qu'elle n'ait été très répandue. L'existence de trois éditions pour une pièce de ce genre, qui n'avoit d'intérêt que sur le coup, en est la meilleure preuve.

— Dans l'indication des variantes, nous désignons par un N celles qui sont tirées de l'édition conservée à Nantes, et par un P celles qui viennent de l'édition que nous avons vue à Paris.

2. N : qu'il est dit.

3. Nous ne pouvons dire exactement ce qu'étoit ce Louis des Barres. La grande famille des Barres, celle dont M. Grésy a parlé dans le t. 20 des Mémoires de la Société des Antiquaires de France (1850, in-8, p. 220-83), à propos du tombeau de Jean des Barres dans l'église d'Oissery, étoit éteinte depuis long-temps. Je trouve deux Louis des Barres dans le P. Anselme : l'un (t. 6, 345 C) comme mari de Jeanne de Giac, fille de Louis de Giac, mort à la fin du XIVe siècle; mais le mariage a dû avoir lieu vers 1405; l'autre Louis des Barres, dit le Barrois, seigneur de Banegon en Bourbonnois, épousa Isabelle Cholet (t. 8, 159 C). Comme la mère de celle-ci étoit morte en 1416, et que son père ne paroît plus après 1436, il y a encore trop loin de là

Digitized by Google

Il fut prins moult subtillement
Des Françoys, qui bien l'ont saisy ;

jusqu'en 1488 pour croire qu'il s'agisse là du nôtre *. Alain Bouchard n'en dit rien dans ses *Annales de Bretagne*, et tout ce que nous pouvons dire sur lui se trouve dans un *Mémoire des réclamations présentées à Anne de Bretagne et à son conseil par Guillaume de Rosnyvinen, sieur Du Parc, etc.*; publié, *d'après les originaux parmi les titres de M. de Piré*, dans le t. 2 des Preuves de dom Lobineau, col. 1488-9.

« Item, dempuix monsieur d'Orléans me escripvit unes lettres durant qu'il estoit à Redon, comment il me envoyoit le sieur des Barres, son conseiller et chambellan, avesques une quantité de gens de sa maison et des archers de son corps, et me prioyt que je les voulsisse recuillir à la dite place de S. Aulbin pour me tenir compaignie et me aider à garder ladite place, et s'il estoit besoing d'en avoir mandement du duc, qu'il me le envoyoit, lequel seigneur des Barres et ceulx qui estoient avec ly furent en garnison quatre ou cinq sepmaines, et jusques au jour devant que le siège venrist devant ladite place, qu'il se en alla courir dehors et emmena tous ses gens et partie de ceulx qui estoient en garnison en ladite place, lesquels seurent la diligence que je y ai fait... .

« Item, le jour devant que le siège me venist, monsieur des Barres et tous ses gens s'en allèrent, et emmena partie des gens qui estoient en la place et ne revindrent point. et aussi ceux de la ville, quant les Françoys vindrent èz barrières de la ville, faignant y aller pour les defendre, partie se enfuyrent au boys et ne revindrent

* Le P. Anselme parle ailleurs d'une Jeanne d'Estouteville qui vivoit en 1464 avec Jacques des Barres, son mari, et en étoit veuve en 1499 (VIII. 91 E); mais la différence du prénom s'oppose à l'identité.

Digitized by Google

Au roy l'ont mené promptement [1],
Dont son cueur [2] fut fort rejouy ;
Puis manda venir devant [3] luy
Son grant prevost des mareschaux,
Disant : « Despeschez moy cestuy,
« Car il nous a faict trop de maulx. »

Tantost fut saisy et lyé
De cordes, et ses compaignons,
Dont le cueur n'eurent pas lyé,
Car tels jeux ne leur sembloyent bons ;
Puis gens d'armes, vraiz champions,
Droit à Saulmur les ont menez,
Où [4] illec, pour retributions,
Furent trestous decappitez.

Le lendemain fust l'eschaffaut
En plain quarrefourr tantost faict ;
Chascun à deux pas et ung sault
Fuyoit pour veoir faire l'exploit.

point au chateau pas la moitié. » — Le sort de Louis des Barres fut partagé par d'autres, car nous voyons que, le jour même de la défaite de Saint-Aubin, et devant le logis même où l'on gardoit prisonnier le duc d'Orléans « fut dressé ung hault eschaffault sur lequel furent decollez deux hommes d'armes françoys qui Bretons s'estoient renduz et furent prins à ceste deffaicte, dont l'ung avoit nom Jehan le Peu et estoit d'Aulneau, près la Beausse. » (Bouchard, éd. de Galiot-Dupré, f° CXXI, verso.)

1. Sans doute à Angers, où étoit le roi en juin (Itinéraire des rois de France, dans le Recueil du marquis d'Aubais).

2. N : corps. — 3. N : devers. — 4. P : Ont.

Digitized by Google

Menez furent en grant destroit
Pour d'eux faire l'excecucion.
Loys des Barres si disoit
Sur le chaffaut[1] un tel sermon :

« Pardon requier à Dieu le père
Et au roy mon prince souverain.
Je luy ay esté fort contraire,
Et en couraige trop inhumain.
Justice sur moy a mis la main
Pour à mort mon corps enlivrer[2].
Je luy ay fait maint grant mehaing,
Parquoy d'onneur suis delivrés.

« A tous cappitaines vassaulx
Requier de cueur très humblement
Que par eulx se font tant de maulx ;
Occire et tuer mainte gent.
Retournez au roy doulcement,
Il vous fera à tous merciz ;
Ou enfin en dueil et tourment
Comme moy en serez occis.

« Traitre, desloyal et parjure
Au roy mon prince j'ay esté,
Contre luy faisant bruyt, murmure,
Fust en yver ou en esté ;
Sur son pais n'ay rien conquesté,
Ne Bretons dont[3] fuz avec eulx.
Mauldit soit l'eure où[4] m'y bouté,
Car au piège on prent les leux[5] !

1. N : l'eschaffault. — 2. P : delivrer. — 3. *De unde*, depuis que. — 4. Les deux éd. : dont. — 5. P : loupz.

Digitized by Google

« De nuyt, à l'emblée, maint hutin
Ay fait en Poytou et au Maine,
Prins, desrobé, mis au butin
Beufz, moutons, brebiz, blé, avaine;
En mal mettoye toute ma paine
Pour piller le règne françois.
Dommaige est qu'au fleuve de Saine
Ne fus neyé des ans a troys [1].

« Laboureurs, marchans, gentilzhommes,
Jour et nuyt en ay prins plusieurs
Et mis à rançon, à grans sommes
D'or et d'argent et de deniers;
Caves, maisons, musses [2], greniers [3],
Ay desrobé pour les Bretons.
Des maulx ay fait mille milliers;
L'on prent à la glu [4] mochetons.

« François, présent duc de Bretaigne,
Faites au roy tost vostre paix,
Car sur vous il a grant atteigne
De vous bien fourbir voz harnois.
Quant est de Loys de Valoys,
Noble prince, duc d'Orleans,
Amy sera du roy françoys,
Car bien près sont prochains parens [5].

1. Ceci se rapporteroit à l'année 1485; mais cette date ne nous donne pas le moyen d'éclaircir l'allusion.
2. Cachettes. — 3. P: musces, graniers.
4. N.: l'englu.
5. Charles VIII, et le duc d'Orléans, qui lui succéda, étoient cousins par leur auteur commun Charles V.

Digitized by Google

« Orenge [1], Dunoys [2] et Lescut,
Chevaliers preux, doulx et courtois,
Chascum retourne dont [4] il fust
Servir le roy à toutes voys [5];

1. Jean de Châlons, 2e du nom, prince d'Orange, fait prisonnier avec le duc d'Orléans à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, et mort en 1502. M. Vallet de Viriville en a parlé dans un article du *Moniteur* du 28 novembre 1855, p. 1319.

2. Le duc d'Orléans s'en alla à Alençon, où il fut quelque temps, pendant lequel le duc de Longueville, son proche parent, il étoit fils du fameux Dunois, bâtard d'Orléans) « practiqua pour sa faction les comte d'Angoulesme, duc de Bourbon et seigneur d'Albert, qui se declairèrent ses amys; pour laquelle cause furent tous desappointez de leurs estatz et pensions, qui leur donna occasion de tirer à eulx le duc de Lorraine, le comte de Foix et le prince d'Orenge. » (Panégyric de la Tremoüille, coll. Mich. et Pouj., 1re série, IV, p. 428.) Ceci se passoit en 1485, et cette coalition fut suivie d'un accord avec la régente; mais en 1488, les mêmes intérêts subsistant, nous retrouvons les mêmes personnes liguées ensemble. — Ce fut plus tard ce même Dunois qui conclut le mariage de Louis XII et de Marie d'Angleterre. Cf. Mich. et Pouj., 1re série, V, 592.

3. Il ne faut pas penser qu'il faille voir ici le nom de Lescun, porté à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle par Odet de Ris et par Odet de Foix, frère de Lautrec. Il y avoit en Anjou une ancienne famille de Lescut, à laquelle devoit appartenir celui qui figure ici. La Chesnaye des Bois et Moreri ne donnent malheureusement de détails sur cette famille que depuis son établissement en Lorraine.

4. N : d'où. — 5. N : par toutes voies.

Digitized by Google

Des biens vous fera, comme croys,
Combien qu'ayez vers luy forfait.
Exemple à moy prenés tous troys,
Qui pour tel cas suis cy deffaict.

« Fougières, rendez vous bientost[1];
Ne vous fiez en la muraille;
Devant vous voiez du roy l'ost
Qui vous aura, sans nulle faille.
Resistance qui vaille maille
N'y povez faire, n'avoir secours;
On vous aura d'estoc, de taille,
Car Françoys y vont tout le cours.

« Craignez le roy, qui est le chief;
Rendez vous à luy doulcement,
Ou onc à voz vies tel meschief
Ne souffristes ne tel tourment.
Il n'y aura petit ne grant
Que tout ne soit mys à l'espée,
Maisons, abbayés, cloistres, convent,
Brullez en feu et en fumée.

« Sainct-Malo, Dignan, Nantes, Raines,
Ne faictes vostre pays destruire;
On vous tondra bien près les laines,
Et vous gardera l'en de rire;
Gensdarmes près vous verrez bruire

1. La prise de Fougères est du 26 juillet : donc monseigneur des Barres fut pris et exécuté avant cette date.

Digitized by Google

Plus dru que mouches à milliers.
Rendez vous au roy nostre sire,
Et vous tiendra ses familiers.

« Vostre duc est fort ancient;
Confisqué a tout son pays,
Car du roy le tient sans moyen;
Chascun le sçait, grans et petiz;
Vous en serez meschans, chetifz:
Car vous, ne le duc, n'estes gens
D'estre si vaillans ne hardiz
De vous trouver dessus les champs.

« Maintes foiz je m'y suis trouvé
Tenant vostre part et querelle,
Mès on m'a si bien retourné
Que perdu y ay pié et elle.
Fortune m'a tourné soubz elle;
Si fait el tous, jennes et vieulx.
Si l'on vous prent, bille [1] pareille
On vous fera, barons de Rieux [2].

1. P : ville. — 2. Jean IV du nom, né en 1447 et mort en 1518. Le chapitre de Bouchard : *Comment le mareschal de Rieux habandonna le party du roy, se tourna pour le duc de Bretayne, et mit en son obedïance Chasteaubriand et Ancenis, qui pour le roi tenoient*, montre combien le poète a eu raison de mettre dans la bouche de des Barres la crainte de voir de Rieux avoir le même sort que lui. Aussi est-il heureux qu'à la bataille de Saint-Aubin il se soit sauvé *ainsi qu'il peut*. Il rentra, du reste, en grâce, et ce fut lui qui arrangea le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.

Digitized by Google

« Vous attendez avoir secours
Du duc d'Autriche et de son père;
Mès leur fait s'en va en decours
Et les tue l'en à vitupère[1].
En Flandres est leur cemetère[2],
Car des Cordes[3] et les Gantoys
En ont jà mis à mort amère
Plus de deux mil, voire de trois.

« Monseigneur d'Albret[4], si vous prie,
Faites vostre paix, il est temps:
Car je sçay que sur vous on crie.
Ne vous fiez à maintes gens;
Vostre filz ne ses Navarriens[5]
Ne vous pourroient garder de mort,
Car le roy envoyera les siens
En brief sur vous à grant effort[6].

« Je voy la mort devant mes yeulx
Que j'ay desservi justement;
Pardon requier au Dieu des cieulx
Et au roy sur tous roys puissant.

1. P: voupère. — 2. N: cimetière. — 3. P: des Quardes.
4. N: d'Alebret. — Alain, sire d'Albret, surnommé le Grand, comte de Gaure, de Périgord et de Castres, vicomte de Limoges et de Tartas. Le fils, auquel on fait allusion quatre vers plus loin, c'est Jean, sire d'Albret, qui fut roi de Navarre et comte de Foix, à cause de sa femme Catherine de Foix, reine de Navarre; qu'il avoit épousée dès 1484. A Saint-Aubin, le père commandoit *la bataille* de l'armée bretonne. (Panégyric de la Tremouille, coll. Mich. et Pouj., 1re série, IV, 429.
5. P: Naurriens. — 6. N: et son effort.

Digitized by Google

Seigneurs bretons, tous ensuivant,
Faites vostre paix; (vous, tardez trop;
Maint en aura, tant soit-il grant,
Qui comme moy en prendra mort. »

BALADE.

Bretons si ont perdu leurs barres;
A ce coup sont ils [1] desbarrés;
Car ilz n'ont nul [2] escu ne barre
Qui les gardast (de) desembarrer [3]
D'un boys, où s'estoyent embarrés,
Cuidant les marchans de leurs barres
Tuer et prendre; mais barrez
Se sont François et pris leurs barres [4].

Bretons, desloyaulx barateurs,
Usans en voz faitz de baratz,
Es testes on vous fera mains treeuz [5]
D'arbalestes de xx [6] carratz;
Vos Angloys, à tout (leurs) pieulx [7] et arcz
Sont demourez pour tenir serres,
Tous prinz serez, tuez et ars,
Puis que perdu avez voz barres.

Des Barres s'estoit desbarré
Du roy, et faulcé son serment;

1. N : ont esté.— 2. N : eu.— 3. N : d'eux embarrer.
4. N : qui ont prins les barres.
5. Trous.— 6. P : trente.— 7. P : en leurs espieulx.

Digitized by Google

Avec Bretons s'estoit barré,
Dont mort il est villainement;
Pillé il a maint povre gent
Et tués de leviers et barres.
Bretons s'en vont en declinant,
Puisqu'aincy ont perdu leurs barres.

Des Barres, monseigneur de Montleon [1],
Avez Molart IIII cens chevaulx,
Et maint autre prince breton,
Qui ne furent subtilz ne caultz,
En ung bois, pour faire maintz maulx,
S'enbuschèrent près Plessis Macé [2],
Où Françoys, d'espées et couteaulx,
Les tuaient [3]; *requiescant in pace*.

Prince Jesus [4], donnés sallaires,
Sans que plus aultre chose narres,
A tous ceulx qu'au roy sont contraires,
Itel qu'a eu Loys des Barres.

Cy finist le Testament de Monseigneur des Barres [5].

1. N : Monléon.
2. Plessis-Macé est une localité à 13 kilom. d'Angers; elle conserve encore les ruines de son château fort.
3. N : mirent. — 4. C : je fuz.
5. N : *Explicit.*

Digitized by Google

La Prophecie de Bretagne [1].

J'ay tant crié avecques Syméon
Et lamenté avecques Jheremie,
En espérant que l'exaltacion
De Gaule en grec sur la terre d'Albie
Voy aprocher, et que la prophecie
Bede, Merlin, et Sebille ensuivant
Et de l'abbé Jouachin proprement
Aient efferct, que l'asne au pié pourry
Destruiz sera et tout son tenement,
Tant qu'on dira : Bretaigne si fut cy.

L'aigle viendra des marches d'Aquillon
Et ses poussins seoir en octobrie [3];
Puis tost après y viendra le lion
Avec ses gens plains de forcenerie.
Mes deux [. . . .] de grande seigneurie
Si destruiront le nort cruellement;
Aussy le pays, qui anciennement
Fut renommé d'aventures, aussi
Se tournera à leur destrusement,
Tant qu'on dira : Bretaigne si fut cy.

Francs y seront et anciens Bretons,
Les fils de Brut [4] et toute leur lignie

1. Cette pièce manque dans l'édition possédée par M. Cigongne et par la Bibliothèque.

2. Nous disons encore Albion, d'*albus*, la terre aux côtes blanches. — 3. Octobre.

4. Les Anglois, descendants de Brutus, fils de Priam. Le roman du Brut, qui a mis cette tradition en poème, a été publié par M. Le Roux de Lincy.

Digitized by Google

En ung conflit feront crier leur noms,
Et là sera grand bataille establie ;
Du sang des mors de chacune partie
Fleuves courront [très] veritablement ;
Les filz de Bruth là mourront à torment,
Car de ce jour n'ont espoir de mercy ;
Destruiz seront et tout leur tenement,
Tant qu'on dira : Bretagne si fut cy.

Prince, jugez si c'est droit ou raison
Qu'ainsi adviengne toute leur destinée :
Car, rapineux, convoiteux à foison,
Tirans, mauvaiz, deloyaux, pleins d'envie,
Tous les devroient destruire sans mercy,
Tant qu'on dira : Bretagne si fut cy.

Explicit.

La Prinse de Fougières, en Bretaigne*[1].

Deppuys le temps de Romus[2], Romu-
De Hanibal et aussi de Pompée, [lus,
Du roi Priam, d'Hector, de Troillus,
N'i eust si preux, fust de lance ou espée,

1. Les mots : *en Bretaigne* manquent à Nantes.
2. Sans doute pour *Remus*.

* Fougières avoit été vendue à la Bretagne par Jean duc d'Alençon, par acte du 6 avril 1429 (*cf.* la pièce dans l'*Histoire de Bretagne* de Dom Lobineau, *Preuves*, II, coll. 1007-9). Elle fut prise le lundi 24 mars 1448

Digitized by Google

Que sont Françoys, qui ont teste coupée
A maint Breton qui tenoient les frontières,

par François l'Aragonnois, tenant le parti des Anglois (Lobineau, *Preuves*, II, coll. 753). Alain Chartier fit là-dessus la *Ballade de Fougières que les Anglois, anciens ennemis de France, prindrent pendant et durant les trefves comme parjures*; édition de Duchesne, 1617, p. 717-21, 866; Chartier en parle aussi dans son *Histoire de Charles VII*, *ibid*, p. 166. Mais la ville fut reprise presque aussitôt, car, le 12 décembre 1449, le duc de Bretagne exempte pour 20 ans les habitants de Fougières de toutes tailles en dédommagement de ce qu'ils ont souffert des Anglois (Lobineau, *Preuves*, I, coll. 1102-3). Quant au siége dont parle notre pièce, voici ce qu'en dit Alain Bouchard dans ses *Chroniques annales des pays d'Angleterre et Bretaigne*, Paris, Galiot Du Pré, 1531, in-f°, à l'année 1488 : « Après que l'armée du roy eust expédié Chasteaubriend, ces gens d'armes tirèrent à Foulgères, qui est place de frontière forte et de résistance, et tant et si bien firent les gens du roy leurs approches que la ville fut assiégée..... Finablement, le duc d'Orléans, le seigneur d'Albret, le mareschal de Rieux, le seigneur de Chasteaubriand, le comte d'Escolles Anglois, le seigneur de Léon, filz aisné de Rohan, le seigneur du Pont-Labbé, et généralement tous ceulx de l'armée de Bretagne se trouvèrent en ung village appellé Andoille, qui est sur le chemin de Rennes à Foulgères, et y arrivèrent le mercredy 24e jour de juillet..... Le samedy matin, 26e jour de juillet, ces seigneurs icy, qui encores estoient à Endoille et ès environs, eurent certaines nouvelles que la ville de Foulgères estoit aux François rendue par composition, et que les gens d'armes Bretons qui leurs estoient sortoient hors, leurs bagues saulves, et se reti-

Digitized by Google

Et, oultre plus, ont toute decopée
La muraille et de fait prins[1] Fougières.

Tous les Bretons qui estoyent en la place
Si ne craingnoyent le roy ne son effort;
On a parlé à eulx près face à face,
Et a l'en veu qui estoit le plus fort.
Maint en y a qui ont esté à mort
Livrez et prins; par leur outrecuidance,
Bretons ont eu bien petit reconfort
Du duc François et de son aliance[2].

Desobeissance et leurs penisées fières
Ont fait destruire et tout metre à neant,
Prendre de fait et abbattre Fougières,
Des gens du roy sur tous autres puissant.
Dedans avoit maint vaillant combattant
Qui ont esté trestous prinz et confuz;

roient par devers l'armée de Bretaigne. Conseil fut tenu pour sçavoir si l'on se retireroit, puisque Foulgères estoit prins, ou si l'on passeroit oultre. Finallement fut advisé, puisque la compagnie estoit assemblée et aussi que, pour eulx renforcer, les gens d'armes qui à Foulgères estoient se venoient rendre à eulx, qu'ils tireroient plus avant et yroient assiéger la place de S. Aubin du Cormier, que les Françoistenoient.» (Fos CXX et CXXI.) La défaite de Saint-Aubin du Cormier, qui décida du sort de la Bretagne, eut lieu le lundi 28 juillet, jour de Saint-Samson. Fougières se rendit à La Tremouille en personne. Cf. *Panegyric du chevallier sans reproche Louis de La Tremouille* (Coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, IV, p. 428).

1. Cig : d'assault. — 2. N : alleiance.

Digitized by Google

On aura brief trestous le demeurant;
De vostre fait certes il n'est rien plus.

Les canonniers vous ont bien reveillez
En vous donnant aubades jour et nuyt;
Très bien vous ont gardé de sommeiller
Après diner[1] x[2] heures ou mynuyt.
De fait et force avez eu tel deduyt
Que malgré vous il vous a falu rendre;
Du roy vous faut impetrer ung respit,
Ou ses vassaulx vous feront trestous pendre.

Prince, Dignan et aussi Saint Malo,
Nantes, Vanes et la cité de Raines,
Pour toutes choses vous determine et lo;
Rendés-vous tous, ou le mal de saint Lo[3]
Aurez en bref et les fièvres cartaines.

Cy finist la prinse de Fougières en Bretaigne[4].

1. On dînoit alors à midi. — 2. Cig : unze.
3. A Nantes ces deux vers sont transposés. — Le ma Saint-Leu ou Saint-Loupt (*morbus S. Lupi*) est l'épiepsie.
4. Cette souscription manque à l'édition de Nantes, ainsi que le rondeau suivant.

Digitized by Google

RONDEAU.

Vive le noble roy de France,
Et qui de cueur luy servira!
Bretons ont perdu leur puissance;
Vive le noble roy de France!
Jamais ne nous feront nuisance;
Le roy son plaisir en fera.
Vive le noble roy de France,
Et qui de cueur luy servira!

Vive le Roy!

Digitized by Google

L'arrest du roy des Rommains donné au grant Conseil de France[1].

A noble et puissant seigneur et chevalier monseigneur Du Vigen salut et exuberante recommandation[2].

Ces jours passez, très honoré seigneur, aspirant excecuter et satisfaire de mon petit povoir à ce qu'il vous pleust me enjoindre et commander à vostre dernier partement de ceste ville de Paris, j'ay assez imprudemment applicqué la petite pointe de ma

1. In-8 gothique de 2 ff. et demie ou 20 feuillets, sous les signatures A.-C., 24 lignes à la page. Au titre un bois de trois personnages tournés à droite : le premier, tenant une cédule scellée de deux sceaux pendants, porte une couronne fleuronnée ; le second, qui tient la robe du premier, a un manteau posé sur les épaules et une auréole sur la tête ; le troisième est un homme du commun, en robe longue, cheveux courts et bonnet. Sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale on lit cette note, qu'on nous dit être de la main de Cangé : « Maximilien, roi des Romains, demanda passage aux Vénitiens

Digitized by Google

plume trop agreste et ruralle à ourdir et produyre en veue ce tel quel traicté tumultuaire, sans l'avoir, comme il est requis, maturement savouré ne digeré en estomach de profond con-

pour aller se faire sacrer à Rome par le pape. Louis XII se ligua avec les Venitiens pour s'opposer au dessein du roy des Romains, qui, après avoir commencé la guerre au commencement de fevrier, partit brusquement sur la fin du mois. Ses troupes furent battues par Alviane près de Cadore. Maximilien proposa aux Vénitiens une trève, qui fut signée le 20e d'avril 1508. — Par *Maximien*. Voir le huitain de la dernière page. ». L'abbé Gouget, qui a analysé cette pièce (Bibliothèque françoise, X, p. 92-95 et p. 430), ne l'avoit pas remarqué. Nous ajouterons que ce Maximien est l'auteur de l'Advocat des Dames de Paris, qui figurera dans notre recueil des poésies sur cette ville. — La complainte de Venise (cf. V, p. 120-26) a été écrite quelques mois après cet Arrêt du roi des Romains.

2. Le seigneur du Vigen, auquel Maximien dédie son œuvre, doit être celui dont parle le P. Anselme, t. 8, p. 704 C : « François du Fou, seigneur du Vigean, de Chantolière, etc., transigea le 3 janvier 1518 avec François de la Beraudière, seigneur de l'Isle-Jourdain. Il avoit servi les rois Charles VIII et Louis XII en leurs guerres d'Italie, où il perdit un œil, et servit le roi François Ier jusqu'à ce que la gravelle, dont il étoit tourmenté, l'obligea de se retirer chez lui, dix ans avant sa mort, arrivée au Vigean le 8 septembre 1536, à l'âge de 60 ans. » En 1508 il avoit donc trente-deux ans. Vigean est une seigneurie de Poitou, département de la Vienne, arrondissement de Montmorillon, canton de l'Isle-Jourdain. — Brantôme et ses contemporains écrivent *Vigan*. Cf. ses œuvres, éd. du Panthéon, II, 487.

Digitized by Google

seil. Toutefois, après l'avoir redigé par escript, premeditant à par moy que d'aventure il pourroit par voz mains estre cy après exhibé à la veue de Monseigneur, dont, pour la rude et creue litterature du petit œuvre que c'est, il seroit, en rigueur d'examen, declaré du tout indecent, et en pourroye plus reporter de deshonneur et derrision cachineuse que de honneur ou loz meritoire, j'ay, par certain intervalle et laps de temps, revolvé et investigué dedans les labilles registres de ma conception mentale se je devoye pour mon honneur le vous transmettre et envoyer, ou par sentence irrevocable l'enfermer et incarcerer en la chartre d'oblivion. Mais, tout solu, nonobstant plusieurs argumens oposites faictz sur ledit enigmate, et afin de vous rafreschir et reduire à memoire le bon et effectueux vouloir que de vostre benigne impulsion de noblesse qu'avez en moy, j'ay decreté le vous offrir et dedier, aymant beaucoup mieulx l'exposer à la censure et reprehension des auditeurs qui le verront que de transgresser vostre vueil et commandement. Si vous prie, mon très honoré seigneur, que, se par quelque heureuse influence des astres ce petit présent opuscule peult trouver tel recueil ou œil de grace au pourpris de vostre benivolence que vostre plaisir soit de le monstrer ou presenter à Monseigneur par manière de passe-temps, et que, se aucuns malivolles perscrutateurs le voulsissent mal interpreter et luy objicier erreur calumpnieuse, pour le deprimer ou du tout assopir, qu'il vous plaise, en ce cas, de vostre humanité patrociner pour luy, et

Digitized by Google

par le bouclier immuable de vostre mensuetude le preserver de tous traictz rigoreux et clandestins des envieux et detracteurs, et, au surplus, m'avoir toujours pour recommandé et inscript au nombre de voz humbles servans.

Prologue de l'Acteur.

Assez je sens sur ce petit prologue
Que mon propos trop en bref j'epilogue,
Et que plusieurs me pourront increper
D'avoir voulu ce traicté usurper
Sur les docteurs de bonne rethorique,
Dont mal j'enfens l'art et la theorique,
En m'imposant surnon d'oultrecuydé :
Car sur ce point [humble] me condescens
Que simple suis, jeune d'aage et de sens,
Et, pour monstrer raisons non contemptibles,
Jeunesse et sens sont deux incompatibles,
Et par ce point laissez toutes excuses.
J'ay exoré trois des notables Muses,
C'est Thalia, Clyo, Polymnia,
Que mon esprit, où nul sçavoir n'y a,
Puisse narrer, soubz leur main et souffrance,
L'arrest donné au Grant-Conseil de France
Par gens prudens, lettrez, non bustarins,
Sur le procès du roy [dit] des Rommains.

Digitized by Google

L'ACTEUR.

Aux jours obscurs que Nothus glacial
Et Boreas en l'equinoctial [gure,
Leur cours futur demonstroient par au-
Lorsque Titan, du solstice yvernal
Tendant marcher à Zephirus vernal,
Avoit saisy des poissons la figure[1],
Ung jour tout seul, par gellée et froidure,
En chevauchant sur les champs tout en paix,
Vers ung chasteau j'arrivay d'aventure,
Fort somptueux et de haulte structure,
Qui se nommoit le grant Donjon de Paix.

De ce donjon et chasteau magnificque,
Par haulx exploitz de gloire primificque,
Comme j'euz lors parfaicte congnoissance,
En a esté le chief, de temps antique,
Comme encor est, une dame autentique,
De grant renom, nommée et dicte France;
Et, pour raison qu'en son obeyssance
J'estoie receu, les mignons de sa court
Me firent lors par une esjouyssance
Si bon recueil de toute leur puissance
Qu'on n'eust sceu mieulx, pour le vous faire court.

Receu je fus comme ung homme notable,
Mon cheval mis en une bonne estable,
Pensé, traicté, ce qui me plut très fort;

1. Le soleil entre dans le signe des poissons à la fin de février.

Digitized by Google

Puis sur le soir, en devisant à table,
Adverty fus que, par cas lamentable,
France menoit forme de desconfort
Et regretoit certaine roche fort[1],
Comme on disoit, que les jours precedens
Fière Atropos avoit par dur effort
Fait tresbucher; mais, pour prendre confort,
Elle avoit fait deux nouveaulx presidens[2].

Après soupper, comme las et cassé
D'avoir le jour trotté et tracassé,
Quant bien rincé on eust hanaps et pos,
Et qu'à railler j'euz ung peu temps passé,
En ung beau lict, bien pris et compassé,

1. De l'emploi du mot *certaine* au féminin il ne faut pas conclure qu'il s'agisse d'une femme. Le féminin a suivi le calembour dans lequel l'auteur a décomposé le nom, *une forte roche*. Mais il est sûr qu'il s'agit de Guy de Rochefort, chancelier de France, mort le 15 janvier 1508. Nous rapportons en appendice sa curieuse épitaphe, d'après le Voyage littéraire de Dom Martène et Durand.— Son successeur fut Jean de Ganay, celui qui fit faire à David Ghirlandajo la mosaïque de Saint-Merry, maintenant conservée au musée de Cluny. Cf. *Archives de l'art françois*, *Documents*, t. 1, p. 97-99.

2. On trouve dans le livre de Blanchard sur les présidents à mortier du Parlement de Paris (Paris, Cardin-Besongne, 1637, in-fol., p. 138) que Charles Guillard fut nommé président à mortier en 1508; mais il n'indique pas la date précise. De premier président, il n'y en a pas qui ait été nommé en 1508, comme on peut le vérifier dans les *Eloges de tous les premiers présidents du Parlement de Paris*; Paris, Cardin-Besongne, 1645.

Digitized by Google

On me mena pour reposer mes os;
Mais, quant ce vint que naturel dispos
Me vint pour lors assoupir mes cinq sens;
Mon povre esprit n'eust guères de repos,
Car il entra sans raison ne propos
En ung songe scabreux entre cinq cens.

La forme du Songe.

En mon dormant me fut advis
Qu'ung Aigle devant moy je vis,
Qui, par son vol ambicieux,
Pour mieulx porter en son devis
Deu[x] chefs d'aygle par indivis [1],
S'efforçoit voller jusques aux cieulx,
Et avoit par vol captieux
Tant fait que luy et ung Phenix
Estoient d'une alliance unis [2].

Affin d'aller jusques en Acre
Et estre oingt d'ung nouveau sacre,
Ung Millan cuydoit trespasser;
Mais là vint ung terrible Sacre,
Qui, pour doubte d'aucun massacre,
Se garda bien de là passer [3],
Et le vint si près pourchasser
Qu'il ne peust, comme on doit entendre,
Ses esles à son aise estendre.

1. Allusion à l'aigle à deux têtes des armes de l'empire.
2. Le poète explique plus loin toutes ces allusions.
3. Imp. : le.

Digitized by Google

Ledit Aygle faulx, congnoissant
Qu'il n'estoit pas assez puissant
A eslever son vol de terre
Pour ce Sacre resplendissant,
S'allia, tout delay cessant,
Avec des docgues d'Angleterre;
Puis chiens barbetz vindrent grant erre
Luy amener de toutes pars
Maintz regnars, lyons et lyepars.

Pour obvier à leurs tripotz
Arriva dessus ce propos
Ung grant et noble Porc-Espic[1],
Lequel des picquons de son dos
Avec levriers et Espaignolz
Les effraya plus qu'un aspic,
Et, en s'approchant ric à ric,
Leur vint voye et chemin coupper,
Pour mieulx le passage estouper.

L'ACTEUR.

Ainsi resvant en mon entendement,
Comme dit est, je ouys soudainement
Deux chevaucheurs environ la minuyt,
Lesquelz couroient impetueusement,
Voire si fort qu'il sembloit proprement
Qu'on les chassast ou que tout fust destruit:
Et en effect menoient aussi grant bruit

1. Le porc-épic formoit, comme on sait, le corps de la devise de Louis XII : *Cominus et eminus* (de près et de loin).

Digitized by Google

Que gens d'armes qui veulent tout confondre,
Ou que se terre eust deu soubz leurs piedz fondre.

De leur grant bruict contraint fus de leger
De m'esveiller et laisser le songer;
Aussi chascun se mist tantost debout,
Car il sembloit leans, pour abreger,
Qu'aucuns paillars ne vinsent assieger
Pour les cuyder surprendre en quelque bout,
Par quoy tantost chacun courut par tout
Dessus les murs, craignant d'estre surpris,
Dont dame France esveilla ses espris.

Tantost vindrent d'entour le plat pays
De tous costez plusieurs gens, esbahys
Que ces coureurs leur povoient designer;
L'un maintenoit qu'on les avoit trahys;
Autres craignoient d'estre en brief invahys;
Nul n'en sçavoit au vray que deviner;
Par quoy France, pour en determiner,
Dist que d'eux[1] tous ne parleroit que l'un,
Dont s'avança ung nommé Bruyt-Commun.

L'Advertissement de Bruyt-Commun.

Dame France, qui de temps diuturne
Par voz haulx fais et conduite oportune,
Avez le bruyt en tous quartiers du monde,
Les chevaucheurs qui le repos nocturne
Vous ont osté, ce sont Mars et Saturne,

1. Imp.: deust.

Digitized by Google

Dieux très cruelz, plains d'ire furibonde,
Qui conspiré ont ta parolle ronde,
Tant par guerre comme autre affliction,
Plusieurs humains mettre à perdition.

Des dieux Mars et Saturne.

Mars, pour monstrer son courage orgueilleux,
En tous pays divers flagelz[1] espart,
Et va courant par destroictz perilleux,
Monté dessus ung lyon merveilleux
Qui fait trembler la terre quant il part.
Mais Saturne, qui tous maulx nous depart
Et nous influe en son corps maint caterre,
Tient une faulx, monté sur un lyepart,
Pour tout faulcher; puis Vulcan, d'autre part,
Leur va forgeant maintz instrumens de guerre.

L'exploit d'eulx trois assez se verifie
En tous quartiers, villes, lieux et pourpris.
Vers Orient le vertueux Sophie[2],
Roy des Perses, en eulx si fort se fie
Que supplanter le Turc a entrepris.
Ceulx de Rodes ont le filz du Soubdan pris[3],

1. Fléaux, de *flagellum*.

2. Le schah ou sophi de Perse.

3. Bosio (*Istoria della religione*, Roma, in-folio, parte secunda, 1598) ne parle pas d'une prise d'un fils du soudan. En 1507, le Grand Turc fit sortir de Gallipoli une escadre sous la conduite d'un de ses gendres; et la même année, frère Jacques de Gatineau, commandeur de Limoges, de Mâcon et de Bellechassagne, fit prison-

Digitized by Google

Le roy d'Escosse en Terre Saincte passe[1],
Et les Germains veulent gaigner le pris;
Aussi l'Angloys a cuydé, tout compris,
Tuer son père en venant de la chasse[2].

Saturne et Mars par aspec inhumain
Ont le cueur gros gonflé comme une yraigne,
Et aux pays qu'ilz tiennent soubz leur main
L'effusion du pauvre sang humain
Vont poursuyvant par champ, val et montagne;
En Flandres, Artois, Angleterre, Allemagne,
Persuadent troubler ce lieu de paix;
Mais vous avez avec[ques] vous Bretaigne,
Millan, Gennes, Ast et l'accord d'Espaigne,
Pour les chasser et galler bien espais.

L'ACTEUR.

Or, après que ma dame France
Eust bien entendu et congneu
De Bruyt-Commun la remonstrance,

nier tout l'équipage d'un énorme navire, richement chargé, qui alloit de Syrie et d'Alexandrie à Tunis. Cf. Bosio, parte secunda, p. 489-91. Ces deux faits ont pu se fondre ensemble en venant en Europe, et créer l'opinion de la prise du fils du soudan.

1. Le roi d'Ecosse étoit alors Jacques VI. Quand il eut été tué, en 1513, à la bataille de Flodden, le peuple, qui se refusoit à le croire mort, le disoit en pèlerinage à Jérusalem; mais, en 1508, je ne sache pas qu'il ait été question pour lui ni d'un voyage ni d'une croisade.

2. Il ne peut être ici question que d'un accident, et il s'agit encore de Henri VII, puisque Henri VIII ne lui succéda que le 22 avril 1509.

Digitized by Google

Auquel n'estoit rien incogneu,
Si tost que le jour fust venu,
Elle ordonna sur cest affaire
Que son conseil seroit tenu
Et tout compté par le menu,
Pour sçavoir qu'il estoit de faire.

Ce point conclud, eussiez veu par mill[i]ers
De tous quartiers arriver chevaliers,
Contes, barons, de vertus illustrez;
Aussi prelatz, presidens, conseillers,
Baillifz, prevostz, officiers, sommeliers,
Gens singuliers, tenus clercz et lettrez,
Lesquelz on mist, dès qu'ilz furent entrez,
En ung lieu acoustré et paré
Qui leur estoit tout exprès preparé.

Pareillement vindrent les trois Estatz
Et d'autres gens et dames à grand tas;
Tout en fut plain par cornetz et guignetz.
Mais, neantmoins qu'il fut lors les jours gras[1],
Parlé ne fut d'aucun menu fatras,
Quoy qu'il y eust plusieurs sades grongnetz,
Dont la pluspart, pour faire les bignetz,
A leurs amys en secret pesle-mesle
Très voulentiers eussent presté leur poesle.

Si tost qu'adonc l'assemblée totalle
Fut de tous lieux arrivée en la salle,
France soubdain entra en consistoire,

1. En 1508, Pâques étoit le 28 avril. Les jours gras se trouvoient par conséquent dans la première quinzaine de mars.

Digitized by Google

Et, pour monstrer sa majesté royalle,
Assise fut en façon magistralle
Au tribunal et plus hault du pretoire,
Puis ordonna, par raison peremptoire,
Que Bruyt-Commun à tous, grans et menus,
Narrast l'exploit de Mars et Saturnus.

Du narré de Bruyt-Commun.

Lors Bruyt-Commun, quant il eut audience
Et qu'il se vit de par France incité,
A tous ouvrist par succincte eloquence,
En termes haulx et de grant consequence,
L'exploict de Mars cy-dessus recité,
Lequel cuydoit par sa ferocité
Les habitans du lieu de paix troubler :
Car par Vulcan, qu'il avoit suscité,
Saturne et luy font ennuyt tout trembler.

Les assistans, escoutans Bruyt-Commun,
Et prenans pied au tumulte et desrun,
Dont Mars vouloit faire excecution
Pour au jourd'huy courir sus à chacun,
Furent longtemps à part et en commun
En grant estrif sur la discution;
Mais, en la fin, pour resolution,
Après qu'on eust des argumens faitz maintz,
Conclurent tous que son impulsion
Venoit en chief par le roy des Rommains.

Ce temps pendant qu'on decidoit ce point,
Quant de parler j'euz licence et congé,
Tout privement, pour ce qu'il vint à point,

Digitized by Google

A Bruyt-Commun comptay de point en point
Ce que j'avoye en mon dormant songé,
Dont joyeulx fus et mon cueur allegé :
Car il trouva mon songe fort nouveau,
Et en effect, pour ung mot abregé,
Ne le mist pas en oreille de veau.

Incontinent d'un courage fervent,
Pour sur-le-champ la chose mieux affermer,
Meist Bruyt-Commun ledit songe en avant
En la façon qu'il est descript devant
De qu'il leur feist leur advis conformer :
Car, pour au vray en leurs cueurs imprimer
Qui esmeut Mars de courir sans repos,
Bien en voulut quelque mot exprimer
Touchant le fait qui estoit en propos.

De l'exposition dudit songe.

Par l'Aygle faulx facille est à entendre
Qu'il le prenoit pour Maximilian,
Roy des Rommains, lequel vouloit pretendre
D'estre empereur, et pource, sans attendre,
Se preparoit pour passer par Milan;
Mais on verra qu'avant le bout de l'an
Le Porc-Espic l'envoyra aux champs paistre,
Et en a jà mis son sacre en plain champ,
Par qui s'entend monseigneur le grant maistre[2].

1. Imp. : fut.

2. C'est-à-dire Charles de Chaumont d'Amboise, deuxième du nom, frère du fameux cardinal Georges d'Amboise, grand maître de l'artillerie et gouverneur de Milan. C'est lui que représente au Louvre le soi-di-

Digitized by Google

Des autres points[1] du songe dessu[s] dit,
Ung droit chartier l'entent en son pathoys :
Le Phenix est le pape, comme on dit[2];
Lyons, lyepars, ceulx de son intendit,
Comme Allemans brodes[3], Flamans, Ganthois;
Les chiens barbetz, ce sont mutins d'Artois,
Dogues Anglois, desquelz la foy a prise
Et blancs scellez receuz en maintz endrois
Pour luy ayder à la folle entreprise.

L'ACTEUR.

Ce songe ouy et au long exposé,
Par France fut enquis et proposé
Que sur ce pas on povoit esplucher,
Et s'on tenoit, tout bien presupposé,

sant portrait de Charles VIII, long-temps attribué à Léonard, et qu'il faut restituer au Solario. Cf., sur ces deux restitutions, la lettre de M. Charles Le Blanc dans le numéro de l'Iconographe du 13 décembre 1847, p. 213-5, in-8, et le livret italien de M. Villot.

1. Imp : aurtes point.

2. Dans une pièce postérieure, *l'Aigle qui a fait la poule devant le Coq à Landrecy*, qu'on a vue dans ce Recueil, le phénix qui s'y trouve m'avoit paru être Eléonore d'Autriche, qui étoit en effet la sœur de l'aigle et la femme du coq (ce Recueil, t. IV, p. 55). Bien qu'à cause du titre de *très chrétien* du roi de France, on puisse dire que le pape le considère comme le mari de l'Eglise, je ne vois pas là de raison suffisante pour condamner ma première opinion à l'endroit où je l'ai émise.

3. Galeux, teigneux. Cf. le nouveau Ducange, VII, p. 74.

Digitized by Google

Le roy predit des Rommains si osé
Que de vouloir par sa terre marcher
Et oultre plus, se de luy empescher
Voye et chemin il estoit necessaire,
Pour luy monstrer qu'il fait trop du haulsaire.

Là y avoit de grans clercz magnificques,
Sages, discretz, lettreź, scientificques,
Tous reputéz gens d'honneur et de nom,
Tant seculiers comme ecclesiasticques,
Qui allegoient raisons bien autenticques
De chacun droit, soit civil ou canon,
Les ungs que si et les autres que non,
Premeditant pour le temps advenir
Et aux dangiers qui en puent advenir.

Après qu'aucuns prelatz et reverens
Eurent conclud que les plus apparens
En parleroient en sorte bien exquise,
Les trois Estatz se mirent sur les rancs,
Entre lesquelz eut de grans differans[1],
Car ung chacun vouloit faire à sa guise;
Et des premiers fut l'Estat de l'Eglise,
Qui ne fut pas advocat de gens d'armes,
Mais en parla ainsi comme clers d'armes.

*La remonstrance de l'*EGLISE.

« Noble France, dame très excellente,
En tout honneur et vertus precellente,
Qui au jour d'uy tenez tout soubz voz mains,

1. Imp. : differances.

Digitized by Google

Advisez bien, par œuvre diligente,
Que vostre nom et gloire refulgente
Par ce fait cy ne tumbe en perilz maintz.
Que vous chault-il se le roy des Rommains
Se veult aller à Romme couronner?
Du fait d'autruy ne se fault soing donner.

« Se d'aventure il vient sur vostre terre
Vous assaillir ou pour vous mener guerre,
Resistez y de force et de courage;
Mais, s'il vouloit passage vous requerre,
A luy nyer rien n'y povez conquerre
Sinon d'estatz causans perte et dommage.
Mieulx luy vauldroit ottroyer le passage
Qu'une guerre mortelle commencer:
De tous ses faitz la fin on doit penser.

« Considerez la grant prosperité
Où vous vivez: car, à la verité,
Du lieu de paix possedez le pourpris;
Craingnez de Mars la dure austerité;
Ne l'esmouvez qu'il n'en soit irrité,
Car à plusieurs en est souvent mal pris.
Assez j'entends, se l'aviez entrepris,
Que de cecy viendriez bien tost à chief;
Mais il fait bon eviter tout meschef.

« En lieu des fraitz qu'il faut à maintenir
Maintz combatans pour guerre entretenir,
S'il n'est besoing ou grant occasion,
Il vauldroit mieulx certes la main tenir
A bastimens d'eglise soustenir,
Où l'on ne met nulle provision;
Craindre devez de veoir l'effusion

Digitized by Google

De sang humain, et taschez [1] vivre en paix :
Pour bien publicq desirer fault la paix.

« Or, ce roy cy des Rommains l'alliance
A de plusieurs, ausquelz gyst sa fiance :
Car les Angloys avec luy se sont mis,
Ses Electeurs de gens luy font avance,
Germains, Ganthois fourniront de chevance,
Et le Pape lui a secours promis.
Tout bien pensé, d'avoir tant d'ennemys
C'est ung grant point; par quoy visez y bien :
Aucunes fois bon conseil fait grand bien. »

L'ACTEUR.

Quant l'estat de l'Eglise à plain
Eust tout conclud en ung instant,
L'estat de Noblesse soubdain
Se leva comme par desdaing,
Et n'en fut de fait pas contant;
Puis, devant tous, en protestant
Ne vouloir de nulluy mesdire,
Commença à ses raisons dire :

L'Estat de NOBLESSE.

« Estat d'Eglise, il semble, à le bien prendre,
Que voulissiez France dissuader
D'aucuns explois de proesse entreprendre;
Mais c'est abus le luy cuyder aprendre,
Elle scet bien le point d'en evader.
Qui vous esmeult de l'en vouloir garder?

1. Imp. : tascher.

Digitized by Google

Vostre gibbier ne gist pas en bataille.
Bref, qui vouldroit la fin tant regarder,
On ne feroit jamais exploict qui vaille.

« Vous vouldriez donc, en vostre bon conseil,
Que dame France ès lieux de son danger
Laissast passer son ennemy mortel,
Qui, depuis ung an se demonstrant tel,
S'est efforcé ses subgetz dommager;
Mais, quant à moy, veu, sans nulluy charger,
Que luy-mesmes met le feu aux estoupes,
Je suis d'avis qu'on l'en doit retarger
Et luy tailler de tel pain telles souppes.

« Encontre France et son gubernateur
Il a esté plusieurs gens susciter,
En maintenant, comme faulx detracteur,
Que le roy est de vraye paix infracteur,
Pour envers luy ung chascun inciter;
Et mesmement il a fait reciter
Qu'il pretendoit destituer le pape,
Et en brief temps, quoy qu'il sceust resister,
En revestir ung Françoys de sa chappe.

« C'estoit à luy grant mensonge brassé:
Le roy jamais ne sercha telz moyens,
Mais est *contra*[1]; tousjours, le temps passé,
Quant on a veu de Romme dechassé
Quelque pape, pareillement les siens,
Ainsi qu'on lict ès livres anciens,
Les roys françoys en son siége papal

1. Imp.: econtra.

Digitized by Google

L'ont restably; de quoy *très crestiens*
Sont appelez; c'est le poinct principal.

« Se d'aventure il a cueur et desir
De vous brasser quelque mauvais potage
Ou que le roy lui ait fait desplaisir,
Ne sçauroit-il autre façon choisir
Pour demonstrer qu'il le prent à oultrage?
Que ne fait-il par vertueux courage
De tous costez mander ost et gens d'armes,
Sans mettre avant ung tas de faulx langaige,
Et s'en venger par excellans faitz d'armes?

« Et, quant au point que le roy des Rommains,
Pour mieulx grever Françoys par dur effort,
S'est allié d'Anglois, Flamans, Germains
Et autres gens, lesquelz à toutes mains
Luy ont promis argent, ayde et confort,
Dont le pape est, je m'en esbahys fort,
Veu que le roy ne luy a rien meffait;
Mais, s'ainsi est, il ne m'en chault au fort,
Fors qu'il n'aura point d'honneur en ce fait.

« Appartient-il, puisqu'il en fault parler,
Au grant pasteur du siége apostolicque
D'aucuns debatz ou guerre se mesler,
Ni de vouloir telz argus desmeller,
S'il ne touchoit le fait du bien publicque?
Luy, qui est chef de la foy catholicque,
Entre les roys de la crestienté
Nourrit discord; cela trop fort implicque;
Je ne sçay pas où il a inventé.

« De ce doubter du très crestien roy

Digitized by Google

Le pape a tort, la chose est bien comprise,
Qui ne pensa luy faire aucun desroy,
Ne assembler son sumptueux arroy,
Pour dessus luy faire aucune entreprise;
Et, qu'il soit vray, quand il eut Gennes prise,
Qui l'empeschoit [a]lors, pour abreger,
Qui ne l'eust eu par force ou par surprise
Et ne l'alloit jusque à Romme assieger?

« D'autre costé, pour mieux par raison brefve
Luy exposer du roy le bon vouloir,
Transmis y fut monseigneur de Lodève [1],
Qui, en public, dont ung chascun l'esliève,
Par sa harengue s'i est bien fait valoir;
Mais le pape tout mist à nonchaloir;
Depuis ung peu des requestes bien grandes
Fit faire au roy, dont il pourroit vouloir
Qu'il n'en fust rien pour ses sottes demandes. »

Les requestes du Pape

« Premierement, si bien je rememore,
Il requeroit qu'on luy rendist le More [2],
Et qu'il fust mis à rançon sans remise;
Que Gênes fust en liberté remise,

1. Le cardinal Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève de 1489 à 1516.

2. Le duc de Milan Ludovic Sforce, qui mourut au château de Loches le 27 mai 1508. C'est à Loches aussi que plus tard Louis XII envoya les prisonniers importants faits à la bataille d'Aignadel en mai 1509 (cf. Fleurange, Collection Michaud et Poujoulat, 1re série,

Digitized by Google

Et tiercement que messire Mércure[1]
Luy fust livré pour mettre en chartre obscure,
Luy mettant sus, pour son cas maçonner,
Qu'il a de faict cuydé l'empoisonner;
Pour la quarte, pretend que, se voyage,
On œuvre au roy des Rommains le passage;
Quintement, veult par vindication
Les registres de la legation[2],
Et, au surplus, sans cause jurisdicque,
Veult en ses mains ravoir la pragmaticque.
Mais je croy bien, selon la voix commune,
Que de ces six il n'en aura pas une.

« Finallement, pour à mes ditz fin mettre
Quant audict roy des Rommains, je conclus
Qu'on ne luy doict le passage permettre,
Mais en brief temps gensdarmes y transmettre
Pour le garder de s'en avancer plus.
Ce nonobstant, pour venir au surplus,
Je n'ay pas paour que son ost il prepare,

V, 14). On voit par là quelle exactitude historique il y a dans le vers des *Regrets de Barthélemy d'Alviane* (cf. ce recueil, 1, 63), où celui-ci s'écrie en finissant : Je tiens prison en la place du More.

1. Peut-être Charles de Bourbon, sire de Mercœur, plus tard connétable, qui fut au siége de Gênes en 1507. Son père, Gilbert, étoit mort en 1496, et son frère aîné, Louis, étoit mort au siége de Naples en 1501. Son frère cadet, François, duc de Châtellerault, ne mourut qu'à Marignan, le 13 septembre 1515.

2. On appeloit la Légation les pays séparés des Etats romains proprement dits et placés sous le gouvernement temporel des papes. Ainsi, Bologne, Ancône, etc.

Digitized by Google

Se deux mignons ne sont de luy exclus,
C'est Bas-de-Poil avec Pauque-Denare. »

L'ACTEUR.

Cela fait, Labour (si) se leva,
Parlant pour luy et Marchandise,
Qui ce conseil point n'approuva,
Mais par vives raisons prouva
Qu'on devoit croire (l')Estat d'Eglise;
Et, à tout sa grant robe grise,
Affulé d'un chappeau pellé,
Monstra lors, quoy que l'on devise,
Qu'il n'avoit pas le bec gellé.

La remonstrance de LABOUR.

« Très notable conseil et hault,
Puisqu'après les autres il fault
Que mon parler a vous j'adresse,
Si je demonstre de plain sault
Que ne suis qu'un povre lourdault,
Excusez ung peu ma simplesse.
Contrainct suis l'Estat de noblesse
Contrarier en ses haulx faits,
Car le bât[1] tellement me blesse
Que souvent tombe sous le fais.

« Comme vous sçavez, dame France,
Vous avez grant ost et puissance
De gens nobles bons combatans,
Lesquelz, pour montrer leur vaillance,

1. Imp.: bas.

Digitized by Google

N'appetent qu'à courir la lance
Et avoir la guerre en tout temps;
De quoy les povres habitans
Des villages font grise chère,
Et n'en sont guères fort contens,
Car ilz en payent la folle enchère.

« Pourquoy differez-vous laysser
Ledit roy des Rommains passer
Par Millan, s'il en fait requeste?
Nul faulx tour ne vous peult brasser;
Il n'entend sinon embrasser
Le tymbre et mettre sur sa teste.
Combien que ne soye qu'une beste,
D'avis suis, pour tout quolibet,
Qu'on le laisse aller au gibet.

« Qui l'aller luy empeschera?
Force gens il assemblera,
Grans et moyens, de toute taille,
Et vous aussi; puis ce sera,
Qui le debast n'appaisera,
Une grosse guerre et bataille,
Dont on mettra sus quelque taille
Sur le menu peuple indigent,
Lequel souvent si fort on taille
Qu'il est logé au plat d'argent.

« Vous alleguez pour fait total
Qu'il n'est pas garny de metal,
Qui est une lourde rubriche;
Mais noter fault, en general,
Qu'il est si large et liberal

Digitized by Google

Qu'il ne prise argent une miche;
Par quoy, si d'or il estoit riche,
Il trouveroit dix gens pour ung.
Prince ne se doit monstrer chiche,
Mais estre large à tout chacun.

« Il vous fault noter, compte rond,
Que, pendant que noz gens yront
Le cuyder empescher, grant erre
Noz ennemys se ralliront
Et sur voz marches[1] marcheront
Tant de Londre que d'Angleterre;
Par quoy mieulx vault garder sa terre,
Et ceulx qui ce font plus on prise,
Que de gaigner quelque caterre
A faire une folle entreprise. »

L'ACTEUR.

Noblesse, oyant Labour parler,
Luy alla rompre la parolle,
En disant, pour le ravaller,
Qu'il luy estoit besoing d'aller
Encor une espace à l'escolle,
Et allega de chaulde colle
Que l'Eglise et luy en ce pas
Cuydoient tous deux jouer ung roolle,
Mais on ne leur souffreroit pas.

1. Frontières. C'est de ce mot *marches* que vient le mot de *marquis*.

Digitized by Google

La replique de NOBLESSE.

Prudent senat de haulte preference,
Ce nonobstant qu'il ne vienne à mon tour
De replicquer, sauf vostre reverence,
Il m'est advis qu'il n'y a apparence
A ce qu'a dit l'Eglise ne Labour:
Car monstrer veulx aussi cler que le jour
Qu'ilz n'ont parlé sinon pour leur proffit,
Car, s'ilz avoient vers vous fervent amour,
Nul d'eux n'auroit le cueur si desconfit.

Sans leurs propos ou raisons recorder,
Ilz ont conclud soubz couverture fainte
Que vous devez, ains qu'en guerre aborder,
Tout sauf-conduyt et passage accorder,
Dont acquerir pourriez reproche mainte,
Car on diroit que ce seroit par crainte;
Et, quand long temps auriez bien regibé,
A la parfin, par force ou par contrainete,
On vous auroit fait venir à *jube*[1].

1. Venir à *jubé*, être forcé d'en passer par la volonté d'un autre; du verbe *jubere*. Le *jubé* des églises a la même étymologie; dans les messes solennelles, c'étoit là qu'on montoit pour dire l'évangile, et l'évangile y est précédé de la formule, prononcée dans les messes basses par le prêtre lui-même, et dans les grandes par le lecteur qui demande la bénédiction du célébrant: *Jube, domine, benedicere*. L'expression *venir à jube* n'est peut-être pas sans se rapporter au jubé des églises, au pied duquel on faisoit certaines amendes honorables et aussi certaines prestations de serment et d'hommages, toutes

Digitized by Google

Que leur chault-il si la chose publicque
Va bien ou mal? Pour parler bref et court,
Tousjours l'Eglise entent à la practique;
Et ne voyt-on, puisqu'il fault qu'on l'applicque,
Sinon prelatz qui suyvent vostre court,
Et qui des faitz d'icelle, au temps qui court,
Veullent avoir la superintendence
Sur chevaliers et gens vestus de court[1],
Comme on peult veoir à l'œil par evidence.

Quant à Labour, il se fonde en raison
Et si ne scet à quel point il veult tendre;
Car, mais qu'il soit assis en sa maison,
Au coing du feu, sur le bout d'un tyson,
C'est tout son cas; ailleurs ne veult pretendre;
Par quoy, s'on veult le bras de Mars estandre
En lieu loingtain, si dessoubz son heaulme
Il a le sens de le sçavoir entendre,
C'est pour son bien et l'honneur du royaulme.

Et, quant au point qui est au terme mis,
Veniciens, depuis certaine espace,
Se sont venus declarer noz amys,
Et, en effect, ont offert et promis
Tenir noz gens près d'eulx, en forte place,
Pour empescher que ledit roy ne passe
Par leur pays, et qu'à leurs frais et coustz
Ilz fourniront de gens qu'on leur amasse,
Car ilz y ont interest comme nous.

choses qui entraînent l'idée d'obéissance à une force supérieure.

1. Par opposition aux clercs et aux gens d'église, habituellement vêtus de longs habits.

Digitized by Google

L'ACTEUR.

France, escoutant les ditz des trois Estatz,
Qui n'estoient pas d'un vouloir unanime,
Fist des regretz et souspirs ung grant tas
Devant prelatz, juges et potestas,
Qui d'elle avoient quelque charge ou regime;
Mais sur ce point survint Cueur-Magnanime,
Homme sçavant et d'approbation,
De qui plusieurs font par tout grant estime,
Lequel luy fist telle exhortation:

CUEUR-MAGNANIME.

Que songez-vous, France très honorée,
De tous honneurs et vertus decorée,
Qui triumphez par noble gloire acquise?
Quel desplaisir vous rend si esplorée?
A quoy tient-il? Que vault la demourée
Que ne monstrez vostre vaillance exquise?
Par trop visez à l'estat de l'Eglise
Et de Labour, dont rien ne deussiez craindre,
Ains advisés d'en faire à vostre guyse
Pour preserver vostre hault bruyt d'estaindre.

Tousjours avez, par force et hardiesse,
Avecques vous tenue dame Proesse,
Fort reclamée, ainsi qu'il est notoire,
Et tellement comme haulte princesse
Qu'en divers lieux n'avez oncques pris cesse
D'avoir le loz de sa fille Victoire,
Dont vos gestes, dignes de haulte histoire,
Sont decorez et famez en tous lieux;

Digitized by Google

Par quoy je dis que, pour ung peremptoire,
Monstrer devez vostre bras merveilleux.

Et qu'il soit vray, par desir curieux
De grans exploicts et faitz labourieux
Avez acquis ung regnon immortel,
Vous et voz roys, qui le bruyt glorieux
Ont emporté de très victorieux
Sur tous princes; aussi le cas est tel
Comme Clovis, Pepin, Charles Martel,
Puis Charlemagne, Auguste[1], Da(n)gobert,
Loys le Gros, Ph[i]lippes dit le Bel,
Loys Hutin [et] le bon roy Robert.

Qu'est-il besoing narrer le cueur supresme
Du très puissant le roy Charles septiesme,
Du roy Loys, ce sage entrepreneur,
Ne du bon roy le feu Charles huytiesme
Qui en ung an, par sa proesse extresme,
Naple conquist en triumphe et honneur?
Et mesmement le present gouverneur
Que vous avez n'a-il pas conquesté
Milan la grant par armes et bonheur
Et de rechef pris(t) Gennes cest esté?

Donc maintenir devez par bonne sorte
En tous voz faitz, affin que Gloire en sorte,
Dame Proesse et Victoire, sa fille;
Et pour ce faire aurez dame Main-Forte,
A celle fin qu'elle les reconforte.
Qui leur vouldroit livrer quelque castille[2];

1. L'auteur veut parler de Philippe-Auguste.

2. Querelle. « Le soleil en se levant vit notre castille. » (*Hist. com. de Francion.*)

Digitized by Google

Par quoy, tout veu, devez par champ et ville
Le dessus dit roy des Rommains sercher,
Et vous monstrer vertueuse entre mille
Pour son propos et voyage empescher.

L'ACTEUR.

Sur ce propos, par raison legitime,
Dame France d'ouyr Cueur-Magnanime
Ainsi parler fut ung peu consolée;
Mais, non voulant riens faire à vollée,
Declaira lors qu'el n'entendoit tout franc
En ordonner sans messeigneurs du sang,
Et qu'il ne fust conclut en cas pareil
Par messeigneurs les gens du Grant Conseil
Et arresté, sans plus long parlement,
Comme ung procès vuydé en Parlement;
Pour quoy soubdain ordonna Commun-Bruyt
Pour raporteur, après qu'on eust produit
Tous les tiltres nouveaulx et anciens
Tant dudit Roy des Rommains que des siens,
Auquel il fut enjoinct d'en venir prest
Le lendemain pour prononcer l'arrest
Touchant ce fait, sans faire autre sejour.
Ce fait, chacun s'en alla pour ce jour.
Le lendemain en estat singulier
Arriva là monsieur le chancelier[1]
Accompaigné des maistres des requestes;
Si fist Monsieur[2], et en particulier

1. Jean de Ganay. Blanchard, p. 31–32, donne ses lettres de provision de chancelier, datées du dernier janvier 1508. (*Hist. des chanceliers*, p. 549-56.)

2. François 1er, alors dauphin.

Digitized by Google

Plusieurs princes, avec ung droit millier
De grans prelatz, docteurs et sages testes,
Devant lesquelz en termes bien honnestes,
Quant Bruyt-Commun eust de parler accès,
Son rapport fist touchant ledit procès.

L'extrait dudit procès et les faictz du Roy des Rommains.

De la partie dudit roy des Rommains
Il allegua que de tous les humains
L'Aigle il estoit et chef de tout le monde,
A qui pape, roys et ducs, pour le moins,
Doyvent honneur de la bouche ou des mains,
Parce qu'il dit avoir la pomme ronde,
Et que partant, puisqu'en terme se fonde
D'aller sacrer à Romme d'aventure,
Faire on luy doit passage et ouverture.

Oultre disoit, après tous argumens,
S'on luy faisoit aucuns empeschemens,
Quant est de luy, il n'y compte trois figues:
Car avec luy a de bons Allemans,
Sans le secours des Angloys et Flamans,
Qu'il a gaignez par ses subtilles brigues;
Et mesmement il a ses quatre ligues,
Qui se veulent avec luy assembler,
Par quoy il dit qu'il fera tout trembler.

Et, pour monstrer que son droit il pourchasse
A droit tiltre, le pape, de sa grace,
Dernierement luy a transmis sa bulle[1],

1. On ne la trouve pas dans le Bullaire romain publié

Digitized by Google

Et, qui plus est, affin que mieulx il passe,
Luy a promis secours en toute place,
En l'exhortant qu'en ce ne dissimule,
Qui est monstre, sans doubte ne scrupulle,
Qu'il passera, et que par ce moyen
A l'empescher on ne gangnera rien.

Ce faict, conclud tout pertinent
Que passage luy soit ouvert
Pour fuyr peril eminent,
Ou qu'il fera incontinent,
S'il peult, le dyable de Vauvert[1].

Les deffences de FRANCE *au contraire.*

Or, pour venir à la production
De dame France, en resolution
Elle nyoit luy devoir nul hommage,
Car esleu n'est par vraye election,
Luy denotant, se quelque aggression
Il luy faisoit, il y auroit dommage;
Mais de présent luy faire aucun passage,

à Rome par Charles Cocquelin de 1739 à 1757; mais la pièce doit ne pas être une bulle, mais un traité de paix.

1. Le fil de la quenoille est vert
Et si délié pour s'enfiler
Que le grant diable de Vauvert
A paine s'en puet desmesler.
(Coquillart, I, 137.)

Envoyer au diable au vert est une altération d'envoyer au diable de Vauvert.

Digitized by Google

Point ne l'avoit trouvé en son roollet[1],
Et qu'il allast passer à Baignollet.

Pour ses raisons dit que, [s'il] est esleu,
Ce fut du temps de Frederic, son père[2],
Lequel jamais, ainsi comme j'ay leu,
Ne l'establist son per et coesleu,
Ains en mourut[3] vray possesseur prospère;
Par quoy appert, veu que c'est chose clère,
Qu'election n'ayant eu subsequente[4],
Qu'il est esleu de chose non vacquante.

Et, oultre plus, par mistère autentique,
Un empereur, après le saint lavacre[5],
Officiant comme ecclesiasticque,
Le calice garny du corps misticque
Peult prendre à nu quant il fait le dyacre;
Or de jamais recevoir ce saint sacre
Il est privé, cela est tout prouvé,
Par ce qu'il est vray bigame approuvé[6].

Secondement, disoit qu'il a esté
Son ennemy, bien l'a manifesté

1. C'est presque le mot de la farce du Cuvier :

Cela n'est point en mon rôlet.

2. Maximilien avoit été élu roi des Romains en 1486.
3. Imp. : pere.
4. Imp. : Que election n'y a eu subsquence.
5. *Lavacrum*, dans la langue des Pères, veut dire baptême; notre auteur l'entend ici de l'onction.
6. Maximilien épousa d'abord Marie de Bourgogne, la fille unique de Charles le Téméraire, qui mourut d'une chute de cheval en 1482, et Blanche Marie Sforce, fille du duc Jean Galéas.

Digitized by Google

De luy vouloir ses subjectz oultrager,
Où neantmoins n'a guères conqueste;
Pareillement, qu'il cuydoit cest esté
L'entreprise de Gennes retarger;
Et, qui plus est, voulant le roy charger,
A au pape donné faulx à entendre
Pour parvenir à ce qu'il veult pretendre.

Oncques ne fist beau fait en sa jeunesse,
Et maintenant, en l'aage de vieillesse,
Les grans hasars d'armes veult poursuyvir,
Et ne serche que occasion expresse
De s'accoincter de ma dame Proesse
Pour sa fille Victoire luy ravir;
Mais à grand peine en pourra-il chevir,
Veu que France tient avec soy Main-Forte
Pour luy barrer et deffendre la porte.

Dès l'an passé qu'il cuydoit s'apprester,
Luy fut permis son voyage exploicter
Dedans Millan en ung nombre certain;
Ce que pour lors ne voulut accepter,
Cuydant passer sans pas ung excepter
De tout son ost, comme fier et haultain;
Mais de present le cas est incertain,
— Tel refuse qui après souvent muse
S'on luy feroit telle offre, ou je m'abuse.

Et, pour ses conclusions prendre,
Concluoyt, sans plus de redictes,
Combien qu'il eust gens à revendre,
Que neantmoins, sans beste vendre
Ne passeroit pas ses limittes.

Digitized by Google

L'ACTEUR.

Son rapport fait, pour en determiner,
Eulx assemblez en notable union,
Le chancelier les fist tous opiner,
Et à chascun en public assigner
Cause et raison de leur opinion;
Puis, congnoissant que une grant legion
Estoient d'accord, ce qu'on ne vit pieça,
Selon les voix l'arrest il prononça:

De la teneur de l'arrest.

Finallement, tout bien consideré,
Il fut conclud, dit et deliberé
Que ledit roy des Rommains, en substance
Par les pays qui sont subjectz à France,
Fust pour aller se couronner à Romme
Ou à Millan querre le tymbre, en somme,
Ne passeroit en manière qui soit;
Et neantmoins que, si s'en efforçoit,
On envoyroit luy coupper le passage
Et luy monstrer qu'il ne seroit pas sage;
Et cependant, pour aucunes raisons,
En confortant les gens et garnisons
Que France tient à Millan et là près,
Seroient transmis gens de guerre tous prestz
De là les montz, et oultre que le roy
S'appresteroit, luy et son noble arroy,
Dedans Lyon, et prendroit cure et soing
De leur ayder, s'il en estoit besoing.

Digitized by Google

L'ACTEUR.

Ledit arrest narré de point en point,
On envoya, pour mieulx l'executer,
Deux mil lances bien montez et en point,
Prestz à chocquer quand il viendroit à point,
Sans longuement d'un procès discuter;
Avec lesquelz France fist deputer
Vingt-quatre mil, tant Suysses que pietons,
Tous gens de fait, ne serchans qu'à hurter
Et sur quelcun descharger leurs bastons.

Ceulx que l'on eut en ce fait establis
De là les montz tirèrent de plain sault,
Où, comme gens vertueux anoblis,
Sans eulx monstrer lasches ou affoiblis,
Tindrent les champs, ardans d'avoir l'assault;
Dont l'Aygle faulx, lors esmeu en sursault,
Nonobstant l'ost qu'il avoit apresté,
Se repentist d'avoir esté si chault,
Car il vist bien qu'il estoit arresté.

Depuis aussi devant grans et moyens
Bruyt-Commun eust, et est vray, si je n'erre,
Que par noz gens et les Veniciens
Des Allemans, tant jeunes que anciens,
Avoient esté mis quatre mil par terre;
Par quoy le roy, attendant avoir guerre,
Delibera de se tenir tout prest
Pour, au besoing, passer les montz grant erre
En ensuyvant la teneur de l'arrest.

Digitized by Google

L'ACTEUR.

Lors, preparans les grans preparatives
Et les clameurs de guerre inchoatives
Que l'on faisoit ou commençoit à faire,
A tout par moy pensant sur cest affaire,
Il me souvint que mon dessusdit songe
N'estoit du tout fantasmate et mensonge
Touchant le fait du noble Porc-Espic
Qui s'approchoit de l'Aigle ric à ric,
Voulant garder, moyennant son bon Sacre[1],
L'Aigle et les siens de faire aucun massacre,
Ce nonobstant que par temps diuturne
Il eust esmeu les dieux Mars et Saturne
Avec Vulcan, par leurs cruelz effrois
Faire trembler tours, chasteaux et beffrois,
Dont il est bruyt jusque en Jherusalam,
Et mesmement au duché de Millan,
Où ilz tendent à resveiller de frais
Les habitans du grand donjon de Paix;
Dont dame France, en soy ung peu troublée,
De tous Estatz fist notable assemblée
Pour consulter dudit trouble et resveil,
Et tellement que par son Grant Conseil
Fust decreté l'arrest dessus[2] descript,
Desquelz haulx fais mettre ung mot par escript,
En passant temps, je me suis ingéré,
Non ignorant avoir mal digeré
Tous mes propos; mais, se rien mal je y metz,

1. Espèce d'épervier.
2. Imp.: dussus.

Digitized by Google

Au bon advis des lisans m'en soubmetz,
Quant cy après tombera en leurs mains
L'arrest de France et du roy des Rommains.

L'ACTEUR.

MEschant ouvrier ou homme fantasticque,
AAinsi que dit en ses vertueux faitz
XEnocrates, le philosophe anticque,
INcontinent à l'ouvrage s'applicque,
MMais bien souvent il tombe sous le fais;
IImprudemment l'experience en fais
EEn cest traité, par quoy ne n'ose aussy[1]
NNommer mon nom, dont suis demourant cy.

Explicit.

Epitaphes en vers du chancelier Guy de Rochefort et de sa femme[2].

Dans le chœur, à main droite, est un tombeau de marbre noir et blanc, élevé de trois pieds, avec cette inscription : Hic jacent GUIDO DE ROCHEFORT, integerrimus olim Franciæ cancellarius, qui obiit 15 jan. 1507 (1508), et illustrissima domina MARIA DE CHAMBELLAN, uxor ejus, cujus fidei tu-

1. Imp. : ausse.

2. *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins* de la congrégation de Saint-Maur (dom Martene et dom Durand), Paris, 1717, in-4, t. 1, p. 199–206, à l'article : Tombeaux et sépultures du monastère de Cîteaux. L'é-

Digitized by Google

tela ac regimini credita est juvenilis ætas serenissimæ principis dominæ Claudiæ à Francia, majoris natu è filiabus piissimi regis Ludovic XII.

Voici leur épitaphe en vers :

Cy gist la fleur, le tiltre, l'excellence,
Le parangon, la haute precellence,
L'honneur, le prix, le parfait des humains,
La vraie mirouër de prouësse et vaillance,
Le grand ruisseau et fleuve d'eloquence,
Le bien public, excédant les Romains,
Saige, discret, mettant partout les mains,
Sans epargner puissant, faible ne fort;
Pour le nommer, c'est Guy de Rochefort,
Le plus exquis qui de son temps regna,
De son pareil, ainsi que je pretend,
Et tiens pour vray que sur la terre n'a.

pitaphe du mari avoit déjà été donnée par François Duchesne (*Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France*, Paris, 1680, in-fol.), où l'article de Guy de Rochefort, seigneur de Pleurvaut, Flagey, Cuiseaux, l'Abergement et Fougerans, occupe les pages 538 à 548 : « Il gist en l'abbaye de Citeaux, devant l'autel de la Vierge, où sa figure est taillée en marbre blanc, avec celle de sa seconde femme, qui est enterrée avec luy dans un monument dressé et eslevé à leur memoire, d'environ trois pieds de haut, et au devant est un tableau sur lequel sont écrits les vers suivants, en forme d'épitaphe. » (Duchesne, 543.)

Digitized by Google

Extrait estoit du très noble ligniage
Du nom, des armes[1] et haulte vasseilage
De Rochefort, au conté de Bourgoigne;
Chevalier fut en loix prudent et saige
Et chevalier en armes[2], bien le sçay je,
Aymant honneur, fuyant honte et vergoigne,
Vaillant et preux, comme chascun tesmoigne,
Ung Hercules, ung Hector, ung Sansson,
Ung Aristote, homme de grand fasson,
Ung Cicero, ung Barthol, ung Orose,
Ung Socrate[s], ung Bocasse, ung Platon,
Ung Cippion, une excellente chose.

De son estude où il acquist honneur,
Et tel louange qu'on ne sçauroit grigneur,
Rendre s'en vint, comme il le devoit faire,
Au feu duc Charles[3], son naturel seigneur,
Qui bien cogneust qu'il seroit enseigneur
De bon conseil, dont il avoit affaire;
En esperant de le mieux satisfaire,
Son conseiller le retint par exprès[4],

1. D'azur semé de billettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules, à la bordure componnée d'argent et de gueules.

2. De même que le titre de chevalier s'appliquoit parfois aux choses de droit, celui de bachelier s'appliquoit aussi aux armes. (Voir *le Chevalier de la Tour Landry*, p. 221 et 300.)

3. Charles le Téméraire.

4. Il le fit aussi chambellan de sa fille Marie de Bourgogne, pour laquelle, après la mort du duc son frère, il reçut le serment de fidélité des estatz et comtez de Flandre et d'Artois. (Duchesne, p. 538.)

Digitized by Google

Auquel estat le servit loing et près.
Ainsi fist-il en sa gendarmerie,
Armes, garde[1], à ses despens et frais,
Et conquist l'ordre de la chevallerie.

Son prince mort, à cui Dieu pardon face,
Le roy Loys unzième de sa grace
Sy luy pria venir sous son domaine;
Bien cognoissoit sa vertueuse audace,
Et luy donna à Dijon lieu et place
De conseiller en sa Cour souveraine[2],
Où il fist tant par son labeur et peine,
Comme celluy qu'est de bien faire ardent,
Qu'il en fust fait le premier president,
Combien qu'alors il n'en eust appetit;
Et à chascun estoit le droit gardant
Faisant justice au grand et au petit.

Auquel estat demeura fort long temps
Jusqu[es]à l'an mil et quatre cens ans
Quatre vingt quinze, octobre vingt et quatre[3],
Qu'il fust trahy par gens pleins de consens,
Larrons, meurtriers, brigands, batens, bateurs,
Sans qu'à nul d'eux il eut rien à debattre,
Lesquels le prindrent sans defendre ou combattre,
Dedans Pleuvaut une sienne maison,
Et le menèrent à très forte prison,

1. Duchesne : Arène, Bacde.

2. Louis XI le fit conseiller-clerc, puis premier président du parlement de Bourgogne, le 14 mars 1488, où il fut reçu en ladite charge le 18 avril 1489. (Duchesne, 539.)

3. Ce vers manque dans le Voyage littéraire.

Digitized by Google

Nommée Mont-Joye, baptisée à revers,
Car Rabajoye il seroit mieux raison
De la nommer, comme lieu très pervers [1].

Sept mois entiers fist léans habitude;
Puis eschappé de ceste servitude,
En ce lieu vint à Dieu grâces rendre.
(Devers) le roy Charles, qui la vraye certitude
Avoit héut de la grand rectitude,
Venir le fist devant luy sans attendre,
Et luy donna, pour recompense prendre
De ses grans pertes et sa dure souffrance,
Le noble estat de chancelier de France [2],
Et au surplus tant le trouva loyal

1. Pluvault, Côte-d'Or, arrondissement de Dijon, canton de Genlis. Voici le récit de Duchesne: « Maximilien, roi des Romains, indigné de ce que la possession du duché de Bourgogne étoit demeurée à Charles VIII par le traité de Senlis, méditoit toujours quelque vengeance sur les habitants de cette province, en laquelle les Comtois firent diverses courses, et par la conduite du seigneur de Mutigni, nommé Hermant, bastard de la maison de Vaudrey: ils vinrent à Pluvault (Golut dit à *Rouvre*), où lors estoit Guy de Rochefort, y faisant séjour pendant les vacations, comme en un lieu où il se plaisoit le plus et où il avoit fait bastir le château que l'on y voit encore à présent, le prirent et l'emmenèrent à Montjay (Montjoie, dép. du Doubs, arrond. de Montbéliard), et de là en la saulnerie de Salins, d'où il se sauva après sept mois de prison. »

2. Par lettres données à Moulins en Bourbonnois, le 9 juillet 1497, registrées le 27 janvier 1498. Elles sont *in extenso* dans Duchesne, 539-40.

Digitized by Google

Que sous luy prist pour garder de souffrance
Tout son royaume et son sceptre royal.

Le bon roy Charles, qui tous aultres excéda
Par ses vertus, tost après décéda
De ce bas siècle, auquel le roi Loys,
Qu'est à présent douzième, succéda
Et au seigneur jà nommé conceda
Ledit office, j'y estoys, je l'ouys[1],
Dont plusieurs gens [se] sont fort hesbays;
Car ung chascun tenoit que pour tout voir
Le roi vouloit dudit estat pourvoir
Denys Mercier; au[ssitost sa couronne],
Chascun des deux pretendoit de l'avoir,
Si la fortune leur eust esté si bonne.

Mais neanmoins il fust reintegré
Par le bon roy, qui tant le prist à gré
Qu'il luy donna tout le gouvernement
De son royaume, qu'il ne print en mal gré,
Veu qu'il n'eut sceu avoir plus haut degré;
Et l'entretint tousjours paisiblement.
Durant son temps n'y eust aucunement
Guerre ou dabut, mais que prosperité,
Paix et amour, joye et tranquillité,
Tant aux pays que aux nations estranges;
Bref, pour en dire la pure verité,
Tous ses faits sont dignes de grand' louanges.

Ainsi de France il fut chef de justice
Douze ans entiers, mettant partout police,

1. Duchesne : je y est joye le louis.

Digitized by Google

Et memement au fait du bien publique.
Bien peut on dire que pour ung tel office
Il ne fut onques homme si très propice,
Si très prudent, si très scientifique,
Doux et courtois, constant et veritable,
Fort, attrempé, ployant et charitable,
Grave, pesant, eloquent, pondereulx,
Riche, puissant, humble, ferme et stable,
Très asseuré, modéré, vallereulx.

Mais Athropos, qui tout homme devie,
Eust contre luy une mortelle envie
Et luy livra très cruelle bataille.
Par accident, qui tost luy eut ravie
Force et vigueur, et luy osta la vie
En le frappant, tant d'estoc que de taille,
De son dur glaive, qui tout fend et detaille,
Que au grand roy est allé rendre comte,
Et dont le corps gist dessous cette lame.
Prions à Dieu que point ne le mecomte,
Ains en repos veulle mettre son ame.

Amen.

Ci gist aussi sous cette sepulture
Ung aultre corps, comme la pourriture
Demonstre à tous, d'une excellente dame;
Onque ne fut en son temps creature
Créée de Dieu, ne formée par nature,
Mieulx accomplie voire de corps et d'âme;

Digitized by Google

En gloire, en loz, en bon regnon et fame,
Et en vertu je luy donne ce titre;
Par quoy Raison m'a commandé luy litre[1]
Son epitaphe, pour donner cognoissance
De son hault nom, qui tout temps administre
Bruit et honneur à cause de sa naissance.

Et tout premier convient que je designe
Comme à Dijon elle print origine,
Et fust extraite de noble geniture;
Mieulx ressembloit estre chose divine
Que d'estre humaine; pas je ne le devine,
Ainsi que font fabuleux ou menteurs,
Qui de faulx titres donnez sont inventeurs;
Car de beauté elle estoit outre passe,
Et de bonté, qui encore outre passe,
Et l'escarboucle de vraye charité,
De ferme amour l'emeraude et topasse,
Et le rubi ardant en charité.

Ce fust Marie Chambellant surnommée[2],
Dont il doit être à jamais renommée

1. C'est, ici, le synonyme de lire; mais il est curieux que le mot ait avec cette forme un sens funéraire, qui a peut-être contribué à le faire employer par notre auteur. La litre étoit la ceinture noire peinte sur le soubassement intérieur ou extérieur d'une église, après la mort du seigneur châtelain, et semée de ses armes. Cf. Ducange, verbis *litra*, *listra*, *lictra*. A l'église de Montmorency il existe encore, sur le mur méridional, les traces de plusieurs litres successives des barons de Montmorency.

2. Fille de Henry de Chambellan, conseiller du roi,

Digitized by Google

Pour la valeur de sa noble personne ;
D'honneur estoit la princesse famée,
Et d'attrempence ne fut pas affamée,
Ny de prudence qui à vertu consonne ;
D'orgueil, d'envie, ne chose qui mal sonne,
Ne tenoit rien, ains de benignité
Estoit mirouer aussi de loyaulté,
De foy, de joye, de paix, mansuétude,
Crainte, espérance et longanimité,
D'humilité, vérité, promtitude.

De la louer c'est à droit et raison
Pour les vertus que, sans comparaison,
En elle estoient voire en toute affluence,
Et de ce faire j'ay aussi achoison,
Car nourriture j'ay prins en sa maison.
Pas ne veux mettre tel bien en oubliance ;
Ingrat seroy-je ; doncques pour recompense,
Declairer veulx[1] de sa vie le toutaige[2],
Lors qu'elle fut promise et accordée

receveur général de ses finances en Bourgogne, maître des comptes, vicomte majeur de la ville de Dijon, et d'Alix de Barbezy, surnommée la Belle, fille de Pierre de Barbezy, seigneur de Belleneuve, chevalier, capitaine de Dijon, et de dame Marie Fannier. Guy de Rochefort avoit eu pour première femme Catherine de Vourey, dame de Fouchereau, morte en 1492, dont il n'avoit eu qu'un fils, mort en bas âge, et dont le tombeau, avec sa statue emmaillottée, étoit aux Célestins de Paris. (Duchesne, 546, 547.)

1. Imp. : veult.

2. La totalité, l'ensemble. L'imprimé donne à tort tontaige.

Digitized by Google

Par loyaulté et foy de mariaige
A ce gisant qui l'avoit demandée.

C'est le seigneur preux [Guy] de Rochefort,
Qui lors estoit jeune, puissant et fort,
Et à Dijon conseiller pour le roy;
Pleust à son cœur donner de joye renfort,
Et, pour y prendre tout soulas et confort,
Elle espousa en triomphant arroy;
Oncques entre eulx n'y eust nul desarroy,
Noise ou discorde, mais en paix [et] en joye,
Et en amour, qu'est de tout bien monjoye,
Ils ont vescu ensemble tout leur temps,
Et cette dame, dont fort je me resjoye,
Acquit maius biens aux siens, comme s'antans.

Par son moyen, plusieurs de ses amis
En hault estat sont eslevez et mis,
Les ungs pourveus de (bons) nobles benefices;
Du loyaulment ils se sont entremis
A servir Dieu, et ont gros benefices[1]
A ses voisins, tant princes comme estranges,
Dont sont les faits très distinguez de louanges
Et a produit de sa noble semence,
De beaux christaux aussi doux que fontaine,
Esquels avons toute notre espérance.

Lors de plaisir avoit plus que princesse
Qui fût vivant: mais sa grant joye print cesse,
Car mort en fit la separation,
En ravissant par cruelle rudesse

1. Cette strophe est incomplète ici de deux vers.

Digitized by Google

Ledit seigneur, dont (elle) eust telle tristesse,
Telle douleur, telle desolation,
Que, n'eust esté la consolation
Que luy faisoient le roy aussi la reine,
Luy promettant que du temps de leur reigne
Elle et les siens maintiendroient sans doubtance,
Elle eust perdu vigueur, force et [v]aillance,
Dès ce jour mesme; n'y eust point de doutance.

Si, pour donner à son deuil allegence,
Ils luy donnèrent la garde et la regence
De madame Claude leur fille aynée[1],
Par ce montrant le zèle et la fience
De vray amour et de la bienveillance
Qu'en elle avoient de long temps assignée,
Ainsi que celle du tout predestinée
[A] acquerir en ce bas territoire
Les immortels par heuvre meritoire;
Et, que plus est, pour l'oster de soucy,
Le roy retint le fils[2], il est notoire,
Et la reyne retint la fille aussi.

Aussi estoit ceste dame d'honneur,
De hault estat heraultée en greigneur,
Voyant fleurir ses enfans auprès elle.
Et que leur prince et naturel seigneur,
Si leur estoit de tout bien assigneur

1. Celle qui épousa François Ier.

2. Jean de Rochefort, qui, entre autres charges, eut celle de premier écuyer tranchant du roi François Ier, et qui fut comme lui fait prisonnier à la bataille de Pavie. Cf. Duchesne, p. 547.

Digitized by Google

Et les avoit retiré sous son hesle;
Lors luy croyssoit toute joye nouvelle
Et cuidoit [1] estre pour jamais à repos;
Mais déçeue feust, car la faulce Atropos
Qui dessus elle avoit tousjours envie
Par accident un jour mal à propos
A Dun le Roy [2] luy fist oster la vie.

Mort, exerçant ses criminels excès
Deux ans après le trespas et decès
De [3] ce seigneur dont gist ici le corps,
Auprès de lui donna lieu et ascès
A sa compaigne dont cy je tiens procès
L'an mil cinq cens et neuf, j'en suis racord.
Vingt et deux ans sans debat et discord
Avoient vescu en loial mariaige,
Et, avec deux qu'elle fut en veufvaige,
Compris les quinze qu'elle avoit dejoint dis,
Trante neuf ans elle avoit en droit l'aige.
Or, prions Dieu qu'il lui doinst paradis.

Amen.

1. Imp.: au doit.
2. Ou Dun-sur-Auron, département du Cher.
3. Imp.: en.

Digitized by Google

Epitaphe du cœur de Monsieur de Rochefort, gravée sur une plaque de cuivre attachee au pilier de la chapelle de Sainte Claire, dans la nef[1].

MORT qui tout mort mordit un cœur,
Lequel git cy devant. La doulce liqueur
De son sçavoir si haultement fleurit
Qu'oncques justice en son temps se pe-
Prudence et Force avec[ques] Temperance [rit.
En celuy cœur firent leur demeurance;
Crainte de prince, or, argent ne amis,
Dedans son clos n'ont aucune erreur mis;
Car si grant fut que plustost mort eut pris
Que de faveur il eust esté repris.
Dirai-je, helas! sans douleur trop penible
Le nom de luy? Non, il est impossible.
Par quoy je dis, en pleurant deuil très fort,
Que c'est le cœur de Guy de Rochefort,
Chevalier preux et chancelier de France,
Laquelle France en son temps n'eut soufrance,
Car le Commun, Noblesse, Eglise, acquirent
Biens à planté et avec paix vesquirent,
Dont regretté il est de tous humains

1. Les entrailles furent mises aux Célestins de Paris, puisque Guy de Rochefort figure dans cette inscription des Célestins : *Guillelmi et Guidonis de Rochefort, fratrum, Franciæ cancellariorum, nec non utriusque sexus ex eadem familia mortales exuviæ diversis temporibus hic depositæ fuerunt ab anno 1478 ad annum 1630.* (Duchesne, p. 546.)

Digitized by Google

Plus que [ne] fut Fabieux des Rommains.
C'est cestuy-là qu'à Loys douziesme
D'immortel loz fait porter diadesme;
Sous la justice il acquit ce beau nom :
Père du peuple et triumphant renom.
Luy, estant roy, plusieurs guerres il eut,
Dont le sien peuple à peine s'apperçeut.
La cause estoit de son bon chancelier,
Qui bien sçavoit tous les nœuds delier
De son affaire, en y mettant police,
Comme le veut droit, raison et justice.
Conclusion : En France il estoit comme
Jadis Catho au grant senat de Romme.
Vous donc, vivant, qui justice honorez[1],
Priez qu'il soit au rang des bienheurez[2].

1. Imp. : honorés.
2. Imp. : du règne des bienheureux.

Digitized by Google

La vengence des femmes contre leurs maris à cause de l'abolition des tavernes. — A Paris, par Estienne Denise. 1557[1].

La vengence des femmes contre leurs maris à cause de l'abolition des tavernes.

Nous pouvons bien entre nous preudes femmes,
Qui n'eusmes onc ne hontes ne diffames,
Chasser ennui, oster melancolie,
Laisser soulci et toute resverie,
Nous delecter, jouer, chanter et rire,

1. Cette pièce, que nous copions sur l'exemplaire de M. Cigongne, est un in-4 de 4 feuillets, dont un pour le titre; 26 lignes à la page. — Cette pièce et la suivante se rapportent toutes deux à la même chose; elles ont toutes deux pour raison d'être une ordonnance de Henri II interdisant aux cabaretiers de recevoir chez eux d'autres gens que des étrangers et passants. La première pièce est relative à Paris, la seconde à Rouen, et celle-ci nous apprend que l'ordonnance étoit de juin 1556. Je ne l'ai pas trouvée dans l'Abrégé manuscrit des ordonnances de Henri II, rédigé d'après les registres originaux, qui est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal; mais j'y ai trouvé la même ordonnance se rappor-

Digitized by Google

Veu le grand bien que le roy nostre sire
Et son conseil maintenant nous propose.
Certes heureux celui bien dire j'ose
Qui a esté le premier inventeur,
Et qui nous a pourchassé ce bon heur;
Car par cela, à Dieu louange et gloire,
Sur noz marys nous avons la victoire,

tant à Troyes, et seulement un peu postérieure; celle-ci se trouvoit au folio 434 du 5e volume des Ordonnances de Henri II, coté T. Voici le texte de l'Abrégé :

Police pour les cabaretz et tavernes à Troyes.

« Deffences du roy Henry deuxiesme, faictes à tous taverniers et cabaretiers de la ville et fauxbourgs de Troyes, d'asseoir ny bailler à boire ny à manger en leurs maisons aux gens de mestier et habitans de ladite ville et fauxbourgs, et à iceulx gens de mestier et habitans d'aller ny entrer esdites tavernes et cabaretz pour boire ny manger, sur peine de prison et d'amande arbitraire, moictié au roy et l'autre moictié aux pauvres, et de punition corporelle s'ils y retournent pour la seconde fois, le vingt deuxiesme jour de decembre 1556, registré le 21e janvier, *sub modificationibus in registro curiæ contentis*, qui sont que la Cour n'entend qu'il soit procédé contre les contrevenans aux dictes deffenses par prison sy le cas n'y echet, ains seullement par amande arbitraire, à la discretion des juges, et que la prohibition des tavernes et cabaretz aura lieu et sera regardée ès ville et fauxbourgs dudict Troyes. »

C'étoit, du reste, une ordonnance qui se renouveloit de temps en temps; car, dans les Ordonnances de Fontanon (IV, 1611, p. 242-3), j'en trouve une du 15 octobre 1588, contre les blasphémateurs et les taverniers, qui a les mêmes inhibitions.

Digitized by Google

Dont pouvez bien, à gorge desployée,
Avecques moy crier : Ville gaignée!
Car nostre roy et prince singulier,
Ces jours passés fist dire et publier
Un sainct edict grandement profitable
Pour le mesnage, et à nous delectable :
C'est que pas un de tous les taverniers,
Cabaretiers, rostisseurs, patissiers,
Ne recevront pour boire en leurs maisons
Gens de la ville en nul temps et saisons,
Pour obvier aux trop grosses despences
Qu'on y faisoit; faictes sont les defiences,
Ce que plusieurs ayans bien entendu,
Ont desiré l'edict estre rompu.
Ce nonobstant, la volonté du prince
Faicte sera et qu'on garde la pince[1];
Car pour certain quiconque y sera pris,
Mené sera droict au temple Saint Pris[2].
O quantes fois avons nous souhaitté
Le tavernier estre bien foetté,
Qui noz mariz avoit en sa maison
Si bien nourris, beuvans tousjours du bon,
Faisans banquets, ô Dieu! journellement,
Et grans excès, sans avoir pensement
Ny d'entre nous, ny des enfans aussi,
Lesquels avons de nourrir le soulci.
Mais maintenant très bien nous nous trouvons
De cest edict; car avec eulx beuvons

1. Qu'on se garde d'être empoigné; cf. t. 5, p. 150.
2. L'église de Saint-Pris, ce bâtiment de nouvelle fabrique, est le Châtelet, la maison des prisonniers.

Digitized by Google

Paisiblement, sans debat, ne querelle,
Dont ils vouloient tourmenter leur cervelle.
Car au retour de ces lieux ravissans
Avoient du tout ou perdu leur bon sens,
Ne pensans rien fors que s'aller coucher,
Ou le plus beau estoit de tresbucher
Ou de jecter quelque mot de travers,
Qui nous venoit à rebours et revers.
Depuis l'edict, quand ce vient aux repas,
Aux cabarets n'oseroient faire un pas;
Ains doucement viennent à l'ordinaire
Avecques nous moyenne chère faire,
Se maintenans comme œconomes sages
Qui ont le soin de leurs propres mesnages.
Ha! ha! maris, vous nous faisiez jeuner
En nos maisons, sans maille nous donner
Ny autre bien pour la nostre substance,
Et vous alliez faire grosse despence
Es cabarets pour là passer le temps,
Où vous souliez prendre vos passetemps
A jeu et dés, de charte aulcune fois.
Vous avez eu au tripot maintes fois
La bourse vuide et le corps tout lassé,
Et pas n'estoit le jeu si tost passé
Que tout le gaing se devoit aller boire;
Ce temps pendant, Jean, Thibaud et Gregoire
Beuvoient d'autant, cramoisant bien leurs faces;
Mais au retour, Dieu sçait quelles grimaces.
Hé, quantes fois estes-vous revenus
Sans vos manteaux, qui estoient detenus
Ou au tripot ou taverne! Et pourquoy?
Jamais n'estions en repos ny requoy;

Digitized by Google

Trouver failloit argent en quelque lieu,
Pour retirer vos habits de tel jeu.
Si ne faisions assez grand diligance,
Martin baston[1] s'en alloit lors en danse;
L'un s'en fuyoit d'un costé, l'autre d'autre,
De çà, de là, se mussant en quelque antre
Pour se cacher et eviter courroux

1. Expression très fréquente au 16e siècle. Lorsque Panurge consulte les sorts dans Virgile, Pantagruel lui dit, sur le second vers, qu'il sera battu par sa femme. « Au contraire, respondis Panurge, c'est de moy qu'il pronostique, et dict que je la battray en tigre si elle me fasche; Martin-bâton en fera l'office. » (Rabelais, liv. 3, ch. 12.) Dans Bonaventure des Périers, conte CXV, il est question d'un quidam qui ne peut arriver à ce que sa femme le laisse tranquille, « encore que le plus souvent Martin-bâton l'accolât. » Noël Du Fail s'en est aussi servi dans ses *Propos rustiques* « Je voudrois bien, dist lors Pasquier, que la femme de chez nous m'eut tant contesté; je crois que Martin-bâton trotteroit. » (Ch. 5.) « Bobe, vertu ma vie, fit Phelippot, par la dague Saint Chose, s'il faut que Martin-bâton trotte. Et qu'est-ce à dire? je ne serai donc le maître en la maison » (ch. 11, p. 75). L'on connoît même une farce joyeuse de Martin-bâton, imprimée ou réimprimée à Rouen à la fin du XVIe siècle (Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 252). Enfin La Fontaine a consacré l'expression dans sa fable de l'Ane et du Petit chien (liv. 4, fable 5):

Oh, oh quelle caresse et quelle mélodie!
Dit le maître aussitôt. Holà Martin-bâton!
Martin-bâton accourt; l'âne change de ton.

La Fontaine, par un double souvenir de ce terme et du nom de l'ânier employé par Gilles Durant dans la char-

Digitized by Google

Que nos maris en vouloient à tous coups.
L'enfant pleuroit, voyant ainsi son père
Crier pour rien; c'estoit grand vitupère.
Mais, Dieu mercy, la chance est bien tournée;
Que benie soit la très saiute journée
Que nostre roy fist publier l'edict,
Et qui fera autrement soit maudict.
Cloez[1] vos huis, taverniers, à nos hommes[2],
Que ne payez de deniers grosses sommes
Ou que (non) n'ayez, qui vous feroit grand peine,
Lieu preparé dedans bonne sepmaine[3].
Gardez-vous bien; certes n'y faudront pas
Les bons sergens, qui suivent pas à pas,
Pour attraper d'entre vous quelque proye.
Pensez, pensez que nul d'eux ne vous voye;
Car un *Rabbot* vous pourra rabboter;
La *Place* aussi vous fera bien trotter,
Et, si tombez au fil de *La Rivière*,
J'ose jurer que n'y profiterez guère;

mante pièce du Trépas d'un âne ligueur, insérée dans la Ménippée, fait encore figurer Martin dans l'Ane vêtu de la peau du Lion (liv. 5, fable 21):

Martin fit alors son office.
Ceux qui ne savoient pas la ruse et la malice
S'étonnoient de voir que Martin
Chassât les lions au moulin.

Cf. l'*Ancien théâtre françois*, I, 278, V, 68, IX, 80, et le Glossaire.

1. Fermez, de *clore*.

2. A nos maris; l'expression est encore populaire.

3. D'ici à huit jours, d'ici à peu de temps. Cela ne doit pas signifier la semaine sainte, quoiqu'on ait dit jusqu'au 18e siècle, surtout pour le roi, faire son bon jour, pour certaines devotions officielles.

Digitized by Google

Puis, vous sçavez que de tout temps *La Guerre*[1]
Detient toujours les pauvres gens en serre.
Nous avons veu tant de bons mesnagers
Pour chopiner se mettre en grands dangers,
Vendre joyaux, mettre bagues en gage,
Et bien cela, c'est vivre de mesnage[2].
C'est toutes fois une chose certaine
Qu'on n'ira plus puiser à la *Fontaine*;
Le Cygne est mort, *la Clef* n'est en saison
Pour ouvrir l'huis de *la Bonne-Maison*.
Or, *saint Bernard*, *saint Denis*, *saint Hilaire*
N'ont pas voulu des autres se distraire,
La Hure aussi, le *Porc-Epi* en somme,
Et, ce pourveu qu'on n'aille plus à *Romme*
Haulser le temps et boire à l'abandon,
L'Asne rayé mangera son chardon,
Le Molinet tant de temps tournera
Que trouver vent d'*Allemaigne*[3] pourra.

1. L'auteur joue sur des noms de sergents du temps.

2. C'est exactement le mot de Molière :

Martine.

Un homme qui me réduit à l'hôpital, qui me mange tout ce que j'ai.

Sganarelle.

Tu en as menti; j'en bois une partie.

Martine.

Qui me vend pièce à pièce tout ce qui est dans le logis.

Sganarelle.

C'est vivre de ménage.

(*Le Médecin malgré lui*, acte I, sc. 1.)

3. Tous ces mots sont des enseignes de cabarets de Paris, fréquentes dans l'*Histoire des cabarets* de M. Fournier. On les reverra dans les Poésies sur Paris.

Digitized by Google

Je ne dy pas qu'on ne boyve du bon
Quant les maris seront en leur maison;
Car j'enten bien qu'il n'appartient à femme
A son mary dire injure ou diffame.
D'autre costé, faut que l'homme soit sage
Pour prudemment gouverner son mesnage.
S'il vient un jour de recreation,
Ayant chez son chascun sa portion,
Nous pouvons bien visiter noz voisins,
Parens, amis, frères, seurs et cousins,
Disner ensemble et souper, sans aller
Aux cabarets nostre argent avaller[1];
Ce que faisant, les femmes en riront,
Et les enfans de joye sailliront.
Par quoy, maris, vivons en patience,
En bien gardant la royalle deffence;
Et, s'il advient que vous soyez repris,
N'en venez pas perturber noz esprits[1],
Car c'est à vous ausquelz cela s'addresse.
N'y faillez pas; que cela ne vous blesse.
Que ferons-nous, entre nous, femmelettes?
Soyons toujours cointes et joliettes.
Qui nous pourra faire aucune nuysance?
On estimoit pour rien nostre puissance;
Mais nous voulons par tout estre notoire
Que nous avons sur noz maris victoire.

1. L'auteur joue sur les deux sens du mot *avaler*, boire, et *avaler*, faire descendre.

Fin.

Digitized by Google

Le plaisant Quaquet et resjuyssance des femmes pour ce que leurs maris n'yvrongnent plus en la taverne[1].

HUICTAIN.

Lisez, lecteurs, ce caquetage;
Vous orrez femmes caqueter
Et si bien mellantz leurs langages,
Qu'impossible est de tout conter;
Par quoy vous plaira contenter
Du petit recit que j'en faitz:
Qui vouldroit leurs faitz raconter,
On n'en auroit le bout jamais.

Une grand trouppe feminine
Lautr'yer je vey, faisant la mine,
En sousriant et goguetant,
En devisant et en contant,
Mais quoy, si dru et si menu
Que bien peu en ay retenu:

1. Il y a de cette pièce, écrite à Rouen en 1556 et évidemment imprimée une première fois à l'heure même,

Digitized by Google

C'estoient femmes de grand engin
Qui disputoient touchant le vin,
Aussi des taverniers marris
Enrichis de par leurs maris,
Qui journellement, sans cesser,
Leurs profits faisoient trespasser
A yvrongner, à tripotter,
Sans ung seul denier remporter,
Dont femmes, tant blanches que brunes,
Anvient[1] la mesre de la jeusne
Et leurs enfants tenoient le chants
Aux villes, faulxbours et aux champs.
Mais à present icelles femmes
De licqueurs goustent quelques drames[2],
Et leurs petits enfans aussi
Rendent à Dieu ung grand mercy,
Voyant que par le sien povoir
Justice a fait bien son debvoir,
Faisant dedans Rouen regner
Police de plus n'yvrongner.
De ceste loy la renommée
Fut desportée et pourmenée
De bouche en four, de four en bouche,
Tellement que maint escarmouche

une réimpression faite dans la même ville sur Loys Costé, libraire, rue Escuyère, aux trois ††† couronnées. Elle a été de nos jours insérée dans le Recueil des Joyeusetez, mais sans indication de l'édition qui a servi de modèle; quelques légères variantes, que nous avons relevées, prouvent que c'est d'après une édition différente.

1. Costé : Aunient.
2. Drachmes.

Digitized by Google

A esté faict de tel sermon,
L'ung dit : « Non est. — Si est. — C'est mon. —
Sauf vostre honneur, tu as menty, —
Tu me frappy, je le senty;
Si tu veulx nous en berons pinte,
Et à cheval, et y s'atinte
Mettant le heaume au tallon.
— Or sus, sus, doncques destallons,
Si tu ne veulx te desmancher. »
— « Comment », dict l'ung, « gentil boucher,
Ose-tu bien dire mal d'elle!
Si je happe mon allumelle,
Je la menray à l'esmouleur.
— Tu tiens termes de carreleur
A te veoir marcher sur le beurre.
— M'amye, vostre bouche s'eure [1]
Trop souvent; vous ne payez rien.
— A, corps bieu, dit l'autre, il est mien.
Qui esse donc qui le veult battre?
— Non, dict Mauplain, ils sont bien quatre
Qui ont dit : ouy; sans nulle bourde,
L'aveugle est mary de la sourde.
— On, hon', dit-il; — A, ha, dit-el,
Logerez-vous en mon hostel
Pour apprendre à voller sur corde?
— A, ouy vraiment, je m'en recorde;
Je y estois; il paya contant. »
Et, s'en allant toujours battant
Le pavé : « Ho! dit Husturgru,
Comme il pionne [2] gros et dru. »

1. S'ouvre. — 2. Pionner, boire.

Digitized by Google

— Non faict, fit-il. — Si faict, fit-ale ;
Tout est vendu, soubdain destale ;
Elle est pleine de grand bonté. »
N'en parlons plus : c'est trop conté ;
Une aultre foys les demeurantz.
Femmes d'aller, hommes courants
Pour aller dire des nouvelles ;
Ils usèrent bien deux semelles
Pour feuilloter les parchemins.
Alors trovuay, par les chemins,
Une fumelle qui disoit :
« Commère, sça-vous[1] que faisoit
Mon bon marchand? Par le vray Dieu,
Il me battoit en chascun lieu
Quand d'yvrongner estoit venu,
Et bien souvent venoit tout nu. »
Ce disoit l'aultre : « Hélas ! m'amye,
Je n'avois heure ne demye
De repos, de demain en demain,
Et tous (les) jours me tendoit la main
Pour avoir l'argent de ma gaigne,
Et, si [je] faisois la rengaigne,
Robbe et corset il emportoit.
Helas, guère ne luy coustoit
A les menger et les jouer ;
Puis dessus moy venoit ruer
Comme sur toille maucurée.
Vrayment j'estois bien escurée
Quand sa bouffée le tenoit. »
Dit l'aultre : « S'il entretenoit,

1. Costé : savons.

Digitized by Google

Comme le mien, une vilaine,
Auriez-vous point plus grande peine?
— Mère Dieu, voyla grand raison,
Ce dict l'une; que de blason!
Commère, vous n'avez que plaindre,
Tant il faict bon vous ouyr jaindre;
Vostre mary n'est que des bons;
Mais vous avez tant de lardons,
Quand vous estes à vostre verve.
Il convient bien que le mien serve,
Et, sans rongnouner ung seul mot,
S'il veult choppine et moy d'ung pot
Pour à son gré le bien traicter,
Afin aussi de mieulx tuter [1]
Pour bien m'eschauffer la poictrine.
— Comme vous nous sommes voysine,
Mais ce n'est le point où nous sommes;
Laissons de plus blasmer les hommes;
Pour nous ne se corrigeroient;
Mais par despit encore boiroient,
Fust en public ou en secret;
Sans en avoir aulcun regret,
Plus tost dedans quelque caverne
Yroient au lieu d'une taverne.
Faisons leur tousjours bonne chère,
Et puis ils n'yront, ma commère. »
Respond la tante du cousin
De la mère de son voysin :

1. Peut-être pour *téter*, qu'on a, par extension pris dans le sens de boire, ou pour *fiâter*.

Digitized by Google

« Vostre propos n'est point maulvais.
Quand d'Orléans et de Beauvais
Le vin nous entre dans la teste,
M'amye, Dieu sçait quelle faiste
Nous faisons tout le long du jour;
Cela nous cause ung grand amour
Vers nos maris; n'en doubtez pas.
— En bonne foy j'ay maintz repas,
Dict Goguelue l'altérée;
Pas ne vouldrois estre enterrée
Sans avoir veu ce temps courir.
Je n'ai plus de peur de mourir,
Puisque j'ay beu du vin de Dieu;
Femmes en ont joye en tout lieu.
Au lieu de pleurs avons souris;
Nos enfants en sont mieulx nourris.
D'icy à longtemps qui vivra
De l'ordonnance souviendra
Que le deuxiesme roy Henry,
Des François rempart et appuy,
Au moys de juin fit prononcer
Pour contre mal bien annoncer,
L'an mil cinq centz cinquante six.
— Que tu as des propos malfiz[1],
Es se à toy a tant flagoller?
Mais de quoy te viens-te mesler?
Tu faitz une grande harangue »,
Respondit une forte langue[2],

1. Costé : massis.
2. Costé, dans l'imposition des feuilles, s'est trompé,

Digitized by Google

Tavernière plaine d'uzure,
De faulx poiz et faulse mesure
Reprocheresse de biens-faitz
Qu'autres foyz au pauvre avoit faitz
De son feu et de son potaige,
De douze solz prestéz sur gaige
Pretendant la faire gaigner,
Par mener gens et yvrongner,
Et, voyant qu'elle n'a plus gens
Qui luy face venir argent,
Pour se venger en sa furie,
Ceste povre femme injurie,
Qui donnoit grand louenge au roy
Davoir permis ycelle loy.
Mais des aultres fut rebrouée
Et du lieu subit descrouée
En luy disant : « Va, vieille vesse,
De noz maris as eu la gresse,
Et nous le demeurant bien maigre ;
A toy est doulx et à nous aigre.
Tu luy reproche povreté,
Pensant bien à la verité
Luy faire grand honte et diffame ;
Tu montres bien n'estre pas femme
De povreté tant mespriser,
Et Dieu commande la priser.
Regarde ton commencement

et a mis l'un pour l'autre, à trois pages de distance, ce vers et le 77e après cet endroit :

Vous récompenser à pouvoir, etc.

Digitized by Google

Que tu vivois tant povrement
Et loyaument en ton mestier.
— Tu as prins l'estat de taverne,
Où les enfans de Mau-Gouverne [1]
Ont mengé tous leurs revenus;
Toy et tes gens entretenus
Ont bien esté à leurs despens;
Regarde à toy et te repens;
Des povres gens plus ne te mocques,
Ou de bref tomberas à locque
De ceulx lesquelz on voit mocquéz
Et à coups de langue plocquéz,
Je n'en suis point en ignorance
Comment tu as tant de finance,
Car tu vendois poisson et chair
Plusieurs fois au double plus cher
Qu'il n'appartenoit selon droict;
Mais peu d'esgard en cest endroict
Tu y avoiz : puis sur les potz
Faulse mesure, et, des fagotz,
Tousjours de deulx en faire troys,
Et des bourrées en tel choys;
C'estoit pitié de ton affaire.
Est-ce point à toy de te taire?
Quel proufit de toy venoit-il,
Sinon pour toy, esprit subtil?
Tu as gagné en deux bons ans,
Ce dis-tu, quatre mille francs.
— Quoy, appelles-tu cela gaigne?

1. On a déjà vu cette expression dans ce Recueil, tome 3, p. 19.

Digitized by Google

— Parle tost, de vertu brehaigne ;
Sont-ils point faulsement acquis ?
Va te cacher dedans ung puis,
Injurieuse languagère,
Retire-toy de nous arrière ;
Garde toy de perdre ton bien
Qu'en la fin tu n'aye plus rien. »
Quand fut cessé tout le blason,
Chacune va en sa maison ;
Mais, voyant que la tavernière
A tant faisoit piteuse chère,
Ung propos lui vinrent conter
Affin de la reconforter,
Disant cela que bon leur semble,
Parlantes quasi tout ensemble
Comme la loy des femmes est :
« Tavernière, oyez s'il vous plaist ;
Nous sçavons bien qu'estes faschée
Et voire fort desbauchée.
Mais en Dieu faut avoir espoir ;
Vous recompenser a povoir
En quelque aultre certain moyen,
Auquel vous contenterez bien.
La police est de la justice
Pour reformer tout malefice.
— Bien à vostre aise vous contez,
Dit la tavernière ; escoutez :
Vous seroit ce point chose estrange
Voir d'ung grand logis vieille grange ?
Nos belles chambres et nos salles
A present vilaines et salles
On les voit ; (et) plus (encore) ces imprimeurs

Digitized by Google

Nous impriment, et ces joueurs,
Quant quelque farce sont jouant,
Nous mordent bien fort en riant,
Puis ces maraulx, filz de putains,
Ouvrant la gueule en cris haultains
Nous publiant de part en part ;
Qu'a leur col le diable y ait part.
— Que gagnez-vous? dict Jolytrue ;
Vous monstrez bien estre une grue,
Et pire que le basilic,
De murmurer du bien public.
Allez, allez, il vault bien mieulx
Qu'entre vous, avaricieulx,
Soyez faschez pour vos peschez,
Que par vous ne soyent tant faschez,
Tant de destruitz et desconfilz
Par ne penser à leurs profilz.
Crevez de dueil si vous voulez,
Vos maulx seront renouvellez
Si à quelqu'un faictes injure ;
Ne faictes doncques nul murmure
Enco[nt]re la divine loy
De Jesus-Christ, souverain roy ;
Loy par laquelle tout le monde
Vit sobrement en joye monde[1].
— Ha! respondit la tavernière,
Que vous avez belle manière
Pour nous prescher et remonstrer !
Mais garde n'avez de monstrer

1. Honnête, de *munda*. Nous n'avons conservé que le mot composé immonde.

Digitized by Google

Voz faultes aval ny amont;
Car s'on voyoit à vostre front
Escripte toute vostre vie,
De nous blasmer n'auriez envie.
— Laissons la là, dirent-ils toutes;
Jamais un rongneux plain de gouttes
Ne veult endurer qu'on le gratte;
Mais celuy lequel son mal flatte
Est son amy et son appuy.
Commères, n'en parlon meshuy. »

Fin.

Digitized by Google

Le Debat de l'Hiver et de l'Esté[1], *avecques l'estat present de l'homme, et plusieurs autres joyeusetés. Item pour congnoistre ung bon cheval, avec les condicions et dèches*[2] *qu'il doit avoir devant qu'il soit bon, et sont en nombre XV*[3].

Le Debat de l'Iver et de l'Esté.

ESTÉ *commence.*

Chascun de ma venue doit estre esjouyssans;
Car je fais resjouir les cueurs des vrays amans;
Tous les oyseaux pour moy renouvellent leurs chans
En l'ombre, soubs le may et en boys verdissans.

YVER.

Amy, qui estes-vous, qui tant fort vous vantez,
Disant qu'on doit de vous avoir grant voulentez?

1. Il y a de cet opuscule trois éditions gothiques, toutes trois sans date, l'une de 8 feuillets (A), qui a été réimprimée dans le *Recueil de poésies gothiques françoises* publié par Silvestre, l'autre de 4 feuillets, et enfin une troisième de 8 feuillets (B)

Digitized by Google

Estes-vous tant vaillant et de si grant bonté
Que tels joyes demenés? De quels gens estes né?

ESTÉ.

Amy, qui demandez de mon haultain semblant,
De Dieu et de sa mère j'ay vertu très puissant,
Tant que monde quiert de me faire honneur grant;
Je suis le temps d'esté à toutes gens plaisant.

YVER.

Esté, tu as grant tort de toy ainsi vanter;
Se tu me scés respondre, je te vueil demander
Pour quoy trestout le monde te doit honneur porter;
Les mors tu ne peulx faire vivans ressusciter.

ESTÉ.

Amy, et qui es-tu, à qui je dois respondre?
Tu es moult fort velu; va ton poil faire tondre;

que nous avons vue chez M. Cigongne, et où le Débat est suivi d'une autre pièce, car on y lit à la suite du titre transcrit au haut de cette page : *Ensemble ung sermon joyeulx d'un depuceleur de nourrices*. Un bois d'un jardin plein de fleurs; à gauche un homme, au milieu une femme tenant une couronne de fleurs, à droite une seconde, suivie de plusieurs autres. 29 lignes à la page; le Débat occupe les 4 premiers feuillets. — M. Jubinal, dans le t. 2 de son *Nouveau recueil de contes, dits et fabliaux* (p. 40-9), a publié, d'après un manuscrit du British Museum (fonds Harleien, n° 2253), une pièce encore plus curieuse, intitulée : *De l'Yver et de l'Esté*, qu'on pourra rapprocher de celle-ci. Les deux plaideurs y parlent plus longuement, et dans un mètre différent l'un de l'autre.

2. B. : taches.

3. B. n'a pas ce dernier membre de phrase.

Digitized by Google

Je croy que tu as froit; tu pourrois bien morfondre;
Pareil feu te fauldroit que pour gros métal fondre.

YVER.

Esté, j'ay nom Yver, qui, par maintes contrées,
Envoye de mes biens, pluyes, neiges et gelées;
Partout là où je suis sont froidures trouvées;
Je fais aux enrichis vestir robes fourrées.

ESTÉ.

Yver, tu ne peulx estre aymé comme je suis;
Par moy viennent beaux bledz, bons vins et les doux [fruitz,
Mais par toy sont les biens retardez et destruiz;
Tu fais à plusieurs gens souffrir dueilz et ennuys.

YVER.

Esté, se je n'estoye, tu ne durerois mie
De bestes venimeuses, de quoy je te nettye,
De mouches et de vers, punaises et d'arignie;
Je t'en fais delivrance par ma grant courtoisie.

ESTÉ.

Yver, ce que tu dis ne vault une lectue;
Chascun se resjouyst encontre ma venue,
Et tu fais gens tenir couvertement en mue;
Bestes, oyseaux et fleurs ont par toy joye perdue.

YVER.

Esté, tu n'es aymé sinon de pauvres gens,
Lesquels tousjours ont peine de gaigner leurs despens;
Ils n'ont de travailler voulenté ne talent,
Fors de leur espouiller en tout leur vestement.

Digitized by Google

ESTÉ.

Yver, quanque tu dis ne vault ung fil de laine.
J'oy le doulx rossignol chanter à grant alaine,
Depriant à chascun que d'aymer il se pène;
Lors tenir ne s'en peult ne franche[1] ne vilaine.

YVER.

Esté, si fais deduys, ne sont point proffitables;
J'ayme myeulx les bons vins et vivres sur mes tables;
Ce sont joyeux deduys, plaisans et agreables
Plus que chans d'oysillons ne tels amours de fables.

ESTÉ.

Yver, j'ay ces fillettes qui ont les tetins blans
Qui vont cueillir fleurettes avec[ques] leurs amans,
Qui doulcement là baisent les bouchettes, rians,
Et s'en revont des festes liez, gays esbatans.

YVER.

Esté, j'ay trop plus d'aises que tu n'as de delis;
J'ay mes chambres parées, paintes à fleurs de lis;
Il n'est gens en ce monde, grans, moyens ne petis,
Bestes, oyseaux sans nombre, qui n'y soyent assis[2].

ESTÉ.

Yver, tu n'as desir que de ta pance emplir;
Mieux vault en ung vergier dessus l'herbe gesir,
En acollant sa mye, et baiser à loisir,
Que le feu où te chauffes, qui ne fait qu'envieillir.

1. Femme de condition libre.
2. Dans les sujets des peintures et des tapisseries.

Digitized by Google

YVER.

Esté, en ce bon temps j'ay de grans assemblées;
J'ay bourgeois et marchans à grans robes fourrées,
Houseaulx et bons manteaux, et les chesnes dorées;
Pour moy font beau grant feu et fumer cheminées.

ESTÉ.

Yver, tu as dit vray; de Dieu soys-tu maudit,
Tu metz tout en exil, tous mes biens et mes fruitz;
De tout tu viz de moy, dont suis très fort marry,
Et si n'ay rien du tien, dont j'ay au cueur ennuy.

YVER.

Esté, tu n'entens mye mon faict et ma raison;
Tu as tes beaux potaiges de mes chairs de saison,
Des bons porcz que je tue et metz en salaison;
Il n'est nul en ce monde qui n'en ait quelque bon.

ESTÉ.

Yver, que Dieu te doint mauvaise destinée;
En ton temps ne viendra de bien[1] une denrée,
Non plus qu'ung homme iroit oultre la mer salée,
S'il avoit en cent lieux son eschine cassée.

YVER.

Esté, on a grant joye quant je suis en chemin,
Chascun si se gogoye la veille Saint-Martin[2];

1. L'éd. réimprimée dans Silvestre : de sel.

2. La Saint-Martin est le 11 novembre. On en avoit même fait un verbe : « Parquoy ung chascun de l'année commença à *martiner*, choppiner et trinquer de mesme. » (Rabelais, liv. 2, ch. 28.)

Digitized by Google

Il n'est grant ne petit qui ne boyve du vin,
Se son gaige y devoit laisser, jusqu'au matin.

ESTÉ.

Yver, au moys de may, que tu ne comptes mye,
J'ay roses et boutons et violette fleurie;
C'est pour ung vray amant et pour sa doulce amye,
Qui pour moy vont chantant et faisant chière lie.

YVER.

Esté, or entens bien, je diray verité :
Le plus hault jour de l'an, c'est la Nativité;
Lors sont chappons sur tables, pain, vin et bon claré;
Encontre sa venue maint gras porc est tué.

ESTÉ.

Yver, en celuy temps, qui n'a rien que vestir,
Quand il vente ou il neige, pleut ou fait grant gresil,
Tout le menu commun, vit en grant desplaisir;
Povres membres de Dieu si ont bien à souffrir.

YVER.

Esté, tu dis le vray; attendons l'aventure,
Priant au puissant roy, filz de la Vierge pure,
Qu'il nous doint tel challeur après celle froidure
Que le povre commun n'ait jà desconfiture.

ESTÉ.

Yver, nous ne devons estriver longuement.
Mais ensemble soyons, faisant accordement;
Dieu nous fist pour le monde mouvoir joyeusement;
Prions luy par sa grace qu'ayons bon finement.

Amen.

Digitized by Google

L'Estat present de l'homme.

Plus est sain et plus [il] se plaint;
Plus est hardy et plus se faint;
Plus est paré, plus se demaine;
Plus est aymé, plus faict de paine;
Plus est creu et plus souvent ment;
Plus a de quoy, moins est content;
Plus est reprins et plus murmure;
Plus a hault pris, moins se demeure;
Plus a argent, moins luy souffit;
Plus a sçavoir, moins de bien dit;
Plus a mesprins, moins a cremeur;
Plus prie Dieu et moins y a saveur;
Plus vit l'homme, plus est mauvais.
Que luy fera Dieu desormais?

En prince loyaulté,
En clerc humilité,
En prelat sapience,
En advocat loquence,
En drap bonne couleur,
En vin bonne saveur,
En marchant foy tenir,
En subget obéir,
En femme contenance,
Est très bonne ordonnance[1].

---

1. Dans l'éd. de M. Cigongne, ceci est imprimé comme de la prose.

Digitized by Google

Lever matin et prendre esbatement,
Entendre au sien et vivre sobrement,
Loing du menger soupper legierement,
Coucher en hault, dormir escharsement,
L'homme enrichist, et vit plus longuement[1].

Largesse de François
Et loyauté d'Anglois,
Netteté d'Alement,
Jurement de Normant,
Bave de Picart,
Hardement de Lombart,
Sapience de Breton,
Conscience de Bourguignon,
Confession de beguine,
Tout ne vault une poitevine[2].

Pour congnoistre bon cheval et la condicion qu'il doit avoir, et soubz correction de ceulx qui s'y congnoissent, il me semble que ung cheval, qui doit estre bon sans sy, doit avoir XV dèches

1. Ces quelques vers se retrouvent à la fin des *Notables enseignements, adages et proverbes*, de Pierre Gringore, après le huitain acrostiche. Ils sont intitulés : *Remède très utile pour le corps et l'âme d'ung chacun*. Seulement ils y sont au nombre de huit.

2. Sorte de petite monnoie. — Sur des proverbes de ce genre, voyez le *Livre des proverbes françois* de M. Le Roux de Lincy, t. 1, séries 6 et 7.

Digitized by Google

bonnes, specifiées sur cinq manières de bestes par figure, et, affin de le vous donner à entendre, je les ay voulu mettre à memoire et donner à entendre par escript, dont les troys premiers sont d'une pucelle, troys d'un regnart, troys d'un cerf, troys d'un asne et troys d'un beuf :

Premierement la Pucelle. Belle poictrine. Beaulx crins. Doulx au monter.

Regnart. Petite teste. Courtes oreilles. Grosse queue.

Le Cerf. Courte eschine. Court poil. Jambe seiche.

L'Asne. Bons rains. Bonnes dans. Bon pied et sain.

Le Beuf. Bon œil. Bon boyau. Courte jambe.

Lesquelles choses doivent estre en ung bon cheval : car il fault que ung bon cheval n'ait pas grosse teste ne longues oreilles comme ung asne, ne poil rebourcé comme s'il estoit morfondu, et qu'il n'ait point jambe farcineuse ne longue eschine, mais courte [1], depuis le genoil en abas, et qu'il ait belle queue sans estre pelée, ne qu'il ne soit point restif ne rebelle au monter. Et pour ce, se aucun a vouloir d'en avoir, s'il a esté trompé en femmes, se garde de l'estre en chevaulx.

Finis.

1. L'édition réimprimée donne ici : Mais courte, à la similitude d'Angers, et qu'il ait la jambe courte depuis, etc.

Digitized by Google

Sermon joyeux d'un depucelleur de nourrices[1].

Hé! mon Dieu, tant j'ay fait de tours,
De petits saulx et de voyages,
Puis ung an, pour voir en decours
Ces doux yeulx, ces plaisans visaiges,
Ces plaisans corps, ces doulx ymages,

1. In-8 goth. de 4 feuillets, sans feuillet de titre, 28 lignes à la page (A). C'est l'édition qui a été réimprimée dans le recueil : *Procez et examination de Careme prenant.* (Brunet, III, 842.) — M. Cigongne en a une édition gothique (B) assez incorrecte, mais parfois plus complète et qui nous a été utile, dans la plaquette gothique de 8 feuillets qui contient la pièce précédente; dans celle-ci, sur les 8 feuillets, les quatre derniers sont occupés par notre Sermon. Aucune des deux éditions n'indique que la pièce soit en strophes. M. Brunet en indique deux autres éditions gothiques, l'une de 10 pages (II, 443), et l'autre de 4 feuillets, à 29 lignes par page (IV, 264). — On m'indique qu'il se trouve reproduit très incorrectement dans le Recueil attribué à Mercier de Compiègne, *Momus redivivus*, ou les *Saturnales françoises*, 1796, 2 vol. in-18.

Digitized by Google

Traictis à porter sur le poing,
Ung homme d'armes cassé aux gaiges[1]
En fust couru cinq cens lieues loing.

Si n'est-il que frapper en coing
Et hanter en maintz divers lieux,
Estre tousjours gent et empoinct,
Et en tout temps estre amoureux.
Ha! pauvres amans malheureux,
A vous trestous je signifie
Et conclus tousjours pour le mieulx
Qu'il n'est que d'estre en seigneurie.

Puisqu'il faut que je vous le dye,
Le sang bieu! j'eusses esté riche
Une foys, un jour de ma vie,
Si j'eusse pris une nourrisse
Qui vouloit bien que je la prinsse
Par honneur et en mariage,
Et m'abandonnoit que je feisse
Cela et tout le cariage.

Mais je craignois le pucelage,
Et eus remors de conscience,
Dont je moderoy mon courage[2];
Toutefoys ne feust en consequence

1. Coquillart commence ainsi son monologue du Gendarme cassé :

Hommes d'armes cassez de gaiges,
Comme moy, par mont et par val,
Sur les champs, portant leurs bagages,
A pied, par faulte de cheval.

2. Ces deux vers sont dans l'ordre inverse dans l'édition A.

Digitized by Google

De moy, tant fusses resolu
De sçavoir faire resistance,
Que je n'en eusse ung verd pelu,
Et moy le meschant trepelu [1].

Quand je me fu bien resjouy,
Le sang bieu, j'ay cuyt et moulu,
Fis-je en moy, si m'en jouy,
Au matin, quant j'euz bien ouy
Tout son babil et son langaige,
Le sang bieu, que dira elle? ouy [2];
Jamais n'auray le pucellage,
Et voicy ce plaisant ymage :

Ce cul massif, ce corps petis,
Ce tetin dur comme un fourmage
Et reffait comme ung pain fetis,
Deux gros yeulx rians putatifz,
Un langaige fin, frais [3] (et) friant,
Pour bien trouver sans appetis
Quand il venoit quelque priant [4].

Une fois, en la depriant,
Je mis mon doigt sur sa tetine [5] :
« Ha! que vous estes ennuyant »,
Se me dict la chienne mastine;
« Voire, voicy bien le signe
Que vous m'aysmez par deshonneur;

1. B.: tru pellu. A.: trupelu. — Cf. t. 3, p. 9.
2. Ces trois vers ont été sautés dans la réimpression.
3. *Fratte* dans la réimpression.
4. Cette strophe est incomplète d'un vers.
5. A.: ses tetins.

Digitized by Google

Il semble que ne soys pas digne
D'avoir à mari tel seigneur. »

— « Ha, ha, se dis-je, sa[1] vostre honneur;
Aultre chose je ne demande;
Mais on le faict de meilleur cueur
Quand on cognoist ce qu'on marchande.
— Comment? m'appellez-vous marchande?
A qui parlez-vous? — Je ne sçai;
Mais il n'est si bonne viande
Que celle qu'on prent à l'essay. »

A bien peu que je ne la laissay,
Tant me rebroua laidement,
Et si n'avois-je faim ne soif[2],
Tant je l'aymoye parfaitement.
« Ha, se dis-je, m'amour, comment?
Me laissez-vous gesir au plastre?
Il sembloit hyer tant seulement
Qu'il ne falloit que vous abattre.

—Vous, garçon, vous, meschant follastre,
Venez-vous pour moy requerir?
Je vous ferai si très bien batre
Qu'il vous souviendra de mourir. »
Et moy d'aller et de courir,
Et devant et elle me regarde;
Or Dieu me vueille secourir
S'oncque j'euz[3] si belle vesarde.

1. B.: sans.
2. B.: sçay.
3. B.: oncques neul.

Digitized by Google

Je suis là tant que la nuict tarde
Au vent et à la pluye gelée,
Et elle va à la moustarde[1],
A tout la chandelle allumée,
Et moy après, et d'abordée
Je la souffle et elle s'escrie,
« Or, dis-je, ma très bien aymée,
Taisez-vous, et je vous en prie.

— Qui esse? — Ce suis-je, ma mie,
Celuy que vous debvez aymer.
— Ha! je prie Dieu qu'il vous mauldye;
Ne vous sçauriez-vous nommer? »
Et de baiser et d'accoller
Cecy, cela. « Que faites-vous?
Je suis priée de marier »,
Se me dict-elle tous les coups[2].

Et souffroit dessus et dessoubz

1. Aller à la moutarde a tantôt le sens de se divertir, mener plus que joyeuse vie, comme dans ce passage du Grand Testament de Villon (huitain CLIV):

S'elle eust le chant : *Marionnette*
Faict pour Marion la Peautarde,
Ou : *donnez vostre huys, Guillemette,*
Elle allast bien à la moustarde ;

tantôt celui de se moquer, faire des gorges chaudes, comme dans les *Caquets de l'accouchée*, éd. de la Bibl. elz., p. 133 : « Croiriez-vous que chacun en rioit en ces quartiers et en alloit à la moustarde. » Nous lui croirions plutôt ici un sens beaucoup plus grossier et facile à supposer.

2. Réimp. : tous les jours.

Digitized by Google

Qu'on levast drapeaulx et cotelles;
Mais elle deffendoit tous les coups
Qu'on ne touchast point aux mammelles.
Nous fusmes là bien deux chandelles[1]
A baver et à caqueter;
Ainsi servent les becquerelles
De moustarde après disner.

Et voicy couvre-feu sonner:
Din, don, dan. « La Vierge honorée,
Dieu me le vueille pardonner;
Je suis nourrice villenée. »
Que feist-elle, et d'abordée
Elle commença à tancer:
« Ha! dict-elle, malle journée
Puisse envoyer Dieu au mestier[2].

— Il l'a fallu aller chercher
Au marché, à la boucherie,
Et, quant c'est venu au dresser,
Encore estoit-elle faillie.
— Ha! garce, que Dieu te mauldye,
Dist la maistresse; Dieu avant[3],
Tu pourrois bien estre fourbie;
Te falloit-il demeurer tant?

Bien, bien, fais le bers de l'enfant,
Et luy donne ung peu la tette. »
Et je vais à l'huis de devant,
Là où je baise la clicquette;
Je regarde puis hault, puis bas;

1. Le temps nécessaire pour consumer deux chandelles.
2. B.: au mercyer. — 3. B.: Dieu aydant.

Digitized by Google

Et, comme je lève la teste,
Voicy cheoir ung pot de pissas;
La vertu bieu! quel faguenas[1]!

Fy! sang bieu! oncq ne pouvoit pis;
Ma robbe couloit comme un puis[2]
Qu'on tire du perfond du puys,
Et voicy saillir ventz de l'huys.
« Le corps bieu! fis-je, suis-je prins?
Et je saulx tout ainsi trempé;
Si ne serai-je point happé[3].

Je m'en vais, je n'ai point soupé,
Je puz, je sens, je suis infect.
« Ventrebieu! je suis bien trempé,
Fis-je en moy, et si n'ay rien faict;
Je vois mon lict qui n'est pas faict;
Il n'y a ne feu, ne chandelle. »
Je couchay la nuict en effet
Sans changer pourpoint ny cotelle,

Au matin je viens vers la belle
Ung peu devant soleil levant;
Quelque peine que j'eusse pour elle,

1. Le mot étoit encore en usage au 17e siècle, témoin ce couplet des fameux Alleluia:

Le Mazarin est bien lassé
De f..... un c.. si bas percé
Qui sent si fort le faguena.
Alleluia.

Et il se lit même encore dans le Dictionnaire de l'Académie.

2. L'édition A : *pirs* et *panirs*.

3. Cette strophe est incomplète d'un vers.

Digitized by Google

J'estoys mieulx prins que par devant :
« Et Dieu gard ! — Et Dieu vous avant.
Comme va? — Et bien, ma mye ;
Sur ma foy, je vous ayme tant
Que je ne sçai plus que j'en dye.

— Si suis bien en melancolie
De ce que j'ay sentu icy !
— Ha ! se dis-je, ma doulce amye,
C'est le ruisseau qui put ainsi.
Deux amoureux sur un estal,
Ils ne vivent pas sans soulcy,
Pauvres amans de Portugal[1].

— Ha ! dict-elle, je sens si mal
Que je ne puis icy durer ;
Mais je veux en especial
Ung peu vostre faict asseurer ;
Si me voulez icy jurer
Que vous me tiendrez feaulté,
Cette nuict, sans plus endurer,
Votre faict sera appoincté.

— Or, dis-je, par ma loyaulté,
Je seray secret et couvert.
— Or bien donc, sur ce troycet[2]
Je vous laisseray l'huys ouvert. »
Je m'en vays, je porte le vert,
Je m'acoustre, je me tiens frisque ;
J'ay le cul aussi decouvert
Comme un danseur de morisque.

1. Cette strophe n'a que sept vers.
2. Sic. Traité (?).

Digitized by Google

J'arme le poil, je m'estricque,
Je tracasse, rien ne me nuist;
Mais j'euz le plus beau coup de bricque,
Je vous le compteray ennuyst.
Quant ce vint entre sept et huict,
Je m'en vins à l'huys de derrière,
Et je sens le verroul qui nuyst
Tout au travers de la barrière.

« Ha! se fis-je, faulce loudière,
Vous m'avez joué de la fue[1] ».
Et je m'en voys un peu arrière;
L'heure n'est pas encor venue.
Je jaindz[2], je glastys, j'esternue,
Je regarde, ne sçay que c'est,
Et elle se lieve toute nue
Pour venir ouvrir le guichet.

Elle s'en va, l'huys est ouvert,
Et, qui pirs est, je n'en sçay rien.
Ha, garce, le m'avez-vous faict?
Sang bieu! vous ne faictes pas bien.
Je heurte, je fait le petit chien:
Gauf, nauf, c'est à demain[3].
Sang bieu! pour perdre [tout] le mien,
Je feray ung coup de ma main.

Et je m'en voys un peu bien loing,
Et j'accours l'espaule en avant,
Et je tresbuche mon villain,
Et je chetz la teste devant.

1. B.: suée.
2. B.: jaintz.
3. B.: derrain.

Digitized by Google

« Hé! le vray Dieu trestout puissant!
Qu'est-ce là? » s'escria [1] le maistre.
Dit la nourrice : « C'est le vent
Qui a rompu une fenestre.

— Encore ce peult bien estre;
Faictes tant qu'elle soit reclose;
Levez-vous et l'allez remettre
Vistement, sans faire aultre chose. »
Je suis ylà, où parler n'ose
De crainte de les resveiller;
Mais la trappe [2] estoit desclose,
Dont je cheutz au fond du cellier [3].

Messeigneurs, voici le varlet
Qui despucelle les nourrisses;
A tous le dictz, soient blans ou verts,
Jeunes ou viels, pauvres ou riches:
Je suis qui romps les huis ouvers
Et despucelle les nourrisses.

Finis.

1. A. : se criera.
2. B. : L'attrappe.
3. Pour bien comprendre ces derniers vers, il suffit de se rappeler que, dans beaucoup d'anciennes maisons l'escalier de la cave aboutissoit dans l'allée étroite servant d'entrée à la maison. On le fermoit par une porte en planches qui se relevoit contre le mur et se rabattoit ensuite. Mais cette disposition a été cause de bien des morts : il suffisoit d'un oubli pour qu'il pût s'ensuivre un accident, d'une vengeance à exercer pour tenter un crime, dont les recherches et la preuve étoient difficiles.

Digitized by Google

La deffaicte des Bourguinons et Allemans faicte par les François, et les deffences, tant du camp du Roy que de l'Empereur, de courir de huict jours l'ung sur l'autre, tant qu'ils ayent parlementé ensemble pour traicter la paix, par quoy le Roy par tout son royaulme a commandé faire processions générales[1].

Ce jour d'huy, très chier amy sire, samedy, le treziesme jour de novembre[2] mil cinq cens quarante troys, le coronal de l'Empereur, accompagné tant de Bourguinons que Allemans, environ quinze mille

1. Nous publions cette pièce d'après un exemplaire appartenant à M. Cigongne; c'est un in-8 gothique de 4 feuillets.

2. L'indication du mois est certainement fausse. La lettre est datée, à la fin, du 23 octobre, jour de saint Romain; or la fête de saint Romain, évêque de Rouen, étant le 23 octobre, il s'ensuit qu'il faut lire ici 13 octobre, au lieu de 13 novembre. Il y a aussi erreur dans le nom de la *forest de Marbault*, dont parle plus loin la lettre; ce doit être la *forêt de Mormâult*, dont parle Martin du Bellay, et qui se trouve entre Cateau-Cambrésis et Landreci. Cela est d'autant plus probable que toute la cam-

Digitized by Google

cinq cens ou environ, en bon ordre, bien equipez, pour eulx venir destruire La Faire[1] et Guise et le plat pays d'environ. Mais noz gens, tant lansquenetz que Italliens, allèrent au devant, lesquelz estoient bien desliberez de leur donner le combat, avec les gens du noble duc d'Urbin, qui estoient en embuche, qui estoient tous frais, qui sçavoient bien l'entreprise, lesquelz ce jour ce montrèrent vayllamment au faict de la guerre en criant tous à haulte voix : France, France. A tousjours mais il en sera memoire que, quand ce vint en l'encontre et meslée, fut si grande tant d'ung costé que d'aultre que en si peu d'heure, mais avec l'ayde de Dieu et sa digne mère, ce jour avons eu la victoire en l'encontre de noz ennemys, conduicts par le noble et vaillant marichal et (le) seigneur Brissac, et le duc de Nevers, et le prince de Melphes, et aultres bons et notables capitaines de France, accompaignez de

pagne de 1543 dans le Nord eut surtout pour but de repousser l'empereur, en dégageant Landreci, assiégé par lui; à quoi l'on réussit, comme nos lecteurs ont pu le voir dans la pièce de ce recueil : *De l'aigle qui a fait la poule devant le coq à Landreci*, t. 4, p. 47–70. Martin du Bellay (coll. Mich. et Pouj., 1re série, V, p. 520) parle de plusieurs engagements antérieurs au 18 octobre, sans qu'on puisse rien identifier d'une façon sûre avec celui qui fait l'objet de notre pièce; mais il se pourroit qu'en venant de l'armée à Paris, la nouvelle d'un petit avantage se fût si bien grossie qu'elle en seroit devenue une belle et grosse victoire.

1. La Fère.

Digitized by Google

leur noble et vaillante gendarmerie, qui faisoyent bon voyr que en si peu d'heure la plus gran part a esté mis en sang, et reste bien six vins qui furent prins prisonniers; et estoient la plus grant part nobles et gentiz hommes, tant Bourguignons que Allemans; et le couronnal de l'Empereur fut prins, le duc Stoc et autres des plus grands dudict Empereur, qui de bon cueur et franche voullenté ce sont rendus sur nostre bon vouloir: car ce eust esté gros dommaige qui eussent enduré la mort, voyant leur noble hardiesse de quoy il sont plains; et a esté ceste prinse et deffaicte près la forest de Marbault.

Barberousse est dedens Nice, et la tient, et le chateau, à sa subgection, que par avant tenoit ledict Empereur, à raison du duc de Savoye, son alyé et asocié; et est ledict Barberousse accompaigné de trente mille combatans qui sont soubz sa conduite et charge en bon ordre, et sont lesdictz soudars combatans soudoyés et payés pour le temps et espasse de troys ans, qui est une chose de grant effaict; et sont au camp dudict seigneur et capitaine cinq cens pièces d'artillrye et davantaige, sans la fortification dudict Nice. Il a mis à ses galères gens et vivres et aultres munitions, sans ceulx qui sont en son camp[1].

1. Les choses ne se passèrent pas tout à fait ainsi. Voici le récit qu'en fait Martin du Bellay (coll. Mich. et Poüj, 1re série, V, p. 52) : « Je vous ay dit cy devant (1509-10) comme le roy avoit depesché le sieur d'Anguien pour estre chef de son armée sur la mer de Levant et se

Digitized by Google

M. le mareschal seigneur du Boye[1], qui a eu charge pour le roy quatre mille hommes de pié, cinq centz chevaulx legiers, tous gens de faict pour

joindre avec Barberousse, qui devoit venir avec celle du Grand-Seigneur; conséquemment, vous avez ouy le voyage que fit ledit seigneur d'Anguien à Nice, soubs esperance d'une praticque, et aussi ce qui en provint. Peu de jours après son retour dudit voyage à Marseille, Barberousse, avecques cent et dix gallères, passa devant Villefranche, près de Nice, puis vint à Toullon, et de là à Marseille, trouver mondit sieur d'Anguien avec l'armée du roy; où, après avoir mis en deliberation des capitaines ce qui estoit à faire, fut conclu d'assaillir Nice, à raison que le roy la repute sienne, pour avoir esté par les comtes de Provence baillée au duc de Savoye pour une somme de deniers. Après la resolution prise, estant arrivée à Villefranche, l'artillerie fut mise en terre hors des gallères et menée devant la ville de Nice, dont fut si bien diligentée la batterie qu'en peu de jours ladite ville se rendit, à condition de n'estre saccagée. Ce faict, ils plantèrent leurs pièces contre le chasteau; mais ils perdirent leur peine et munitions : car la place est sur un rocher, malaisée à battre, et encore moins facile à miner, à cause de la dureté et haulteur d'icelle roche. Barberousse, voyant le temps pour néant se consommer et l'hyver approcher, retira son armée à Toullon, car il ne se sentoit seurement pour demeurer n'hyverner au port de Villefranche; et monsieur d'Anguien retourna à Marseille, et de là devers le roy, lequel il vint trouver devant le Casteau-Cambrezis, esperant que là se donneroit une bataille. »

1. Sans doute le maréchal Dubiez, qui, dans cette campagne, avoit sous ses ordres une compagnie de cent hommes. (Du Bellay, p. 509, 525.)

Digitized by Google

aller bruller et destruyre la conté de Guines et la destruyre et anichiler en tant qu'il sera en luy possible, laquelle chose a esté faicte en grand deshonneur et prejudice de noz dictz ennemis, et au grand honneur dudict marichal et sa noble compaygnie. Dieu par sa saincte grace il veulle donner bon ordre et ayder au droit du noble roy de France, et luy donner telle puissance et vigueur qu'il puisse parvenir en la fin de son entreprise en honneur et victoire, et en soulaigement et proffit des subgetz de tout son royaume. Ces presentes furent escriptes le jour sainct Romain, le XXIIIe jour d'octobre mil cinq cens quarante troys.

Chanson nouvelle de la guerre.

Le créateur du ciel et terre
Nous a monstré par ses divins effaicts
Qu'il veult de nous oster la guerre,
Affin que puissons vivre en paix.

Le roy prent chemin vers Lorraine,
Solisitant ses gens de toutes pars;
Toujours sur eulx veille, et prent peine
Les voyer, sans tenir espars.

Le camp à Monson[1] en bon ordre

1. Mouzon, à trois lieues et demie au sud de Sedan.

Digitized by Google

Ensemble est cloz; gens remplis de fureur,
Bien conduictz sans estre en desordre,
Vont au devant de l'empereur.

Soixante et dix mille d'une troupe
Gens de pied, sans autres gens de cheval,
Le releveront, s'il y choppe,
Ou le trebucheront aval.

Le prince de Melphes près Guyse[1]
Accompaigné du seigneur de Brissac;
Bien quatre cens hommes de mise
Ils ont occis et mis au sac.

Davantaige, bien six cens hommes,
Dont en estoient la plus grant [part Thyois][2],
Par eulx sont prins, dont grosses sommes
Auront de renchons, je le croys[3].

Puis ilz gaignèrent six enseignes
Qu'ils trouv[èr]ent sur champs en desaroy;
Sans espargner vaulx ne montaignes,
Ilz les ont envoyez au Roy.

Six mil hommes le Pape envoye
Bien equippez et tous Italiens,
Qui pour le Roy ont prins la voye;
L'Empereur ne doubtent en riens.

1. Il y étoit lieutenant général du roi. (Martin du Bellay, p. 514.)
2. Imp.: Allemans.
3. Imp.: croiy.

Digitized by Google

Deux mil cinq cens galans de sorte
Sont sur les champs, de par le duc Urbin,
Gens bien choisis, dont il s'assorte
Pour servir monsieur le Dauphin[1].

Gaigés sont pour trois moys de paye[2];
Pour chacun moys chacun quatre ducatz;
De servir le Roy ont grand joye;
A son besoing ne fauldront pas.

Plus pour le Roy à Bourg en Bresse
Sont arrivez bien dix mil lansquenait[z],
Suyches douze mil en Bresche
Sur l'Empereur bien acquenetz.

Sur les f[r]ontières d'Allemaigne,
Près Clavier[3], est l'Empereur estonné,
Tout remply de hayne et d'engaigne
De voir son cas mal ordonné.

Pour traîner son artillerie,
Prendre la terre à ce coup luy convient;
Mal fourny en son escurie
De chevaulx propres il se ti[e]nt.

Sa faulce entreprinse est rompue
Pour cest an, car de trop près a l'yver
Le circuit, dont corrompue
Se trouvera sans nous grefver.

1. Le dauphin étoit à la tête de l'armée; mais, à cause de sa jeunesse, François Ier lui avoit donné pour second l'amiral d'Annebaut. (Du Bellay, p. 514.)
2. Imp.: pays.
3. Clèves?

Digitized by Google

Le grand Turc est devant Vienne;
Plus chascun dict qu'il l'a prinse d'assault
Et que maintenant elle est sienne,
Dont à l'Empereur le cueur sault.

Plus des Allemans vingt mille
Le Turc a prins par composition,
Et en ces mains livrée la ville,
Et la tient par procession.

Barbe-Rousse est encore à Nice,
Avecques luy trente mille combattans,
Tous souldoyés soubz son service
De par le Turc pour bien trois ans.

Cinq cens pièces d'artillerie
Sont à son camp bien clos et bien fermé,
Bien fourni de gendarmerie,
De bastillons bien conformé.

Plus, dessus l'eau sont ses gallères,
Munition de vins, de vivres et de gens;
Pour faire honte et impropères
A l'Empereur sont diligens.

Monsieur du Byé s'i transporte
Pour destruire et brusler la conté de Guynes;
Quatre mille hommes de sorte
Conduyt avec luy tous de chays[1].

1. *Chaynes* rimeroit à peu près comme *misériecorde* et *hallebarde;* mais la poésie populaire n'y regarde pas de si près, et je l'adopterois pleinement si j'y trouvois un sens à peu près acceptable.

Digitized by Google

Cinq cens chevaulx legiers d'espreuve
Conduyt pour tout destruyre et conformer,
Car il veult faire terre neufve
Et faire son bruyt renommer.

Prions Jesus et Nostre Dame
Qu'ayons la paix, affin qu'en faitz et dictz
Nous les servons de corps et d'âme
Pour acquerir tous paradis.

Fin.

Imprimé par J. Lhomme.

Digitized by Google

Adieu fait à la ville de Bloys par un seigneur catholicque y estant detenu prisonnier.

A Paris, chez Claude Rozière, au mont Saint-Hilaire, à la Belle Image.

M.D.LXXXIX.

Avec permission[1].

Adieu fait à la ville de Bloys par un seigneur catholique y estant detenu prisonnier.

Enfin, c'est à ce coup qu'il faut trousser bagage; [prison,
Adieu, ville de Blois, adieu donc, ma
Qui m'a fait perdre en vain la plus belle saison
Où Bacchus et Pomone esjouissent nostre aage.

1. Nous avons, il y a quelques années, copié cette pièce à la bibliothèque de Rouen, où elle se trouve dans le fonds Leber, nº 4065. C'est un petit in-8 de 4 feuillets imprimé en lettres italiques. Maintenant, quel est le gentilhomme catholique, François? de P..., qui étoit prisonnier à Blois en

Digitized by Google

Adieu, pavés pointus, non comme diamants :
Ce seroit trop louer ce marche-pied infame ;
Mais aigus comme Syrte, ennuyeux à mon ame,
Et meurtriers de mon corps, et mes pieds diffamans.

Depuis que le malheur ton hoste m'eut fait estre,
Le ciel pleura toujours, et ton bourbeux carreau
Ne s'est veu un seul jour ny plus sec ny plus beau ;
J'aimerois mieux cent fois y mourir que d'y naistre.

Adieu, ville marrane[1] ! adieu, ville faquine !
C'est Blois où les sorciers vont tenir leur sabat,
Danser et reverer, d'imaginaire esbat,
D'un satyre endiablé la figure boucquine.

Quand le vieillard Saturne, autrement dit Osire,
Fit partage du monde avec tous ses enfans,
Pluton eut en son lot non les biens sousterrans,
Mais eut Blois pour partage, et y mit son empire.

1589 ? C'est une énigme que je soumets aux lecteurs. La cause en est peut-être supposable ; le duc et le cardinal de Guise avoient été assassinés aux états de Blois en décembre 1588 ; notre gentilhomme catholique étoit peut-être un des hommes de main de leur parti qu'on n'étoit pas fâché de mettre à l'ombre pour quelque temps.

1. Sur ce mot, voy. Francisque Michel, *Histoire des races maudites*, Paris, 1847, t. 2, p. 47 et 199, où l'on en trouvera de nombreux exemples. Je citerai aussi ces vers :

Certes, tu es un marane parfait,
Ung Phalaris au lieu d'ung chrestien,
Ung boutefeu ou ung cyclopéen.

(Maître Glotelet pour Marot contre Sagon, éd. Lenglet-Dufresnoy, in-4, t. 4, p. 508.)

Digitized by Google

C'est donc perdre le temps que de chercher l'enfer ;
La prison des damnez, le siége des Harpies,
C'est Blois, lieu mal plaisant, et sejour des furies,
Où fut puny l'orgueil du meschant Lucifer.

La crotte, les bourbiers, la tarte bourbonnoise [1],
Sont ses lis, ses œillets, sa rose et rosmarin ;
L'ordure en tous endroits, c'est le musc, le benjoin,
Qui guarist le cerveau de la race blesoise.

Depuis deux mois en ça que desjà par deux fois
La seur du blond Phœbus a fait sa course entière,
Le sommeil gracieux n'a sillé ma paupière,
Pour les maux que je souffre en la ville de Blois.

Les rats et les souris me rongent les aureilles.
Ou je couche en un lieu de la bise assiegé
Ou je languis de chaud en sueur tout plongé ;
Si Blois fait quelque bien, sont de grandes nouvelles.

Porte tant que voudras des escus en ta bourse,
Ils ont des trebuchets [2] ; s'ils sont legers d'un grain,
Tu peux dire hardiment que tu mouras de faim :
Car je ne vy jamais une gent si rebourse.

Là se sont rassemblez la lubrique Thaïs,

1. C'est une terre détrempée et sèche à la surface, dans laquelle on enfonce si l'on met le pied dessus. « Ung jour (Panurge) feist une tartre borbonnoyse..., en gressa et en oignit tout le treillis de Sorbonne. » (Rabelais, liv. 2, ch. 16 ; cf. l'excellent glossaire du patois du Berri, par M. le comte Jaubert ; Paris, 1857, t. 2.)

2. Dans le temps où l'on rognoit les espèces, la balance étoit la seule façon de s'assurer de leur valeur, et de savoir si même on pouvoit les accepter. Je renverrai aux tableaux de l'école flamande et hollandoise, depuis Metzis jusqu'à Metzu.

Digitized by Google

L'orgueilleux Encelade[1] et l'avare Tantale,
L'outrecuidé Phæton, qui d'une ardeur esgale
Se sont estudiez à honnir ce païs.

Les dames, qui jadis furent d'un doux abord,
Faisant le petit bec, avec leurs mines frittes,
On les voit reservez, comme sont moulles cuittes;
Ne leur demandez pas, vous leur ferez grand tort.

Vous, braves cavaliers, qui portez sur le front
La marque de noblesse entre les autres hommes,
Et en tiltre d'honneur vous nommez gentils-hommes,
Si vous les en priez, on vous fait un affront.

Mais espiez le temps, et vous verrez soudain
Vostre palle-frenier grimpé dessus la beste[2],
Qui s'offre d'elle-mesme et luy vient faire feste;
Le mary le sçait bien, mais il fait le badin[3].

Je n'en veux plus parler, puisque cela m'altère.
Adieu, sac de tous maux, comble d'iniquité,
Où je ne fus jamais qu'en grand'calamité, [sère.
Qu'en prison, qu'en tourment, qu'en peine, qu'en mi-

1. Imp.: Encolade.

2. Sans rencontrer personne et sans être entendu,
Il monte dans sa chambre, et voit près de la dame
Un lourdaut de valet sur son sein étendu.
Tous deux dormoient...

(La Fontaine, *Joconde.*)

3. Sur cette expression, cf., *passim*, les trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre françois*.

Digitized by Google

Adieu, meschante ville! Adieu, gens plus meschans!
Le proverbe a bien dit : « Tel suif, telle chandelle. »
Arabes mal courtois, adieu! gens infidelle,
Adieu pour tout jamais, si j'ay la clef des champs.

F. D. P.

Digitized by Google

Les Blasons domestiques, contenantz la decoration d'une maison honeste et du mesnage estant en icelle. Invention joyeuse et moderne.

Avec privilége. 1539.

On les vend en la grand salle du Palais, près la Chappelle de Messieurs, en la boutique de Gilles Corrozet, libraire[1].

A Monseigneur le Prevost de Paris, ou son lieutenant civil.

Supplient humblement Denys Janot et Gilles Corrozet, libraires de ceste ville de Paris, qu'il vous plaise donner permission d'imprimer ung petit traicté intitulé *les Blasons domestiques*, et

1. Très-petit in-8 de 48 ff., sous les signatures A.-F., 20 lignes à la page pleine. Ce joli volume est orné de 27 bois qui seront indiqués ou décrits à la place qu'ils

Digitized by Google

ordonner deffenses estre faictes à tous aultres libraires et imprimeurs de non imprimer ledict livre jusques à troys ans finiz et accompliz, sur peine de confiscation des livres par eulx imprimez et d'amende arbitraire, et vous ferez bien.

Il est permis aux supplians faire imprimer et vendre ledict traicté intitulé *les Blasons domestiques*, et sont faictes deffenses à tous aultres d'imprimer ne vendre d'aultres que ceulx que lesdictz supplians auront imprimé ou faict imprimer, sur peine de confiscation des livres qu'ilz auroient imprimez ou faict imprimer et d'amende

occupent. A la fin, sur le dernier feuillet, la marque de Corrozet: une main sortant des nuages et tenant un cœur, sur lequel une rose épanouie, un *cor rosé*, qui représente son nom tant bien que mal; sur une banderolle: *In corde prudentis requiescit* (et non pas *revirescit*, comme le dit le P. Niceron) *sapientia. Proverbiorum*, 14. Au bas: *Gilles Corrozet.* Elle est marquée d'une petite croix de Lorraine et a été reproduite dans le Manuel du Libraire, t. 3, p. 372. Chaque blason commence par une élégante lettre ornée, et, comme détail d'impression, je remarquerai que l'*e* final des mots est, lors qu'il s'élide devant le mot suivant, d'un caractère différent; au lieu d'être bouclé, il est traversé d'une barre transversale. C'est une des innovations de Géoffroy Tory, mais qui n'a pas subsisté. Je suis loin de croire que tout ce qui, dans la première moitié du siècle, est signé de la double croix soit de Tory; mais cet emploi dans l'impression du volume d'un changement introduit par lui me feroit croire que cette marque est bien réellement gravée ou dessinée par lui.

Digitized by Google

arbitraire. Faict le VI. jour de mars mil cinq cens XXXVIII[1]. Ainsi signé : *I. I. de Mesmes.*

Gilles Corrozet aux Lecteurs [2].

Vous avez icy, lecteurs, pour recréer voz gentilz esperitz, les blasons du mesnage et aultres utilitez servantes à la chose domestique et familière, lesquelz je vous dedie par obligation de vous donner passetemps; et combien que l'invention soit petite, toutesfoys [est-elle] plaisante et recréative. Je sçay bien qu'aulcuns diront que la matière requiert et merite, et que ces blasons ne sont si bien painctz de leurs couleurs qu'il est justement requis. A ceulx-là je prie qu'ilz m'es-

1. 1539. Pâques étoit le 6 avril.

2. Cette préface naïve, en tête de laquelle se voit un bois insignifiant de l'auteur écrivant, prouve pleinement que Corrozet est bien l'auteur, et non pas seulement l'éditeur de ces Blasons. Il n'est donc pas tout à fait juste de dire qu'ils lui sont *attribués* par l'abbé Niceron. Puisque le livre même décide la question, le Père Niceron n'a plus rien à y faire. Celui-ci, au reste, n'avoit pas vu le volume, puisqu'il le catalogue sous ce titre : *Les blasons domestiques, ou Inscriptions pour mettre à tous les endroits de la maison*, ce qui seroit, vu la longueur de certains, d'une application assez difficile. L'article du père Niceron se trouve au t. 24 de ses Mémoires

Digitized by Google

timent comme le painctre qui sur le tableau, avec le pinceau., meet la première couleur et compasse les traictz et linéatures de son ouvrage, faisant le gect[1] pour y asseoir les aultres riches couleurs. Ainsi sont ces blasons en leurs premiers protraicz, attendantz que quelque sçavante Muse les enriche. Les aultres diront que je n'ay l'usage et commodité d'aulcunes de ces choses blasonnées, et dient vray, dont je suis le plus marry; mais je les paieray par ung ancien pro-

pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, p. 149-59; il contient les épitaphes de Corrozet et de sa femme, qui se trouvoient à Paris, aux Carmes de la place Maubert :

Heu, heu, Corrozete, jaces; cor *numina sumant,*
Donec terra rosam *proferat ista tuam;*
Scilicet invideas, nec parcas, ferrea Clotho
Permanet in scriptis gloria viva suis.

L'an mil cinq cent soixante huit,
A cinq heures devant minuit,
Le quatrième de juillet,
Deceda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante huit ans,
Qui libraire estoit en son temps.
Son corps repose en ce lieu-ci;
A l'âme Dieu fasse merci.

Cy dessous repose le corps de Marie Harelle,
Jadis femme de Gilles Corrozet,
Laquelle deceda le 4e jour de may 1562.
Par ladite misericorde de Dieu, l'âme soit en paradis.

1. Il veut dire ici le projet, le trait.

Digitized by Google

verbe disant : La bonne volunté est reputée pour le faict. Ostez doncques toute detraction et recepvez ce traicté joyeusement, affin que, si vous n'estes bien emmenagez par effect, vous le soyez par escript, non moins digne d'estre leu que l'aultre digne d'estre possedé.

Plus que moins.

Le Blason de la Maison [1].

Nature forte en ce qu'elle sçait faire,
Pour subvenir à chose necessaire,
A enseigné aux hommes par raison
D'edifier et bastir la maison
Pour soy defendre à l'encontre des bestes,
Des ventz subitz, orrages et tempestes.
Or est ainsi que de pluralité
De ces maisons fut faicte une cité,
Et des citez fut ung royaulme faict.
Beaucoup vault donc de la maison l'effect,
Veu que de soy petit de lieu contient,
Et toutesfois grand empire soustient.

1. Le bois est sans importance. C'est une gentilhommière campagnarde des plus paysannes : une grande porte charretière, peu de fenêtres, beaucoup de toîts, beaucoup de fumée sortant des deux cheminées, et, près de la porte, un banc pour les passants de la route

Digitized by Google

Doncques, maison, je te dis la première
Invention de chose singulière,
Maison de paix, maison en qui abonde
Une grand part des plaisirs de ce monde,
Maison bastie et faicte fortement
Sur ung très bon et ferme fondement;
Maison construite en ung ær de plaisance
Où maulvais ventz ne font jamais nuysance;
Maison ayant sa veue et son regard
Vers orient, et, quand le soleil part
De son lever, il enlumine et lustre
Ceste maison tant insigne et illustre;
Maison de pris, bien paincte à l'antiquaille[1];

1. Il ne faut pas du tout comprendre ce vers dans le sens de peinte à la façon ancienne, à la façon du vieux temps; son sens est beaucoup plus positif: c'est celui de couvert de peintures représentant des scènes de la mythologie ou de l'histoire antiques. Cette habitude italienne, dont on trouve tant de preuves dans les *Vite* de Vasari (voir surtout les vies de Baldassare Peruzzi et de Battista Franco), et dont on connoît encore, soit en couleurs, soit en camaïeu, des exemples existants à Rome, à Florence, et surtout à Gênes, fut aussi adoptée en France dans le 16e siècle. Ce n'étoit, au reste, qu'un changement dans les sujets, non pas une habitude nouvelle, et il seroit trop long de citer les églises qui ont eu ou qui ont encore des peintures à l'extérieur. Je ne citerai que deux exemples de ces maisons *peinctes à l'antiquaille*. Sauval nous donnera le premier: « L'hôtel d'Hercule... faisoit le coin de la rue des Augustins. Tant qu'il appartint à des particuliers, on le nomma l'hôtel d'Hercule, à cause des travaux d'Hercule qui y étoient peints à fresque dedans et dehors; mais, depuis qu'il

Digitized by Google

Maison construite avec pierre de taille,
Pierre de lyès, de marbre et d'aultre sorte,
Ayant d'entrée une assez large porte;
Maison où sont caves, celiers, estables;
Maison où sont les jardins delectables,
Chambres, greniers, estables, galeries,
Lieux gracieux pour nobles seigneuries.

fut au roi, il changea de nom, et on ne l'appela plus que l'hôtel du roi près les Augustins. La Driesche, president des comptes, le fit faire; Liennes, chambellan du roi, l'achets de lui en 1484; en 1493, Charles VIII l'acquit, et Louis XII, en 1514, le donna au chancelier du Prat, etc. » (T. 2, 187; cf. aussi 237.) Claude Le Petit nous donnera l'autre exemple; il parle du pont Notre-Dame:

Ce qui rend ce seigneur si sot,
Ce sont ces heros de Callot
Dont on a verni la muraille;
Par mon chef, vous avez raison,
Et le Louvre, en comparaison,
Ne mérite pas qu'on le vante,
Si les roys font l'honneur commun:
Car il en a plus de soixante,
Et l'autre à peine en a-t-il un.

Or ces rois ainsi subsistants en 1666 avoient été peints entre les fenêtres du pont pour la décoration qui y fut faite lors de l'entrée de Charles IX, et à cette époque ils devoient être représentés plus à l'antique que jamais. Au 17e siècle, Jacques Rousseau fut très fameux par ses perspectives d'architecture peintes à fresque sur des murs de cours ou de jardins; mais, comme le dit Mariette dans une note encore inédite, « presque toutes sont détruites présentement, parceque cette sorte de peinture résiste peu, en France, aux injures de l'air.»

Digitized by Google

O maison belle! ô lieu plaisant et seur,
Digne d'avoir honneste possesseur,
Pour decorer ta beaulté davantage;
Maison ayant estage sur estage,
Larges degrez et la montée clère[1],
Logis bien faict, trop plus riche et prospère
Que le logis de Psiches, decoré
Tant richement dedans *l'Asne doré*[2];
Riche maison, de tous meubles fournie,
Louer on doibt celluy qui t'inventa,
Car aux humains un grand fruict apporta.

Le Blason de la Cou[r]t de la Maison[3].

Court de carreaux marbrins pavée,
Court en la maison eslevée,

1. C'est-à-dire l'opposé des anciennes *vis*, où les marches étoient étroites et où l'on ne voyoit pas clair, à cause du peu d'ouverture des baies faites en forme de meurtrières.

2. La fable de Psyché, la plus exquise qui ait jamais été inventée, se trouve dans l'Ane d'Apulée, auquel elle a donné le nom de l'Ane d'or, qui est la désignation de la postérité, et nullement le titre donné par l'auteur.

3. Le bois représente une cour dallée traversée par un ruisseau qui sort de la maison, à côté de la porte. La margelle du puits y est décorée d'une tête qui jette de l'eau, fantaisie peu vraisemblable; ce qui est plus curieux, c'est que les trois murs qui ferment la cour sont encore crénelés à la façon de ceux de l'hôtel Cluny.

Digitized by Google

Court qui reçois du ciel les eaux
Coullantes dans les creux tuyaux[1]
Pour tenir la maison plus saine;
Court du jardin assez prochaine,
Autour de qui sont basses salles;
Court enrichie de medalles[2]

1. On ne s'étoit d'abord servi que de gargouilles pour dégorger les chéneaux et les gouttières; ce vers nous prouve que, dès le XVIe siècle, on avoit, pour le salut des passants et pour la défense des fondations, adopté, dans les constructions bourgeoises, l'usage des tuyaux de descente.

2. Par médailles il faut entendre des médaillons avec une tête comme sur une médaille. C'est une décoration des plus fréquentes pendant toute la Renaissance. Les dieux et les déesses de l'antiquité, les empereurs romains surtout, copiés d'après les monnoies, étoient le thème éternel de ces médaillons. La cour de l'école des Beaux-Arts en contient quelques-uns venant de Gaillon. Le Musée de Cluny a recueilli les émaux que Pierre Courtois avoit encastrés dans les façades de Madrid, et, comme exemple encore existant à Paris, j'en citerai un peu connu dans la cour de la Manutention des hôpitaux, située dans le quartier Saint-Marcel, au coin de l'ancienne rue de la Barre, maintenant rue Scipion, et de la rue du Fer-à-Moulin; le bâtiment date de la fin du 16e siècle, époque à laquelle un Italien, Scipion Sardini, le fit bâtir (Cf. Jaillot, t. 4, p. 4; Piganiol, v. 22), et il fut bientôt acquis par les hôpitaux (cf. *Variétés littéraires*, t. 6, p. 221, note 2), qui lui donnèrent le nom d'hôpital Sainte-Marthe. Tout a été remanié et a perdu tout caractère, excepté la façade latérale droite de la cour, composée de six arcades larges et basses, sans colonnes ni pilastres. Au-dessus du centre de chaque

Digitized by Google

Et de figures [1] magnifiques,
Tant de modernes que d'anticques [2];
Court faicte pour se pourmener
Et pour son aise demener;
O très solacieuse court,

arcade se trouve un médaillon de terre cuite plus grand que nature. Le premier, c'est la tête d'un homme à barbe, et tête nue, ayant sur l'épaule gauche une tête de lion, qui peut désigner Hercule, mais qui peut aussi bien n'être que l'ornement d'un brassard. Le second offre un écusson sans armoiries entouré d'une couronne de chêne. Le troisième a été sans doute enlevé pour en faire un œil-de-bœuf, qui maintenant est bouché. A la quatrième arcade, qui sert de passage pour aller à une autre cour, le médaillon offre une tête de femme avec une mèche de cheveux sur le front; ses deux nattes, ramenées entre les seins, s'y rejoignent sous un médaillon. A la cinquième arcade, tête de guerrier casqué et armé, ayant le corps de face et regardant à gauche. A la sixième, tête de femme regardant à droite, les cheveux au vent, les seins et les épaules nus, les vêtements tombant. Dans le coin droit de la façade du fond, une fenêtre du rez-de-chaussée a un entourage sculpté du temps de Louis XIV et surmonté à droite et à gauche de deux écussons vides pareils à celui de la deuxième arcade.

1. C'est-à-dire de statues.

2. C'étoit tout à fait la mode d'avoir des antiques. L'émulation des palais et des *vignes*, qu'on connoissoit depuis l'expédition d'Italie, avoit gagné tous les grands seigneurs. Les *Archives de l'art françois* (Documents, t. 4, p. 69-71) ont publié des pièces relatives à des bustes antiques que le connétable de Montmorency faisoit venir de Rome en 1556.

Digitized by Google

Qui lave par ses clères undes
Les ruysseaulx salles et immundes;
Court dont le lieu bien spacieux
Donne au logis l'ær gracieux,
Certes, tu es, en ta plaisance,
De la maison toute l'aisance.

Le Blason du Jardin [1].

Jardin plaisant, doulx, delectable,
Jardin en tous fruictz profitable,
Jardin semé de toutes fleurs
Painctes de diverses couleurs,
Comme le lis, la rose franche,
L'œillet et l'aubespine blanche,
La violette humble et petite,
Le doulx muguet, la marguerite,
Le romarin, la marjolaine,
Le baulme qui faict bonne allaine,
Et aultres odorifferentes
En leurs vertus bien differentes;
Jardin où est et a esté

1. Le bois représente un parterre entouré d'un treillage carré dont les balustres sont surmontés de pommes. D'ombre, il n'en est pas plus question que dans tous ces anciens jardins, composés seulement de légumes, de simples, de fleurs et d'arbustes. Avec l'abondance des forêts et l'obscurité intérieure des maisons, le jardin qui les avoisinoit avoit surtout pour but d'être tout air et tout lumière. On peut rapprocher ce bois de celui de la Pronostication générale. (Cf. ce recueil, t. 4, p. 36, à la note.)

Digitized by Google

Le frais umbrage en chauld esté
Au moyen des arbres plaisantz
Qui empêchent les rais luysantz
De Phœbus, affin qu'il ne jecte
Dessus la terre à luy subjecte
Son ardeur par trop excessive ;
Jardin plein de beaulté nayfve,
Où sont maintz berseaulx umbrageux,
Sous qui on joue à divers jeux,
Comme à la boulle ou à la bille ;
Jardin où la treille fertille
Se tient aux berseaulx dessusdictz ;
O jardin, petit paradis,
Lieu où Venus et ses Charites
Departent d'amour les merites,
Et où Cupido va marchant,
Tenant en main son arc trenchant,
Lequel il brandit et envoye
Contre celluy qu'il treuve en voye,
Et le fiert de telle rigueur
Que l'aultre en demeure en langueur ;
Jardin où les arbres ramez [1]
Sont illec plantez et semez
Et portent fruictz de toute sorte
Comme l'année le comporte ;

1. Ramez ne veut pas dire ici branchez, mais dont les branches sont soutenues et disposées dans un certain ordre par des cerceaux ou autres appuis. Nous disons encore, dans ce sens, des pois et des haricots ramés, et, dans la conversation, on dit par ironie à un sot d'aller ramer les choux.

Digitized by Google

Là sont amendiers et meuriers,
Pommiers, cerisiers et poiriers,
Peschiers, pruniers; cascun s'i renge;
Là croist le beau pommier d'orenge [1],
Le pin, le cèdre et le cyprès,
Et l'olivier se tient auprès,
Et soubz ses arbres et rainseaulx
Courent les argentins ruysseaulx
Remplis de differentz poissons;
Jardin pavé de verds buissons,
Où les oyseaulx par leurs doulx chantz
Font retentir l'ær des beaulx champz
Comme nature le dispose;
O beau jardin, que l'on arrose
Pour en avoir fruictz, fleurs et fueilles,
Je te supplie que tu vueilles
A jour propice m'estre ouvert
Pour y donner la cotte verd [2]
A celle, par ma loyaulté,
Qui passe ung jardin en beaulté.

1. On disoit d'abord pomme d'orange, c'est-à-dire le fruit de l'oranger, de *pomum;* de là on a passé à l'expression pommier d'orange.

2. Joignant le pré estoit une saulsoye,
Où y avoit ung lieu propre et couvert
Pour y donner soudain la cote vert.

(*Resolution de my trop tost my trop tard marié.* Dans ce recueil, t. 3, p. 130.)

Leroux a catalogué l'expression dans son *Dictionnaire comique.*

Digitized by Google

Le Blason de la Cave[1].

Cave tenebreuse et obscure,
Cave dont Bacchus prend la cure,
Cave bien proprement voultée
Ayant assez large montée;
Cave faicte de dure pierre
Dans les entrailles de la terre;
Cave pleine d'humidité,
Chaulde en yver, froide en esté;
Cave où sont les vins savoureux
Tant bons, frians et amoureux,
Comme bastard[2] et Malvoysie,
De Muscadet, de Romenie,
De Beaulne, d'Anjou, d'Orléans,
Et vin françois[3] qui dort léans,
Vin d'Angoulmoys, de Sens, d'Auxerre,
Et aultre que tu tiens en serre,
Qui rendent la place embasmée
De leur odeur et grand fumée,
Voire si forte et violente

1. Le bois représente trois grands tonneaux posés sur un chantier; au-dessus, une fenêtre à fleur de sol.

2. Cf. t. 4, p. 134, et Ducange, éd. Didot, 6, 842.

3. On appeloit vins françois ceux-là seulement qui croissent au-dessus du pont de la ville de Sens. Cotgrave, dont nous traduisons l'explication, a seulement employé le mot opposé *below;* mais, quand on se souviendra de l'habitude des plus anciennes cartes de géographie de mettre toujours le sud en haut, on verra que dans ce cas, pour être exact, il faut traduire de la façon la plus opposée au mot à mot.

Digitized by Google

Qu'elle estainct la chandelle ardente [1],
Et, sans bouger hors du tonneau,
Enyvrent ung foible cerveau;
Léans les void-on escumer
Et bouillir ainsi que la mer,
Et rompent les vaisseaulx souvent,
Sy on ne leur donne du vent.
O que c'est belle garnison
De t'avoir pleine en sa maison
De ces bons vins! C'est la richesse
Qui mect l'homme en joye et liesse.
Qui ainsi de toy peult jouyr
A bon droict s'en doibt resjouyr.

Le Blason de la Cuisine [2].

On a beau voir une maison dorée,
On a beau voir une chambre parée,
On a beau voir le grenier et la cave,

1. Ce n'est pas l'odeur du vin, c'est l'acide carbonique, produit de la fermentation, qui se substitue à l'air atmosphérique et étourdit quelquefois ceux qui entrent dans les caves ou les celliers, et ne fournit pas assez d'oxygène à la combustion de la lumière qu'ils portent.

2. Une grande cheminée, à manteau couvert d'arabesques, occupe le centre du bois. A droite, une fontaine sans robinet, posée sur trois pieds et fermée d'un couvercle, et des poêles accrochées au mur. A gauche, un banc près de la cheminée et un dressoir chargé de plats et de pots; dans la cheminée, une marmite pendue à la crémaillère et un vase sur un trois-pieds.

Digitized by Google

On a beau voir le cabinet tant brave,
On a beau dire, on a beau faire mine;
Si on ne void une bonne cuysine
Il n'y a riens en la maison qui plaise,
Car la cuysine esjouyt et faict aise
Le corps humain [1], et la munition
Engendre au cœur grand recreation.
O que souvent plusieurs les maisons hantent
Et des seigneurs les grands logis frequentent,
Non pour avoir des gens la seule grace,
Mais pour amour de la cuysine grasse,
Quand il y a de chairs et de poissons
Grand quantité et de toutes façons.
En la cuysine à point bien ordonnée
Est de besoing avoir la cheminée
Pleine de feu et garnie de chenetz,
D'acoste-potz et de grilz assez netz,
D'une grand pelle et tenailles serrantes [2]
Pour atiser les buches très ardentes.
Droict au milieu se tient la cremilière,
Où pend souvent chaulderon et chauldière;
En la cuysine est assez convenable
D'avoir ung banc et une vieille table,
Et ung buffet à mettre la vaisselle,
Qui est d'estain et de cuyvre; car celle
Qui est d'argent et d'or, en garderobe [3]

1. C'étoit l'avis du bon moine Lardon, que Rabelais met en scène dans le chap. 11 du liv. 4 : Pourquoi les moines sont voulentiers en cuisine.

2. Ce que nous appelons maintenant des pincettes.

3. La garderobe n'étoit pas, comme aujourd'hui, un

Digitized by Google

La fault serrer de peur qu'on la desrobe.
En la cuysine on voit pintes voller,
Quartes et brocs et vaisselle roulter,
Comme grandz platz, escuelles et assiettes.
Là vont traînant nappes et serviettes,
Touailles, torchons. Là sont poilles, bassins,
Pour accoustrer cochons, chappons, poussins;
Là sont couteaulx pour detrencher et fendre;
Là ne se peult le gras mouton deffendre,

cabinet pratiqué à demeure dans l'appartement. Dans un temps où les malliers et les sommiers du roi avoient tant à faire, et où à chaque voyage de la cour, et cela jusque sous Louis XIV, on apportoit tout jusqu'aux meubles et aux tentures, la garderobe étoit en réalité un cabinet mobile, construit de façon à fermer de toutes parts, sans doute recouvert d'étoffe, et destiné à contenir d'une façon sûre ce qu'il y avoit de plus précieux; on l'emplissoit et on le mettoit sur un chariot, qui devoit en avoir sa charge, car il étoit de grande dimension. On en jugera par ces extraits d'un des contes des Facécieuses nuits de Straparole (1re nuit, conte 4) : Doralice étant sollicitée par son père Thibaut, sa vieille nourrice cherche à la soustraire à ces obsessions impies; comme « il y avoit en la chambre de sa mère un beau garderobe fort magnifiquement ouvré, où la fille tenoit ses riches accoustremens et bagues : il n'y avoit personne qui le pust ouvrir, sinon ceste sage nourrice », celle-ci y enferma Doralice, après lui avoir fait prendre d'une herbe qui la tint endormie. « Peu de jours après advint que Thibaut entra un matin, sur la levée du soleil, et vit ce garderobe. » N'en pouvant supporter la vue, il le vend à des marchands, qui l'emportent et le revendent à Genèse, le jeune roi d'Angleterre. Celui-ci fait porter le

Digitized by Google

Ne beuf, ne veau, qu'il ne soit mis en broche
Ou en bouillon. En ce lieu on embroche
Lièvres, connilz, oisons, perdrix, faisantz,
Pigeons, bizets, et sont oyseaulx plaisantz;
Là sont rostis sarcelles et plouviers,
Paons et herons. O quels beaulx espreviers!
Mieulx vault cela que racines d'hermites[1].
Devant le feu sont les potz et marmites
Où sont bouillis tant de divers potages,

garderobe dans sa chambre. « Cependant Doralice, cachée dans son garderobe, qui estoit ainsi en la chambre de Genèse, entendoit tout ce qui se faisoit dans la chambre du roi. » Quand celui-ci n'y est plus, elle sort de sa prison, arrange la chambre et sème le lit de fleurs. Intrigué des merveilles de cette main invisible, le roi se cache un jour. « Il ne fut pas longtemps sans que Doralice, plus claire que le soleil, sortît hors de son garderobe et se mît à nettoyer la chambre et à dresser les tapis et appareiller le lict et toutes les autres choses, comme elle avoit fait les jours précédents. » Je n'ai pas besoin de mener la chose jusqu'au mariage obligé, ni de faire remarquer les invraisemblances du récit; mais il en résulte incontestablement, et c'est ce qui nous importe, que la garderobe étoit assez grande pour qu'une personne y pût être à son aise, et qu'elle étoit fermée par-dessous et par-dessus. La porte, évidemment pleine, pour la sûreté de la garde de ce qu'on y renfermoit, devoit s'ouvrir à l'extérieur et n'occuper qu'un tiers d'un des deux côtés, et à l'intérieur les trois autres côtés devoient être garnis du haut en bas de tablettes et de tiroirs. — On peut voir aussi l'histoire de Nerin, nuit 4, conte 4.

1. Que les racines crues dont se nourrissent les ermites.

Digitized by Google

Selon les temps et differentz usages:
Là aussi sont les pouldres et espices,
Boudins, jambons, andouilles et saulcisses;
Les saupicquetz[1] pour les gens degoustez,
Le four aussi[2] et les frians pastez
Dont tout subit les crustes sont cassées[3].
Là vous verrez hocher[4] les fricassées
En lard et beure, en verjus et vinaigre.
Qu'i treuve l'on aussi à ung jour maigre?
Là peult on veoir l'anguille et la lamproye
De quoy la bouche et le ventre font proie,
Le saulmon frais, la carpe camusette,
Le gros brochet, la solle frigalette[5],
Le marsoin gras, l'alose savoureuse,
Puis l'esturgeon et la truite amoureuse,
Les ungs bouillis et les aultres rostis
Pour aguiser les humains appetis.
Tot en après les terrestres fruictages,
Tant cuitz que crudz, et les sallez fromages.

1. Sauce pour le porc, faite d'ognons, de vinaigre et de moutarde; aussi sauce pour un lièvre rôti, faite d'ognons, de gingembre, de verjus et de vin blanc; en général toute espèce de sauce piquante. (Cotgrave.)

2. On a dit *codignac de four* pour *cotignac* séché au four. Il est ici question de pâtisseries délicates. Nous disons encore des petits fours.

3. Cotgrave a catalogué comme proverbe: Croûtes de pâté valent bien pain.

4. Secouer, faire sauter; nous disons encore hocher la tête. Le nom du ragoût que l'on appelle hochepot vient de ce qu'on le hochoit dans un pot.

5. Délicate; il y avoit aussi le substantif *frigalleries*.

Digitized by Google

Que reste plus? O cuisine friande,
On trouve en toy de chascune viande;
Diane y mect, selon temps et saison,
De ses forestz la tendre venaison;
Cerès fournit de pain et blanc et bis;
Le dieu Bacchus, au nez plein de rubis,
Verse le vin, quand il en a gousté,
Car sans cela tout le reste est gasté.
Pour fin de compte, ung chascun j'en veulx croire,
Si maintes gens avoient tel ordinaire,
Si plantureux que nous avons icy,
Ilz ne vivroient, comme ilz font, en soucy.

Le Blason du Grenier[1].

Il convient mettre en ce blason
Le hault grenier de la maison
Où on met toutes les reliques
Des extencilles domestiques.
Grenier où l'ouvrier ent esgard
De le bastir en beau regard;
Grenier bien spacieux et large,
Auquel on serre mainte charge
De blé, de foing, d'avoine et d'orge,
Lors que la terre de sa forge
Les produict en maturité;
O grenier plein d'utilité,
Hault et sec, d'assez grande espace,
Où les grains gisent sur la place,

1. Le graveur a ici représenté le grenier en coupe, mais d'une façon tout à fait insignifiante.

Digitized by Google

Lesquelz on remue et esvente
Pour en user et mettre en vente ;
Grenier qui garde que les fruictz
Ne soient corrompus et destruictz,
Garde-les si bien en ton estre
Qu'en faces proffit à ton maistre.

Le Blason de la Salle et Chambre[1].

Chambre très clère et bien quarrée,
Chambre au corps humain preparée ;
Chambre bastie d'ung masson
Par très excellente façon ;
Chambre dont les vitres[2] sont telles
Qu'on n'en vidt jamais de plus belles ;

1. Le bois qui se trouve ici n'a pas été fait pour ce volume. Il représente Danaé nue dans sa chambre et debout près de son lit. Jupiter, ailé, couronné et tenant dans sa main son sceptre, descend du ciel et va entrer par la fenêtre. La taille est d'ailleurs très fine et très élégante.

2. Les vitres ont commencé par être un luxe, et il y a bien des mentions de fenêtres fermées en papier huilé. M. Le Roux de Lincy publioit dernièrement, dans les *Archives de l'art françois* (numéro de mai 1857), deux pièces du milieu du 15e siècle où il est question, pour former des fenêtres, de châssis en toile taillée en losanges et terpentinée, c'est-à-dire enduite de térébenthine. De cette misère on arriva plus tard au luxe outré. Ainsi Malingre nous apprend que les vitres de la chambre de Marie de Médicis au Luxembourg étoient de cristal, et leurs liaisons toutes d'argent.

Digitized by Google

Chambre où, pour faire ung doulx marcher,
On a embrissé le plancher[1];
Chambre natée en toute place;
O chambre de tant bonne grace,
Chambre tapissée si bien
Qu'on ne sçauroit dire combien,
Où on void les ruses et tours
D'armes, de chasses et d'amours,
Les boys, les champs et les fontaines,
Les montz et vaulx et vertes plaines;
Chambre illustrée de tableaulx,
Tant bien faictz, tant riches, tant beaulx;
Chambre de si grand[e] beaulté
Que l'amoureuse deité
De Cupido à chascune heure
Y vouldroit bien faire demeure;
Chambre belle tant que peult estre,
Ressemblant paradis terrestre,
Pourveu que l'homme et femme aussi
Y soient sans guerre et sans soulcy;
Chambre où le vent rude et divers
N'entre jamais ès froids hyvers;
Chambre bien seurement fermée;
Chambre d'herbe verte semée;
Chambre garnie d'ung buffect
Et d'aultre mesnagé parfaict,

1. C'étoit un luxe nouveau que de planchéier le sol des chambres, au lieu de continuer à y mettre des pavés, des dalles ou des carreaux; on pense bien seulement que le plancher n'étoit pas fait en point de Hongrie, mais qu'il a dû être de la façon la plus simple, celle qu'on appelle encore plancher à la religieuse.

Digitized by Google

Comme de lict, de banc, de table,
De coffre et chaire prouffitable,
De placet, de selle et scabelle;
O chambre très gorrière et belle,
Chambre dorée[1], chambre paincte,
Chambre de riches couleurs paincte,
La couverture et la deffense
Contre tout ce qui faict offense;
Chambre d'honneur, chambre brayarde,
Chambre d'amour, chambre gaillarde,
Si tost que la nuyct je verray,
En toy je me retireray.

Le Blason du Lict[2].

Lict delicat, doulx et mollet,
Lict de duvet si très douillet,
Lict de plume tant bonne et fine,
Lict d'ung coustil blanc comme ung cigne,

1. C'étoit surtout le plafond qui recevoit cette décoration. Le beau plafond de chêne sculpté fait sous Louis XII dans la grand'chambre du Parlement, au Palais (cf. Sauval, t. 3, p. 8; Piganiol, t. 2, p. 8), étoit doré et ne cessa pas de l'être, puisqu'il fut redoré en 1722. Aussi, lorsque d'Aubigné, dans ses *Tragiques*, appelle *La Chambre dorée* la satire qu'il dirige contre les juges et le Palais, il lui donnoit pour titre le nom de la salle où s'y rendoit la justice.

2. Large lit vu de côté. Un seul matelas; au pied, des colonnes autour desquelles s'enroulent de minces rideaux; dossier de bois uni au milieu duquel est suspendue une *enseigne;* on ne voit pas le haut.

Digitized by Google

Lict dont ce blanc coustil incite
Le dormir quand il est licite,
Lict dont le chevet est si doulx
Qu'il semble que ce soit veloux
Quand on y prent ung bon repos;
Lict à dormir apte et dispos;
Lict dont les draps, comme on demande,
Sentent la rose et la lavende;
Lict dont la riche couverture
Resiste contre la froidure
Et musse les corporelz membres;
O lict, le parement des chambres;
Lict d'honneur plein de toute joye;
Beau lict encourtiné de soye,
Pour musser la clarté qui nuict;
Lict qui attend la trouble nuict
Affin qu'on se repose et couche;
Lict soustenu en une couche
Ouvrée de menuiserie,
D'images et marqueterie;
Lict très gentil tant qu'il peult estre;
Lict beneist de la main du prestre[1];

1. C'étoit l'usage de bénir les lits des nouveaux mariés. Cf. la *Melusine* de Jean d'Arras, édit. Brunet, p. 65. Cela étoit tellement habituel que, bien qu'il n'en soit pas question dans le texte du Chevaleureux comte d'Artois, le miniaturiste, au chapitre du mariage, a représenté le comte et la comtesse couchés dans leur lit, et au pied le prêtre tenant son livre ouvert et les bénissant avec une espèce de *flabellum*. (Cf. le *fac-simile* de la miniature dans l'édition publiée par M. Barrois; Paris, 1837, in-4, p. 27.) A partir du 17e

Digitized by Google

Lict separé de tout delict;
O lict pudique, ô chaste lict,
Où la femme et le mary cher
Sont joinctz de Dieu en une chair;
Lict d'amour sainct, lict honnorable,
Lict somnolent, lict venerable,
Gardez vostre pudicité
Et evitez lascivité,
Affin que vostre honneur pulule
Sans recepvoir nulle macule.

Le Blason de la Chaire[1].

Chaire pleine de bons ouvrages,

siècle, cela ne se fit plus que pour les grands personnages; je citerai seulement, parceque je l'ai sous la main, ce qui se passa au mariage du duc de Bourgogne: « Après le souper, le grand-maître et le maître des cérémonies allèrent quérir M. le cardinal de Coislin, qui fit la bénédiction du lit. » (Mercure galant de décembre 1697.) Cf. dom Chardon, Histoire des Sacrements, Paris, 1745, t. 6, p. 162. La formule de cette bénédiction se trouve dans les anciens rituels; elle est dans le curieux *Thesaurus Benedictionum* de Gelasius à Cilia, 9e éd., Munich, 1766, p. 185-191 et 209. Dans le rituel de Paris, chez Louis Josse, 1697, on trouve encore, p. 385-7, une *Benedictio thalami;* mais les époux ne doivent plus être couchés.

1. La chaire n'étoit pas notre chaise, mais le fauteuil. Celui-ci est large et sculpté *à l'antique;* les côtés sont pleins, les montants sont formés d'un pilastre, et les bras posent sur la corniche qui va de ce pilastre au dossier.

Digitized by Google

Chaire enlevée à personnages[1],
Chaire de pris, chaire polye,
Chaire de façon bien jolye,
Chaire où l'ouvrier par bone entente
Tailla mainte table d'attente[2],
Fueillages, vignettes[3], frizures[4]
Et aultres plaisantes figures;
Chaire couverte à chapiteaux[5];
Chaire garnie d'escripteaux
Dignes de la langue et la bouche[6];

1. Couverte de sujets de personnages, ou de figures sculptées en ronde bosse.

2. Il est très commun de rencontrer des cippes antiques tels qu'ils étoient chez le *marbrier*, tout sculptés et tout prêts à attendre l'acheteur, mais sans inscription; de même les huchiers, sur les meubles qu'ils fabriquoient, laissoient intacts les banderoles, les cartels et les écussons, si fréquents dans la décoration de tous les meubles de ces temps. Ils étoient là attendant la devise, le chiffre ou les armes de celui qui les achèteroit, et c'est ce que Corrozet entend par table d'attente.

3. Dans son vrai sens, et il l'a ici, vignettes s'entendoit précisément d'un ornement courant composé de feuilles de vigne. Rabelais l'a employé de cette façon : « Son saye..., brodé à l'entour de belles *vignettes*, et par le milieu de *pintes* d'argent. » (Liv. 1, ch. 8.) « Les deux portes (du temple de la dive bouteille) etoient d'arain faictes à petites vignettes enlevées. » (Liv. 5, ch. 37.)

4. C'est-à-dire des rinceaux et des enroulements, qui semblent en effet *frisés*.

5. Surmontée d'un dais soutenu par des colonnes ou des consoles.

6. Dignes qu'on les répète.

Digitized by Google

Chaire compagne de la couche ;
Chaire près du lict approchée
Pour deviser à l'acouchée [1] ;
Chaire faicte pour reposer,
Pour caqueter et pour causer ;
Chaire de l'homme grand soulas,
Quand il est travaillé et las ;
Chaire bien fermée et bien close
Où le muscq odorant repose
Avec le linge delyé,
Tant souef, fleurant, tant bien plyé [2] ;
Chaire belle, chaire gentile,
Chaire de façon très sutile,
Tu es propre en toute saison
Pour bien parer une maison.

Le Blason du Banc [3].

Ainsi que la femme prudente
Est au mary obediente,
Tout ainsi la table se jecte
Vers le banc comme à luy subjecte

1. Cf. les *Caquets de l'Accouchée*, éd. Jannet, p. xxxiii-xlvii.

2. Pour ne pas s'asseoir sur le bois, on y mettoit un coussin d'étoffe ou de toiles, qui pouvoit être rempli d'herbes aromatiques.

3. Le banc, vu de face, est très large, garni sur les côtés d'accotoirs pleins et au fond d'un dossier plein, uni et en pente, pour donner à ceux qui sont assis plus de commodité pour s'appuyer. Le bas du devant est formé d'une série de balustres à jour. L'ensemble est d'une forme très simple et très élégante.

Digitized by Google

Et luy faict ceste honnesteté
Qu'il est premier en dignité,
Et pour ceste grande raison
Merite avoir le sien blason.
Or donc, plaisant banc de noyer,
Banc qui fais les genoulx ployer
Et asseoir le corps haultement;
Banc tourné si très proprement;
Banc à dossier pour le repos
Qui soustiens les rains et le dos;
Banc plus luysant que blanc albastre,
Banc assis vis à vis de l'astre,
Banc faict à petitz marmouzetz [1],
Banc du plus beau bois des forestz,
Qui donnes ung labeur nuysant
Pour te faire bien reluysant,
Et es froté en si grand peine
Que les gens en sont hors d'alaine;
O banc qui repares la salle,
Qui n'es jamais croté ne salle,
Je desire qu'en froid hyver
Près du feu te puisse trouver.

Blason de la Table [2].

Table clère, table luysante,

1. Cotgrave l'explique surtout comme une figure employée dans une fontaine à jeter de l'eau; mais ici c'est toute espèce de figure, réelle ou de fantaisie, comme celles qui se terminent en gaîne sculptée sur les montants ou sur les appuis des bras.

2. Table à quatre pieds; ceux-ci se terminent par

Digitized by Google

Table à la chambre bien duysante,
Table tous les jours bien frotée,
Table sur deux treteaux portée,
Table qui cause le desir
De prendre savoureux plaisir
A chascune viande exquise;
Table de toutes gens requise;
Table d'une nappe parée
Pour boyre et menger preparée,
Garnye de metz precieux
Et de bons vins delicieux;
Table remplye de caquet,
Table où se faict le grand banequet
A jour de feste ou jour de nopces;
Table où on parle des negoces,
Puis de la paix, puis de la guerre,
Puis de France, puis d'Angleterre,
Puis de vertu, puis de folye;
Table comme ung miroir polye;
Table où chascun prend son repas
Pour nourriture par compas;
O table honneste et très notable;

deux têtes d'oiseaux fantastiques qui posent à terre; les pieds sont, sur les petits côtés, joints par deux traverses légères. Sur celle qui est le plus près de la terre est posée au milieu, peut-être sans être fixée, une longue planche servant à appuyer les pieds. A chacun des petits côtés la table est terminée par une étroite bande de bois, plus grande que la largeur de la table, et s'y raccordant par un biseau. Cette bande devoit servir à assurer la commissure exacte des planches qui forment la table.

Digitized by Google

Table de boys, ô belle table,
Je prie à Dieu qu'il te munisse,
Tant bien t'appreste et te garnisse
Qu'à tout jamais par ton moyen
Ay[o]ns son pain cotidien[1].

Le Blason du Dressouer[2].

Dressouer bien faict, dressouer très gent,
Dressouer plaisant à toute gent,
Dressouer où l'ouvrier bien propice
N'a failly à son artifice;
Dressouer de ciprès odorant,
En la salle bien apparent;
Dressouer reluysant et uny,
De toutes beaultez bien garni,
Soustenu de pilliers tournez,
De fueilles et fleurs bien aornez;
Dressouer duquel la forme basse
En clarté le beau mirouer passe,
Pour ce qu'on le tient nectement;
Dressouer fermé bien seurement
De deux guichetz de bonne taille[3]

1. Allusion à la phrase du *Pater*: ***Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.***

2. Non pas un meuble à tablettes pour y étaler les assiettes et les plats. C'est ici une sorte de bahut formé de deux vantaux accostés de deux autres vantaux dormants, le tout sculpté; le meuble est porté sur des pieds.

3. C'est-à-dire vantaux formant porte et sculptés.

Digitized by Google

Ayant chascun une medalle ;
Dressouer où sont les bonnes choses
Seurement fermées et closes ;
Certes tu es le tabernacle,
Le lieu secret et habitacle
Où sont les beaulx joyaulx et bagues
Des dames qui font grosses bragues,
Comme chaînes, boutons, anneaulx,
Patenostres à gros signeaulx [1],
Estuiz et coffretz curieux,
Rempliz de tresors precieux
Monnoiez et à monnoier [2] ;

1. Livres d'Heures dont les signets nombreux étoient réunis en haut par une sorte de bourrelet en or ou en argent, et terminés en bas par des boules ou tout autre ornement en matière précieuse.

2. Ce vers est très à remarquer, en ce qu'il traduit bien l'idée constante du Moyen Age sur les objets d'art en matières précieuses. Dans ce temps où l'argent n'avoit pas encore de circulation financière, les objets précieux constituoient une valeur morte et immobilisée, mais par suite de la précision de leurs formes qui en faisoient un objet unique et reconnoissable en soi, non sujette à diminuer. Aussi, dans les crises d'argent, c'est toujours à eux qu'on s'adresse. Tous les siècles, les trésors des églises sont fondus, par ordonnance royale, pour subvenir à des besoins de guerre ; à la suite de l'inventaire des objets précieux de la couronne conservés à Fontainebleau en 1560, récemment publié dans la Revue universelle des arts de Bruxelles, se trouve, dans le manuscrit de l'Arsenal qui le contient, l'inventaire des objets précieux envoyés à la Bastille pour être fondus. Plus tard, à la fin du règne de Louis XIV, et

Digitized by Google

Dieu m'en vueille autant envoyer,
Affin qu'en tout soulas et joye
Ung tel dressouer possède et j'aye.

M. Louandre l'a très bien dit dans un article récent de la *Revue contemporaine* sur le luxe au 17e siècle, lorsque le roi envoya à la Monnoie et la vaisselle et les meubles d'argent de Ballin, il agissoit encore en vertu des principes du Moyen-Age, et se trouva fort surpris, Dangeau nous le dit, quand il vit le peu qu'on retira de cet immense sacrifice, qu'il n'auroit peut-être pas fait s'il avoit pu en prévoir le résultat; mais il avoit confondu ce qu'elles avoient coûté avec ce qu'elles vaudroient une fois monnoyées, sans savoir que la valeur intrinsèque n'étoit rien à côté des dépenses de la main-d'œuvre et de la forme artistique, et qu'il anéantissoit complétement une dépense faite et une valeur indirecte, pour ne rien ajouter à la valeur primitive, qui se diminuoit même encore. Un fait curieux du règne de Charles VI montre, d'une façon incontestable, ce sentiment du Moyen-Age qui donne à une valeur intrinsèque une forme définie pour qu'elle soit immutable jusqu'à ce que la destruction en soit voulue et réfléchie. Il s'agit des dons exagérés faits par Charles VI à ses familiers : « Et fut lors advisé par le sieur de Noujant, qui avoit la charge principale des finances et autres du conseil du roy, qu'on ne gardast point d'or monnoyé et que tout fust amassé en gros lingots, comme le faisoit faire le roy Charles cinquiesme. Et aduisa ledit de Noujant qu'il feroit un cerf d'or, pareil à la grandeur et corpulence de celuy qui est au palais, entre deux piliers. Et fut commencé, et en fut faite la teste et rien plus. » (Juvenal des Ursins, coll. Mich. et Pouj., 1re série, t. 2, p. 380.) C'est absolument l'idée de la richesse orientale, se réduisant à la possession orgueilleuse et improductive du trésor, qui ne devient utile

Digitized by Google

Le Blason du Coffre[1].

Coffre très beau, coffre mignon,
Coffre du dressouer compaignon,
Coffre de boys qui point n'empire,
Madré[2] et jaune comme cire;
Coffre garny d'une ferreure
Tant bonne, tant subtile et seure,
Que celluy sera bien subtil
Qui l'ouvrira de quelque oustil;

qu'en se diminuant, mais se conserve jusque-là tout entier. Pour en rappeler un exemple antique analogue au cerf du 14e siècle, je citerai ce passage de Ctésias (§ 32 de la traduction du Panthéon littéraire, p. 350): « Babylone fut donc prise par Mégabyze; Xercès lui fit plusieurs présents, et entre autres celui d'une mule d'or du poids de six talents, ce qui est, chez les Perses, le don le plus précieux que le roi puisse faire. »

1. Coffre carré et très large, richement sculpté; le dessus est plat, pouvant au besoin servir de siége, usage auquel on le devoit employer souvent.

2. J'ai indiqué dans une note précédente (t. 3, p. 81) les livres auxquels on peut recourir pour étudier la question du sens du mot *madre*. En somme, il semble qu'il ne faut pas y voir une matière unique, mais une qualité qui pourroit appartenir à plusieurs; c'est une épithète qualificative passée à l'état d'appellation. Le Dictionnaire de l'Académie donne encore: « Madré, adjectif, tacheté, diversifié de couleur. *Porcelaine madrée.* On appelle *bois madré* celui qui a de petites taches brunes. On dit aussi *léopard madré.* Il n'est guère d'usage au propre. Il signifie, au figuré, rusé, matois, raffiné, etc. » Tout ce qui, substance minérale ou végé-

Digitized by Google

Coffre sentant plus soeuf que basme;
Coffre le thrésor de la dame;
Coffre plein de doulces odeurs
Et de gracieuses senteurs;
Coffre dont le chaitron[1] très net
Faict l'office d'ung cabinet;
Coffre luysant et bien froté,
Coffre qui n'es jamais croté,
Coffre dans lequel se repose
Le perfun mieulx sentant que rose;
Coffre où sont mis les parementz,
Les atours et les vestementz
Qui cachent la poitrine blanche,
Le tetin, la cuisse et la hanche,
Et aornent le corps et la teste
Tant jour ouvrier que jour de feste;
Coffre où n'a point de pourriture;
Coffre exempt de vers et d'ordure;
O très poly et joly coffre,
Qui reçoy tout cela qu'on t'offre;
Ne seuffre que mecte la main
Dans toy le larron inhumain.

tale, ou compòsition factice, avoit des raies ou des taches, pouvoit être dit madré; ainsi de l'agate, de la malachite, des racines d'arbres, du stuc de plusieurs couleurs, de la faïence sans figures ni ornements, mais couverte d'émaux fondus, comme certains plats de Palissy, des marbres et des porphyres rares, et de beaucoup d'autres choses encore.

1. Chetron est cette petite caisse qui est dans un coffre de bois qu'on appelle communément caisse et tient au haut de l'un des bouts d'icelle. (Nicot, éd. de 1606.)

Digitized by Google

Le Blason de la Scabelle[1].

Scabelle bonne et profitable,
Scabelle pour s'asseoir à table
Quand on veult disner et soupper;
Scabelle qui n'as point de per
En beaulté dont tu as saisine;
De la chaire seur et cousine,
Faisant toutes deux une office;
Scabelle mignonne et propice;
Jaune comme l'or, et unie,
Très clère, luysante et brunie,
Scabelle de bonne haulteur
Où le menusier et facteur
A montré son gentil sçavoir;
Scabelle très plaisante à voir,
Faicte de bois sans aulcuns neux,
Il y a longtemps que je n'euz
Tant de bien à te veoir sans faindre
Comme j'ay de peine à te paindre.

Blason du Placet[2].

Placet, compaignon de la selle,

1. Non pas un tabouret, ni un escabeau comme nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire un siége à trois pieds, mais un véritable banc, fait seulement pour une seule personne.

2. Le mot se trouve encore dans le Dictionnaire de

Digitized by Google

Ton loz ne fault pas que je celle,
Car tu es du carreau parent;
Placet en la chambre apparent,
Tout couvert de tapisserie,
Où fœminine seigneurie
Se siet en plaisir et liesse,
Placet où la cuisse et la fesse
Se reposent bien mollement;
Placet assis esguallement
Sur quatre pilliers bien gentilz,
Non pas trop grans ne trop petis,
Où se tient le plaisant caquet
De Gaultier, de Jehan et Jacquet,
Je te supplie que m'amye
Ung jour sur toy trouve endormie,
Affin que la puisse baizer
Pour mon mal d'amour appaiser.

l'Académie, qui le désigne comme un siége bas et sans dossier. Ici, sans les vers du blason, on auroit pris le placet pour une table; il est couvert d'un tapis, et supporté par quatre pieds réunis par des traverses de bois posant à terre. Le siége est assez large pour qu'on s'y puisse asseoir au moins trois de chaque côté, ce qui explique les vers de la fin, où le poète désire y trouver endormie celle qu'il aime; comme il n'y a pas de dossier, il faut de toute nécessité que la surface du placet soit assez grande pour qu'on puisse s'y étendre à plat.

Digitized by Google

Le Blason de la Verge à nectoier[1].

Verge de flexible brière[2],
Verge qui ne laisses derrière
Le duvet, la pouldre et l'ordure,
Tant que chascun de tes brins dure;
Verge au petit clou attachée,
Verge proprement emmanchée,
Verge clouée à six liens,
Tu es cause de plusieurs biens,
Car par toy la macule on otte
De robbe, de saye et de cotte,
De chausses, bonnet et pourpoint;
Par toy on met tout bien à point
Soit de veloux, de soye ou draps,
Avecques la force du bras;
Par toy on tient bien nectement,
Gorgiasement, proprement,
Le chapperon et la coquille,
Soit pour la mère ou pour la fille.
Tu es heureuse maintes foys;

1. Non pas un plumeau, mais ce que nous appelons maintenant la vergette; elle est très large et posée à terre; son manche, très court, est garni d'un nœud pour qu'on puisse l'attacher à un clou. Au fond, sur le mur, est accrochée une brosse rude comme les brosses à frotter.

2. C'est-à-dire de bruyère; comme aujourd'hui, on en faisoit avec des brins de bouleau ou des racines de chiendent.

Digitized by Google

Tu touches aussi bien aux roys
Et aux roynes portantz couronnes
Que tu fais aux aultres personnes.

Le Blason de l'Estuy de chambre[1].

Estuy de fin veloux couvert,
De cramoysi, de bleu ou vert,

1. Le bois représente un de ces étuis dressé et ouvert; on y aperçoit un peigne, des ciseaux et un flacon; sa forme, d'abord carrée, se termine par le bas en pointe; le couvercle n'en est pas attaché à charnières, mais séparé; sur les côtés des deux parties de l'estui sont ce qu'on appelle en sellerie des passants, dans lesquels passe une courroie évidemment fixée à un des bouts et de l'autre plus longue, et terminée par un nœud ou une pomme, de façon à avoir du jeu et à ne pas sortir de ses attaches. On la lâchoit pour ouvrir, et cette courroie retenoit le couvercle à l'étui; on la resserroit pour fermer, et, quand le couvercle étoit remboîté, on fermoit l'étui à la clef. Ces étuis étoient composés d'une âme de bois recouverte d'étoffe ou de peau. Beaucoup ont dû être en cuir bouilli et engravé, et ils étoient faits par la corporation des *gaigniers de fourreaux*. (Cf. leurs statuts dans la Taille de Paris, de M. Depping, 1837, in-4, p. 164–5.) On a conservé des spécimens de ce genre de travail. Je citerai entre autres une boîte du musée de l'hôtel Cluny (n° 1820 du livret de 1848), et l'étui d'un *Decretum Gratiani* dans les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal (Jur. Lat., n° 4). Tous deux sont couverts des plus riches ornements, et par l'arête vive et saillante des bords du trait il est

Digitized by Google

Estuy de maroquin paré,
Estuy tant bien faict et doré,
Estuy où pignes sont dedans,
A grosses et menues dentz,
Lesquelz pignes, debvez vous croire,
Sont d'ebène ou de blanc yvoire,
Ou de bouys[1], pour galonner
Les beaulx cheveux, et testonner
Aussi la longue barbe blonde;
Estuy le plus beau de ce monde,
Où sont les ciseaulx[2], le poinson;

évident qu'ils étoient tracés à la pointe et poinçonnés sur le cuir macéré et encore humide. Voy. le Glossaire des émaux de M. de Laborde, p. 238-40 et p. 391, citation EE, et l'article *Pigne*, p. 448, citation O, même page; l'article *Pignère* et l'article *Gaîne*, p. 327.

1. Les anciens peignes conservés sont à deux côtés, grands, et meilleurs pour démêler que pour nettoyer. Au 16e siècle on en faisoit beaucoup en ébène et en bois de santal percé de dessins à jour de la plus étonnante délicatesse. Comme on le peut voir dans nos Musées, ils n'ont pas varié, et, entre les peignes retrouvés dans les hypogées de l'Égypte, ceux récemment rapportés de Ninive, et les peignes de notre 13e siècle, il n'y a pour ainsi dire pas de différence; ce sont les mêmes dimensions, la même épaisseur des dents, la même disposition de sujets sur la partie centrale. Comme les plus chers, ce sont naturellement les peignes d'ivoire qui se sont le plus conservés; mais ils étoient précieux, car il n'est pas rare d'en voir dont les dents brisées sont rattachées par une bande de métal. (Cf. Laborde, vis *Pigne* et *Pignère*, p. 447-9.)

2. Cf. Laborde, p. 215.

Digitized by Google

La bresse[1] de gente façon,
Le cure dent[2], le cure aureille,
La sie petite à merveille,
La lime, la gente pinsette[3];
Le ratissoir et la forcette[4],
Avec plusieurs aultres choses,
En toy enfermées et closes;
Estuy tant mignon et tant gent;
Estuy serré de fin argent[5];
Estuy garny de soye et d'or
Et mieulx que je ne dy encor;
Brief, en toy n'a aulcun deffault;
Tu es fourny de ce qu'il fault[6].

1. *Bresse* ou *broisse*, dit Cotgrave, étoit la brosse.

2. Laborde, v^is *Coutelet*, p. 232; *Curedent*, 242; *Esguillette*, 273, citation B, et *Fursette*, p. 327.

3. Petite pince.

4. Petits ciseaux, diminutif de forces; en latin *forfex*, *forficula*. Cf. Laborde, v° *Forces*, p. 321.

5. Dans le cas où les étuis étoient décorés de garnitures de ce genre, elles n'étoient pas faites par les gaîniers de fourreaux, mais par une autre corporation, les garnisseurs de gaînes. (Cf. *Le livre des métiers*, tit. 66, p. 165–9.) Pour les garnitures en matières précieuses, en or, argent ou vermeil, c'étoient les orfèvres qui en étoient chargés.

6. Comme on voit, c'étoit tout à fait l'analogue de nos nécessaires de voyage.

Digitized by Google

Le Blason du Miroir [1].

Miroir cler et resplendissant,
Miroir plaisant et resjouissant,
Miroir ardant de grand splendeur,
Miroir de très bonne grandeur,
Miroir de cristal précieux,
Qui tant es doulx et gracieux
Qu'à chascun tu monstres sa forme,
S'elle est belle, laide ou difforme,
Et ne reffuse en ta clarté
D'aulcun la laidure ou beaulté ;
Miroir d'acier [2] bien esclarcy,
Miroir luysant, qui es ainsi
Que l'eau clère qui represente
Chascune figure apparente ;
Miroir de verre bien bruny [3],

1. Le bois représente un miroir rond entouré d'un cadre d'ornements, et ajusté sur un pied, le tout ne devant pas avoir plus d'une douzaine de pouces. Je renverrai encore ici au glossaire de M. de Laborde, article *Miroir*, p. 389-92.

2. Les miroirs de métaux polis ont été d'abord les plus usités ; mais ceux d'acier ont tenu longtemps. Ce vers en seroit une preuve si M. de Laborde n'avoit déjà donné des citations de miroirs d'acier en 1536, 1599 et 1603.

3. C'est-à-dire dans lesquels la préparation mise derrière, au lieu d'être blanche, étoit d'une couleur sombre. Elle a son explication dans l'existence des miroirs antérieurs de métal. Il y a là une transition. La

Digitized by Google

D'une riche chasse[1] garny
Où la belle, plaisante et clère,
Se void, se mire et considère
En regardant sa contenance
Et de son gent corps l'ordonnance,
Ses yeulx scintillans et sa face,
Son front poly, sa bonne grace,
Sa doulce bouche vermeillette;
Son menton qui faict la fossette,
Son dur tetin, ses bras gentilz,
Ses blanches mains, ses doigtz traitifz,
Et tout le reste de son corps,
Dont les membres sont bien concordz.
O miroir, je te prie, cache
De mon corps la laidure ou tache[2],
Et de l'ornement de vertu
Me feray beau et bien vestu.

Le Blason du Cabinet[3].

Cabinet remply de richesses

nouvelle invention se tenoit près des anciens usages, comme les premiers livres se sont tenus près des manuscrits.

1. Faut-il prendre ce mot dans le sens de bordure, de cadre, ou dans celui de boîte, *capsa*? Alors le vers voudroit dire : miroir accompagné d'une belle boîte pour le contenir.

2. Corrozet nous a naïvement confessé sa pauvreté dans l'Avis aux lecteurs. Ce détail feroit presque supposer qu'il étoit fort laid.

3. A partir de Henri IV, un cabinet est un grand meu-

Digitized by Google

Soit pour roynes ou pour duchesses,
Cabinet sur tous bien choisi,
Paré de veloux cramoisi,
De drap d'or et de taffetas [1],
Où sont les joyaulx à grandz tas
Et les bagues très gracieuses
Pleines de pierres précieuses,
Qui illustrent ce cabinet,
Premier le diamant bien nect,
L'escharboucle très reluysante,
Le rubis, la perle plaisante,
Le saphir, la jacinte fine,
L'emeraulde, la cornaline,
L'amatiste, la crisolite,
Le balay et la marguerite [2];
Cabinet de tout accomply;
Cabinet de tableaux [3] remply,

ble posé sur des pieds, et derrière les vantaux duquel s'étagent et s'emboîtent une foule de tiroirs et de portes. Ici le cabinet est tout différent : c'est, posé sur un coffre, un véritable pupitre, disposé exactement comme le sont de nos jours ces petits meubles de femme qu'on appelle des papeteries. Dans les cases on voit des bagues, des statuettes, des bijoux de toute sorte ; sur l'intérieur du dessus, qui est ouvert, sont passés dans un ruban des patenostres et des rangs de perles ; sur les côtés et sur le devant sont de petits tiroirs demi-ouverts.

1. Cf. Ducange, v° *Taffata*.

2. Perle, de *Margarita*.

3. On pense bien qu'il ne s'agit pas là de grands tableaux, mais de toutes petites peintures fermant comme des livres ou peintes à l'intérieur du couvercle d'un mi-

Digitized by Google

Et de maintes belles images[1],
De grandz et petis personnages,
Cabinet paré de medailles
Et curieuses antiquailles;
De marbre, de japhe[2] et porphire,
Tant qu'il doibt à chascun suffire;
Cabinet où est le buffect
D'or et d'argent du tout parfaict;
Cabinet garny de ceintures[3], *
De doreures et de bordures,
De fers d'or[4], d'estocz[5], de tableaux[6],
De chaisnes, de boutons très beaulx,
De mancherons, de braceletz,
De gorgerins et de colletz,
De perles d'Orient semez,

roir, et souvent sur matières précieuses. Voy. le Glossaire des émaux de M. de Laborde, art. *Livret*, p. 368; *Tableau cloant*, p. 506; *Tableau d'or et d'argent*, p. 507; *Tableau rond*, p. 508.

1. Statuettes; imagier et imaginier correspondoient à l'art de sculpture.

2. C'est-à-dire jaspe.

3. Les ceintures étoient relevées d'ornements d'or ou d'argent. Il suffit de rappeler les demi-ceints d'argent, ce rêve de toutes les chambrières.

4. Peut-être des fers à friser; plus probablement des agrafes, des *fermans;* on a dit *fers* pour fermes, de *firmus*.

5. De petits poignards à poignée et à gaîne délicatement ciselées et émaillées.

6. Cf. la note du dernier vers de la page précédente.

Digitized by Google

De gantz lavez et parfumez[1],
De muscq plus cher qu'or de ducat[2],
D'ambre fin et savon muscat,
De pouldre de Cipre et pommade
Pour restaurer la couleur fade;
D'eaux de Damas, d'œilletz, de roses,
En fiolles de verre encloses;
Aultres ont compositions
De differentes mistions,
Et, parmi tant divers joyaulx,
Sont les riches et gros signaulx,
Les patenostres cristallines[3],
Celles de strin[4] et coralines[5],
De perles et de fins rubis,

1. Voy., dans les *Variétés littéraires*, le Gant de Jean Godart (t. 5, p. 173–87) et les notes de M. Fournier.

2. L'or de ducat, c'est-à-dire de monnoie espagnole, qui étoit alors d'un titre plus pur que tout autre; aussi étoit-il fort recherché, et l'on devoit s'en servir beaucoup pour en faire des joyaux, malgré les sévères prohibitions incessamment faites aux orfèvres de fondre des pièces monnoyées pour les employer à des ouvrages de leur métier.

3. J'ai parlé des signaulx; les patenostres, qu'on appeloit aussi *dizains*, sont neuf grains accompagnés d'un plus gros, et passés dans un fil terminé d'une houppe, qui représentoient une dizaine de chapelet et tenoient lieu de celui-ci. Elles étoient fréquemment attachées à une bague au moyen de laquelle on les portoit au doigt. Rien n'est plus fréquent à voir dans les portraits contemporains de Van Eyck et d'Hemling.

4. Diamant bâtard, dit Cotgrave.

5. De corail.

Digitized by Google

Qui sont mises sur les habitz,
Puis les houppes d'or et de soye,
Pour mieulx se monstrer par la voye,
Puis les mignons et bons cousteaulx,
Les forcettes et les ciseaulx,
Le miroir, la gente escriptoire,
Le chappeau[1], l'échiquier d'ivoire,
Les Heures[2] pour servir à Dieu;
Brief, en ce beau et petit lieu
Sont tant d'aultres choses ensemble
Qu'impossible le dire il semble.

1 On les ornoit d'enseignes, de cordons brodés de perles et de pierres précieuses. Dans une commande de bijoux faite en 1571 par Catherine de Médicis à Desjardins, orfèvre du roi Charles IX, publiée dans les *Archives de l'art français* (Documents, t. 3, 1853–55, p. 39–46), on trouve : « *Pour Monsieur de Lorayne.* Ung tour de bonet aveques une ensègne où sera la pinteure de sa femme. » Et plus loin il est question d'un tour de bonnet dont on a baillé les diamants et les pendants d'oreilles d'esmeraulde, et dont les perles et diamants sont estimés 2,700 livres.

2. Pour donner une idée de la richesse de la reliure des Heures du 16e siècle, je citerai entre autres l'article *Heurettes*, du Glossaire de M. de Laborde, p. 340, et surtout l'inventaire des bijoux de la couronne de France en 1560, publié à Bruxelles dans la *Revue universelle des arts*, t. 4, 1856, art. 739-68, 772, 789-92, p. 530-32. On y trouvera aussi force tableaux d'or, patenostres et dizains.

Digitized by Google

Le Blason de l'Estable[1].

Estable basse qui tant vaulx,
Estable à loger les chevaulx,
Et les mules et les muletz,
Qui sont pensez par les valetz;
Estable penchant par derrière
Pour mieux nectoier la litière,
De bois planchée par le bas;
Estable où sont selles et bastz,
Rastellier, mengeoire et estrille
De quoy les chevaulx on estrille;
Estable où sont la fourche et pelle,
De quoy le fiens on expelle
Hors de ce lieu; mais quand j'y songe,
J'oublie le pigne et l'esponge,
Les brides et les dorez frains
Par qui les chevaulx sont contrainctz,
Voire chevaulx de toute taille,
Et fusse pour faire bataille,
Pour labourer ou pour porter,
Et pour l'homme aux champs supporter.

Le Blason de l'Estude[2].

Le corps humain, qui est d'esprit delivre,

1. Le bois représente une écurie, avec le râtelier et la mangeoire; on y voit une selle, une étrille et une fourche; le dessinateur s'est privé des bêtes.

2. Le graveur a représenté l'*étude* posée au milieu d'une chambre et ouverte par-devant pour en faire voir l'in-

Digitized by Google

Ne va, ne vient, ne faict et ne peult vivre,
Et n'a vertu, force ne sentement;
Une maison qui est semblablement
Sans posseder l'estude fructueuse,
Et d'ung grand bien, pour vray defectueuse,
Et n'a en soy aulcune utilité
Pour cest esprit; car à la verité
La seulle estude est de l'esprit viande,
S'il trouve au moins la lecture friande;
Et n'est au corps viande si plaisante
Comme à l'esprit l'estude bien duysante.
Mais quel plaisir plus grand peult on avoir
Que d'enseigner, d'apprendre et de sçavoir?
Quel plus grand bien peult ung mortel eslire
Que composer, chanter, escripre et lire?
Il n'en est point, après l'amour de Dieu.
Celebrons doncq en tout temps et tout lieu
La bonne estude, où la philosophie
Son throne tient, et là se glorifie
Avec l'esprit. Les princes anciens,
Les Grecz, Hebrieux, et les Egyptiens
Ont celebré et estimé les lettres
Qui ont esté tant en prose qu'en mètres.
N'est-ce ung plaisir de lire en une hystoire?
N'est-ce ung soulas de veoir l'art d'oratoire?
N'est-ce doulceur de véoir la poisie
Pour l'imprimer dedans sa fantasie?
N'est-ce ung grand bien à toute creature
D'estudier en la saincte Escripture?

térieur. C'est ainsi qu'on devoit représenter les chambres dans les décorations de mystères ou de farces, où la scène avoit à se passer dans plusieurs lieux.

Digitized by Google

N'est-ce profit bien grand en tout endroit
D'estudier et lire en chascun droict[1] ?
J'en dy autant de toute discipline.
N'est-ce une joye et plaisance divine
De composer et en prose et en vers
Rondeaulx, dixains, et maintz traictez divers
En rithme plate et en rime croisée?
O saincte estude! ô estude prisée!
Repos sacré des Muses Pernasines,
Sejour tant doulx des nymphes cabalines[2],
Chambre de paix, de silence et concorde,
Où le doulx lucz et taisant manicorde
Rendent leurs sons tant souefz et pacifiques;
Estude belle entre les magniffiques,
Où est comprinse une bibliothèque,
Autant latine, hebraïcque que grecque;
Etude où sont d'ung costé les docteurs
En lettres sainctes, en l'aultre les autheurs
Hystoriens traictantz du faict des armes;
En l'aultre part sont les mètres et carmes
Des bons facteurs en l'une et l'aultre langue;
Les orateurs bien formantz la harangue
Ont aultre reng, et les loix et decretz
Monstrent aussi en ce lieu leurs secretz.
Là sont grammaire et subtile logicque,
Puis réthorique avec arithmeticque,

1. Le droit civil et le droit canon.

2. La source Caballine, c'est la source qu'a fait naître le coup de pied du cheval Pégase, d'où les nymphes Caballines sont celles qui s'abreuvent ou se baignent à cette source, celles qui touchent à la poésie, symbolisée par Pégase.

Digitized by Google

Doulce musicque avec geometrie,
Et la secrète et haulte astrologie
Qui les espritz des sçavantz resjouyssent,
Quand de leurs fruictz savourent et jouyssent.
Et briefvement, estude saincte et belle,
Estude bonne, arche spirituelle,
Puis que tu as si grande dignité,
Tant d'excellence et tant d'authorité,
Et qu'en toy gist si très souverain bien
Que la maison, sans toy, ne seroit rien,
Tu as donc mys en honneur ce pourpris
Par quoy sur tout tu doibs avoir le prix.

Le Blason de la Chambre secrète ou Retraict [1].

Retraict de grand commodité [2],

1. Le bois, non fait pour ce volume, représente à droite une femme entr'ouvrant à demi une porte pour sortir, et à gauche un homme et une femme se parlant. On a dit : chambres coies, chambres aisées, chambres secrètes, et même chambres tout simplement, comme dans ces vers des Repues franches (Ed. Prompsault, p. 399) :

Lesquelz seigneurs si s'esbatoyent
A recueillir les torches-culz
Des seigneurs qui estoient venus
Aux chambres.

C'est une allusion à ce mot que, dans la farce des Cinq Sens (*Ancien théâtre françois*, t. 3, p. 319), les vers où le Cul dit à l'homme :

Jamais l'homme à Cambray n'ira
Se ne suis à ma volanté.

2. On a dit depuis : les commodités.

Digitized by Google

Soit aux champs ou en la cité;
Retraict auquel personne n'entre
Si ce n'est pour purger son ventre;
Retraict de grande dignité
Où le cul sied en majesté;
Retraict qu'on n'ause descouvrir
Ny le dessus du siége ouvrir,
De peur, affin que je ne mente,
Que le fort perfun ne s'esvente;
Retraict où l'on se mect à l'aise,
Il vault bien mieux que je me taise
Qu'empuentir de tes senteurs
Les lecteurs et les auditeurs.

L'honneur de la maison[1].

Quand ung hostel est faict par artifice,
Pompeusement et d'exquise façon,
Après qu'on a bien loué l'edifice,
L'honneur dernier en demeure au masson;
Et quand on void la dame vertueuse,
Les serviteurs, et le filz et la fille,
Telle maison est riche et sumptueuse,
L'honneur en est au père de famille.

Plus que moins.

Fin des Blasons domestiques.

1. Le même bois de la maison qu'au commencement du volume.

Digitized by Google

Contre les blasonneurs des membres [1].

Honnesteté qui doibt estre en la bouche,
Les motz dorez [2] que pour escript on couche,
Donnent louange et honneur non en vain
Au bon diseur et au juste escripvain.

1. Méon, dans son volume des *Blasons*, a donné sans aucune note les blasons domestiques, p. 169-94, et p. 98-100, la pièce qui précède sur les blasonneurs des membres. Celle-ci est tout à fait curieuse par la façon dont, sans le nommer, elle s'attaque au plus fameux poète de son temps; malheureusement la critique de Corrozet étoit de bien peu de poids pour l'emporter dans la balance contre l'exemple de Marot, et il se pourroit même bien que cette déclaration imprudente dût attirer à son auteur des attaques d'admirateurs de Marot, à moins qu'elle n'ait été motivée par elles. Ce qui en résulte toujours c'est que Corrozet n'étoit pas de ce parti. Comme date, les Blasons du beau et du laid tetin, qui se trouvent dans les épigrammes de Marot, sont de 1534 et de 1535 (Cf. Lenglet-Dufresnoy, éd. in-4, p. 238-39); les Blasons du corps féminin, souvent réimprimés, datent de 1536; c'est surtout à eux que s'en prend Corrozet, et surtout au blason du c.n, à propos duquel, à la même époque, Gratian Dupont écrivit 365 rondeaux *sur le sale, ord et deshonneste mot c.n.* Dans son édition de Coquillart, notre ami M. d'Héricault doit mettre en tête du Blason des armes et des dames, un travail sur le genre des *Blasons* dans la poésie de cette époque; nous y renvoyons le lecteur.

Notre volume a ici un bois. C'est un peintre dans

Digitized by Google

Tout au contraire, une parolle dicte
Laide et vilaine ou en papier escripte
Rend son autheur de macule taché.
Par quoy aulcuns ont ilz doncques taschè
Se rendre obscurs, perdans leur renommée,
Tant qu'en tous lieux leur personne est blasmée?
La volupté et sensualité
Leur ont ainsi leurs cueurs debilité
Tant et si fort que le mal par dehors
Monstre l'effet de ce qu'est dans le corps.
Selon la chose en quoy le cueur habonde
La bouche parle, ou soit necte ou immonde.
O qu'on dict bien proverbes evidans:
Du sac ne sort que ce qui est dedans!
On le cognoist; je ne sçay quels rithmeurs,
Tous corrompuz de parolle et de meurs,
Ne font escript que de choses trop vaines
En corrumpant toutes vertus humaines.
L'un s'entremect de descripre ung tetin,
Et l'autre ung ventre aussi blanc que satin;
L'ung peinct les yeulx, l'aultre les cheveux blondz,
L'aultre le nez, l'aultre les genoulx rondz;
Mais plus cela tend à concupiscence

son atelier, assis devant un chevalet et peignant une femme nue et debout. A droite, trois femmes nues, posées à la façon des Grâces. Le peintre ne tient pas à la main une palette, mais une sorte de boîte, dans laquelle les couleurs paroissent être dans de petits pots.

2. Grognet a intitulé sa paraphrase des distiques attribués à Caton : *Les motz dorez du sage Caton*. Le titre de l'Ane d'or d'Apulée est dans le même sens.

Digitized by Google

Qu'à demonstrer de beaulté l'excellence.
Las! n'y a-il que ceulx-là que j'ay dict?
Certes si a, et, si aulcun mesdict
De leurs escriptz, c'est sans faire nuysance
A leur parler et parfaicte elegance;
Mais, du sujet, c'est le plus ord et salle
Dont fut parlé jamais en chambre ou salle.
Les noms sont beaulx qu'appropria nature
Aux membres bas de toute creature;
Mais blasonner ces membres veneriques,
Les exaltant ainsi que déiffiques,
C'est une erreur et une ydolatrie
De quoy la terre à Dieu vengeance crie.
O quelz menteurs, ô quelz beaulx blasonneurs,
Qui font marché si grand de leurs honneurs!
Ma plume auroit trop grande honte d'escripre
Telz vilains motz, et ma bouche à les dire.
D'eulx-mesmes sont en faictz et ditz honteux,
Et Cicero dict, sans estre doubteux,
Que, tout ainsi que nature les cache,
De les nommer aussi elle se fache.
Pensez-vous poinct, qui faictes ces blasons,
Combien de gentz par voz sotes raisons
Sont abusez? Certes la chose est seure
Que ces sotz motz leur engendrent luxure.
Les gens de bien en sont scandalisez,
Et vous, seigneurs, qui ces blasons lisez,
Prenez la lettre et en laissez l'esprit,
Et plus ne soit tel cas mis par escript,
Car c'est l'esprit Cupido et Venus.
Et vous aussi, qui pour sçavantz tenus
Estes des sotz, estes-vous dictz poëtes?

Digitized by Google

Certes, nenny ; mais vous estes chouëtes,
Non ressemblans aux très beaulx et blancs cignes ;
Vous n'en avez les marques ne les signes.
Les cignes blancs sont les oiseaulx sans vice
Qu'au dieu Phœbus on donne en sacrifice,
Et qui sont mis pour armes pardurables
Aux escussons des poëtes affables [1],
Pour denoter que chasteté bien franche,
Saincte vertu paincte de couleur blanche,
Se doibt loger en cueur et en pensée
Des escripvains, et non estre offensée.
Ceulx-là ne sont cignes, mais noirs corbeaulx,
Qui font escriptz indignes d'estre beaulx ;
De telz oyseaulx la plume trop s'abaisse
Et au voller les haultes choses laisse,
En s'amusant aux choses corruptibles ;
Delaissez donc telz escriptz trop horribles
Et ensuyvez icelluy qui blasonne
L'effect de Mort, qui repos à tous donne [1] :
Car qui de mort la souvenance aura
Aultres blasons jamais il ne fera [2].

Plus que moins.

1. On a donné les armoiries des héros de la guerre de Troie, aussi bien que celles des chevaliers de la Table ronde, et l'on trouveroit quelque part le blason de Virgile avec le cygne mantuan.

2. Cela fait-il allusion à quelque Blason de la Mort écrit par un contemporain ? Peut-être cela doit il tout simplement se rapporter au fameux Triomphe de la Mort qui termine les Triomphes du Pétrarque ; ce sont à peu près des blasons.

Digitized by Google

EPIGRAMMES[1]

De *l'image d'Amour*[2].

Amour est painct ainsi qu'ung jeune enfant
Qui est tout nud et n'a vesture aulcune,
Blanc et joly, joyeux et triumphant,
Les yeulx bandez comme dame Fortune,
Et, comme Mort, qui est à tous commune,
Porte ung grand dard, dont vient les cueurs saisir;
Comme Renom il volle à son plaisir
Es champs floriz et en cité fermée.
En son ymage on peult doncques choisir
L'enfant, la Mort, Fortune et Renommée.

1. Méon ne les a pas données; elles ne rentroient pas dans son cadre.

2. Bois d'un jeune homme élégamment vêtu, parlant à l'Amour nu et assis sur un petit tertre.

Digitized by Google

Diffinition d'amour par Epictetus, philosophe, auquel l'empereur Adrian fist telle question[1] :

L'empereur Adrian.

Qu'est-ce qu'amour?

Epictetus respond :

C'est du cueur ocieux
Une moleste et tourment gracieux,
Honte en l'enfant, en la vierge une craincte
Qui rend sa face ung peu de rougeur tainete,
Fureur en femme et en l'homme ung desir,
Au vieillard foible ung ris plein de plaisir,
Et en celluy qui s'en gaudit et mocque
Ung mal poignant qui contre luy retorque.

1. Bois provenant d'un autre ouvrage. A gauche, un roi assis; à droite, un docteur qui paroît lui parler; entre eux deux, une table, sur laquelle une couronne, un cœur et une balance, et par terre des bûches enflammées dans lesquelles une épée; au fond, un oiseau sur la fenêtre. Il est probable que ce sujet vient de la Bible, et que c'est un prophète faisant des reproches à quelque roi d'Israël ou de Juda.

Digitized by Google

Les deux Amours.

Amour de Dieu est une vertu saincte ;
Amour de chair est une maladie
De fol plaisir, si on n'y remedie
Par chasteté, dont est souvent estaincte.

A ce propos[1].

Amour ne vault quand la chair y pretend
Avoir plaisir et estre insatiable ;
Mais, quand l'esprit se demonstre amyable,
L'amour est bon et rend l'homme content.

D'Amour, Fortune et Mort.

Amour assault, en desirant la gloire
D'avoir vaincu les mortelz par ses mains,
Fortune aussi guerroye les humains;
Mais sur les deux Mort obtient la victoire.

1. C'est-à-dire sur le même sujet.

Digitized by Google

De Volupté.

Ce jouvenceau que vous voyez tout nud,
Portant ung dard, à vostre advis, qui est-ce ?
Mais est-ce Amour des haultains cieulx venu?
Croyez que non. C'est Volupté, déesse
De fol plaisir, qui par grande rudesse
Amour chassa, puis son lieu occupa,
Son nom, son arc et ses traictz usurpa,
En transmuant des choses la nature,
Et la moitié des humains dissippa,
Prenant le nom d'Amour pour couverture.

De Mort et Amour.

Mort et Amour guerroient les humains;
Mort navre tout et de son dart atrappe;
Entre plusieurs Amour en navre maintz,
Mais non pas tout, car quelc'un luy eschappe.
Aussy celluy qu'Amour en ses las happe
En l'attaignant de sa darde oultrageuse,
De trop plus est la playe dangereuse
Qu'el ne seroit de la main d'Atropos :
Car l'amant meurt en peine douloureuse,
Mais Mort au mort donne vie et repos.

A ce propos.

Au temps passé Mort gouvernoit vieillesse,
Amour tenoit en servage jeunesse;

Digitized by Google

Mais maintenant, par sort trop rigoureux,
Du jeune on voit que le corps laisse l'ame,
Tant qu'il convient qu'il soit mys sous la lame,
Et le vieillard devient sot amoureux.

D'amour chaste.

Celle Daphnés, d'Apollo tant aymée,
Qui en laurier tousjours verd fut muée,
Note qu'amour joinct à pudicité
Tousjours florit en gloire et renommée,
Rendant odeur très doulce et embasmée,
D'une vertu chassant lascivité.

Je suis troublé par Amour qui ard gent,
Me contraignant à estre son souldard;
Mort me menasse avec son poignant dard,
Mais plus grand mal me faict faulte d'argent[1].

Ung qui lous sa dame.

Psichés estoit d'excellente beaulté,
Prudence avoit Cassandra la très sage,
Cornelia parloit très beau langage,
Lucrèce estoit de chasteté l'ymage,

1. Faute d'argent, c'est douleur sans pareille. Refrain d'une chanson bien connue qu'a répétée M. de l'Aulnaye dans son Glossaire de Rabelais, éd. in-18, p. 263. — Cf. Roger de Collerye, éd. d'Héricault, p. 223, et une note des *Variétés littéraires*, t. 5, p. 225.

Digitized by Google

Grisilidis fut ferme à esprouver [1];
Ces grandz vertus, voire plus davantage,
Peult on pour vray en ma dame trouver.

La lictière d'Honneur.

Dame Raison, fille du guerdonneur
De tous biens faictz, par œuvre singulière
Fait fabricquer la lictière d'Honneur,
De grand beaulté, pure, nette et entière.
Pour la porter, tant devant que derrière,
Mit deulx chevaulx: l'ung est Pudicité,
Qui de soy haict toute lascivité;
L'aultre cheval se nomme Modestie,
C'est pour porter, en champs et en cité,
Dames qui ont Vertu pour leur partie.

D'Honneur et de Vertu.

Dans le palais d'Onneur aulcun ne peult entrer
Sans les très beaulx degrez de Vertu rencontrer,
Car nul d'estre honoré ne soit présumptueux
S'il n'est et n'a esté par avant vertueux [2].

1. La patience de Grisellidis est un des ouvrages les plus fréquents dans les manuscrits du 15e siècle et dans les imprimés du 16e.

2. Après l'emploi des vers alexandrins dans quelques

Digitized by Google

D'Amour et d'une Dame.

Dessus ung drap tapissoit[1] une dame
Le dieu d'amour par Chasteté vaincu,
Dont Cupidon par ung despit s'enflame,
Car elle avoit sans aymer trop vescu.
Vers celle dame en beaulté decorée
Transmit ung dard à la poincte dorée
Pour la navrer; mais le dard rebourcea.
Le dieu d'amour plus fort se courroucea
Et eut recours à ses brandons tant beaulx.
« Cesse, cruel, dict adonc la pucelle,
« Car j'ay en moy de feu une estincelle
« Qui bruslera tes brandons et flambeaulx. »

Des trois Douaires de mariage.

L'homme est heureux quand il treuve une fem-
Qui a en soy ces trois douaires cy : [me

grands poèmes du Moyen Age, le vers alexandrin est presque abandonné; à la fin du 15e siècle et dans la première moitié du 16e siècle, il n'est employé qu'à l'état tout à fait exceptionnel; c'est Ronsard et son école qui l'ont remis en honneur et lui ont fait prendre le dessus.

1. Tapissoit, c'est-à-dire brodoit en soie. Le musée de Cluny possède un très curieux morceau de broderie de cette époque, représentant les Israélites dansant autour du veau d'or. (Livret de 1847, n° 1705.)

Digitized by Google

Premierement, beaulté qui l'homme enflamme,
Bonté de meurs et de lignage aussi,
Et puis richesse ostant dueil et soucy.

Qui a ces troys, il peult vrayement dire
Qu'en choisissant il n'a pas prins la pire
Et que bon heur envers luy n'est rebelle,
Pour ce qu'il a tout le bien qu'on desire,
En l'espousant très bonne, riche et belle.

Fin des Blasons domestiques avec certains Epigrammes nouvellement imprimez.

Digitized by Google

Le cry de joye des François pour la delivrance du pape Clement, septiesme de ce nom[1].

Gentilz Françoys de la grant Troye antique,
Du preux Hector jadis faictz et tissus
Qui descendit de celle antique souche
De Dardanie, or escoutez ma bouche
A haulte voix chanter et proferer
Joye en tous lieux, sans en riens differer,
Du grant soulas procedant de mon cueur

1. Avant la pièce qui précède, nous avions déjà donné, au commencement de ce Recueil (t. 1, p. 109-115), une pièce de Corrozet, les Regrets de Nicolas Clereau, qui n'avoit pas encore été signalée comme de lui. Celle que nous imprimons aujourd'hui est dans le même cas; elle est omise de même dans La Croix du Maine. Nous l'avons trouvée à l'Arsenal, dans un recueil factice provenant du duc de La Vallière, et inscrite dans le Catalogue de Nyon sous le n° 15,429. La devise : *Plus que moins*, de la fin, auroit déjà fait supposer que la pièce avoit été publiée par Corrozet; mais le bizarre acrostiche — nous l'avons mis en évidence par l'emploi de lettres grasses — qui est indiqué par la souscription de la fin, et auquel il auroit été difficile de penser sans

Digitized by Google

Plongé au fons d'une doulce liqueur
De reconfort de douleur oubliée
Pour la nouvelle à nous tous publiée,
Laquelle nous fera tous resjouyr
Et à tousjours de liesse jouyr,
Car le pape est en pleine delivrance
Des ennemis, dont le pays de France
Doibt et devra faire des feux de joye,
Lesquelz voiant de tous debaissé soye
Se je n'y ay mon sens mis et espris
Comme ung humain de grant li[e]sse espris,
Criant Noel, faisant joye et soulas [1],
Puisque Clement n'est detenu soubz lacz,

elle, rend absolument certain que Corrozet en est le propre auteur. C'est un in-8 gothique de 4 ff. ayant 20 lignes par page pleine, décoré au titre des armes de Médicis surmontées de la mitre papale et des clefs, et, au dernier verso, d'un bois représentant le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. L'année de l'impression n'est pas indiquée; mais la pièce, datée par le fait même sur lequel elle porte, ne peut avoir été écrite et imprimée qu'à la fin de 1527 ou au plus tard au commencement de 1528. En effet, elle fait allusion à la captivité qu'après la prise de Rome par les impériaux, conduits par le connétable de Bourbon, Clément VII subit forcément dans le château Saint-Ange, duquel il ne s'échappa que longtemps après, déguisé en marchand. La prise de Rome est du 6 mai 1527, et la fuite du pape n'eut lieu que six mois après. Notre pièce, qui paroît antérieure au raccommodement du pape avec l'empereur, est donc exactement de cette dernière date, car elle est toute de circonstance.

1. Imp.: soulans.

Digitized by Google

Et donc, affin que par ingratitude,
Comme en ostant de Dieu tout vostre estude,
Veuz ne soyez en douleur et tristesse
Prenez en vous soulas, joye et liesse
Et graciez Jesus le roy des roys,
Sans lequel nul ne peult en ses arrois,
Disant ainsi : « O Dieu très debonnaire,
Qui de neant voulus le monde faire,
Nous te prions par ta très sainte grace
Que nous pechez du tout en tout efface;
Conforte nous et nous prens tous en garde,
Et de ton œil de pitié nous regarde.
Grace et mercy nous te debvons bien rendre
Quant as voulu preserver et deffendre
Des ennemis Clement, père très sainct,
Ostant [1] celluy du lien et du sceint
D'estre captif ès mains des Espaignolz
Promptz à l'argent, comme les rossignolz
Sont à chanter au joly moys de may.
Las! nous avons esté en grant esmay,
Regrettant lors ton esglise esperdue,
Qui, s'il te plaist, sera forte rendue
Contre les dictz des mauvais heretiques,
Semant erreurs contre toy très iniques;
Mais maintenant, par ta misericorde,
Renduz nous as en paix et en concorde.
Sy pour luy ne rendrons plus de larmes
Et de soucy n'aurons plus les alarmes,
Car nous aurons nostre pape et pasteur
Qui des chrestiens est le vray curateur.

1. Imp. : estant.

Digitized by Google

O roy des cieulx, créateur des humains,
Nous te prions trestous à jointes mains
Qu'au père sainct donnes grace parfaicte
Si que par luy paix entre roys soit faicte,
En gouvernant la militante esglise
Si droictement et par si bonne guyse
Que tu nous sois doulx, piteulx et clément,
En la faveur du sainct père Clément
Pareillement nous te remersions
En te rendant humbles devotions
Et en faisant haulte resjouissance
Quant tu nous as baillé la jouissance
Du père sainct, dont honneur magnifique
Nous en aurons et joye pacifique,
Si qu'on dira : S'ont esté les Françoys
Tenant la part du très preux roi François,
Lequel ensuit les bons predecesseurs
Donnant exemple à tous ses successeurs
De bien aider au pape apostolique,
Le soubstenant contre tous sans traffique
Comme le filz doibt faire à son vray père.
O père sainct, pour oster vitupère
Tu doibs les rois de France soubstenir
Et le parti d'eulx et leurs hoirs tenir;
Car par iceulx a esté soustenu[e]
L'esglise en paix et très bien maintenue
En deffendant les sainctz pères de Rome,
Et si croions qu'au monde il n'i a homme
Que les plaisirs ne saiche et les biens faictz
Des rois françois aux bons saincts pères faictz [1]

1. Imp. : sainctz.

Digitized by Google

Et mesmement de ce roi de renom
Le bon Loïs, douziesme de ce nom,
Que tant pena, comme non fol et nice,
Qu'à Jullius [1] feit ung très gros service;
Car de par lui il recouvrit ses terres
Que détenoient Veniciens pour erres [2].
Semblablement on sçait que Charlemaigne,
Que de jadis conquesta toute Espaigne,
Au bon Léon, lors pape, aida très fort;
A Adrian aussi donna confort
Si que depuis fut empereur nommé.
Pareillement sainct Loïs renommé
Aux papes feit du bien entierement,
Et aultres rois l'ont fait semblablement,
Et maintenant tu reçois liberté
Par ung des dictz de franche volunté,
Dont nous avons maintenant joie entière.
Grans et petiz, voiez nostre manière;
Soiez joyeulx, procureurs et marchans,
En tous estatz sur la terre marchans;
Soiez joyeulx, gentilz hommes, seigneurs,
Gens de pratique en tous lieux enseigneurs
Et faictes joye à tous esbatemens
D'orgues et lucz et d'aultres instrumens;
Compositeurs [3], ne soiez plus malades,
Faictes rondeaulx, chansons, aussi ballades,
Car nous avons Clément, maintenant pape;
Or gardons bien donc qu'il ne nous eschappe.

1. Jules II.
2. Comme arrhes.
3. Le mot équivaut à poètes.

Digitized by Google

Par l'indigent de sapience.

Le nom de moy trouverez en escript
De six en six par ung legier esprit.

Plus que moins.

FINIS.

Digitized by Google

Les Efforts et Assauts faicts et donnez à Lusignen la vigile de Noël, par Monsieur le Duc de Montpensier, prince et pair de France, lieutenant général au païs de Guienne, et soubtenus par Monsieur de Frontenay, prince de Bretaigne. Imprimé nouvellement, 1575.

Le curieux récit dont nous venons de transcrire le titre est un petit in-8 de 15 feuillets et un feuillet blanc, sous les signatures *a-d*. Il se trouve à la suite d'une relation en prose de tout le siége, intitulée : « Discours des choses les plus mémorables avenues par chacun jour durant le siége de Lusignen en l'an 1574. Imprimé nouvellement, 1575 », qui comprend 4 feuillets non paginés et 136 pages, sous les signatures A-R. La dédicace de celui-ci, adressée à René de Rohan, de la seconde branche de Gié, vicomte de Rohan et seigneur de de Frontenai (Cf. Moreri, t. 9, p. 307), et datée de La Rochelle le 15 mars 1575, est signée G. P. D'un autre côté le récit, écrit en même temps, est signé P. G. S. D. L. C.; comme les quatre dernières lettres doivent être interprétées *Sieur de la C.*, les deux premières, quoique dans un autre ordre, sont les mêmes, et cette interversion, qui

Digitized by Google

a pu arriver par hasard, ne seroit pas une raison absolue de nier que les deux ouvrages ne puissent être du même auteur. De plus, il y a lieu de voir, dans le sieur de la C., le sieur de La Coste, souvent cité dans le *Discours* (cf. ce titre à la table, à la page 344); il y est question d'un sieur de la C. et d'un sieur de La Coste; mais l'un n'est cité que deux fois et l'autre fut tué dès le 15 octobre.

Quant au château de Lusignan, son origine étoit attribuée à Melusine. Nous n'avons pas à nous occuper ici des questions relatives à celle-ci, mais, sans prétendre faire une véritable notice, nous allons, sur ce château, dont notre pièce raconte la dernière heure, réunir quelques uns des témoignages les plus saillants. Il a de l'importance dès la fin du XIIe siècle. « L'an mil cent soixante-neuf, se revoltèrent aucuns princes d'Aquitaine contre le roy Henry d'Angleterre, et entr'autres les comtes de La Marche et d'Angoulesme, Henneric de Luzignen et plusieurs autres barons du païs de la Marche, d'Angoulmois et de Poictou, et contre eux alla ledit roy Henry et prinst le chasteau de Luzignen, qui estoit nouvellement ediffié et fortifié[1]. » Naturellement il joua un grand rôle dans les guerres des Anglois. Froissard, à l'année 1346, dit à un moment (liv. 1, part. 1, chap. 301, éd. du Panthéon, t. 1, p. 249) : « Et puis (les Anglois) chevauchèrent vers Lusignan; si ardirent la ville, mais au chastel ne purent-ils rien forfaire. » Il le faut rectifier par ce passage d'une lettre du comte de Derby citée dans les notes du

1. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, Poitiers, 1644, in-fol., p. 148.

Digitized by Google

Froissard de Buchon (*ibidem*, p. 213) : « Et lendemayn de Seint-Michel (c'est-à-dire le 30 septembre, la Saint-Michel est le 29) nous chevauchasmes vers la cité de Peiters, et géusmes une nuyt devant la ville de Lysingham, qu'est une forte ville, si que homme la aloit assaillir et fust gagné par assaut, et le chastiel nous fust rendu qu'est un des plus nobles chastiels et des plus fort que soient garres en France ou en Gascoigne, et nous establons le chastiel et la ville et y lessames bien C hommes d'armes et d'aultres gens à pietz ovesqe eus et chivaschasmes devant la cité de Pieters (qui fut prise le 4 octobre). »

Elle resta longtemps en leurs mains, et nous l'y trouvons dans la chronique de Duguesclin de Cuveliers :

A ce temps que Bertrand, de coi nous vous diron,
Estoit devant Chisey le chastel de renom,
Avoit en celui temps Olivier de Clizon,
Assegié de près la Roche sur Yon;
Et, d'autre part, i ot i. siége, ce dit-on,
Pardevant Lignehan, une forte maison.
Là estoit Cressonnelle, ens ou maistre donjon,
Qui, contre nos François, gardoit bien son coron,
Et cil, qui capitaine fu des François, de non
Voir il estoit neveux Alain, cils de Beaumont,
Et avoit non Alain; le jeune le clame-on.
A cestui-ci manda Bertran, cuer de lion,
Que sur ses gardes fut; car Englois à foison
S'asamblent à Niort, une ville de non,
Mais on ne sçait quelle part vorront faire tençon.

(T. 2, p. 294-5, vers 21,974-88.)

Ils se demandoient en effet contre qui ils

Digitized by Google

iroient d'abord, sur Chisey, où est Dugueselin, sur La Roche sur Yon,

Ou s'il yront veoir par dedans Lugnehant
Cressonnelle, qui va le chastel defendant
Contre Alain de Beaumont, le jeune combatant
Qui avoit assegié o lui maint homme franc.
(P. 297, vers 22,037-40.)

Ainsi prirent François Nyort et conquestèrent,
Puis conquirent Chivray, où grant avoir trovèrent,
Et Gensay surement par leur force gaignèrent,
Et Lesignen aussi, où fort chastel trouvèrent.
(P. 312-3, vers 22,504-7.)

Froissard complétera ce récit de Cuveliers. Il raconte qu'après la bataille gagnée sur les Anglois à Chisey le 21 mars 1372 (1373), les François entrèrent dans Niort, qui se rendit à eux : « Entruès vint le duc de Berry à grands gens d'armes d'Auvergne et de Berry en la cité de Poitiers. Si fut grandement réjoui quand il sçut que leurs gens avoient obtenu la place et la journée de Chisech et deconfit les Anglois, qui tous y avoient esté mors ou pris. Quand les Bretons furent rafraichis en la ville de Niort par l'espace de quatre jours, ils s'en partirent et chevauchèrent devers Lusignan. Si trouvèrent le chastel tout vuide, car cils, qui demourés y itoient de par monseigneur Robert Grenake qui étoit pris devant Chisech, s'en estoient partis sitôt qu'ils sçurent comment la besogne avoit allé. Si se saisirent les François du beau chastel de Lusignan et y ordonna châtelain et gens d'armes pour le gar-

Digitized by Google

der.» (Froissart, liv. 2, part. 2, chap. 360, édit. du Panthéon, t. 1, p. 665.)

Les Anglois n'avoient pourtant guère envie de le perdre, car M. Jules Delpit a analysé (*Collection générale des documents françois qui se trouvent en Angleterre* (Paris, 1847, in-4, t. 1, n° 252, p. 191-2) une endenture passée entre le duc de Lancastre, Jean de Cressevelle et Godeffroy de Saint-Quentin, qui reçoivent du premier 6,000 florins d'argent pour les récompenser des pertes faites par eux pour garder le château de Lusignan assiégé depuis le premier samedi de carême 1373, et s'engagent de le garder au roi d'Angleterre depuis la date de l'acte (4 avril 1374) jusqu'au premier jour de septembre prochain venant.

Dans le roman de Melusine, que le duc de Berry fit écrire par Jean d'Arras en honneur de ce triomphe, ce Cressevelle, que Cuveliers appeloit Cressonnelle, s'appelle Sersuelle : « J'ay oy dire à mon très redoubté seigneur (c'est le duc de Berry), que du temps que Sersuelle la tenoit pour les Anglois, que le siége étoit de par mondit seigneur, que Sersuelle luy dist que certainement, par peu de temps avant que la forteresse fut rendue, que icelluy Sersuelle gisoit en son lict au chastel de Lusignen, avecq luy une femme, née de Sancerre, nommée Alixandre, qu'il tenoit en concubinage, il vit lors presentement apparoir devant son lict une serpente moult merveilleuse.» (Edit. Charles Brunet, p. 421.) C'est bien entendu Melusine ; on voit toujours ce que

Digitized by Google

l'on est persuadé qu'on verra; mais la suite sort de notre objet. Toujours est-il que le duc de Berry n'eut pas grand peine à vaincre, si nous nous en rapportons à l'énoncé très croyable de Walsingham : « Hoc anno (1373) castellum de Lizimaco Francis redditur pro redemptione Thomæ Percy. » (Th. Walsingham, Historia Anglie, Edwardus 3. In Camdeni rerum. anglicarum scriptoribus, in-fol., Francfort, 1603, p. 188.)

Deux autres passages de la Melusine de Jean d'Arras se rapportent bien ici; ils sont réellement historiques en ce qu'ils décrivent d'une façon exacte la physionomie du château à cette époque, et ils auroient pu s'ajouter à ceux tirés d'autres romans que M. Viollet-Leduc a rassemblés dans son traité sur l'architecture militaire au moyen âge. Voici le premier : « L'histoire nous dist que, entretant que Raimondin fut en Bretagne, Melusine fist bastir la ville de Lusignen et fonder le mur sur une roche et edifier fortes tours et drues à machicollées, couvert dedans les murailles pour deffendre à couvert tous les archers, autant par dehors comme par dedans, et parfonds trenchers et bonnes brayes, bastir entre le bourc et le chasteau une grosse tour de tuilles sarrazinoises à fort ciment, et estoient les murs de la tour bien de xvi à xx piés d'espès, et la fist faire si haulte que les guettes qui estoient dedans veoient bien de tous costez qui venoit vers la ville ou le fort, et establit trompes qui trompoient quand ilz veoient quelque apparoistre. Et sachiez bien que tous les trenchiers d'entour le

Digitized by Google

bourc furent curez là où il estoit besoing, comment encores il est apparent, et fist la dame nommer celle tour la tour Trompée (p. 100). »

Voici le second : « Et sachiez que en brief temps fut la fortresse faicte, non pas une tant seullement, mais deux fortes places avant que on ne puisse venir ne aller au donjon ; et sont toutes les trois places environnées de tours machicoullées et les coulées de tours tournées et à guies, et les murs haults et bien camelez, et on y a à trois pares de brayes bien haultes et puissans, et y a plusieurs tours esdictes braies et poternes fortes à merveilles, et au lèz, vers le hault bois au dessus de la prarie, est la roche si haulte et si droite qu'en elle nulle creature pourroit habiter, et avec tout ce il y a fortes braies entaillées de mesme la roche (p. 72). » Plus loin, page 405, Jean d'Arras parle de la tour Pontume, qui est peut-être la tour Poictevine, mais il l'encadre dans une fable qui n'a rien à faire ici.

Un siècle après, le château fut la prison d'un futur roi de France. Le duc d'Orléans, qui fut plus tard Louis XII, ayant été pris à la bataille de Saint-Aubin de Cormier, « fut peu de temps après mené prisonnier au château de Lusignan, à cinq lieues de Poitiers, où il fut longuement prisonnier. » (*Panegyric de la Tremouille*, chap. 16, coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. 4, p. 430.)

C'est dans la seconde guerre de religion, en 1569, que, Lusignan étant entre les mains des catholiques, le gouverneur Guron eut à se défendre d'une trahison et d'une surprise, de laquelle il sor-

Digitized by Google

tit vainqueur, mais après une horrible bataille intérieure, qui n'est pas l'une des scènes les moins poignantes de ces épouvantables guerres[1]. Son héroïque dévouement fut inutile. Les protestants, conduits par l'amiral Coligny, assiégèrent en règle Lusignan, qui fut forcé de capituler[2].

Enfin nous arrivons au dernier siége et à la ruine du château. Attaqué en août 1574, il capitula le 15 janvier 1575, et l'on peut suivre le siége. — La pièce de vers que nous réimprimons ne parlant que du grand assaut du vendredi 24 décembre, qui épuisa les forces de la garnison — soit dans le *Discours des choses les plus remarquables*, soit dans le livre de Pierre Brisson, *Histoire et vray discours des guerres civiles ès pays de Poictou*, Paris, 1578, in-8; le récit du siége y occupe les feuillets H 8 à K iiij; le volume n'est pas commun, mais on en peut trouver une réimpression dans les *Archives historiques du bas Poitou, par M. La Fontenelle de Vaudoré*, t. 1; *Chroniques fontenaisiennes*, Fontenay-le-Comte, 1841, in-8. Je laisse de côté le détail du siége, mais le lecteur ne sera, je crois, pas fâché de trouver ici la description pittoresque du château de Lusignan, qui commence le Discours des choses les plus remarquables :

« Il faut noter que tant le chasteau que la ville

1. Thibaudeau, *Histoire de Poitou*, édit. de M. de Sainte-Hermine. Niort, 1839, t. 2, p. 314-20, 321-5.

2. *Ibidem*, p. 327-28.

Digitized by Google

sont situez et assis sur le sommet d'une petite montaigne assez haulte, longue et fort estroite. Cette montaigne est commandée d'autres montaignes de toutes pars; toutefois l'accès y est assez difficile et fascheux, aussi est-il bien malaisé à faire sortie pour gens de guerre, car il fault descendre de tous les côtés, excepté de celuy d'Enjambes. La ville est bien fort meurtrière, car, outre ce qu'elle est commandée, elle peut facillement estre percee à jour de part en part d'une canonnade. Les murailles sont vielles, et en plusieurs endroicts ne valent rien, et si a on trouvé plusieurs caves qui estoyent creusées jusqu'aux fondemens des murailles, que l'on a comblé durant le siége, chose qui rendoit la ville bien plus foible, pourcequ'en plusieurs endroicts le canon pouvoit batre les dictes caves. Il n'y a que deux portes en la ville, l'une du costé de la basse ville qui regarde l'orient, et l'autre est au bout de la ville, du costé d'Enjambes, qui regarde entre le midi et l'occident. A dextre, du costé de la basse ville, venant de la Font de Cef jusqu'à la porte, elle regarde entre l'orient et le midi; à senestre, du costé du parc, despuis le prieuré jusqu'au chasteau, elle regarde entre l'occident et le septentrion. En la ville n'y a que deux puits, desquelz l'eau est assez mauvaise et peuvent estre espuisez facilement. Au chasteau y en a un qui est dedans la douhe[1], au pied de la grosse tour de Melusine. La fonteine qu'on nomme de Melusine est en une tour qui est

1. C'est-à-dire : douve, fossé.

Digitized by Google

ès faulses brayes du costé du parc regardant entre occident et septentrion; ceste fonteine vient d'un rocher et ne jette pas beaucoup d'eau. Du costé de la basse ville, ès faulses brayes, y a encore une fonteine, mais tout cela n'est point assez suffisant pour fournir un siége d'eau, et mesmement au temps d'esté. Entre la ville et le chasteau y a une belle et grande place qui se nomme la place du Bail; ell' est commandée de tous les costés de la bonne ville. De là on trouve le premier portail du chasteau, qui se nomme le portail de Bail, aiant devant soy un pont et les fossez assez profons et larges. Aux deux costez de la porte y a deux belles tours, les couvertures desquelles sont par terre; ce portail est comme un petit ravelin. De là on va droit à un pont-levis qui est devant le second portail, qui se nomme le portail de Geoffré[1]. L'entrée du premier portail regarde le midy, et celle du second entre le midy et l'occident. Ce portail de Geoffré est grand et beau, et faict de bonne matière, ayant devant de grands douhes assez profondes et larges et bien talluées[2]. De là on entre dedans une grand court, dont à dextre est la tour de l'Orloge. Nous la nommions la tour de la Lanterne. Ceste tour est fort haute et descouvre tout autour de Lusignen; ell' est large et espesse de murailles et belle à merveilles; on a tiré durant le siège plusieurs coups de canon

1. En souvenir de Geoffroy à la grande dent, le fils de Melusine.

2. Dont les talus étoient convenablement faits.

Digitized by Google

contre, qui ne l'ont que bien peu endommagée, excepté quelque peu aux deffences. Tirant plus avant vers orient, il y a en la court une grange et quelques petits logis. A senestre sont les grandes escuries, qui dès à présent sont presque toutes ruinées. Le moulin à chevaulx est là près, qui a aussi esté porté par terre par le canon. De ce portail de Geoffré jusqu'à la grosse tour de Melusine il y a doubles faulses brayes aiant bonnes et fortes murailles. Là est la tour où est la fonteine de Melusine, et, joignant à icelle, y avoit une chapelle qui est maintenant descouverte. Au pied de cette tour y a une petite porte pour sortir à la rivière de la Vousne et aller à la contrescarpe, qui commence au pied de la tour et va jusqu'au ravelin de la Vacherie. Le troisième portail se nomme le portail de l'Echille[1], qui a devant soy pont-levis et ses douhes bien larges et profondes; il est de bonne estoffe et bien faict, aiant au dessus quelques chambres. Durant le siège il faisoit assez dangereux de s'arrester au portail, parceque ceux de l'armée y tiroient souvent et y ont tué et blessé de noz hommes. De là on entre en une petite court assez longue et estroitte à l'avenant. A dextre y avoit une cappelle et quelques logis qui sont par terre; le canon a tout rompu cela. Plus avant y avoit un beau grand corps de logis regardant sur la basse ville et sur l'orient, on le nommoit le logis de la Royne; à présent il est tout par terre et ruiné à coups de canon. A senestre, de-

1. De l'échelle.

Digitized by Google

puis ce portail y a un corps de logis jusqu'à la tour de Melusine. Ceste tour est fort haulte, la prenant dès le pied; ell' est aussi merveilleusement espesse de murailles et d'une matière autant bonne, qu'il est possible; elle regarde le septentrion; on a tiré durant le siège quelques coups de canon contre, qui n'y ont pas faict grand dommage. Tirant vers l'orient, et droict à la teste du chasteau, y a un jeu de paulme qui n'est point couvert, et au bout de grandes salles, tant haultes que basses. Là y avoit de belles chambres, qui sont ruinées et par terre, et les salles bien endommagées à cause du canon, qui a souvent donné à travers et battu contre. Au hault de ce grand edifice sont les belles et longues galleries, aiant leur regard sur le parc et la prairie et sur le septentrion; icelles sont magnifiquement lambrissées, avec les beaux et plaisants cabinets et de belles chambres et une petite salle, estans la pluspart aussi ruinées, comme tout le reste du chasteau. Au pied de ces galleries y a des faulces brayes assez estroittes, esquelles y a un escallier par lequel nous descendions pour aller au ravelin de la Vacherie. A la teste et pointe du chasteau y souloit avoir une belle et grosse tour qu'on nommoit la tour Poictevine, mais pour l'heure cela est tout renversé et porté par terre; c'est chose piteuse à voir que la ruine de ces beaux édifices.

« La basse ville estoit un fort beau et plaisant bourg, situé en ung vallon assez estroict, aiant à dextre, venant de Pranzay, le ravelin de la Vacherie, qui est dessouz la pointe du chasteau et

Digitized by Google

des faulces braies jusqu'à la porte de la basse ville, et tout cela est entre le chasteau et la ville. Il n'y avoit qu'une longue rue, aiant de belles maisons et de beaux et grandz logis pour loger les passants. Ce bourg estoit sans comparaison plus beau, plus plaisant et mieulx logeable que la ville, mais de présent il est reduict en cendres. A senestre y a la petite montaigne, sur laquelle l'ennemi a dressé plusieurs batteries, tant contre la ville que le chasteau. La Font de Cef est un peu plus avant, tirant sur le midi : c'est un petit bourg, où y avoit de beaux logis qui pareillement sont ruinez, et la plus part en cendres ; ce lieu est situé en un vallon aiant une belle fonteine sortant d'un rocher, dont encores le bourg porte le nom d'icelle. Il n'y a que deux avenues pour venir en ce lieu, tant du costé de la ville que de celuy de la basse ville, qui sont assez estroittes et par ce facilles à barrer. Ceste fontaine, avec quelques autres qui sont là près, font un ruisseau assez recréatif, aiant d'un costé quelques petits jardins et une prairie descendans vers la basse ville et passant par le milieu d'icelle, sur lequel y avoit de grandes et riches tanneries et un moulin. Enjambes est un lieu hault regardant vers l'occident; c'estoit un temple qui est tout descouvert et ruiné. De là jusqu'à la ville il y avoit plusieurs belles maisons qui, à présent, sont réduites en cendres. Entre la ville et Enjambes y a une grande tranchée fort large qui fut faitte par les Anglois, comme l'on dict, devant la porte de la ville, et, tirant vers la Font de Cef, y avoit plusieurs maisons, qui aussi sont par terre et ra-

Digitized by Google

sées jusqu'aux fondemens, voire que mesmes les caves ont esté remplies de la ruine des dites maisons. La place où elles estoyent est maintenant toute explanadée, excepté devant la porte de la ville, où nous avons faict un beau fort de terre, qui a esté nommé le fort du Lion, qui nous a bien servi au besoing, couvrant le devant de la ville; ce fort, à le voir de loing, est furieux. De la porte de la ville, à dextre, descendans vers le parc, est la Motte; nous l'appellions le ravelin des Dames : il a tout autour de beaux fossez assez larges et profonds et une bonne muraille, aians plusieurs petites tours bien flanquées. Du costé de l'occident est ce beau grand parc, renfermé tout autour de hautes murailles, aiant la rivière de la Vousne qui passe à travers, et la belle prairie. A l'endroict du prieuré y avoit un moulin, qui est tout ruiné, aiant esté battu par deux foys du canon. Voylà quant à la description du lieu et place de Lusignen. » (Pages 1-9.)

Le volume fut composé rapidement et imprimé de même, car il n'y est nullement question de la destruction de Lusignan, dont nous parle ainsi Brisson : « Sur quelques remonstrances que firent ceux de Poictiers à Monsieur de Montpensier, il fut résolu que Lusignen seroit non seulement demantelé, mais aussi que les tours seroyent rasées et les autres forteresses demolies rèz pied rèz terre, et fut l'exécution de ceste resolution commise à Monsieur de Chemeraud, lequel a pensé que, pour la mémoire de ce lieu, la principale tour,

Digitized by Google

appellée la tour de Melusine, devoit estre conservée, comme elle a esté. »

Mais sur cette destruction il faut laisser parler Brantôme, dont le récit est d'un intérêt et d'une vie dont on va juger : « Le siége de Lusignan fut fort long et de grand combat. Il fut pris, et pour éterniser sa mémoire, il (M. de Montpensier) pressa et importuna tant le roy nouveau venu de Pologne, qui le voulut gratifier en cela, qu'il fit raser de fond en comble ce chasteau, si admirable et si ancien qu'on pouvoit dire que c'estoit la plus belle marque de forteresse antique et la plus noble decoration vieille de toute la France... Lorsque la reyne mère fit la trefve avec Monsieur, frère du roy, à Jaseneuil, que Monsieur estoit à Saint-Mexant,—j'estois alors avec elle et MM. de Strozze, de Grillon-Lanssac et La Roche-Pousay; il n'y avoit que nous quatre de courtisans avec elle, l'envie lui prit en s'en retournant à Poictiers de s'esloigner un peu de son chemin et passer à Lusignan pour voir les ruynes. Certes elle les y vit, et qui luy touchèrent fort au cœur, si bien que si l'on vist parler très tendrement et dire ces mots : « Hé! faloit-il que si belle, forte et noble place, à l'appetit d'une certaine opiniastreté mal à propos de M. de Montpensier, soit esté ainsi ruynée de fond en comble! Quand le roy mon fils y eust esté en personne et qu'elle luy eust faict telle resistance,

1. Hommes illustres, discours 81, art. 1, M. de Montpensier.

Digitized by Google

il ne l'eust jamais voulu faire abattre; pour le moins ce n'eust pas esté par mon conseil, car c'estoit la perle antique de toutes ses maisons et le plus bel ornement qu'on y eust sçeu voir. Jamais je ne l'avois veue, dit-elle, sinon lorsqu'estant bien jeune j'y passay au voyage de Perpignan; mais, pour ma jeunesse d'alors, je n'en avois jamais conceu l'impression de sa beauté et grandeur comme je la comprends encore par sa ruyne. Que si je l'eusse eue si bien empreinte en mon esprit comme je l'ay, je vous assure que le roy mon fils n'eust donné jamais à M. de Montpansier le congé de l'abattre à l'appetit de sa passion, et jamais Chamerault n'eust triomphé de si noble et riche despouille pour bastir et agrandir sa petite maison de Marigny. » Car il faut noter que le roy en donna toute la ruyne audit sieur de Chamerault, qui avoit esté son enseigne de gendarmes quand il estoit Monsieur, dont il en a faict bastir une très belle maison, qui n'est qu'à deux lieues de Lusignan. Voilà ce que j'en vis dire à la reine, qui se promena, advisa partout et s'y amusa si fort que, bien que l'on luy dist qu'il faisoit tard et qu'elle n'arriveroit qu'à la nuict noire à Poictiers, comme elle fist, n'en laissa la contemplation. Je la vis aussi fort blasmer le sieur de Sainte-Soline, qui l'avoit laissé prendre et perdre en estant capitaine, et en avoit acheté la capitainerie du sieur Du Vigean, que luy et ses predecesseurs de la maison du Fou avoient gardé plus de six vingts ans. Car on disoit que ledit Sainte-Soline, aymant un peu trop l'avarice, n'avoit

Digitized by Google

léans qu'un pauvre vieux morte-paye qui se laissa surprendre (Guron ?). Que s'il n'eust ouvert la porte et l'eust bien fermée seulement et n'eust parlé à personne, cette place estoit imprenable à tout le monde.

« Voilà la pitié et ruyne de cette place. J'ay ouy dire à un vieux morte-paye, il y a plus de quarante ans, que, quand l'empereur Charles vint en France, on le passa par là pour la delectation de la chasse des daims qui estoient là dedans, un des beaux et anciens parcs de France, à très grande foison ; qu'il ne se put saouler d'admirer et de louer la beauté, la grandeur et le chef d'œuvre de cette maison, et faite, qui plus est, par une telle dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux qui sont là fort communs jusques aux bonnes femmes vieilles qui lavoient la lessive à la fontaine, que la reyne mère voulut aussi interroger et ouyr. Les unes disoient.... Mais, surtout quand la sentence fut donnée d'abattre et ruyner son chasteau, ce fut alors qu'elle fist ses plus hauts crys et clameurs. Cela est très vrai, par le dire d'honnestes gens. De depuis on ne l'a point ouye. Aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais très rarement. Pour fin et vraye vérité finale, ce fut en son temps une très sage et vertueuse dame, et mariée et vefve, et de laquelle sont sortis ces braves et genereux princes de Lusignan, qui, par leur valeur, se firent roys de Chyppre, parmy les principaux desquelz fut Geoffroy à la grand dent, qu'on voyoit representé sur le portail de la grande tour en très grande stature. Je n'ay guères veu de

Digitized by Google

personnes qui, ayant veu ce chasteau en son lustre et splendeur et puis en sa memorable ruyne, ne maudissent M. de Montpensier et son opiniastreté en cela, si que les roys ses enfans, disoit ladite reyne, n'en avoient tant fait envers les villes qui avoient tenu, eux presens, contre eux, et ne les avoient demolies, et luy avoit voulu faire plus qu'eux et se faire craindre et respecter. »

Thibaudeau[1] indique Meré de Barbesieres comme celui qui fut chargé par le duc de Montpensier de démolir le château; il se peut que Chemerault se soit déchargé sur lui de l'exécution, mais les témoignages concordants de Brisson et de Brantôme laissent à Chamerault la première place, et de Brantôme surtout l'on doit induire que ce fut lui qui fut l'instigateur de la mesure. La tour de Melusine fut seule respectée, nous a dit Brisson, et plus tard quelques fortifications furent rebâties; mais, en 1622, au milieu de la campagne de Louis XIII contre les protestants de Poitou et de Guienne, le gouverneur protestant, le duc de Rohan, fut déposé et remplacé de par le roi par M. de La Rochefoucault. La démolition complète fut arrêtée et le maire de Poitiers chargé de cette commission[2]. C'est alors qu'est tombée la tour de Melusine. Tout isolée et affoiblie qu'elle fût, la politique du cardinal la trouva encore assez fière pour lui faire l'honneur de la décapiter.

1. Ouvrage cité, t. 2, p. 385.
2. *Ibidem*, et t. 3, p. 261.

Digitized by Google

Au corps de feu Claude de Cousdun, seigneur de Cholié, de Forge[1], *de Cheriné*[2], *de Lié*[3], *de Sainct Thibault, des Houches en Melle, et de la Motte en Melle, gentilhomme aussi accompli que la France en aît nourri de son temps.*

Au milieu de ses murs, Melle, ta tenancière,
Au mesme estuy qu'elle a serré tes devanciers, [valliers,
Lesquels[4] furent jadis la pluspart chevaSerre aussi aujourd'huy ta cendreuse poussière,

Et, parceque je crains que trop elle diffère
D'ériger d'un tombeau le nombre de pilliers
Qu'il fault pour engraver tous tes beaux fais guerriers
Executez pour Christ de ta main droicturière,

1. Les Forges (Deux-Sèvres), arrondissement de Parthenay.
2. Cherigné est dans les Deux-Sèvres, arrondissement de Melle, canton de Brioux.
3. Notre-Dame-de-Lié (Vendée), arrondissement de Fontenay-le-Comte, canton de Maillezais.
4. Imp.: qui.

Digitized by Google

J'ay voulu cependant à ta cendre vouer
Ces efforts et assauts, affin de publier
D'eage en eage aux François ta vertu et vaillance;

Car les escrits d'un poëte est bien plus souverain
Que ne sont les tombeaux faits de marbre ou d'arain,
Pour rendre à tous jamais vive ta souvenance.

P. G. S. D. L. C.

Phœbus retrogradant commençoit la saison
Des brouailleux frimatz, entrant en la maison
Du signe decembral, et le froit Capricorne
Chez luy se festioit selon la saison morne,
Quand ce prince du sang, ce duc de Monpencier,
Resolut au conseil faire un effort dernier
Aux assiegez tenans les fors de Melusine
Pour s'acquerre à jamais, par l'entiere ruine
Des murs de Lusignen, un honneur eternel,
Et, pour son hault dessein rendre plus solennel
En forçant le chasteau et en prenant la ville,
Il assigna pour jour de Noël la vigille.
Exprès les garnisons de mains gouvernemens
Des païs plus voisins eurent commandemens
De se trouver au temps de l'annuelle feste
Pour faire bravement cette noble conqueste.

Ce courageux vieillard[1], à cause de son heur

1. Il étoit né à Moulins en 1513 et mourut à Champigny en 1583. Mme de Montpensier, si fameuse dans la Ligue, étoit la seconde femme de son père.

Digitized by Google

D'avoir esté dejà sur deux villes vainqueur
Et d'avoir ses soldats tenuz trois mois d'année
Campez autour des forts de la ville entournée,
Puis voiant le secours de sept cens Allemans
Qui luy estoient venus, il prend ses argumens
D'emporter seurement d'assault la forteresse,
Comblant à tout jamais de gloire sa vieillesse.
Les Tourangeaux, Bretons, Menceaux et Angevins,
Et tout ce qui estoit dans les fors poictevins,
Le sont venus trouver, armez de riches armes
Mesmement de pavois pour le bras des gens d'armes.

Ainsi donc, resolu, tout affamé d'honneur,
Commande promptement à son maistre mineur
D'aller mettre le feu aux poudreuses traînées
Pour voir boulleverser les murailles minées.
Mais l'eternel Sauveur rua le fondement
De ce mur enlevé dessus un regiment
Arrivé de nouveau et rengé en bataille
Pour livrer promptement l'assault à la muraille;
De ce les attendans pour deffendre le lieu
S'assurèrent d'avoir l'assistance de Dieu.

[rage,

Mais ce grand Dieu pourtant ne changea son cou-
Ains en son cueur hayneux l'augmenta daventage,
Car un desir pressant si fort le lime et mord
Qu'il proteste en jurant de mettre tout à mort.
Comme le ciel obscur nettoyer il advise
Par l'haleine du vent soufflée par la bise,
Ainsi s'asseure-t-il le Poictou nettoyer
Des huguenotz pouvans un jour le guerroyer.

Ne voulant espargner à son artillerie

Digitized by Google

Les poudres et barilz traînez de Picardie,
Le jour que du premier pour entrer au second
Logis capricornin Phœbus tiroit son rond,
Il fit ce mesme jour à neuf gorges béantes
Vomir tout à la fois neuf ballotes tonnantes
Qu'il avoit fait bracquer pour battre sans delais
Le plus foible cartier, que gardoit Saint Gellais.
Là, si fort canonna les murailles espesses
Que les douze cent coups que tirèrent ses pièces
Esbranlèrent un pan, et, d'un chocquer plus dur
Qu'un tonnerre tombant, esbrechèrent le mur
D'aultant d'espace en long que l'on voit l'ouverture
D'un tiers arpent de bois, que la coignée dure
A essolé en bas, separant des sicotz
Le branchage arrengé pour porter[1] en fagotz.
De trois autres canons, tonnans mesme furie,
Ouvrit le ravelin faict à la Vacherie;
De sept autres perça le vieux chasteau royal
A l'endroit que bastoit jadis feu l'admiral[2];
Tellement que les coups de l'horrible tonnerre
Ruèrent quasiment tout un grand pan à terre.

Cependant, au dedans, les deux chefs principaux,
Soubz la hotte suant, endurent les travaux
En ramparant bien hault le rempar difficile,
L'un dedans le chasteau et l'autre dans la ville.
A leur exemple on voit tous les bons citoiens
Suer et prodiguer ce qu'ils ont de moiens;
Les uns y font roulller, pour boucher la planade,

1. Imp.: rorter.

2. C'est-à-dire l'amiral de Coligny, quand il avoit assiégé le château de Lusignan et l'avoit forcé de capituler.

Digitized by Google

Le ruisseau desempli, la pipe, et barricade;
Les uns y font porter, pour y mettre dessus,
Les sacz rapetissez expressement cousus;
Chacun fuit le repos : l'un bêche la terrée,
L'autre charge le creux de la hotte parée;
L'un couche les rameaux, l'autre met le fumier;
Brief, c'est à qui sera au travail le premier.
Le lendemain, au jour du mois vingt et quatriesme
Il fit recommencer à battre tout de mesme.

Ce fut le propre jour que le Retail nerveux
Accota de son bras tout un mur ruineux,
Comme on voit accoter à l'acotte puissante
D'une vieille maison la muraille pendente;
Tenant sa targe au bras, ce fais fut supportant,
Encontre roidissant sa force jusqu'à tant
Que son œil apperçeut que les courans piedz vistes
Eurent ostez de là tous les Sainct-Geleistes;
Puis, en s'esvertuant d'une forte façon,
De sa force il usa ainsi que fit Sançon:
Car, en la renversant sur la trouppe ennemie,
Il en escrapoutist une bende demie.

Voiant finablement les demolitions,
De trois mil quatre cens coups d'amonitions,
Le duc, tant desireux de gaigner la muraille,
Commande à tout son camp de se mettre en bataille.

C'estoit l'heure du jour que nous oyons sonner
Appellant par la ville un chascun à disner,
Quand tous les tabourins, les fiffres et trompettes
Les gendarmes sommoient de se rendre aux cor-
[nettes,

Digitized by Google

Les soldatz aux drapeaux, les drapeaux prompte-
Au drappeau colonel du chef du regiment. [ment
Le duc assemble aussi toute l'infanterie
Dessous les regimens de sa gendarmerie,
Armée bravement, qui met le pied à bas
Pour les premiers en rancs commencer les combats.
De ces forces joyeux, luy mesme il les visite,
Allant de çà, de là, puis ainsi les incite :
« Soldats, c'est aujourd'huy, vigille de Noël,
Que vous acquerez tous un los perpetuel,
Un honneur à jamais d'avoir de hardiesse
Prins par voz durs assaultz ceste grand forteresse;
Car le trenchant mortel de vostre dur cousteau
Fera la ville nostre et nostre le chasteau.
La gloire, ô bons soldats, ne vous sera ostée
D'avoir de là dedans la noblesse dontée,
Que desjà vous auriez, si je l'eusse permis,
Forcée horriblement. Là sont les ennemis
De la foy catholique et moteurs de la terre
Pour la messe chasser de nostre heureuse terre.
Pourtant, si vous avez ores devotion
Veoir seulle en ce païs nostre religion,
Courez, allez, marchez, qu'un chascun de vous cher-
Un glorieux honneur à gaigner cette brèche. [che
Ces Huguenots transis n'auseroient là dedans
Attendre telz soldats que vous les regardans.
Auriez-vous bien le cueur si poltron de courage
Que vous ne gaignissiez un si large passage? »
Ce grand duc exortant, incitant par ces ditz
Le cueur des moins vaillans, mesme des plus hardis,
Ses bandes à ces mots conspirèrent la perte
De ceulx de Lusignan par la grand brèche ouverte.

Digitized by Google

Adoncques, Sainct Gellays, à qui le blond cotton
En se frisant menu sort encor du menton,
Prevoiant le dessein du duc leur adversaire,
S'asseurant qu'à sa brèche auroit premier affaire,
Pource il y fait soudain sa cornette apporter,
La lance de laquelle au milieu fait planter,
Et planter il y fait aussi de la Garenne,
Qui gardoit ce quartier, le baston port'enseigne.
Puis, d'un prudent advis, comme un chef advisé,
Il faict veoir aux cartiers si nul n'est amusé;
Il mande à Terre-Fort qu'à sa Motte il regarde;
Il faict dire à Bruneau qu'il face bonne garde,
Et à Bonnet aussi, surtout à Dubien
Commande qu'en tirant sa brèche il flanque bien;
Il prie ensemblement que chascun là luy die
Quel deffaut il connoist, pour qu'il y remidie.

Ce temps pandant il faict qu'un morion profond
Luy devale, cresté, sur la voulte du frond;
Puis, tombant du collet, une noire cuirasse
Faict que son noir habit et son corps ell'embrasse;
Semblablement les siens s'attachent au coullet,
Sans differer longtemps, le vestu corsellet,
Auxquelz il a parlé d'une telle manière,
Combien qu'il conneust bien leur asseurance fière :
« Nous voions, compaignons, s'ordonner devant nous
Forces encuirassez, pour nous charger de coups,
Et voions à leur dos force harquebuserie
Pour nous donner ici beaucoup de facherie;
Mais pensez, je vous prie, que ce n'est pas en vain
Qu'ici nous combatons. C'est pour le Souverain,
Notre seul créateur, et pour sa saincte Esglise,

Digitized by Google

Dont ne debvons douter qu'il ne nous favorise
De son secours divin, si en avons besoin.
Pour tant je vous suppli que chascun aye soin
De s'arenger soudain en ordre dans sa place,
Faisant connoistre au duc qu'en vain il nous menace,
Opposant droict sa picque au devant du guerrier
Qui viendra sur la brèche au combat le premier,
Le faisant devant luy mort tomber en arrière. »

Après qu'il eut fini la parole dernière,
Voiant que ce grand duc par son sergent major [1]
Faisoit filler bien loin les enseignes encor,
Au ministre Lessart, eslevant aux deux polles
Ses yeux, fit prier Dieu des suivantes paroles :
« O Dieu fort et puissant, puisque noz ennemis,
Qui sont aussi les tiens, ensemble se sont mis
Pour nous faire un effort, fais que ta main puissante
Leur arrache le cueur et la force nuisante,
Leur ostant le pouvoir de monter jusqu'à nous,
Car ils font leur estat de nous envahir tous,
Si mieux ne veux de nous te servir à cette heure
Pour leur faire sentir les coups de ta main dure.
Assistes nous, Seigneur, car sans ton seul moyen
Et ta forte vertu ici ne pouvons rien.

1. « N'est-ce pas une belle chause du *sergent-mayour*, qui enboya son chebal en boyage parcequ'il perdoit les yeux? Son chebal fut gueri et lui debint abeugle. » (*Le baron de Fœneste*, liv. 2, ch. 5, éd. Mérimée, p. 76.) — « J'ai porté la pique à quatre cornes dans la compagnie du capitaine Bordeaux, vostre sergent-major. » (*Ibidem*, liv. 3, ch. 1, p. 629.) Au premier abord on n'auroit pas cru le mot si ancien.

Digitized by Google

Sois nostre conducteur et noz bras fortifies;
Lors nous repoulserons de vaillances hardies
L'idolâtrie infidelle, et, l'ayant mestrisé,
D'un tel bien tu seras par ton peuple prisé.
O Dieu, renforce donc d'une force nouvelle
L'esprit avec le corps de ton peuple fidelle,
Tellement que le cueur pour faire son debvoir
Se sente renforcer doublement de pouvoir.
Si durant ces assauts il te prenoit envie
De retirer quelqu'un dehors de cette vie,
Vueilles alors, selon qu'as promis par tes dits,
Le recueillir là hault en ton saint paradis;
Et d'aultant que, pecheurs, nostre damnable vice
Peut reculler là bas cette faveur propice,
Nous te supplions tous qu'à ton passable esprit[1]
Tu vueilles pardonner au nom de Jesus-Christ. »

Ainsi l'on invoca, pour faire resistence,
De grande affection, du Seigneur l'assistence
Pour avoir sa faveur. Puis sur la brèche sault
L'Achille Saint-Gellays pour soutenir l'assault,
Et, pour ce qu'en deux jours sa brèche estoit partie,
Il donna à garder la moins large partie
A Tifardière, et, près la separation,
Sur le dextre costé de sa grand' portion
Il mit des corceletz avec le bon Availle;
Où sans cesse on battoit de deux tours la muraille,
Et, ce pendant qu'ainsi prudent il ordonnoit,
Garnissant son rempart comme il appartenoit.
Ceux qui estoient eslus pour y faire la pointe
Marchoient de grand ardeur, et de ranc suyvoit joincte

1. Nous disons encore *passer*, dans le sens de *mourir*.

Digitized by Google

La force de la trouppe; ainsi que les seillons
Se suivent dans [1] la mer, enflés de tourbillons,
Et de telle fureur qu'ilz battent le rivage,
Ell' vase presenter à l'horrible carnage.

Comme on voit un lyon de bœufz environné,
Au cueur d'un vert pastis, n'estre en rien estonné,
Mais d'un seul tremblement de sa hure espouvente
Des animaux cornus la tourbe mugissante,
Tellement que nul d'eux n'ose, pour l'atacquer
De son gros front armé, devant luy se parquer,
Ainsi, là, Sainct-Gellays, hardi et magnanime,
Cette troupe assaillante aussi peu il estime.
Il fait là renverser le chef qui veult monter,
Et le soldat tomber qui le veult imiter.
Mais des esclas vollans leur grosse artilerie
Luy faict dessus ses gens une grand' blesserie :
Car, tempestueusement tonnant pour leur secours
Et sans cesse frappant, murs à bas boute ou tours,
Esgalant les haults murs au ras plan de la terre
Par l'imitation du celeste tonnerre.
De tous ces coups pourtant seul'ment fut dechiré
Le cadet, faict aisné, de La Cour de Chiré [2],

1. Nous remarquerons que *dans*, ici et ailleurs, est toujours imprimé *d'ans*, ce qui rappelle son étymologie *de ens*, *de in*. C'est une affectation pédantesque du poète.

2. A l'assaut du 23 octobre, le *Discours* rapporte que parmi ceux qui furent tués « fut La Court de Chiré, qui combattit aultant vaillamment sur la brèche qu'il est possible, et mesmés, estant souvent porté par terre, soudain on le voyoit se lever. » (P. 55.) — Dans le récit de l'assaut dont s'occupe notre poème on trouve : « Cependant le canon tiroit incessamment aux brèches et fort du Bien, au

Digitized by Google

Et y furent blessez de playes honorables,
Avec quelques soldats, les personnes notables,
D'Aubanie et Seignan, d'Availle, Chastillon,
Et du Retail, auquel on tira maint ballon;
Mais, pour le guarentir de ces boulles meurtrières,
Sa seur tournoit les coups par devotes prières.

Cependant, à la Motte, on veult à Terre-fort
Dessus le petit parc faire aussi un effort:
Car quatre cens soldats, avec l'argoletage [1],
Par le chef general avoient expresse charge
D'attacquer de ce lieu les braves gardiens,
Sarriou attacquant les Sainct-Gelatiens;
De faict pour leur debvoir presentent l'escalade,
Dont le bon Terre-Fort, par mainte harquebusade,
Deffend à tous son bord, refusant tout à plat
L'appuy des eschallons au plus hardy soldat;
Là, jusques sur le soir, une gresle plombée,
En peti-petoüant, drument se vit tombée.

D'autres forts regimens encor au ravelin
De cette vacherie, assez près du moulin,
Où desjà ils avoient fait jouer leurs deux mines
Et longtemps par avant de toutes leurs machines
Affronté le Chaillou et le hardi Foucault [2],

moyen de quoy le sieur de Chiré, frère de celuy duquel a esté parlé cy-dessus, jeune enfant de quatorze à quinze ans, tirant sur l'ennemi force harquebusades, fut tué. » (P. 57.)

1. On trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'*argoulet* s'est dit autrefois pour *carabin*, c'est-à-dire soldat ayant pour arme une carabine.

2. Allusion à l'attaque du 23 octobre. Cf. le *Discours*, p. 51-56.

Digitized by Google

S'en vont, le chef blessé, livrer un dur assault
Pour emporter Ceré, qui là estoit en garde
Avec maintz corceletz, au cueur desquelz il tarde.
Qu'ilz ne sont assaillis comme faict à Luché,
A Bougonnière aussi, la picque aiant couché
Pour prestement ferir une enseigne approchée
Dessus le bord refaict de leur foible tranchée,
Qui à peine couvroit tous leurs harquebusiers;
Mais Ceré faict bien tost repousser les premiers,
Et, comme un grand sanglier eschauffé de courage,
Ne craint l'aboi des chiens ny leur denteux courage,
Des veneurs ne daignant les espieux éviter;
Ainsi il ne craint pas son corps de presenter
A la pluye tombant des balles homicides
Dont on avoit chargé les harquebuses vuides,
Et de tant plus il sent les rudes combatans
Charger et assaillir luy et ses resistans,
De tant plus sa fureur encontre ceste armée
Va attisant l'ardeur de son ire enflammée;
De mesme sont les siens d'un courage si chault
Que rien que l'ennemi surmonter ne leur chault,
Ainsi leur rage chaude on ne counoist estaindre,
Et ne counoist le duc de les pouvoir contraindre
De chercher le chasteau, tant sont pleins de bonté
Si ce n'est pas l'advis d'un experimenté
De ceux qui commandoient entre ses capitaines,
Et qui fort emploioit pour tels chats ses mitaines,
Qui advise soudain d'envoyer quelques rancs
Passer hastivement pour donner sur les flancs,
Et par mesme moyen tacher à s'entremettre
Entre eux et le chasteau. Mais, prenant à la dextre,
Ceré fait retirer incontinent ses gens

Digitized by Google

Qui, pour estre trop tard, ne sont tant diligens
Qu'ils ne soient fort pressés par la troupe ennemie.
Alors des retireurs se voit la prudhommie;
Car, comme on voit un loup d'une fain enragé
Rencontrant de brebis un troupeau desgrangé,
Avec la gueulle ouverte et inclinant la teste,
Abatre autant de corps qu'il rencontre de beste,
Non autrement faisoient les Ceriens meslez,
De leurs glaives rouant les tranchans affilez
Pour renverser de coups ceste grande cohorte,
Qui fut finablement malgré eux la plus forte.
Ceré, estant navré, y est faict prisonnier
Avec Lisle et La Fa, et Beauvois-Monfernier,
Mais Vireil, Puy-Jourdain, à Saint-Gellays le frère,
Montrant, ô Vaution, leur vaillance dernière,
Hellas! finablement, trop faible de genoux,
On les vit trebucher le visage dessous.
O quel heur ce leur est d'avoir perdu la vie
Pour l'église de Dieu au cueur de leur patrie!
Des blessez se sauva Luché le bien aprins,
Qui tout couvert de sang faillit à estre prins;
Encor blessé marchoit après luy Bougonnière,
Lequel en se sauvant combatoit de colère.

Le sieur de Frontenay, descendu de Rohan,
Estant chef commendant sur ceux de Lusignan,
Entend tout aussi tost la force qu'on a faicte
Au premier ravelin, et de ses gens la perte.
Combien que sagement son esprit soit vestu,
Dès qu'il estoit enfant, d'une rare vertu
Ornée excellemment d'une ferme prudence,
Une fureur pourtant surprint sa patience,

Digitized by Google

Car, comme un tigre aiant perdu tous ses petis,
Montre tout regrissé par l'aigre craquetis
De ses meurtrières dens et par sa grand furie,
Allant deçà, delà, combien il a envie
De se voulloir venger de ce rapteur facheux,
Ne craignant de mourir à la poursuitte d'eux,
Mettant en cent lopins la personne empoignée
Du larron, le privant de sa jeune lignée,
Pour ce venger ainsi, ce bon prince breton,
Enflammé de courroux, secouant son menton,
Estant armé de fer et son corps de cuirasse,
Grommelant du gosier la guerrière menace,
Montrant le grand desir que son courage avoit
D'espendre son courroux, si alors il pouvoit
De ses mains front à front les principaux combatre,
Pour leur vendre bien cher cet advenu desastre,
Par lequel il conneut que la faveur de Mars
N'est pas incessamment riante aux bons soldats[1].
Comme jamais Cæsar on ne voioit esperdre,
Fust ou pour aller mal ou l'ost prest à se perdre,
Sachant qu'aux jeux de Mars pour un chef esperdu
Tout un camp est soudain entièrement perdu,
Ainsi ce chef n'eut pas l'âme si perturbée
Qu'il ne conneust soudain qu'à sa bouche adoubée

1 Comme on rimoit surtout pour l'oreille, il suffisoit que la prononciation pût donner la rime. *Soldats* et *soudars* étoient la même chose; d'où l'emploi des deux mots l'un pour l'autre. C'est ce qui a permis à d'Aubigné d'imprimer aussi :

Les Xaintongeois heureux et les Gascons soldats
Des bords à leur milieu branslent de toutes parts.
(*Les Tragiques*, édit. Lalanne, p. 219.)

Digitized by Google

L'ennemy luy vouloit faire pareillement
D'un assault envoyé un aspre enfoncement,
Et pour ce il se hasta d'aguiser le courage
De ses gens ordonnez, usant de ce langage :
« O compaignons guerriers, si je n'eusse estimé
Voz corps tant vertueux, jamais n'eusse enfermé
Un seul soldat icy ; mais la grand confiance
Que j'ay heu de tousjours en l'experte vaillance
De voz cueurs asseurez m'a faict avecques vous
Prendre en garde ce lieu, et à force de coups
Opiniastrement contre tous le deffendre
Venans comme ennemis l'attaquer pour le prendre,
Comme ce duc qui vient tous nos biens ruyner,
Et jusque aux plus petis noz corps exterminer,
Non pour avoir commis quelque criminel vice,
Ains faire à nostre Dieu fidellement service.
C'est pour lui, mes amis, qu'on nous vient assaillir ;
On nous vient assaillir pour sa gloire abolir ;
Mais il sera celuy qui pour la resistance
Nous donra contre iceux la force et la puissance.
La crainte donc ne doibt ores nous estonner,
Sachant pareillement qu'ilz n'ont pour ordonner
Un seul chef suffisant et qui soit cappitaine.
La valleur de leur force encor vous est certaine ;
Vous l'avez mainte fois et en divers cartiers
Bravement faict fuir par six harquebusiers
Non plus favorisez qu'en la rase compaigne.
Pensez donc aujourd'hui si leur cœur vous dedaigne,
Voiant que telz soldats deffendent ce chasteau,
Et s'ilz n'en craignent pas encor plus fort leur peau ?
Finablement, amis, je vous suppli de croire
Que nous en acquerons une eternelle gloire ;

Digitized by Google

Car, faillant aujourd'hui à nous prendre d'assault,
Dès demain vous verrez qu'ils en prendront le hault. »

Aiant finis ces mots, toute la noble trouppe
Avec tous les soldats qui marchoient là sous Chouppe
Crièrent d'une voix que pour le secourir
Sur la bresche campez ilz vouloient tous mourir.
Il commanda soudain de faire la prière,
Sollicitant de Dieu la faveur journalière.
Chascun des deux genoux bas la terre est pressant
Et ses deux joinctes mains vers le ciel est dressant,
Tandis que le pasteur, d'une affection grande,
Faict au Dieu des combas la très humble demande
De sauver et garder d'oppresse et de meschef
La ville et le chasteau, les soldats et le chef.

Disant : *Ainsi soit-il*, on voit toute ondoiante
La troupe Huñaudoise en armes flamboiante
Et Luché, resolu d'affronter celle part
Pour envahir tous ceux qui gardoient le rampart,
Ell' vient, grosse de cueur et grosse de courage,
S'esbransler dessus eux, ainsi qu'un gros orage
Dont premier on voit là par le fer des longs bois
Les corps bouleverser bouclez dans les harnois;
On voit rompre les fustz des picques de Biscaye
A grans petas d'esclas en desfaisant la haye.
Les fermes Rouhanois soutiennent cet effort
Si veillamment qu'à mains donnent la palle mort;
Les plus fendans huppez de l'assaillante armée
Sont morts atterracez à cette âpre arrivée,
Et tout ce qui s'oppose, espoinçonné d'entrer,
L'un sur l'autre tombant, la mort vient rencontrer.

Digitized by Google

Mais les chefz Hunaudois, pleins d'une grande espreuve,
Dans les cueurs vigoureux poussent la force neufve,
Dont, deux fois rechauffez, s'esmeuvent tellement
Que deux fois à la brèche ils font esbranlement,
Et deux fois les tenans aussi l'ont deffendue.
Nonobstant ceux du duc, d'une adresse entendue,
La vergoigne craignant, sur icelle ont montez,
Où cap à cap se sont et main à main boutez,
Et, comme deux taureaux, ou comme deux licornes,
Aiant front contre front et cornes contre cornes,
Se donnent plusieurs coups des corps entrelassez,
S'entrepersant la peau de leurs colz offencez,
Faisant rougir le sang partout sur leurs espaulles,
Ces bendes outrageoient de mesme leurs peaux molles.
A coups de coutelas, en petipetassant,
L'un s'efforce d'entrer; l'aultre l'est repoussant;
Les Hunaudois[1] y font et d'estoc et de taille,
Les eschelles plantans au pied de la muraille;
Ceux de l'autre costé, d'un vigilant debvoir,
Font dru ainsi que gresle une eau chaude pluvoir;
De leurs bras diligens les courageuses femmes
Ne profitent pas moins que les coups des gensdarmes,
Car l'une jette l'eau, l'autre la poix, la chaulx;
Une autre faict flammer[2] l'ardant cercle d'an haults,
Et l'autre faict couller l'huile toute bouillente;
D'aultre part les goujats jettent la braise ardente
Et les pierreux quartiers, les testes escervelans,

1. Les gens commandés par La Hunandaye.
2. Imp.: flammes.

Digitized by Google

Le tout pour opprimer les hardis assaillans,
Et, pour encourager les Rouhanois fidèles,
Le pain, le vin, la chair sont par les damoiselles
A chascun departi, et n'est lors espargné
Ce que pour le besoin leur ordre a designé,
Car un bon ordre mis fauveusement profite,
Quand il est bien gardé, à la force petite;
Par telle prevoiance on voit les colonnelz
Succeder, bien heureux, aux actes eternelz.

Mais les bons canonniers de sept pièces pareilles
Faisoient incessamment de bien tirer merveilles.
Sainct-Gelays, entendant leur bon chef meslié
Aux pieds des ennemis, y envoya Chalié,
Qui prinst quelques soldats d'une bonne trantène
Des fraichement venus de ceux de La Garenne,
Que Sainct-Gelays avoit mandé à son besoin,
Qui de la vieille breche avoient heu toujours soin
Soubz le commandement de l'enseigne Moussière.
Quand le chef vit Chalié et sa trouppe derrière,
De rechef il incite affectueusement
Ses gens à tenir bon, qui faisoient vaillamment.
[blable
Comme on voit de grands vans d'une force sem-
Entr'eux combatre en l'air d'une alaine durable,
Les ungs ne voulans pas, pour n'estre inferieurs,
Que les contre-ventans leur soient supérieurs,
Les nues tiennent bon et bon la mer venteuse;
L'issue du conflict long temps en est doubteuse,
Quant aux vents obstinez d'un souffler envieux
L'un sur l'aultre pretend d'estre victorieux:
Telle obstination estoit en ces contraires,

Digitized by Google

Tous pretendans enfin vaincre ses adversaires.
Aucun des deux costez branlant mal ne bastoit,
Car chascun combatant en ardeur s'augmentoit;
Maintenant ceux du lieu reprennent le courage;
Maintenant ceux du duc augmentent le carnage;
Ce que voyant Chalié, dessus les plus espès,
Gaillard, se va ruer, mettant ses gens après,
Comme lache un pasteur ses dogues par la plaine
Après le loup prenant la brebis porte-laine,
Affin de l'esloigner et le rendre contrainct
De se sauver des dens des bons dogues qu'il crainct.
Ce renfort de nouveau aux assaillans a peinte
Quelque commencement d'une fuiarde crainte,
Sentant des soutenans la magnanimité,
Jetter de plus en plus le pis sur leur costé.
Là, si du bon Chalié une jambe blessée
Par l'esclateux malheur ne fust si tost cassée,
Et Baubetière n'eust au bras esté blessé,
Pièça La Hunaudaye de là fust dechassé.

Mais l'heroic Rohan, l'Hector de la defence,
Augmenta à ce coup doublement sa vaillence,
Comme cet aultre Hector sentant que ses Troyens
Luy estoient mal menez par les Achiliens.
Dont Mars commença lors soutenir la partie
Des tenans vertueux, rendant jà amortie
La furieuse ardeur des braves assaillans,
A mi adoucissant un peu leur maltalens.
Et voiant que la nuict monstroit la claire estoile
Qui première apparoist cloué à ce grand voile[1]

1. C'est-à-dire l'étoile de Vénus, qui se lève la première.

Digitized by Google

Et qu'on voioit desjà la grand voulte des cieux
Bruller de toutes pars de mille et mille feux,
Le duc à grand regret fit sonner la retraite
Pour retirer ses gens au son de la trompette,
Aussi faschè qu'on voit un veneur estre au soir,
A qui tous les bassetz n'ont oncques sçeu avoir,
Combatans de leurs dents jusques dans la tanière,
Le renard deffendant sa creuse renardière.
Ainsi à Lusignan de ces assaults l'estour
Cessa comme cessoit la lumière du jour;
Puis le pasteur Marri, blessé dessus la face,
Ainsi au seul Sauveur devant tous rendit grace :
« Seigneur, nostre bon Dieu et Sauveur tout puissant,
Ce peuple icy connoist qu'il estoit perissant
Presentement sans toy, car il n'eust eu la force
De tenir si longtemps contre la troupe grosse
De si fiers ennemis, obscurcissant ton nom.
Et quant à toy, Seigneur, il n'a esté sinon
Qu'un de tes instrumens desquelz tu executes
Ici bas, quand tu veux, tes saincts jugemens justes
Contre tous ces pervers despitans tes bontés,
Affin que leurs pareilz, pour les voir mal traictés,
Convertissent à luy leurs cueurs par cett'exemple
Tes enfans de là mesme un argument très ample
Treuvent de te benir, aiant ce jour connus
Les efforts de ta main qui les a soutenus.
C'est pourquoy maintenant de cet acte notoire
Nous t'en donnons l'honneur, nous t'en donnons la [gloire,
Te priant humblement de nous continuer
Tes biens et tes faveurs, pour nous esvertuer
De soutenir tousjours en saintetè heureuse
De cet asyle saint la muraille pierreuse.

Digitized by Google

Cependant garde nous d'orgueillir nostre cueur
De ce repoulsement, tu en es seul vaincqueur,
Et nous apre[n]s plustost la sobre modestie,
La simple humilité, pour que l'on s'humilie,
D'autant plus que, voians que de ton amour doux
Et gratuitement tu nous esleves tous,
Affin d'estre eslevez encore davantage,
Comme tu nous prometz par un exprès language
Jusques à ce qu'aiant par ton filz nostre amy
Vaincu la dure mort, le dernier ennemi,
Nous parvenions là hault en ta gloire céleste. »

Grâces rendu qu'il eut, chascun couvre sa teste,
S'enquerant quel amy l'on luy avoit blessé
Affin de luy aider à estre tost pencé,
Ou bien quels compaignons, par les coups homicides,
N'avoient plus que les corps de sang pallement vides,
Estant l'âme fidelle avec les crestiens
Envolée ce jour aux Champs Elisiens,
Affin que nul des corps sans fosse ne demeure,
Dont trente et six trouvés y eurent sepulture.
La Roche-Massardier y fust si fort blessé
Que les chirurgiens le pensoient trespassé;
Là entre les tuez fut mis au cimetière
A part en un tombeau le corps de Moniatière.

Cependant Monpensier, aussi soigneux des morts,
Commende aux pionniers d'enterrer tous les corps.
L'on ouit toute nuit crier les voix haultaines
Pour quatre vingt perdus, commendans, capitaines;
L'on n'aperceut du duc l'extrême dueil cessé,
De tout le jour venu, pour la mort de Lucé.
Brief, au camp l'on n'ouit que la guerre maudire

Digitized by Google

Pour six cens bons soldats qu'ils trouvèrent à dire
Que Melusine fist, par un cruel trepas,
Devaller chez Pluton pour s'enroller là bas.

O! plust à nostre Dieu que les huguenotistes
Qui vivent aujourd'huy soubz l'ombre des papistes,
Fussent ores munis de la fidélité
Que les Merlusiens ont à la déité,
Prodiguant librement leur vie corporelle
Pour deffendre l'Eglise et sa sainte querelle,
Et d'un cueur magnanime estimans moins que riens
L'abbatis des maisons et la perte des biens!
Ce duc ne crouppiroit avec si grande audace
Pour ruiner les murs de la petite place
Du bon vieux Lusignen. Il seroit tost deffaict
Si chascun vouloit faire ainsi qu'iceulx ont faict.

Mais propre n'est le temps, ny n'est l'heure oppor-
Disent ces refroidis; Dieu gard la pleine lune [tune,
De ces loups tant goullus qui, guardans leurs maisons,
Y sont prins et contraints de garder les prisons
Et tirer par escus leurs personnes captifves
Pour la cause de Dieu trop froidement restives.
Sans eux le seul Sauveur deslivrera Rohan
Pour son aguilenneuf[1], et ceux de Lusignen
Seront dessassiegez, ou bien, si la famine,
Debilitant leurs nerfs trop feubles, les domine[2],

1. L'habitude de crier, le 1er janvier: Au gui de l'an neuf, est une des dernières des cérémonies druidiques.

2. Ils en avoient beaucoup souffert, et, sur ce point, la relation en prose contient un détail d'un intérêt tout actuel: « La patisserie de chair de chevaux estoit pour delicea.

Digitized by Google

En seurté sortiront sans reprehension,
Aventageant si bien leur composition
Qu'un honneur à jamais auront pour leurs estreines
Dont tous les gens de bien auront les bouches pleines
De remerciement qu'ils feront au Sauveur
D'avoir sauvé le tout par sa grande faveur.

P. G. S. D. L. C.

Epitaphe de tous les mors de Lusignen, Melusine parlant.

Passant, sache et entens qu'ici dedans ma ville
Gisans sont enterrez de Dieu les zelateurs,
Et dedans ces champs là, hors de mon domicille,
Sont enfouis de Dieu les grands blasphémateurs.

D. R. D. M. M.

Ceux qui avoyent des chevaux estoyent en grande peine de les pouvoir garder, et mesmement la nuict, et surtout quand ilz estoyent jeunes, pour ce que la chair d'iceulx là en estoit plus tendre. Et ceux qui en mangeoyent ne trouvoyent pas grande difference entre cette chair à celle du bœuf. » Dans le moment où la question de l'hippophagie est à l'ordre du jour, voilà un fait que M. Geoffroy Saint-Hilaire pourra joindre aux témoignages historiques qu'il a déjà réunis dans le beau travail qu'il a fait sur ce sujet.

Digitized by Google

Aux Muses, en faveur de la noblesse qui estoit au siége de Lusignen.

uses, prenés le soin de conserver la gloire
De ces nobles François au temple de Memoire;
Apendés à l'autel de sa haute grandeur
De leurs faits belliqueus la force et la valeur;
Dites à nos neveux la guerrière vaillance,
Et qu'ilz ont repoussé par le fer de leur lance
Des plus fiers ennemis les efforts violents
Et arresté le cours des massacres sanglants;
Racontés comme ilz ont, par un brave courage,
Meprisé des canons la tempeste et l'orage,
Qui, pour avoir sur eux foudroiemment tonnés,
Ne se sont pour cela nullement estonnés,
Encores qu'ils aient vu leur violente foudre,
Ronflant de tout costé, reduire tout en poudre
L'œuvre de Melusine et son brave chasteau;
Tu n'en soustiens, ma France, un plus fort ne plus beau;
Mais de tous les canons l'effroyable ruine
N'a point glacé leur cœur au fond de leur poitrine,
Et qu'ils n'aient, courageus, empesché les excès
Et les meurtres sanglants d'un autre Rabsacès
Qui d'un félon despit brûloit en son courage
De trouver resistance aux effors de sa rage
Et voir par leur vaillance empesché le dessein
Et le cruel complot de son cœur inhumain,
Renverser le projet de l'armée mutine
Qui pour nous ruiner nostre France ruine.

D'un René de Rohan sur touts autres chantés;

Digitized by Google

Sa vaillance et douceur par la terre contés;
Dites sa piété, comme plein d'un sainct zelle,
Il soustient, courageux, de son Dieu la querelle
Et au besoin fait voir qu'un magnanime cœur
Accompaigne souvent une noble grandeur
Lorque dans Lusignen aux pervers il fait teste
Et borne, en despit d'eux, le cours de leur conqueste.
N'oubliés en vos chants d'un brave Sainct-Gelays
Le magnanime cœur, la vaillance et les fais,
Qui fait voir à la France en sa crespe jeunesse
De son sang genereux la vaillante prouesse.
Chantés haut son renom; chantés d'un de Ceré
Qui n'est point moins que Mars au combat asseuré,
Ceré, qui manifeste aux effets de Bellonne
Combien peut le grand cueur d'une noble personne.
Chantés de rang après Chastillon et Chailiers[1],
L'un et l'autre vaillant entre nos chevaliers;
D'un Durtail, d'un Foucaud, ces deux foudres de guerre,
Et d'un Luché portés la valeur par la terre.
Bruiés le beau renom d'un Chaillou valureus,
Chaillou propre au combat et d'un esprit heureux
A reconnoistre un lieu, quand sa gentille adresse
Eschangeoit le plus faible en une forteresse,
Et, bien que sur la bresche un foudroiant effort
D'un canon le blessant lui ait causé la mort,
Ne laissés pour cela de rendre à tous notoire
Comme il a, bien faisant, merité grande gloire.
Et de tous ceux encor qui ont fait bravement
Le renom soit par vous celébré hautement;

1. C'est le nom de Chalié, changé à cause de la rime.

Digitized by Google

Faites ouïr le bruit de leur sortie brave
Jusqu'au sablon doré que Pactole relave;
Dites leur brave cœur, et leur courage haut
A repousser, hardis, la fureur d'un assaut,
Foudroiant l'ennemi d'une guerrière audace,
Et jonchant de corps mors et la bresche et la place,
Lorsque des plus vaillans ilz dontent la fureur,
Leur faisant essaier leur guerrière valeur.
Je connois et sçai bien le poids de leur mérite;
Mais pour bien le chanter ma force est trop petite
Et trop foible ma vois; voilà pourquoi je veux,
Nimphes, qu'aiés le soin de leurs fais valeureux;
Chiches ne soiés point d'annoncer les louanges
De ces nobles guerriers, ô troupe qui te ranges
En Parnasse, et souvent aux pegasins ruisseaux
Des hommes plus vaillans contés les actes beaux.
Belles, ne les fraudés du merité salaire
Que requiert la vertu, qui seule sçait bien faire,
Qui anime au combat les cœurs, et qui fait voir
Aux hasars les plus grans combien peut son pouvoir,
Comme nous l'avons veu, quand eux, l'aiant pour [guide,
Ont mesprisé l'effort de l'armée homicide,
Nous relevant d'opprobre et du mortel danger
Que procuroit sur nous un conseil estranger.

Ignoti nulla cupido.

Digitized by Google

Au seigneur de Chouppes.

Chouppes, si tu n'avois qui chante tes louanges,
De les lancer bien loin aux nations estranges
Je voudrois avoir soin; mais tu as près de toy
Qui faire le pourra plus dextrement que moy.
Je ne puis me garder pourtant qu'en quelque sorte
Je ne chante de toy pour l'honneur que je porte
A ta rare vertu, à ta brave valeur,
Qui fait paroistre en toy les effets d'un grand cœur,
Quand, hardi, tu combats, soustenant la querelle
Du puissant Éternel contre la gent cruelle,
Courageux et vaillant, bravement t'opposant
A l'ennemi mutin qui tant nous est nuisant.
Quand je diray de toy qu'une ferme constance
Se voit en tout conjointe à ta brave vaillance,
Qu'esbranler ne t'ont peu les honneurs ne les biens,
Ni de nos ennemis les plus riches moiens,
Que ferme es demeuré, tousjours invariable,
Tousjours d'un mesme cœur à toy mesme semblable,
Ami de la vertu, ami de la piété,
Suivant de l'immortel la simple vérité,
Je dirai ce qui est, et, le disant, peut estre
Ferai je à nos François ta grand vertu connoistre,
Affin que connoissant combien as merité
De pris, d'honneur, de gloire, à jamais recité
Soit le los de ton nom, los, unique salaire
Que l'homme vertueux de ses beaux fais espère;
Car la vertu n'atant, Chouppes, un plus grand heur

Digitized by Google

Que le gain qui la suit, qui est le seul honneur,
L'honneur seul qui acroist aux hommes l'asseurance
Pour supporter jouyeus la penible souffrance
Des peines, des travaux de Bellonne et de Mars,
A bien faire eschauffant les plus lasches soldats [1],
Qui venge de l'oubli la memoire immortelle
De ceux qu'à un tel bien saintement elle appelle,
Comme de tes beaus fais après toi l'on verra
L'honneur qui derechef revivre te fera,
Qui deu à ta vertu portera ton merite
A nos neveux, orné de gloire non petite.
Et c'est pourquoi je veus, sur les accords divers
De ma lire, chanter ton honneur en mes vers.
Que si ma foible voix si hautement ne tonne
Comme merite bien ta vaillante personne,
J'en suis marry; mais quoy? bien souvent le pouvoir
Ne suit et n'accompagne en tout le bon vouloir,
Mais possible quelc'un, plus docte et plus habille
Au mestier des neuf Seurs, fasché d'estre inutile,
Emeu sera par moy, sonnant plus hautement,
Selon ta grand valeur à chanter bravement.
Cependant, courageus Chouppes, tu dois poursuivre
Ce qu'as bien commencé, afin de faire vivre
Ton renom à jamais, laissant à tes neveus
L'exemple d'imiter les actes vertueus
Et aux hommes de quoy pouvoir chanter ta gloire
En eslevant ton nom au temple de Memoire
Par leurs doctes escris. Puissai-je à l'avenir
Faire les survivans de ton nom souvenir!

Ignoti nulla cupido.

1. Même observation que plus haut, p. 323.

Digitized by Google

A Monsieur de Frontenay [1]

Entre les grands Rohan ta grandeur te fait place,
Ta vertu entre ceus qui sont dignes d'honneur,
Entre les plus guerriers ta guerrière valeur
Fait reverer le nom de ton antique race;

La sainte piété, qui tes actes compasse,
Et l'honneur de ton Dieu se logeant en ton cueur,
Te met au rang de ceus qui sentent sa faveur,
Enrichi des trésors de sa divine grace.

Ta grandeur, ta vertu, ton cœur, ta piété,
Porteront ton beau nom à la posterité,
Toy jouissant à plein d'une immortelle vie,

Pour avoir de ton Dieu soustenu au besoin
Le parti honorable, empeschant le dessein,
Par tes valeureus faits, de la troupe ennemie.

A Monsieur de La Nouue.

L'heur, dit-on, ne rit pas tousjours à la personne;
Tousjours n'a la vertu ce qu'elle a merité;

1. Le volume des *Efforts et assauts* se termine ici. Ce sonnet et les cinq qui suivent sont à la suite du *Discours des choses les plus mémorables*, où ils occupent les pages 132-36; nous avons cru devoir les en extraire et les ajouter aux vers qui précèdent.

Digitized by Google

Un grand chef a souvent bravement projetté
Sans rencontrer pourtant favorable Bellonne.

Le guerrier genereux nullement ne s'estonne
Se sentant du malheur quelquefois agité;
Mais contre le malheur sa magnanimité
Attend resolument quelque occasion bonne.

Si ta grande vertu, si ta brave valeur
N'ont encor rencontré ce merité bonheur,
Suivant de ton grand cœur la louable entreprise,

Ne te lasses, La Nouue, ains poursuis bravement.
Qui veut un bon desein poursuivre saintement
Voit qu'enfin le bon heur ses beaus fais favorise.

A Monsieur de Sainct-Gelays.

Bravement s'opposer à l'audace mortelle
Qui, suivant le projet d'un conseil estranger,
Par ses armes nous veut vainqus faire ranger
A supporter le joug d'une fierté cruelle,

A tous n'est pas donné; la hardiesse telle
Un chascun n'a en soy; tel aime mieux changer
De coustume et de loy, se laissant outrager,
Que de France au besoin espouser la querelle.

Mais toy, t'y opposant, valeureus Saint-Gelays,
De ton courage haut montrant les braves fais,
En la fleur de ton age, au soustien de la France,
[cœur
Nous fais voir n'estre aisé de ploier un grand

Digitized by Google

A qui commande plus le devoir et l'honneur
Que de tous les tirans l'effroiable puissance.

A Monsieur de Ceré.

Ceré, c'est peu de cas que d'estre grand seigneur,
Empruntant des majeurs le titre de noblesse,
Si on ne peut de soy, par sa propre prouesse,
Conservant sa noblesse, accroistre son honneur.

Chacun est estimé par sa propre valeur,
Et qui du titre vain veut couvrir sa paresse
Et son lasche courage, en delaissant l'adresse
Des efforts belliqueux, s'acquiert un deshonneur.

Or toi, qui es venu d'une noblesse antique,
Suivant de tes majeurs la vertu magnifique,
Par ta propre vertu bravement te maintiens,

Et, noble, tu acrois la gloire de ta race,
Quand, brave, tu t'oppose à la mortelle audace
Des meschans, et l'honneur de ton Dieu tu soustiens.

Ignoti nulla cupido.

A Monsieur de Chouppes.

E. D. L.

Jadis on a prisé les martiaus Gregeois,
Les Perses, les Romains, le grand de Macédoné[1],

1. Alexandre le Grand.

Digitized by Google

En les faisant enfans de Mars et de Bellone
Pour avoir surmonté l'ennemi plusieurs fois ;

Et toy, Chouppes, qui as tant de foys pour tes rois
Dompté le bras armé, la cruauté felonne
Qui taschoit de ravir leur septre et leur couronne,
Alors que l'Espagnol faisoit guerre aux François,

Tu merite beaucoup ; mais, pour combler ta gloire
Et pour la consacrer au temple de memoire,
Les actes belliqueux que tu fais en tout lieu,

Surmontant l'ennemi en ceste guerre saincte,
Te font[1] gaigner ce lox d'estre enfant du vray Dieu
Dont la gloire à jamais point ne sera esteincte.

Epitaphe des fidelles gentilshommes et soldats qui sont morts en la ville et chasteau de Lusignen pendant le siége.

Vous qui estes ravis jetans les yeux en terre,
Contemplans ces monceaux eslevez freschement,
Espars en plusieurs lieus sans aucun ornement,
L'un couvert d'un gazon et l'autre d'une pierre,

Sachez que chascun d'eux dedans son cueur enserre
Le corps d'un gentilhomme, ou bien certainement
D'un fort brave soldat, qui ont tous vaillamment
Combatu l'ennemi, menans du Christ la guerre.

Vaillans ilz ont estés, et sont mortz toutesfois

1. Imp. : faict.

Digitized by Google

Pour la religion, pour la France et ses lois. [lame,
Or, combien que leurs corps soyent mis dessous la

En terre retournans d'où ilz furent tirés,
Croiez que chacun d'eux reprendra sa saincte ame,
Pour estre au dernier jour dans les cieux bienheurés.

E. D. L.

Quelle aveugle fureur nous force et nous maistrise!
Quand la teste et le bras, et les piedz et les yeulx,
Ont pensé, mis et faict, et employé contre eux
Le conseil, la vertu, la force et l'entreprise,

Le justicier, le noble, et le peuple, et l'eglise,
Corrompuz, eschauffez, mutinez, vicieux,
Ont mesprisez les loix, le roy, le droict, les dieux,
Pour l'or, le fer, le sang et l'avare prestrise.

L'un nous vent la raison; l'autre destruit les siens;
Le tiers pille le quart, envieux de ses biens.
O siècle malheureux, affamé de justice!

O noblesse sanglante! ô peuple mutiné!
O prestrise ignorante! et le tout adonné
A l'or, à la fureur, à la rage et au vice [1].

1. Ce dernier sonnet se trouve aussi dans le *Discours des choses les plus remarquables*, mais au verso du titre.

Digitized by Google

Je n'ai pas annoté cette pièce au moyen de la relation, parcequ'il n'y auroit pas eu de raison pour que celle-ci n'y passât pas tout entière; mais, pour que l'on puisse facilement retrouver dans le *Discours des choses mémorables* les noms cités dans le poème du sieur de La Coste, nous avons relevé cette table de tous les noms propres du discours. Le poème est loin d'avoir tous les noms cités dans la Relation en prose; nous donnons cependant la table complète, qui pourra ne pas être inutile aux travailleurs. Nous prévenons seulement que nous avons imprimé en italiques les noms cités dans le poème, et que, pour la plus grande commodité de ceux qui pourront consulter cette table, nous avons désigné par un astérisque tous les noms d'hommes appartenant à l'armée catholique; par suite, tous ceux dépourvus d'astérisque appartiennent à des hommes du parti protestant.

Aubaie (d').
Araille (d').
* Baillac (baron de), 120.
* Baudeau, 11, 15.
* Beaulieu (cap.), 89, 117, 128
Beauregard (cap.), 60.
Beauvoir-Monfernier, 100, 123.
Begauld, 83.
Bois-Aulbin, le plus jeune de Boissec, 54.
Boissec, 32, 101.
Bonnet (cap.), 29, 46, 69, 91, 130.
Bongonnière (cap.), 30, 43, 45, 58, 91, 100, 109, 130.
Bruneau (cap.), 29, 58, 68, 87, 91, 130.
Bussi d'Amboise (sieur de), 54.
Caban (cap.). 34.
Calende, 46.
Céré (sieur de), 18, 19, 29, 30, 42, 45, 58, 78, 83, 89, 91, 92, 95, 100, 107, 111, 130.
Chaillou, 24, 48, 54, 55.
Chalié, 61, 97.
Chasteauneuf, 54.
Chastillon.
* Chavigny, 123.
Cherbonnières, 114.

Digitized by Google

Chouppes (sieur de), 10, 11, 18, 19, 28, 29, 32, 35, 42, 58, 71, 72, 73, 90, 91, 95, 97, 103, 106, 107, 116, 130.
Claireville (de), ministre, 19, 113.
* Cluseau, 33.
Condé (prince de), 63.
* Cossart (cap.), 60.
Courtin, 84.
Danville, 63.
Des Prez, 89.
Des Teilles, 29, 120, 123.
Du Bien (cap.), 29, 30, 58, 66, 67, 74, 86, 90, 91, 92, 93, 96.
Du Bois de Bonnevaux, 55.
* Du Fraisne (Mlle), 111.
Du Fresne (sieur), 40.
* Du Moulin (le cap.), 17.
Du Petit-Boys, dit Pidoux, 56.
Du Retail, 39, 58, 110, 111, 116, 120, 123, 124.
* Faverolles (le cap.), 16.
Foucault, 18, 71.
Fraisines (Loys), 110.
Gaillardière, 98.
Guespin (le), 87.
La Baronière, 28, 42, 72, 96.
La Bobetiere (Sr de), 77, 97.
La Brousse, 34, 100.
La Carlière, 32, 56.
La Combe (sieur de), 46, 88.
La Coste (sieur de), 24, 55, 58, 90, 101, 102, 104, 106, 116.
La Cour de Chiré (les deux), 55, 60, 97.
La Fa, 100.
La Folie, 42.
La Garenne (cap.), 30, 37, 51, 58, 61, 96.
* Lago (cap.), 60.
* La Gort, 47-9.
La Mardelle, 57.
* *La Hunaudaye*, 64, 65, 117, 120, 123, 128, 129.
La Massardière, 100, 107.
La Monstrée, 69.
La Musse (cap.), 74.
Lancière (cap.), 130.
Lanoue, 49, 62, 63, 66, 74, 88, 124, 127, 128.
La Petite Roche, 45.
La Planche, 61.
La Roche Massardière, 40.
La Sie (cap.), 100, 109, 130.
La Touche, 26, 103.
Le Brueil, 100.
Le Ga, 78.
Lessart, ministre, 38.
Lessart, médecin, 114.
Les Halles, 76.
Lisle (les deux), 100, 109.
* Lucé, 98.
Luché (cap.), 11-9, 27, 29, 30, 37, 39, 43, 58, 83, 89, 91, 100, 107, 111, 130.

Digitized by Google

Maison-Blanche, 35, 42, 59, 103, 107.
Mariette, 60.
Marri, pasteur, 77, 103, 107.
* Martin (le cap.), 17.
Massardière, 107.
Mauprier, 34.
* Milly (sieur de), 117, 120, 123, 124, 128, 129.
Moniatière, 107.
Montgomery (le comte de), 88, 127, 128.
* Mondon, 12.
* Montbron (de), 123.
Montorchon (sieur de), 40.
* *Montpensier* (le duc de), *passim*.
* Mortemart, 98, 123.
Moussière.
Mouvant, 107.
Myourray, 43.
Nemours (Mme de), 64.
* Peixbonnieu (le cap.) 57, 59.
* Port (le cap.), 12, 19, 117.
Puybenard, 35, 36, 58, 103, 107.
* Puygaillard, 13, 14, 19, 98, 111, 115-8, 123-9.
Puy-Jourdain.
Puyvidal, 35, 75, 114, 130.
Queray (de), 55.
Ribonard (sieur de), 88.
Rohan (René de), *passim*.
Romefort, 87.
Rouhan (Estienne), 110.
Rouhet (sieur de), 71-73.
Saint-Gelays, 58, 90, 95, 96, 97, 100, 101, 111, 113, 125.
Saint-Jasmes, 55.
* Sarriou (le baron), 32, 115-8, 123-9.
Seignan, 97.
Senelle, 46.
* Sevrin (sieur de), 19, 20.
Simon, de Villeneuve, 114.
* Strozzi, 14, 16.
Terrefort (cap.), 26, 29, 33, 35, 57, 58, 60, 75, 78, 81, 82, 87, 91, 95, 101, 110, 111, 114, 130.
Thoulouse, 68.
Tifardière, 72, 90, 95, 96.
Vaution, 100.
* Verdusant (cap.), 60.
Vieux-Vire, 100.
Villemuseau, 55.
Vireil.

Digitized by Google

Addition à la Note sur Prégent de Bidoux.

Page 97.

Il est question d'un capitaine Prégent dans l'une des chansons normandes publiées par M. Louis du Bois à la suite de son édition de Basselin, 1821, in-8, p. 172.

Le roy engloys se faisoit appeler
Le roy de France par s'appellation;
[Il] a voulu hors du pays mener
Les bons François hors de leur nation;
Or est-il mort à Saint-Fiacre-en-Brye;
Du pays de France ils sont tous reboutez!
Mauldicte en soit trestoute la lignie.

Ils ont chargé l'artillerie sur mer,
Force bisquit et chascun ung bydon
Et par la mer jusqu'en Bisquaye aller
Pour couronner leur petit roy godon [1].
Mais leur effort n'est ryen que mocquerye;
Cappitaine Pregent les a si byen frottez
Qu'ils ont esté ès terre et en mer enfondrez.

Mais ce n'est pas notre Prégent. C'est Henri V

1. Cf. ce recueil, t. 2, p. 79.)

Digitized by Google

dont on parle comme mort à Saint-Fiacre-de-Brie, ce qui est dit par raillerie, et non en sens propre : saint Fiacre étoit renommé pour guérir les maladies du fondement (cf. *Variétés littéraires*, t. 7, p. 231-36), et Henri V, qui mourut à Vincennes, y mourut de la dysenterie, le 31 août 1422, et le *Religieux de Saint-Denis* (t. 6, p. 480) rapporte qu'il avoit voulu enlever de Meaux et transporter ailleurs les reliques dont il espéroit sa guérison. Le Prégent de la chanson, c'est un Prégent de Coëtivy (cf. Moréri, t. 3, p. 790-1). En même temps un mot de cette chanson me permet de revenir sur une mauvaise interprétation que j'avais donnée du mot *coué*. C'est dans le Courroux de la Mort contre les Anglois (t. 2, p. 80).

Incontinent vous gaignerez la guerre
Contre le roy coué, vostre adversaire.

J'avois, bien qu'avec doute, proposé *couard*. M. Dubois croyoit que cela se rapportoit à la coiffure et l'explique par « portant des queues, ce que nos Normands à cheveux ronds trouvoient fort ridicule ». Le sens est bien ayant des queues, de *caudatus*, mais d'une tout autre façon. Voici un passage de Nicole Gille, qui écrivoit à peu près dans le même temps : « En l'an cinq cens IIII. xx. XIX, sainct Augustin fut par saint Grégoire, lors pape de Romme, envoyé en Angleterre pour prescher et publier la foy de Jésuchrist, et à sa prédication se firent baptizer

Digitized by Google

Eldret, roy d'Angleterre, et sa gent. Et advint que ledit sainct Augustin alla pour prescher en ung territoire qu'on appelle Dorocestre, auquel lieu les gens d'icelluy territoire, par mocquerie et derision, luy attachèrent à ses habillemens des reynes ou grenouilles. Et depuis ce temps, par pugnition divine, ceulx qui naissoient audit territoire ont des queues par derrière comme bestes brutes, et les appelle-on Anglois couez. (*Les très élégantes et copieuses annales... des Gaules*; éd. de Galiot Dupré, 1531, in-fol. goth., f. xxvii recto.) Nicot (éd. de 1606, p. 154) invoque historien sur historien pour prouver le succès tranquille de la mission papale, et par là le manque de fondement de cette opinion. Comme il n'y a pas besoin de preuves contre l'absurde, nous trouvons plus curieux de montrer que le mot et l'opinion existoient encore au dix-septième siècle. Non seulement Saint-Amant (t. 1, p. 227) a dit d'un garnement :

Quoué d'un estoc au vieux lou,

mais dans l'Albion il parle de l'Anglois qu'il a vu fuir

Et laisser, avec sa queue,
Son orgueil tout desferré.

Digitized by Google

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

130. La grand et vraye Pronostication generale pour tous climatz et nations, nouvellement translatée d'arabien en langue françoyse, et jadis subtilement calculée sur le temps passé, present et advenir, par le grand Haly Habenragel. On les vend à Callicuth, cheux le seignour de Senegua, à l'enseigne dalz Canibales. Cum privilegio. 5

131. Cleri Turonensis hymni duo ad Henricum IIII, Galliarum et Navarræ regem, unus ante pugnam, alter post victoriam Ibriacam. Addita est vernacula versio. Augustæ Turonum, MDLXXX. 47

132. Deux Hymnes du clergé de Tours, l'une auparavant la bataille et l'autre après la victoire de Sainct-André d'Ivry, au roy Henry IIII, roy de France et de Navarre, tournez du latin. 67

133. S'ensuyt le traicté de la paix faicte et jurée et promise à tout jamais entre le très crestien roy de France Loys, douziesme de ce nom, et la illustrissime seigneurie de Venise, cryée et publiée à Paris, le vendredy troisiesme jour de juing mil cinq cens et treze, avec une belle ballade, et le Regret que faict ung Angloys de millort Hawart. 90

Digitized by Google

— Note sur le combat du capitaine Prégent de Bidoux avec l'amiral anglois Edouard Howard. . . 97 et 346

134. Le Testament de Monseigneur des Barres, capitaine des Bretons, et la prinse de Fougières en Bretagne (1488). 102

135. L'arrest du roy des Romains donné au grant conseil de France (par Maximien. 1508). 120

136. Epitaphes en vers du chancelier Guy de Rochefort et de sa femme (1508). 157

137. La vengence des femmes contre leurs maris, à cause de l'abolition des tavernes. A Paris, par Estienne Denise (1557). 171

138. Le plaisant quaquet et resjuyssance des femmes, pour ce que leurs maris n'yvrongnent plus en la taverne. (Rouen, 1556.). 179

139. Le debat de l'Hiver et de l'Esté, avecques l'estat present de l'homme, et plusieurs autres joyeusetez. *Item* pour congnoistre ung bon cheval, avec les condicions qu'il doit avoir devant qu'il soit bon, et sont en nombre XV. 190

140. Sermon joyeux d'un depucelleur de nourrices. 199

141. La deffaicte des Bourguignons et Allemands, faicte par les Françoys, et les deffenses, tant du camp du roy que de l'empereur, de courir de nouveau l'ung sur l'autre, tant qu'ils ayent parlementé ensemble pour traicter la paix, par quoy le roy par tout son royaume a commandé faire processions generales [avec une chanson nouvelle sur la guerre. 1543.] 209

142. Adieu fait à la ville de Bloys par un seigneur catholique y estant detenu prisonnier. A Paris, chez Claude Rozière, au Mont-Saint-Hilaire, à la Belle Image, 1589, avec permission. 218

Digitized by Google

143. Les Blasons domestiques, contenant la decoration d'une maison honneste, et du menage estant en icelle. Invention joyeuse et moderne (par Gilles Corrozet). Avec privilége. 1539. On les vend en la grant salle du Palais, près la chappelle de Messieurs, en la boutique de Gilles Corrozet, libraire. . . 223

144. Le cry de joye des François pour la delivrance du pape Clement septiesme du nom (par Gilles Corrozet 1527). 286

145. Les efforts et assauts faicts et donnez à Lusignan, la vigile de Noël, par M. le duc de Montpensier, prince et pair de France, lieutenant general aux pais de Guienne, et soubtenus par M. de Frontenay, prince de Bretaigne (par le sieur de La Coste). Imprimé nouvellement. 1575. 292

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW Y
REFE'

This book is u
taken

JUN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google